ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L	11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Objectifs pédagogiques

Le premier semestre est une ouverture à l'architecture et à la ville. Les étudiants explorent les notions fondamentales de l'architecture par une appréhension de l'espace d'un point de vue perceptif et du point de vue de son usage. Ils sont initiés à la conception du projet architectural par une série d'exercices leur permettant d'expérimenter différentes opérations donnant lieu à la fabrique de types d'espaces particuliers. A travers cette première pratique, ils traversent différentes échelles d'étude leur permettant de se familiariser tant aux éléments de base de l'architecture qu'au projet d'espace et à son contexte urbain. Le semestre s'organise en quatre temps :

- un exercice d'introduction proposant une première lecture de la ville associée à un apprentissage des outils de représentation,
- une série d'exercices permettant d'expérimenter les notions fondamentales de l'architecture, de s'initier au processus de projet et d'acquérir une maîtrise des outils de représentation à la main un exercice de synthèse (partagé par l'ensemble des ateliers), convoquant l'ensemble des notions abordées au cours du semestre et faisant l'objet d'un jury croisé,
- une semaine transversale autour d'un voyage d'étude dans une ville européenne, convoquant différents champs disciplinaires et constituant un regard croisé sur l'architecture, la ville et le territoire. En parallèle, au sein de chaque groupe :
- les enseignants fournissent régulièrement un apport théorique en relation directe avec les sujets traités,
- des discussions et fiches de lectures sont élaborées autour d'ouvrages sur l'architecture et la ville, d'écrits littéraires, d'articles, (cf. bibliographie)
 des travaux d'analyse de projets sont élaborés suivant une grille de lecture proposée par les enseignants,

- un portfolio présentant l'ensemble de la production du semestre est réalisé, des conférences sont organisées afin d'ouvrir les étudiants à la compréhension de la démarche de projet d'architectes contemporains

Espace et Mesure:

Contenus: Appréhension de l'espace d'un point de vue perceptif / Appréhension de l'espace du point de vue de l'usage / Mesures de l'homme

de l'espace, des éléments d'architecture.

Attendus: Eprouver et reconnaitre les qualités sensorielles des espaces / Formaliser des intentions architecturales personnelles par un travail sur l'échelle, les dimensions, les proportions, la géométrie, la lumière / Identifier les mesures des principales postures du corps ainsi que leurs liens avec les mesures de l'espace / Identifier en particulier les mesures des éléments de l'architecture domestique (ergonomie et usages) et les articuler au sein d'un projet de petite échelle

Projet architectural

contenus: Initiation au processus de conception du projet architectural par l'expérimentation de différentes opérations donnant lieu à la fabrique d'un espace

Attendus: Acquérir une démarche de projet cohérente par une succession d'exercices d'expérimentation mettant en jeu quelques notions fondamentales

Exemples :

- -Masse > excaver > espace contenu
- -Parois/limite > décaler/décomposer > espace continu -Trame > partitionner/mesurer > espace géométrisé
- -Assemblage > superposer, juxtaposer, imbriquer > espace articulé

Espace urbain

Contenu: Ouverture à la ville : observation et identification des qualités de l'espace urbain

Attendus: Identifier et représenter quelques-uns des éléments qualifiant l'espace urbain par la pratique de l'arpentage, de croquis et relevés in situ, de dessins analytiques portant sur

- -Composition de l'espace public -Organisation et dimensions du p
- -Proportion des vides et masses bâties
- -Gabarit des voiries
- -De l'espace public aux espaces privés : seuils et espaces transitoires
- -Usages et matérialité des espaces extérieurs

Représentation

Contenu : Expérimentation des diverses formes de représentation comme outils de conception et de représentation de l'architecture.

Attendus: Etre initié au schéma comme outil de synthèse portant l'accent sur un caractère particulière de l'objet de l'étude / Maîtriser la représentation géométrale : plans, coupes, élévations, axonométrie / Maîtriser les rudiments du croquis perspectif à un point de fuite, maîtrise de la coupe perspective / Maîtriser la fabrication de maquettes / Pour l'ensemble, savoir identifier les choix d'échelle, de point de vue et de cadrage pertinents.

Contenu: Analyser une démarche de projet / Analyser un dispositif architectural

Attendus: Analyse de textes : production d'une fiche de lecture comprenant une synthèse des propos de l'auteur et une position critique personnelle / Analyse architecturale : acquérir une méthode d'analyse permettant de retranscrire les qualités spécifiques d'une architecture par décomposition thématique.

Semaines 0/1 / Semaine d'introduction / Parcours urbain : observer et représenter la ville

Semaines 2 > 12 / Expérimentation des notions fondamentales de l'architecture

3 mardis/semestre / Conférences / Processus de conception d'architectes contemporains

maine 12 / Lancement de l'exercice partagé / Présentation à l'ensemble des étudiants en amph

Semaines 13-14-15 / Exercice partagé / Exercice de synthèse : application des acquis du 1er semestre

Semaines 15/16 / Semaine transversale / Voyage d'étude et exposition : regards croisés sur l'architecture, la ville et le territoire

Semaine 16 / JPO

1er mardi de l'inter-semestre/ Commission de validation de fin de semestre TPCAU

Pertinence et cohérence : Acquisition d'une démarche de projet / pertinence et cohérence de la réponse de l'étudiant au regard des notions énoncées dans

le sujet de l'exercice = 50% Mesure: Maîtrise de la mesure des espaces et des éléments d'architecture au regard des intentions architecturales énoncées et au regard

des contraintes d'usage = 25% Représentation: Maîtrise et soin des différents modes de représentation convoqués dans l'énoncé du sujet +25%

Synthèse: Capacité à formuler une intention claire à l'oral, à organiser un discours articulé présentant la démarche de projet = Modulation à +/- 2 points Exploration: Démonstration au cours de l'exercice d'un esprit de recherche et d'une démarche exploratoire active = Modulation à +/- 2 points

BAREME DE NOTATION

- 4-6: aucun travail
- 6 : travail très insuffisant 7-8 : travail insuffisant
- 9 : travail trop faible mais rattrapable 11-12 : travail correct
- 13-14 : bon travail
- 15 : très bon travail
- 16: excellent travail
- 17 : travail exceptionnel : félicitations

COMMISSION DE VALIDATION DE FIN DE SEMESTRE - PROJET

Une commission de fin de semestre permet d'examiner collégialement le travail des étudiants en difficulté et décidera de l'obtention ou du redoublement du S1 TPCAU. Cette commission examine 3 à 5 cas d'étudiants par atelier, dont la moyenne se situe entre 9 et 10.

Les travaux du semestre et les portfolios seront examinés par les membres de la commission, les étudiants ne sont pas présents lors cette commission.

- La commission est composée de 3 sous-commissions, chacune constituée de - L'enseignant TPCAU S1 ayant suivi et évalué l'étudiant durant le semestre
- L'enseignant TPCAU S2 qui suivra l'étudiant 2 enseignants TPCAU de S1 responsables d'un autre groupe de projet
- Elle a lieu le premier mardi de l'inter-semestre

Au cours du semestre, production par les étudiants d'un portfolio personnel présentant l'ensemble des exercices effectués en S1. Outre l'intérêt d'archivage pour les étudiants, ce document a pour objectif de présenter l'état des acquis des

1ER CYCLE LICENCE

Il sert de document de transmission entre enseignants de S1 et S2, il sert également de base d'évaluation pour les étudiants concernés par la commission de validation de fin de semestre 1.

Chaque année, 6 groupes sur 12 exposent à la JPO.

Bibliographie

REPRESENTATION

Jean-Pierre DURAND, La représentation du projet, éditions de La Villette, 2003.

- ARCHITECTURE
 Louis I. KAHN, Silence et lumière, Editions du Linteau, 1996.
- Adolf LOOS, Ornement et Crime, Poche, 2003.

 Juhani PALLASMAA, Le regard des sens, éditions du Linteau, 2011.
- Bruno ZEVI, Apprendre à voir l'architecture, éditions de minuit, 1959. Peter ZUMTHOR, Penser l'architecture, éditions Birkhäuser, 2008 (textes originaux 2006).

CONSTRUCTION - Andrea DEPLAZES, Construire l'architecture, du matériau brut à l'édifice : un manuel, Birkhäuser, 2013.

SCIENCES HUMAINES

- Edouard T. HALL, La dimension cachée, (1966), Points, 2014.

- Marcel RONCAYOLO, La ville et ses territoires, éditions Gallimard, 1997 pour l'édition

revue. - Camillo SITTE, L'art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques (1989), Seuil, 1996.

- LITTERATURE

 Louis ARAGON, Le paysan de Paris, Gallimard, 1926.

 Tanizaki JUNICHIRÓ, Eloge de l'ombre, Publication Orientaliste de France, 1977 (textes

originaux 1933).

- Georges PEREC, Espèces d'espaces, Editions Galilée, 1975.

Ces conférences s'adressent à l'ensemble des étudiants de 1ère année. Elles ont pour objectifs de constituer un apport en culture architecturale et d'ouvrir les étudiants à la compréhension de la démarche de projet d'architectes contemporains. 3 conférences par semestre, le mardi soir à 18h.

1ER CYCLE LICENCE



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

Initiation au projet d'architecture Groupe 1

Année 1 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code L11PA Semestre 1 Heures TD 105 Compensable non Mode E.C.T.S. 11 Coefficient 0,75 Session de rattrapage non



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L11PA01 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L11PA	
Semestre	1	Heures TD 105	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	11	Coefficient 0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Joly Autre enseignant : M. Vitalis



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L11PA02 Initiation au projet d'architecture



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA
Semestre	1	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Martinetti Autre enseignant: M. Poisson

Objectifs pédagogiques

Le premier semestre est une ouverture à l'architecture et à la ville. Les étudiants explorent les notions fondamentales de l'architecture par une appréhension de l'espace d'un point de vue perceptif et du point de vue de son usage. Ils sont initiés à la conception du projet architectural par une série d'exercices leur permettant d'expérimenter différents procédés donnant lieu à la fabrique de types d'espaces particuliers. A travers cette première pratique, ils traversent différentes échelles d'étude leur permettant de se familiariser tant aux éléments de base de l'architecture qu'au projet d'espace et à son contexte urbain.

Cette première exploration a pour objectifs :

- Espace et Mesure
- Appréhension de l'espace d'un point de vue perceptif.
 Appréhension de l'espace du point de vue de l'usage.
- Appréhension des mesures : de l'homme, de l'espace, des éléments d'architecture

Projet architectural

- Découverte du projet comme processus de synthèse intégrant des composantes thématiques multiples (qualités spatiales, usages, structure, lumière, etc).
- Initiation à la conception du projet architectural par l'expérimentation de différents procédés donnant lieu à la fabrique d'un espace

Ouverture à la ville : observation et identification des qualités de l'espace urbain.

• Expérimentation des diverses formes de représentation comme outils de conception et de représentation de l'architecture

- Analyses

 Décryptage d'une démarche de projet et formulation d'un point de vue critique
- Observation et représentation analytique thématique d'une œuvre architecturale

Contenu

Le semestre s'organise en quatre temps :

1. Semaine inaugurale

Une semaine de workshop est consacrée à une initiation à la représentation de l'architecture et de la ville. Par la pratique de l'arpentage, du relevé, du dessin in situ et du dessin sur table, les étudiants se familiariseront avec les outils de base de la représentation de l'architecture, qu'ils mettront au service de l'interprétation thématique d'un lieu.

2. Exercices thématiques :

Une série d'exercices permettent d'expérimenter les notions fondamentales de l'architecture et d'acquérir une maîtrise des outils de représentation à la main

3. Exercice partagé

Un exercice de synthèse est partagé par l'ensemble des ateliers, convoquant l'ensemble des notions abordées au cours du semestre, il fait l'objet d'un jury croisé.

4. Semaine transversale

Un voyage d'étude de l'ensemble de la promotion est organisé dans une ville européenne, convoquant les champs disciplinaires de l'architecture, des arts plastiques et visuels et de la sociologie, afin de proposer un regard croisé sur l'architecture. la ville et le territoire.

Tout au long du semestre, les enseignants des champs TPCAU, ATR RA et ATR APV accompagneront de façon coordonnée les étudiants dans leur découverte simultanée des outils de la représentation et de la conception architecturale.

En parallèle, au sein de chaque groupe : Les enseignants fournissent régulièrement un apport théorique en relation directe avec les sujets traités,

- Des discussions et fiches de lectures sont élaborées autour d'ouvrages sur l'architecture et la ville, d'écrits littéraires, d'articles, (cf. bibliographie)
 Des travaux d'analyse thématique de projets sont élaborés suivant une grille de lecture proposée par les enseignants,
 Un portfolio présentant l'ensemble de la production du semestre est réalisé.

Mode d'évaluation

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.
Un jury croisé est prévu en fin de semestre lors du rendu de l'exercice partagé. Ce jury est l'occasion de croisement entre les différents groupes.

Les différents attendus à articuler sont le support d'une « charte des acquis » qui synthétise les objectifs d'acquisition du semestre 1 et sert support de l'évaluation du travail

Suite au dernier jury, une commission de fin de semestre examinera collégialement les travaux qui auront été jugés insuffisants.

Production de dessins, maquettes, textes

Le travail est individuel, le dessin se fait à la main

Organisation commune :

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes de 2 enseignants.

Ces équipes seront coordonnées à partir d'attendus, d'un calendrier, de thèmes d'exercices, de critères d'évaluation et de jurys com Les groupes du semestre 1 sont coordonnés par Anne Boyadjian et Laure Jacquin.

Bibliographie

A venir

Support de cours



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L11PA03 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L11PA	
Semestre	1	Heures TD 105	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	11	Coefficient 0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Lafon Autre enseignant : Mme Goyon



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L11PA04 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L11PA	
Semestre	1	Heures TD 105	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	11	Coefficient 0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Cohen Autre enseignant : M. Helmholz



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L11PA05 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PA	
Semestre	1	Heures TD 1	05	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	11	Coefficient 0,	75	Session de rattrapage	non			

Responsable : Mme Boyadjian Autre enseignant: M. Discors

Objectifs pédagogiques

Le premier semestre est une ouverture à l'architecture et à la ville. Les étudiants explorent les notions fondamentales de l'architecture par une appréhension de l'espace d'un point de vue perceptif et du point de vue de son usage. Ils sont initiés à la conception du projet architectural par une série d'exercices leur permettant d'expérimenter différentes opérations donnant lieu à la fabrique de types d'espaces particuliers. A travers cette première pratique, ils traversent différentes échelles d'étude leur permettant de se familiariser tant aux éléments de base de l'architecture qu'au projet d'espace et à son contexte urbain.

- Le semestre s'organise en quatre temps :
 une semaine inaugurale pluridisciplinaire: arpentage, observation et représentation d'un fragment de ville.
- dans le prolongement de la semaine inaugurale: une analyse de site et expérimentation des outils de représentation architecturale. trois exercices thématiques (de 4 semaines), chacun axé sur un processus spécifique de fabrication architecturale: plan, masse, ossature
- une semaine transversale autour d'un voyage d'étude dans une ville européenne, convoquant différents champs disciplinaires et constituant un regard croisé sur l'architecture, la ville et le territoire.

En parallèle :

- les enseignants fournissent régulièrement un apport théorique en relation directe avec les sujets traités,
- des discussions et fiches de lectures sont élaborées autour d'ouvrages sur l'architecture et la ville, d'écrits littéraires, d'articles, (cf. bibliographie)
- des travaux d'analyse de projets sont élaborés suivant une grille de lecture proposée par les enseignants,
 un portfolio présentant l'ensemble de la production du semestre est réalisé,
- des conférences sont organisées afin d'ouvrir les étudiants à la compréhension de la démarche de projet d'architectes contemporains.

Mode d'évaluation

CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- Contrôle continu : participation active, avancement hebdomadaire des travaux
- Présentation des projets : rendus.

NATURE DES TRAVAUX DEMANDES

Bibliographie

REPRESENTATION

- Jean-Pierre DURAND, La représentation du projet, éditions de La Villette, 2003.

ARCHITECTURE

- Louis I. KAHN, Silence et lumière, Editions du Linteau, 1996 Adolf LOOS, Ornement et Crime, Poche, 2003.
- Juhani PALLASMAA, Le regard des sens, éditions du Linteau, 2011.
 Bruno ZEVI, Apprendre à voir l'architecture, éditions de minuit, 1959.
- Peter ZUMTHOR, Penser l'architecture, éditions Birkhäuser, 2008 (textes originaux 2006).

CONSTRUCTION

- Andrea DEPLAZES, Construire l'architecture, du matériau brut à l'édifice : un manuel, Birkhäuser, 2013.

SCIENCES HUMAINES

- Edouard T. HALL, La dimension cachée, (1966), Points, 2014.

- Marcel RONCAYOLO, La ville et ses territoires, éditions Gallimard, 1997 pour l'édition revue
- Camillo SITTE, L'art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques (1989), Seuil, 1996.

LITTERATURE

- Louis ARAGON, Le paysan de Paris, Gallimard, 1926.
- Tanizaki JUNICHIRÔ, Eloge de l'ombre, Publication Orientaliste de France, 1977 (textes originaux 1933).
 Georges PEREC, Espèces d'espaces, Editions Galilée, 1975.



22/09/2023 21:27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L11PA06 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L11PA	
Semestre	1	Heures TD 105	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	11	Coefficient 0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Lapassat Autre enseignant: M. Person

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques sont communs avec les autres groupes de projet : - Apprendre à éprouver et reconnaitre les qualités sensorielles des espaces,

- Savoir formaliser des intentions architecturales, en adéquation entre la présentation orale, la présentation graphique, l'analyse de références Acquérir,
- Acquérir une démarche de projet architecturale et urbaine,
 Acquérir les outils de représentation des différentes échelles du projet,
- Développer l'outil analyse / synthèse dans les différentes situations rencontrées.

Le semestre est organisé par une suite d'exercices itératifs permettant la découverte et la consolidation des savoirs et savoir-faire à construire au fil du semestre

Exercice 1 : L'espace domestique, la mesure du corps (ergonomie et usages), développement sur les perceptions de l'espace extérieur depuis l'espace intérieur. Exercice 2 : Case Study House, le logement idéal de demain. Exercice 3 : Confrontation du logement idéal à trois réalités urbaines.

Exercice 4 : Exercice de synthèse commun à l'ensemble des ateliers.

Mode d'évaluation

Chaque exercice fait l'objet d'une évaluation et d'une note. L'ensemble des notes fait l'objet d'une moyenne de fin de semestre, pondérée par une part de contrôle continu en relation avec l'investissement personnel de chaque étudiant.e.

Chaque séance d'atelier est dévolue à la critique de l'avancée hebdomadaire du travail. Il en résulte que chaque étudiant e doit organiser son emploi du temps pour se permettre des temps dédiés au projet (analyse, recherche, représentation) en adéquation avec l'emploi du temps de l'école et respect des autres enseignements.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L11PA07 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L11PA	
Semestre	1	Heures TD 105	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	11	Coefficient 0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Marin Autre enseignant : M. Horn



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L11PA08 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L11PA	
Semestre	1	Heures TD 105	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	11	Coefficient 0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Mourier Autre enseignant : Mme Lellouche



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L11PA09 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L11PA
Semestre	1	Heures TD 105	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	11	Coefficient 0,75	Session de rattrapage	non	

Responsable : M. Penin
Autre enseignant : Mme Polychroniadi



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L11PA10 Initiation au projet d'architecture

Anné	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L11PA	
Seme	stre 1	Heures TD 105	Compensable	non	Mode -	-
E.C.T.	5. 11	Coefficient 0,75	Session de rattrapa	ge non		

Responsable : Mme Jacquin Autre enseignant : M. Vincon



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L11PA11 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L11PA	
Semestre	1	Heures TD 105	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	11	Coefficient 0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Durand Autre enseignant : M. Guiony



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L11PA12 Initiation au projet d'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L11PA	
Semestre	1	Heures TD 105	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	11	Coefficient 0,75	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Dutertre
Autre enseignant : Mme Mila Cartana

1ER CYCLE LICENCE

22/09/2023 21:27



 Année
 1
 Heures CM
 0
 Caractère
 obligatoire
 Code
 L11PA

 Semestre
 1
 Heures TD
 105
 Compensable
 non
 Mode

 E.C.T.S.
 11
 Coefficient
 0,75
 Session de rattrapage
 non

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

Initiation au projet d'architecture L11PAOBT Initiation au projet d'architecture Obtenu

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Pédagogie transversale-Voyage de la promotion



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11PT	
Semestre	1	Heures TD	24	Compensable	non	Mode	-	
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non			

Responsable: M. Dutertre

Autres enseignants: M. Destombes, M. Joly, M. Lafon, M. Martinetti, M. Mourier, M. Segers, Mme Durand, Mme Falzon, Mme Hoffner, Mme Jacquin, Mme Kourniati, Mme Lapassat, Mme Lellouche, Mme Polychroniadi

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Semaine Inaugurale



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11SI	
Semestre	1	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-	
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non			

Enseignants: M. Berndt, M. Chastanier, M. Cohen, M. Dessardo, M. Dufilho, M. Dutertre, M. Gautel, M. Hannequin, M. Joly, M. Julien, M. Lafon, M. Magnac, M. Marin, M. Martinetti, M. Mourier, M. Penin, M. Raynaud, M. Segers, M. Vandon, Mme Boyadjian, Mme Dugave, Mme Durand, Mme Falzon, Mme Hoffner, Mme Lajaest, Mme Lapassat, Mme Patarroni, Mme Pernin, Mme Pinatel, Mme Reinert, Mme Vachon

1ER CYCLE LICENCE



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S1-L11}\ \mathsf{p\^{o}le}\ \mathsf{Ouverture}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{la}\ \mathsf{ville}\ \mathsf{et}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{l'architecture}\ (2023-2024)$

Semaine Inaugurale Groupe 1

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L11SI
Semestre	1	Heures TD	14	Compensable	non	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Théorie de l'architecture et de la ville



Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11TH
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,12	Session de rattrapage	oui		

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Théorie de l'architecture et de la ville Groupe 1

Année 1 Heures CM 19,5 Caractère obligatoire Code L11TH Semestre 1 Heures TD 0 Compensable oui Mode Cours E.C.T.S. 2 Coefficient 0,12 Session de rattrapage oui



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Théorie de l'architecture et de la ville L11TH01 Théorie de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11TH	
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,12	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Cohen



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Théorie de l'architecture et de la ville L11THOBT Théorie de l'architecture et de la ville Obtenu

Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11TH	
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,12	Session de rattrapage	oui			

1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S1-L11}\ \mathsf{p\^{o}le}\ \mathsf{Ouverture}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{la}\ \mathsf{ville}\ \mathsf{et}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{l'architecture}\ (2023-2024)$

Géographie



22/09/2023 21:27

	_						
Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11VT
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,12	Session de rattrapage	oui		

1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S1-L11}\ \mathsf{p\^{o}le}\ \mathsf{Ouverture}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{la}\ \mathsf{ville}\ \mathsf{et}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{l'architecture}\ (2023-2024)$

Géographie Groupe 1



Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11VT
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0.12	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)



Géographie L11VT01 Géographie

Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11VT
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,12	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme HELAND

Objectifs pédagogiques

Acquérir les notions géographiques fondamentales pour décrire et analyser un site de projet : compréhension du Système-Terre, outils de représentation et vocabulaire de description du relief, etc. Savoir identifier et décrire les caractéristiques et les enjeux de lieux donnés à partir des éléments de connaissance acquis.

L'enseignement de géographie au premier semestre de la formation des architectes aborde des thématiques environnementales.

En lien avec des questionnements d'actualité sur la transition écologique, ce cours donne des outils de compréhension du système-terre et de définition des dynamiques géomorphologiques, climatiques, hydrographiques, biogéographiques

En 19,5h, le cours abordera donc une approche globale des processus du système-terre à l'œuvre et de leurs effets afin d'esquisser les bases d'une pratique de l'analyse cartographique, topographique et géomorphologique nécessaire à la contextualisation d'un site de projet. Ce faisant, quelques exemples de transformation du substrat et des conditions climatiques et spatiales comme les ilots de chaleur urbains, les conséquences de l'artificialisation des sols et de la minéralisation des espaces, permettent de définir les mutations à l'œuvre dans cet âge géologique en définition qu'est l'anthropocène.

Enfin la progression de la réflexion conduira à l'étude des risques naturels et technologiques, aux politiques et dispositifs de leurs gestions. Les notions d'aléa, vulnérabilité, enjeu, risque et catastrophe y seront définies et mises en perspective.

Nous invitons les étudiants et les étudiantes à mettre en oeuvre les éléments de connaissances géographiques acquis tout au long du semestre lors du voyage plurisdiciplinaire de première année.

Mode d'évaluation

- participation au cours
- réalisation d'un travail sur table intégrant l'ensemble des connaissances transmises au cours du semestre

Nota bene : les effets des conditions sanitaires sur les modalités d'enseignement peuvent conduire à modifier le mode d'évaluation.

Travaux requis

compréhension du cours et lectures complémentaires

Bibliographie

Une bibliographie sera fournie en début de semestre et complétée, le cas échéant, au fur et à mesure des cours

Le cours est dispensé en cours magistral avec différents supports (articles, powerpoint, vidéo...)



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

Géographie L11VT02 Géographie

Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L11VT
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,12	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme HELAND

Objectifs pédagogiques

Acquérir les notions de compréhension et d'analyse du système-terre, et le vocabulaire ad-hoc

Savoir identifier et décrire les caractéristiques et les enjeux de lieux donnés à partir des éléments de connaissance acquis.

L'enseignement de géographie au premier semestre de la formation des architectes aborde des thématiques environnementales. En lien avec des questionnements d'actualité sur la transition écologique, ce cours donne des outils de

L'enseignement de geographie au premier semestre de la orimation des architectes aborde des treinatiques environnementales. En i len avec des questionnements d'actualité sur la transition écologique, ce cours donne des duits de compréhension du système-terre et de définition des dynamiques géomorphologiques, climatiques, bydrographiques.

En 21h, le cours abordera donc une approche globale des processus du système-terre à l'œuvre et de leurs effets, notamment en termes de typologie des climats et des sols afin d'esquisser les bases d'une pratique de l'analyse topographique et géomorphologique nécessaire à la contextualisation d'un site de projet. Ce faisant, quelques exemples de transformation du substrat et des conditions climatiques et spatiales comme les îlots de chaleur urbains, les conséquences de l'artificialisation des sols et de la minéralisation des sepaces, permettent de définir les mutations à l'œuvre dans cet âge géologique en définition qu'est l'anthropocène.

Enfin la progression de la réflexion aboutira à l'étude des risques naturels et technologiques, aux politiques et dispositifs de leurs gestions. Les notions d'aléa, vulnérabilité, enjeu, risque et catastrophe y seront définies et mises en perspective.

Cet enseignement est complété par le voyage pluridisciplinaire de première année au cours duquel les connaissances acquises pourront être mises en œuvre sur un territoire concret, arpenté

Mode d'évaluation

Des exercices de contrôle continu en cours de semestre seront réalisés à domicile

Un second travail est produit en cours à partir de l'ensemble des cours et travaux du semestre

La note finale tient compte de ces deux travaux.

NB : les effets des conditions sanitaires sur les modalités d'enseignement peuvent conduire à modifier le mode d'évaluation. Ceci sera précisé en conséquence et à bon escient.

Compréhension du cours, lectures complémentaires et travail personnel

Bibliographie

Bibliographie indicative : Collectif Cynorhodon, 2020, Dictionnaire critique de l'anthropocène, Paris, CNRS Editions

DAUPHINÉ André, PROVITOLO Damienne, 2013, Risques et catastrophes : observer, spatialiser, comprendre, gérer, Paris, Armand Colin

DEMANGEOT Jean, (10e éd, 2002), Les milieux « naturels » du globe, Paris, Armand Colin DERRUAU Max, 1969 (rééd 2010), Les formes du relief terrestre : notions de géomorphologie, Paris, Armand Colin

VEYRET Yvette, LAGANIER Richard, SCARWELL Helga-Jane, L'environnement : concepts, enjeux et territoires, Paris, Armand Colin

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

SOUTIEN DANS LE CHAMP STA



Responsables : M. Ebode, M. Poirier

Discipline

• Sciences et techniques pour l'architecture

L14SE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

SOUTIEN A L'ECRITURE



Discipline

Histoire et théorie de l'architecture et de la ville



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

SOUTIEN A L'ECRITURE Groupe 1

Année	1	Heures CM 0	Caractère	facultatif	Code L14SE	
Semestre	1	Heures TD 16	Compensable	non	Mode -	
		Coefficient 0	Session de rattrapag	e non		

Enseignant : Mme Samarapaty Lory

Discipline

• Histoire et théorie de l'architecture et de la ville

facultatif

Session de rattrapage

Code

Mode

L14SITR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

SOUTIEN EN TECHNIQUES DE REPRESENTATION



Coefficient 0

Enseignants : M. Dufilho, M. Magnac, Mme Laidet

Discipline

Représentation de l'architecture

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L11 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

SOUTIEN EN MATHEMATIQUES



Responsable : M. Gaubin

Discipline

• Sciences et techniques pour l'architecture

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L12 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Construction



Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12CG
Semestre	1	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Discipline

Sciences et techniques pour l'architecture

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L12 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Construction Groupe 1

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12CG	
Semestre	1	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Discipline

• Sciences et techniques pour l'architecture

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L12 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Construction L12CGCM

ensa pa i	ris 🗧	la villette					
Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code L120	G.
Semestre	1	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	-

Responsable : M. Poirier Autre enseignant : M. Ebode

Discipline

Sciences et techniques pour l'architecture



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L12 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Construction L12CGOBT Construction générale Obtenu

Année 1 Heures CM 21 Caractère obligatoire Code L12CG Semestre 1 Heures TD 10 Compensable oui Mode E.C.T.S. 2 Coefficient 0,5 Session de rattrapage oui

Discipline

• Sciences et techniques pour l'architecture

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L12 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Construction L12CGTD



Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12CG	
Semestre	1	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Bara
Autres enseignants : M. Albarea, M. Sandorov

Discipline

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L12 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Matières et matériaux



Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12MM	
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Discipline

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L12 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Matières et matériaux Groupe 1

Année 1 Heures CM 21 Caractère obligatoire Code L12MM Semestre 1 Heures TD 0 Compensable oui Mode Cours E.C.T.S. 2 Coefficient 0,5 Session de rattrapage oui

Discipline



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L12 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Matières et matériaux L12MMCM

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12MM	
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0.5	Session de rattrapage	oui			

Responsables : M. Faas, M. Gaubin

Discipline

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L12 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Matières et matériaux L12MMOBT Matières et matériaux Obtenu

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L12MM	
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Discipline

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Histoire de l'architecture et de la ville



Année	1	Heures CM	13	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	1	Heures TD	13	Compensable	oui	Mode -
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui	



E.C.T.S.

Heures TD

Coefficient

13

0,4

Heures CM 13

Compensable

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Histoire de l'architecture et de la ville Groupe 1



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Histoire de l'architecture et de la ville L13HA01 Histoire de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	13	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	1	Heures TD	13	Compensable	oui	Mode -	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Brucculeri

Objectifs pédagogic

Cet enseignement est destiné à une première découverte de l'architecture dans ses rapports au contexte urbain selon une démarche volontairement diachronique. Il s'agit de souligner les liens entre ville et architecture tout en mettant en évidence l'influence de l'histoire et de l'imaginaire dans la constitution des formes urbaines à travers les siècles. Paris est choisi comme terrain privilégié pour cette découverte, qui se fait par des visites et travaux sur le terrain aussi bien qu'en cours

Cet enseignement s'articule en cours et travaux dirigés

PI ANNING

Pour le suivi du cours, la promotion est divisée en trois groupes, avec des séances de cours qui se dérouleront en parallèle pour les trois groupes

Groupe 1 Antonio Brucculeri Amphi 302 Groupe 2 Linnéa Tilly Amphi 004

Groupe 3 Katerina Polycroniadi Amphi 005

8 octobre

Présentation générale et Cours 1 : a) L'émergence du regard sur l'histoire de Paris / b) Limites et traces de l'espace urbain dans le temps long de l'Histoire

15 octobre

TD 1 : Enceinte de Philippe Auguste, Charles V

Cours 2: Le Paris des Temps modernes entre architecture et espaces publics

TD 2 : Place Dauphine, des Vosges, des Victoires, Concorde

5 novembre

Cours 3 : Un édifice vecteur de l'histoire parisienne entre période moderne et contemporaine : le Louvre

12 novembre

TD 2 : Le Louvre et son quartier

19 novembre

Cours 4 : Les transformations de la ville du XVIIIe au XIXe siècles : équipements et espaces urbains

26 novembre

TD 4: Les passages couverts

Cours 5 Un cas de figure exemplaire du Paris d'Haussmann : l'Opéra et son quartier

10 décembre

TD 5: L'Opéra et son quartier

17 décembre

Cours 6 : De l'exportation à la transformation du Paris haussmannien : vers le Paris contemporair

TD 6 : Les Olympiades, Front de Seine, Montparnasse

Contrôle des connaissances en amphi + rendu de vos carnets de notes de cours + rendu carnet des TD et correction sur place

Les travaux dirigés se déroulent une fois sur deux en complément du cours. Les étudiants sont répartis en 12 groupes. Le semestre comporte 6 cours + 6 études in situ, appelées TD, dans différents quartiers de Paris, par petits groupes La composition des groupes de TD, le nom des enseignants chargés de TD, les lieux et heures de rendez-vous dans Paris vous seront communiqués par mail. Le travail de TD commence cette année à 8h45 précises, aussi nous vous demandons d'être sur place à 8h40

La participation au cours et au TD est obligatoire, une vérification sera effectuée régulièrement

40% note TD, 40 % note partiel, 20% cahier de cours

Des textes seront envoyés à chaque séance. La lecture de ceux-ci est obligatoire. Une note de lecture pour chaque texte, avec croquis, d'une ou deux pages doit être écrite dans votre carnet de CM. Les notes sont à prendre en fait exclusivement sur un cahier format 16,5x21 cm 48 pages. Les ordinateurs sont interdits.
Pour les TD, il faut vous munir d'un carnet de croquis format un carnet A5 type Daler-Rowney Ivory Soft Cover Sketchbooks, 90gsm - 78 pages (max) Format A5 Code 481 150 526 avec agrafes ou équivalent, ainsi que d'outils pour dessiner et

prendre des notes : cravons, feutres, pastel, gomme

Ribliographie

Bibliographie générale

Isabelle Backouche, La trace du fleuve. La Seine et Paris (1750-1850), Paris, Editions de l'EHESS, 2000.

Louis Bergeron (dir.), Paris, genèse d'un paysage, Paris, Picard, 1989.

Danielle Chadych et Dominique Leborgne, Atlas de Paris, évolution d'un paysage urbain. Paris, Parigramme, 1999

Pierre Couperie, Paris au fil du temps, Joël Cuenot, 1968.

Irène Delage et Chantal Prevot, Atlas de Paris : au temps de Napoléon, Paris, Parigramme, 2014

Darin, Michaël, Patchworks parisiens : petites leçons d'urbanisme ordinaire. Paris, Parigramme, 2012.

Darin, Michaël, La Comédie urbaine, Paris, Infolio, 2009

Renaud Gagneux, Denis Prouvost, Sur les traces des enceintes de Paris, Promenades au long des murs disparus, Paris, Parigramme, 2004

Pierre Lavedan, Nouvelle histoire de Paris : Histoire de l'urbanisme à Paris, Hachette 1975.

Philippe Lorentz & Dany Sandron, Atlas de Paris au Moyen Age : espace urbain, habitat, société, religion et lieux de pouvoir, Paris, Parigramme, 2006, 20182

François Loyer, Paris XIXe siècle : l'immeuble et la rue, Paris, Hazan, 1987.

Pierre Pinon, Atlas du Paris haussmannien, Paris, Parigramme, 2002

Pierre Pinon, Paris, Biographie d'une capitale, Paris, Hazan, 1999.

Simon Texier, Paris contemporain. De Haussmann à nos jours, une capitale à l'ère des métropoles. Paris, Parigramme, 2005.

A LIRF obligatoirement

Eric Hazan, L'invention de Paris : Il n'y a pas de pas perdus, collection Point Émile Zola, La Curée Raymond Queneau, Connaissez-vous Paris, collection Folio n° 5254

Support de cours

Se référer à la bibliographie générale et aux références spécifiques qui seront communiquées à chaque séance de cours



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Histoire de l'architecture et de la ville L13HA02 Histoire de l'architecture et de la ville

Heures CM Heures TD Compensable E.C.T.S. Coefficient 0,4 Session de rattrapage

sable : Mme Polychroniadi

Objectifs pédagogiques

Histoire de l'architecture et de la ville : « Paris : la culture urbaine de l'architecte »

Cet enseignement est destiné à une première découverte de l'architecture dans ses rapports au contexte urbain selon une démarche volontairement diachronique. Il s'agit de souligner les liens entre ville et architecture tout en mettant en évidence l'influence de l'histoire et de l'inistoire et de l'imaginaire dans la constitution des formes urbaines à travers les siècles. Paris est choisi comme terrain privilégié pour cette découverte, qui se fait par des visites et travaux sur le terrain aussi bien qu'en cours

Des enceintes au Grand Paris Le Louvre et son quartier Les places royales Les passages couverts L'Opéra et son quartier Le Paris moderne et l'urbanisme de dalle.

Cours magistral: une séance sur deux en alternance avec des TD in situ

Mode d'évaluation

Évaluation : 40% note TD, 40 % note partiel, 20% cahier de cours (fiches de lecture incluses)

Travaux requis

Les notes du CM sont à prendre exclusivement sur un cahier format 16,5x21 cm 48 pages. Les ordinateurs sont interdits

TRAVAUX DIRIGES:

Les travaux dirigés se déroulent une fois sur deux en complément du cours. Les étudiants sont répartis en 12 groupes. Le semestre comporte 6 cours + 6 études in situ, appelées TD, dans différents quartiers de Paris, par petits groupes.

La composition des groupes de TD, le nom des enseignants chargés de TD, les lieux et heures de rendez-vous dans Paris vous seront communiqués par mail. Le travail de TD commence cette année à 8h45 précises, aussi nous vous demandons d'être sur place à 8h40

Pour les TD, il faut vous munir d'un carnet de croquis format un carnet A5 type Daler-Rowney Ivory Soft Cover Sketchbooks, 90gsm - 78 pages (max) Format A5 Code 481 150 526 avec agrafes ou équivalent, ainsi que d'outils pour dessiner et

La participation au cours et au TD est obligatoire, une vérification sera effectuée régulièrement

Bibliographie

Isabelle Backouche, La trace du fleuve. La Seine et Paris (1750-1850), Paris, Editions de l'EHESS, 2000.

Louis Bergeron (dir.), Paris, genèse d'un paysage, Paris, Picard, 1989

Danielle Chadych et Dominique Leborgne, Atlas de Paris, évolution d'un paysage urbain. Paris, Parigramme, 1999

Pierre Couperie, Paris au fil du temps, Joël Cuenot, 1968.

Irène Delage et Chantal Prevot, Atlas de Paris : au temps de Napoléon, Paris, Parigramme, 2014

Darin, Michaël, Patchworks parisiens : petites leçons d'urbanisme ordinaire. Paris, Parigramme, 2012.

Darin, Michaël, La Comédie urbaine. Paris, Infolio, 2009

Renaud Gagneux, Denis Prouvost, Sur les traces des enceintes de Paris. Promenades au long des murs disparus, Paris, Parigramme, 2004.

Pierre Lavedan, Nouvelle histoire de Paris : Histoire de l'urbanisme à Paris, Hachette 1975.

Philippe Lorentz & Dany Sandron, Atlas de Paris au Moyen Age : espace urbain, habitat, société, religion et lieux de pouvoir, Paris, Parigramme, 2006, 20182

François Loyer, Paris XIXe siècle : l'immeuble et la rue, Paris, Hazan, 1987.

Pierre Pinon, Atlas du Paris haussmannien, Paris, Parigramme, 2002

Pierre Pinon, Paris, Biographie d'une capitale, Paris, Hazan, 1999.

Simon Texier, Paris contemporain. De Haussmann à nos jours, une capitale à l'ère des métropoles. Paris, Parigramme, 2005

A LIRE obligatoirement

Eric Hazan, L'invention de Paris : Il n'y a pas de pas perdus, collection Point Émile Zola, La Curée Raymond Queneau, Connaissez-vous Paris, collection Folio n° 5254



Heures CM Heures TD Compensable

Session de rattrapage

Histoire de l'architecture et de la ville

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

L13HA03 Histoire de l'architecture et de la ville

Responsable : Mme Rollenhagen Tilly

Coefficient

0,4

E.C.T.S.



Coefficient

0,4

E.C.T.S.

née 1 Heures CM 13 Caractère obligatoire Code mestre 1 Heures TD 13 Compensable oui Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Histoire de l'architecture et de la ville L13HAOBT Histoire de l'architecture et de la ville Obtenu



Coefficient

0,4

E.C.T.S.

Heures CM 13 Heures TD 13 Compensable

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Histoire de l'architecture et de la ville L13HATD Histoire de l'architecture et de la ville 1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S1-L13}\ \mathsf{p\^{o}le}\ \mathsf{Ouverture}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{la}\ \mathsf{ville}\ \mathsf{et}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{l'architecture}\ (2023-2024)$

Langues vivantes



Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L13LV
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

1ER CYCLE LICENCE

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S1-L13}\ \mathsf{p\^{o}le}\ \mathsf{Ouverture}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{la}\ \mathsf{ville}\ \mathsf{et}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{l'architecture}\ (2023-2024)$

Langues vivantes Groupe 1

Année	1	Heures CM 19,5	Caractère	obligatoire	Code L13LV	
Semestre	1	Heures TD 0	Compensable	oui	Mode -	
E.C.T.S.	1	Coefficient 0,2	Session de rattrapage	oui		

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S1-L13}\ \mathsf{p\^{o}le}\ \mathsf{Ouverture}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{la}\ \mathsf{ville}\ \mathsf{et}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{l'architecture}\ (2023-2024)$

Langues vivantes L13LA Anglais



Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L13LV	
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Jones

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes L13LD Allemand



Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code L1	13LV
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vostell-Hasman

Objectifs pédagogiques

- -acquérir et approfondir les structures et le vocabulaire nécessaires pour gagner en autonomie, en confiance et en aisance et pour mieux communiquer et comprendre à l'écrit comme à l'oral
- -acquérir le vocabulaire propre à l'habitat, la ville, la construction et l'architecture -savoir communiquer en allemand autour de son projet d'architecture
- -mieux connaître la culture et civilisation allemandes

D'une manière ludique et interactive, nous allons étudier l'habitat ainsi que l'histoire et l'actualité architecturale en Allemagne tout comme la culture allemande en nous appuyant sur des exemples concrets et des supports variés. Une attention particulière est portée au projet et intérêt spécifique de chaque étudiant(e)s.

Mode d'évaluation

présence, devoirs et participation, un exposé, un examen final

Support de cours

documents écrits (articles de presse, documents pédagogiques...), audio et vidéo fournis par l'enseignante

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)





Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L13LV
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Morales

Objectifs pédagogiques

Ce cours d'espagnol fait partie du Pôle Ouverture à la Ville et a l'Architecture. Histoire / Sciences Humaines / Langues

C'est pourquoi nous proposons d'aborder l'apprentissage de la langue espagnole à travers l'étude des importants œuvres architecturales occidentales, à étudier chronologiquement dans une période qui va de la fin du XIXème siècle au 20ème

Développer une pratique de l'espagnol a travers de la lecture et la compréhension des documents en espagnol autour de ces chefs d'œuvres de référence de l'architecture occidentale.

Mieux Connaître les œuvres et leurs architectes.

Développer en espagnol, le vocabulaire technique de différents éléments de construction et d'architecture.

 ${\it Exercices grammaticaux\ d'espagnol}.$

Etude des chefs d'œuvres d'architectures historiques occidentales dans les contextes de l'Europe et les EEUU.

Lecture de divers documents écrits en espagnol d'architecture et d'urbanisme

Plusieurs styles et types architecturaux sont traitées: Organique, néoplasticisme, régionaliste, Art déco, Moderne, brutalisme, postmoderne et contemporaine Approfondissement d'un vocabulaire technique dans le domaine architectural

Compréhension des textes et analyse des contenus en espagnol

Mode d'évaluation

- Continu hebdomadaire / présentiel et à distance Exercices individuels hebdomadaires / à déposer sur un site collectif en ligne (drive ENSAPLV)
- Présentation Final individuelle et oralement d'une sélection des (dossier format A3) œuvres étudiés en cours
- Examen écrit final de grammaire

Travaux requis

- Lecture et analyse hebdomadaire en espagnol des textes proposés
 Rédaction en espagnol (1 format A3 x œuvre) d'une sélection des œuvres étudiés en classe, avec :
- -Fiche technique
- -Contexte historique, -Analyse personnelle du Projet
- -Vocabulaire technique et
- Dessins avec leur respective légendes techniques en espagnol. Recherches et consultation : en bibliothèque, la documentation, sur web
- Exercices hebdomadaires de grammaire espagnole

Articles et documents d'architecture et d'urbanisme en langue espagnole

Vidéos sur les œuvres étudiés en cours et leurs architectes occidentaux présents sur le Web

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)





Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L13LV
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : M. Palombari

Objectifs pédagogiques

Niveau A1: A la fin de la session, les participants seront capables d'utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Ils pourront se présenter ou présenter quelqu'un d'autre et poser à une tierce personne des questions la concernant (où elle vit, son travail, ses relations, ce qui lui appartient...). Ils pourront répondre au même type de questions et communiquer de façon simple au présent et au passé.

Niveau A2: A la fin de la session, les participants seront capables de comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines connus. Ils pourront également communiquer lors de tâches simples et habituelles nécessitant un échange d'informations direct sur des sujets familiaux et de domaines connus, en utilisant tous les temps de l'indicatif.

Niveau B1: A la fin de la session, les participants seront capables de comprendre les points essentiels d'une discussion lorsque le langage est clair et standard dans le travail, à l'école, les loisirs, etc. Les étudiants pourront se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées lors d'échanges avec des Italiens. Ils pourront produire un discours simple et cohérent, au présent, au passé et au futur, sur des sujets familiers du travail ou de la vie quotidienne. Ils pourront également raconter un événement passé et décrire un projet ou une idée en employant le futur, le conditionnel et le subjonctif présent.

Le cours se déroulera intégralement en langue italienne. L'effet bénéfique sur l'apprentissage d'une immersion totale dans la langue à apprendre, en essayant d'éviter aux participants tout recours à la langue maternelle, n'est plus à démontrer.

L'apprentissage se fera selon la méthode active avec une démarche inductive.

Toujours au chapitre de l'expression orale, des activités de groupe seront organisées afin que les étudiants puissent interagir entre eux en utilisant la langue italienne.

Pendant le cours, la lecture, l'écoute et le travail sur des articles liés à l'architecture, permettra d'enrichir le vocabulaire et de stimuler la discussion en langue italienne. D'une semaine à l'autre, il sera demandé aux participants de préparer une courte présentation orale sur un thème spécifique.

Mode d'évaluation

70~% Fréquence et participation en classe, révision des sujets abordés et préparation des présentations 30~% Présentation finale

Chaque semaine, sera demandé aux étudiants de faire quelques exercices de grammaire et d'expression écrite ainsi que la préparation d'un court exposé oral.

1ER CYCLE LICENCE



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S1-L13}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Ouverture}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{la}\ \mathsf{ville}\ \mathsf{et}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{l'architecture}\ (2023-2024)$

Langues vivantes L13LVOBT Langues vivantes Obtenu

Année	1	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L13LV	
Semestre	1	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui			



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Introduction aux sciences humaines

А	nnée	1	Heures CM	5,5	Caractère	obligatoire	Code	L13SH
S	emestre	1	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E	.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

1ER CYCLE LICENCE

ensa **paris** la villette

22/09/2023 21:27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Introduction aux sciences humaines Groupe 1

Année	1	Heures CM	5,5	Caractère	obligatoire	Code	L13SH	
Semestre	1	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui			



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Introduction aux sciences humaines L13SHCM



Année	1	Heures CM	5,5	Caractère	obligatoire	Code	L13SH
Semestre	1	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

onsable : Mme Zetlaoui Lege

Objectifs pédagogiques

Dévoiler les dimensions intrinsèquement sociales et anthropologiques de l'Architecture en rendant tangibles les relations complexes entre espaces et sociétés, entre organisation spatiale et sociale.

Sensibiliser les étudiants aux rapports singuliers que chacun entretient avec l'espace à partir d'un exercice portant sur l'analyse d'un lieu qui a compté dans sa trajectoire résidentielle

Cet enseignement introduit aux apports des sciences humaines et sociales pour l'Architecture. Il s'organise à partir de 3 séances de cours magistraux autour de la notion d'habiter et sur l'usage des ressources statistiques, en appui à un TD qui se déroule tout au long du semestre

Lors du TD, l'étudiant explore cette notion d'habiter à différentes échelles de bâti et de territoires, à partir de son rapport personnel à l'espace.

Il choisit un lieu qui a compté dans sa trajectoire résidentielle, au cours de son enfance ou de son adolescence, il en construit une analyse rétrospective en découvrant et inventant divers modes d'expressions textuels et graphiques. Il appréhende des usages, des pratiques, des représentations de l'espace, propres à des individus ou à des groupes sociaux. Il restitue différentes formes d'appropriation de cet espace pour ceux qui y vivent, en identifie des facteurs constitutifs. Il cherche à comprendre en quoi l'organisation (interne et dans son rapport à l'extérieur) de l'espace domestique, son aménagement, son ameublement, ses modalités d'occupation, les rythmes de vie qui l'animent, sont révélateurs d'habitudes culturelles, des

statuts sociaux ou socio-professionnels de ses occupantor, internet e vie qui raininent, sont revelateurs d'insolutée culturentes, des statuts sociaux ou socio-professionnels de ses occupantor, des désirs qui animent chacun.

Il représente l'insertion urbaine de ce lieu à différentes échelles, s'interroge sur les notions de limites et de territoire, en distinguant leurs dimensions administratives et vécues. À partir de données statistiques et cartographiques, il s'agit également d'exprimer comment les caractéristiques du bâti et la morphologie des espaces urbains traduisent des dynamiques socio-économiques, démographiques, voire des mutations sociétales.

L'enseignement amène l'étudiant à mobiliser tout un ensemble d'outils d'investigation de la sociologie et de l'anthropologie de l'espace (observation, relevé habité, entretien, statistiques), ll apprend à comparer des représentations sociales et des

Déroulé du TD

Après une approche préliminaire sensible de représentation du lieu choisi, l'enseignement est structuré autour de 3 temps forts

Approche 1 - Les pratiques socio-spatiales dans l'habitation : représenter des usages dans l'habitation, les associer à des profils d'occupants mettant en jeu des positions familiales, des caractéristiques culturelles, sociales.

Approche 2 - Le territoire : état des lieux et constitution du quartier. Représenter à différentes échelles le territoire dans lequel s'inscrit le lieu d'habitation. Comprendre sa structuration, sa morphologie spatiale et l'évolution historique de celle-ci. Approche 3 : Analyse sociodémographique : connaître les différentes composantes de la population résidant et travaillant dans le « territoire », ses activités et ses modes de vie et les tendances de son évolution.

Présence obligatoire aux cours et TD. Dossier à constituer tout au long du TD, en mobilisant les apports du cours et les consignes du guide de TD.

Lecture des textes transmis, rendus des 'approches intermédiaires' aux dates indiquées sur le guide transmis.

Bibliographie

BONETTI (Michel) - Habiter, le bricolage imaginaire de l'espace. Épi,1994.

BOURDIEU (Pierre) - 'La maison kabyle ou le monde renversé', in Le sens pratique, Paris, Minuit, 1980, pp. 441-459. FIJALKOW (Yankel) - Sociologie de la ville, La Découverte, Repères, 2002, rééd. 2013.

GRAFMEYER (Yves) - 'Le quartier pour les sociologues', in AUTHIER (Jean-Yves., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE F. (dir.), Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales, éditions La Découverte, Collection Recherches, 2006, pp.

21-31.

PAQUOT (Thierry) - Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », Informations sociales, vol.123, n°3, 2005, pp. 48-54

PINSON (Daniel), Usage et architecture, L'harmattan, 1993. PINSON (Daniel) - 'L'habitat, relevé et révélé par le dessin : observer l'espace construit et son appropriation', in Espaces et sociétés, Janvier 2016, pp. 49 - 66.

Fonds de cartes (aériennes, IGN, cartes d'état major...),données statistiques cartographiées : https://www.geoportail.gouv.fr/

Statistiques et cartes de l'Insee, données démographiques, économiques, sociales, cartographiées https://statistiques-locales.insee.fr/#c=indicator

Compléments apportés lors des séances de TD

Support de cours

Diaporamas transmis, ouvrages de la bibliographie, textes mis en ligne. Guide support du TD.



Coefficient

0,4

E.C.T.S.

Heures CM 5,5 L13SH Heures TD 14 Compensable

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

Introduction aux sciences humaines

L13SHOBT Introduction aux sciences humaines Obtenu

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L13 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Introduction aux sciences humaines L13SHTD

Année 1 Heures CM 5,5 Caractère obligatoire Code L13SH Semestre 1 Heures TD 14 Compensable oui Mode E.C.T.S. 2 Coefficient 0,4 Session de rattrapage oui

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L14PP	
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode -	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsables: M. Dessardo, Mme Dugave

1ER CYCLE LICENCE



22/09/2023 21:27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique Groupe 1

Année 1 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code L14PP Semestre 1 Heures TD 39 Compensable oui Mode E.C.T.S. 3 Coefficient 0,5 Session de rattrapage oui



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L14PP01 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP	
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Reinert



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L14PP02 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Segers



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)



Perception et langage plastique L14PP03 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Vandon

Objectifs pédagogiques

De l'infime à l'immense, il s'agit d'appréhension de l'espace.

Saisir la question du rapport des constituants d'un lieu réel ou imaginé, d'en évaluer leurs échelles, l'objectif est de remettre en jeu ces questions de lectures d'espaces tout au long du semestre.

Du petit au grand, du petit devenant grand, du grand se réduisant, cette percussion des échelles aura l'intention d'enrichir le regard afin de comprendre ce que l'on voit. L'incompréhension du regard empêchant toute capacité de projection, il s'agit d'y remédier et de donner à chacun la capacité de pouvoir mieux regarder en optimisant sa capacité d'analyse.

Au travers d'exercices à produire à chacune des séances, qu'ils soient de l'ordre de la micro maquette, de dessins, de collages, la notion d'échelle est travaillée à la fois sur le fond et sur la forme. Petits dessins, dessins très grands formats, dessins de micro maquettes ou dessins in situ, le fil rouge de l'échelle se joue sous toutes ses formes.

L'usage de la photographie viendra s'immiscer ponctuellement pour poursuivre cette recherche perpétuelle de compréhension de l'espace au travers de médias divers. Les outils de représentation varient du crayon à l'encre, de la peinture au collage.

La couleur est utilisée comme support à expliciter et non comme expression en reproduction d'un existant, partant d'un postulat récurrent où il s'agit ici d'exprimer et non de reproduire, il s'agit de traduire et non de copier, il s'agit d'inventer et non de répéter.

Mode d'évaluation

L'évaluation est faite sur la base des différentes productions à rendre tout au long du semestre : les exercices pouvant se réaliser sur une ou plusieurs séances au regard des attendus de chacun d'eux, la remise des documents demandés, maquettes, dessins, collages , carnets, ..., en fin d'exercice est requise, induisant une présence nécessaire en cours.

la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L14PP04 Perception et langage plastique

Heures CM L14PP Heures TD Compensable Coefficient Session de rattrapage E.C.T.S. 0,5

sable : Mme Dugave Objectifs pédagogiques

ESPECES D'ESPACES

Pratiquer le dessin à la main, depuis les techniques graphiques jusqu'aux représentations de l'architecture et de la ville Aborder les outils, les supports, et les enjeux du dessin Se cultiver en visitant les grands musées de Paris

De nombreux exercices seront proposés aux étudiants : du graphisme pour gagner en précision, des croquis rapides, des poses de modèles vivants, des séances plus longues pour la représentation de l'architecture et de la ville. L'intégralité des 13 séances donnera lieu à la pratique du dessin. De nombreux outils seront envisagés : crayons, fusains, feutres mais aussi des supports de différentes tailles et de différentes natures.

Nous ferons la visite de plusieurs musées de Paris, ce qui donnera lieu à la tenue d'un carnet de croquis et permettra une approche de l'histoire de l'Art et de la muséographie (Le Louvre, la Cité de l'Architecture, le Centre Pompidou, le Palais de

Tokyo, etc)

Pour voir des travaux de mes étudiants :

https://www.facebook.com/de-Neulin-Ensaplv-787609924600044

Mode d'évaluation

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place

Cet enseignement est dispensé au sein de 12 groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L14PP05 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP	
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Julien



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L14PP06 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP	
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient (0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Patarroni

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)



Perception et langage plastique L14PP07 Perception et langage plastique

	Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
!	Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
1	E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Falzon
Objectifs pédagogiques

Laboratoire de dessin

Contenu

L'étudiant e se familiarisera avec le dessin par des exercices réguliers d'observation de corps, objets, architectures, paysages, en cherchant à montrer l'identité d'un espace (échelle, perspective, rythme, lumière, plein et vide, verticalité, flux et mouvements...), en travaillant des cadrages différents, en observant les textures, en dessinant avec différents crayons, fusains, ou avec d'autres matériaux, dans le cadre de projets plus ou moins longs.

Une pratique intensive et l'expérimentation sont nécessaires pour permettre à chacun e de se familiariser avec un médium, de l'apprivoiser, de se tromper, de recommencer, pour trouver une ou plusieurs écritures graphiques.

La pratique du dessin contemporain est multiple et se nourrit aussi bien du geste premier, de la représentation analytique, du croquis, de la narration, du lien à l'espace, au volume, que de l'image fixe ou en mouvement et du trait informatique. Nous envisagerons plusieurs de ces possibilités, en variant les médiums.

Mode d'évaluation

Présence assidue Évaluation continue+ rendus

Bibliographie

Art, architecture

Support de cours

Expositions, diaporamas, livres



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L14PP08 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP	
Semestre	1	Heures TD 3	9	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,	5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Dessardo



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L14PP09 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP	
Semestre	1	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Pinatel



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L14PP10 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP	
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Gautel



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L14PP11 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vachon



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L14PP12 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Hoffner

Objectifs pédagogiques

Apprentissage du regard et de la main

Contenu

Les cours se développent autour de séries d'exercices, d'observation, impliquant le regard et la conscience du geste de dessiner. Par l'usage de matériaux et d'approches variées, l'étudiant devra produire de nombreuses expérimentations, des tests, sous formes de croquis, esquisses et parfois de propositions plus élaborées. Les moyens tels que crayons, fusains, aquarelles, craies grasses, encre de chine, seront employés. Les méthodes de dessin à l'aveugle, de narration, de reproduction, découpages, etc.. pourront être utilisées.

Dans un premier temps il s'agit avant tout de se familiariser aux moyens et aux gestes, de libérer la main et le regard.
Les méthodes d'observation sont à expérimenter de manières sensibles afin d'aiguiser le regard au travers de l'approche de l'espace, des échelles, des lumières, couleurs et matières. les sujets variés permettent d'élaborer des cadrages, champs, mises en pages, composition.

Le dessin se fait en salle et en extérieur, avec les matériaux nécessaires et attendus pour cet enseignement. Carnet de dessin d'observation à tenir et à présenter à chaque cours. Visites d'expositions ponctueront le semestre.

Mode d'évaluation

présence assidue et régulière présence participative et motivée notation en évaluation continue & rendus.

Travaux requis

travaux en cours et carnet de dessin

Support de cours

visites d'expos, présentation d'artistes, projections



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L14PPOBT Perception et langage plastique OBTENU

An	née	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14PP	
Ser	mestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C	.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L14RA	
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode -	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Discipline

ensa **paris la villette**

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture Groupe 1

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Discipline



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L14RA01 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA	
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient (0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsables : M. Dufilho, Mme Pernin

Discipline



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L14RA02 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Chastanier

Discipline



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L14RA03 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L14	RA
Semestre	1	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Chastanier

Discipline



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L14RA04 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Raynaud

Discipline



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L14RA05 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Dufilho, Mme Pernin

Discipline



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L14RA06 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L14RA	
Semestre	1	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode -	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Laidet

Discipline



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L14RA07 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L14RA	
Semestre	1	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode -	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Hannequin

Discipline



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L14RA08 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L14RA	
Semestre	1	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode -	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Magnac

Discipline



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L14RA09 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA	
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0	0.5	Session de rattrapage	oui			

Responsables : M. Dufilho, Mme Pernin

Discipline

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)



Représentation de l'architecture L14RA10 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Dufilho, Mme Pernin

Objectifs pédagogiques

Cours de dessin d'architecture

Ce cours propose une initiation aux outils de représentation de l'architecture et du paysage. Il vise à favoriser la compréhension des volumes dans l'espace et à acquérir la maîtrise des échelles et des codes de la représentation. Il aborde également la complémentarité des modes de représentation et la construction d'un regard critique sur ces différents modes

Contenu

Dessin géométral Perspective et axonométrie Croquis Relevé Analyse de représentations

.,....

Mode d'évaluation

Contrôle continu (présence et participation + dossier de travaux)

+ examen ou exercice de fin de semestre

Travaux requis

Séances de dessin en extérieur et en salle Dessin à la main ou aux instruments Format A3 et raisin

Bibliographie

La représentation du projet comme instrument de conception, Jean-Pierre Durand, Paris : Éd. de la Villette, 2003, 223 p.

Archi & BD : la ville dessinée, [catalogue d'exposition] sous la direction de Jean-Marc Thévenet et Francis Rambert, Paris cité de l'architecture et du patrimoine, 2010, 254 p.

Le dessin d'architecture à main levée, Magali Delgado Yanes, Ernest Redondo Domínguez, Paris : Eyrolles, 2004, 191 p.

Discipline



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L14RA11 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA	
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient (0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Laidet

Discipline



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L14RA12 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Hannequin

Discipline



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S1-L14 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

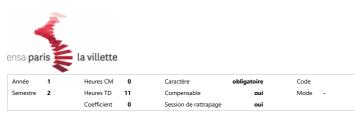
Représentation de l'architecture L14RAOBT Représentation de l'architecture Obtenu

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L14RA
Semestre	1	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Discipline

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

TD partagés projet/construction





 Année
 1
 Heures CM
 0
 Caractère
 obligatoire
 Code

 Semestre
 2
 Heures TD
 11
 Compensable
 oui
 Mode

 Coefficient
 0
 Session de rattrapage
 oui

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

TD partagés projet/construction Groupe 1

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

TD partagés projet/construction L25TDP01



Année	1		Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semes	tre 2	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode -
			Coefficient	0	Session de rattrapage	oui	

Responsable : M. Albarea

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

TD partagés projet/construction L25TDP02



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode -	
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Bergis



Coefficient

Heures CM 11 Compensable

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

TD partagés projet/construction L25TDP03



Coefficient

Année 1 Heures CM 0 Caractère **obligatoire** Code
Gemestre 2 Heures TD 11 Compensable **oui** Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

TD partagés projet/construction L25TDP04



Année 1 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code

Semestre 2 Heures TD 11 Compensable oui Mode
Coefficient 0 Session de rattrapage oui

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

TD partagés projet/construction L25TDP05

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

TD partagés projet/construction L25TDP06



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode -	
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Helmholz

la villette

Heures CM

Compensable

Session de rattrapage

11

Coefficient

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

TD partagés projet/construction L25TDP07



Coefficient

Année 1 Heures CM 0 Caractère **obligatoire** Code
Semestre 2 Heures TD 11 Compensable **oui** Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

TD partagés projet/construction L25TDP08



Coefficient

Année 1 Heures CM 0 Caractère **obligatoire** Code
Gemestre 2 Heures TD 11 Compensable **oui** Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

TD partagés projet/construction L25TDP09



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

TD partagés projet/construction L25TDP10

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode -	
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Sandorov



Coefficient

Année 1 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code
Semestre 2 Heures TD 11 Compensable oui Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

TD partagés projet/construction L25TDP11

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

TD partagés projet/construction L25TDP12



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semesti	re 2	Heures TD	11	Compensable	oui	Mode -	
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Jouveau

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Théorie de l'architecture



	-						
Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

Ce cours a pour objectif d'introduire à l'architecture. Il y sera question de permanences et de transformations, d'histoires et de fondements, à travers la fréquentation de lieux, d'édifices et de textes.

Contenu

Les notions abordées sont structurées autour des thèmes suivants : les limites et la qualification du lieu, les mesures, la proportion, l'échelle, de l'analyse typologique à la constitution d'une pensée conceptuelle Pour aborder chaque thème, le cours procède par analogie et comparaison, en traversant les époques et les styles, en confrontant les différents degrés d'architecture : vernaculaire, ordinaire, savante. Ce procédé mettra en lumière le rapport au temps, à l'histoire, à la ré-interprétation du passé. La description évoluera vers l'analyse, orientée par la lecture des textes et des textes et des discours manifestes. Cette lecture dialectique entre tradition et modernité, permanence et volonté d'innover nous rendra toujours plus curieux des choses inconnues et de celles mille fois revues.

Mode d'évaluation

- Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du premier semestre et à travers un exercice de dessin et d'écriture portant sur les mots de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme.

Travaux requis

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière.

1ER CYCLE LICENCE

ensa **paris** la villette

22/09/2023 21:27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Théorie de l'architecture Groupe 1

Année 1 Heures CM 21 Caractère obligatoire Code Semestre 2 Heures TD 0 Compensable oui Mode Cours E.C.T.S. 2 Coefficient 0,15 Session de rattrapage oui

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Théorie de l'architecture L25TH01 Théorie de l'architecture



Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Cohen



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Théorie de l'architecture L25THOBT Théorie de l'architecture obtenu

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au proiet d'architecture



	_							
Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA	
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	12	Coefficient 0	,85	Session de rattrapage	non			

Objectifs pédagogiques

La première année étant semestrialisée, les thèmes abordés au premier semestre, sont consolidés et complexifiés au second semestre. Les étudiants doivent commencer à acquérir la vision dans l'espace

Le travail en groupe est pratiqué, permettant de développer le sens critique et son argumentation

Les étudiants en difficulté ont encore la possibilité de se mettre à niveau

Le semestre commence, pour tous les groupes de projet, par trois semaines de TD Partagé avec le champ STA, d'analyse constructive d'un ou plusieurs édifices visitables, TD éventuellement prolongé par un exercice de projet devant permettre une bonne lisibilité structurelle et constructive

Puis les différents groupes de projet organisent une série d'exercices et de projets, dans la continuité de l'enseignement dispensé au semestre précédent (ouverture à l'architecture et à la ville, notions fondamentales de l'espace architectural et urbain). Chaque groupe de projet explicite les modalités pédagogiques et d'évaluation des travaux qu'il met en place pour ce semestre, à l'intérieur du cadre partagé des objectifs pédagogiques et des contenus suivants :

SPATIALITE ET CONSTRUCTION comme cœur de l'enseignement du projet architectural et urbain

Travail sur les liens entre ville et architecture, abordés en S1, à travers des exercices de projet situés répondant à un programme simple (équiper, habiter)

Travail sur les notions d'ancrage du cadre bâti dans un site : environnement, topographie, rapport au sol, rapport au ciel, rapport à l'espace public, etc

INITIATION A LA DEMARCHE DE PROJET comme compréhension et pratique progressive d'un processus d'interaction entre formulation théorique et mise en forme spatialisée

Première approche de la démarche de projet, avec des exercices de projet de petits édifices, aux thèmes de recherche limités et clairement énoncés : identifier les enjeux architecturaux d'un projet, construire une intention architecturale par le

Pratique du relevé mesuré avec restitution graphique, associé à un exercice de conception

Premières expériences de travail en équipe - découverte d'un site, analyse, conception

REPRESENTATION comme outil de conception autant que de représentation

Pratique du schéma comme outil d'exploration et outil de synthèse dans le travail du projet Maîtrise du dessin géométral codifié, en particulier savoir faire des coupes pertinentes

Pratique de la perspective et de la coupe-perspective, de la maquette, y compris de la maquette d'étude Travail de la mise en forme des documents de présentation des projets et des analyses

ANALYSE ET CULTURE comme pratique indissociable de celle du projet

Construction d'un esprit critique - vis-à-vis de son propre travail en particulier -, éclairant la nécessité de recherche d'un sens à donner aux propositions de projet, capable d'articuler leur formulation théorique et leur formalisation spatiale Pratique de la fiche de lecture argumentée, de recherches documentaires thématisées

Pratique de l'analyse architecturale et constructive en lien avec l'exercice du projet - observation, analyses - réalisée avec de possibles transversalités disciplinaires

STRUCTURATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'organisation de cours thématiques, de visites de bâtiments, de découvertes de sites urbains et paysagers est intégrée à la formation

Les sujets d'exercice sont rédigés et détaillés, ils précisent les attendus et les objectifs visés Les corrections collectives et individuelles sont l'objet de débats et d'échanges

La pratique argumentée de la présentation orale de documents devant l'ensemble du groupe est encouragée

Mode d'évaluation

Le passage en seconde année est conditionné par l'obtention de toutes les unités d'enseignements dans l'ensemble des disciplines dispensées sur les 2 semestres. Concernant l'initiation au projet un certain nombre d'acquisitions sont indispensable à la validation de ces unités d'enseignement.

- la maîtrise spatiale traduite à la main en plan, coupe, axonométrie,
- la maîtrise des échelles du 1/100 au 1/50
- les modes de représentation, mettre en page (légendes nord trait de coupes?)
- les outils d'exploration : croquis, perspective frontale, maquette, photos de maquettes La capacité à formuler une pensée voire à manipuler l'abstraction par l'oral l'écrit et les outils concept (maquette, références picturales, mots?) - capacité à développer une pensée critique
- Travaux requis

L'enseignement est toujours condensé en 6h30 de cours et de travaux pratiques dispensés les mardis, par les mêmes équipes d'enseignants

Dans chaque groupe le semestre est ponctué par des visites et des cours spécifiques en relation avec les thèmes abordi Quatre moments sont partagés par toutes les équipes au cours de ce semestre - fin février : le voyage d'étude,

- fin ianvier-début février : la journée portes ouvertes
- mars : jurys des TD partagés fin juin : rendu final du deuxième semestre

1ER CYCLE LICENCE



22/09/2023 21:27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture Groupe

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture Groupe 1

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA	
Semest	re 2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	12	Coefficient	0.85	Session de rattrapage	non			

ensa **paris la villette**

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L25PA01

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L25PA	
Semestre	2	Heures TD 112	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	12	Coefficient 0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Pumain Autre enseignant : M. Siano

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L25PA02

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L25PA	
Semestre	2	Heures TD 112	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	12	Coefficient 0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Lafon Autre enseignant : M. Poisson

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L25PA03

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L25PA	
Semestre	2	Heures TD 112	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	12	Coefficient 0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Dujon Autre enseignant : M. Discors



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L25PA04

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Cohen Autre enseignant : Mme Lellouche

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)





Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA	
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non			

Responsable : M. Vitalis
Autre enseignant : M. Destombes

Objectifs pédagogiques

Dans le prolongement de l'enseignement du semestre 1, l'atelier de projet du semestre 2 permet de poursuivre l'exploration des dimensions formelles, structurelles, fonctionnelles, symboliques de l'espace, d'acquérir les outils de compréhension des échelles et des contextes : par la découverte progressive de ce qui constitue l'architecture et l'espace architectural comme objet organisé (forme et rapports), qualifié (lumière et matière), habité (parcours et usages), construit (gravité et structure) et situé (orientation et situation) ; par la pratique de l'observation (arpentage, dessin, relevé, visites), de l'analyse (références, visites), de la conception (exercices); par l'acquisition de la compréhension et de la maîtrise des modes de représentation de l'espace.

Le semestre est constitué d'une série d'exercices qui combinent ces notions dans une logique de complexité croissante. Ces exercices interrogent le rapport entre espace et construction en mettant en jeu l'adéquation entre structure spatiale et structure constructive d'une part, entre usage, forme et contexte d'autre part. La démarche de projet est envisagée comme le moyen d'accéder à la compréhension et à l'exploration de plusieurs séries de notions et des articulations entre ces notions :

A L'ECHELLE DE L'EDIFICE : consolider la compréhension de l'espace architectural, de ce qui le constitue et de ce qui l'organise, comprendre les phénomènes d'échanges mutuels entre l'espace et la structure, maitriser les qualités typologiques, constructives et spatiales de petits édifices, saisir la pertinence de l'analyse comme outil critique pour le projet.

A L'ECHELLE DE LA VILLE : comprendre que toute architecture constitue un élément d'un environnement et qu'elle s'articule à des échelles multiples.

Cantoni

L'espace, l'usage et la construction constituent les entrées fondamentales de l'exercice de projet, considéré comme l'occasion d'une exploration typologique, constructive et phénoménologique. Le cadencement du semestre de projet et la segmentation des approches, doivent permettre de faire émerger les autres questions propres à la complexité architecturale et de comprendre le projet comme un ensemble de relations.

Une série d'exercices d'analyse, de manipulation et de conception conduisent au développement de petites architectures -élaborées ex-situ ou dans un contexte. Il s'agit ainsi de s'exercer à articuler une idée spatiale et un contexte, une structure

spatiale et une structure portante, de comprendre la composition et la construction comme vecteur de la spatialité, d'explorer le travail de la lumière.

Chaque exercice, portant sur une notion ou une échelle particulière, permet de constituer successivement ou simultanément un cadrage particulier sur les interrelations entre site, structure, matériau, espace et usage dans l'élaboration du projet, et offre la possibilité de réinterrogar les notions abordées dans l'exercice précédent en les confrontant aux nouvelles notions introduites.

SÉQUENCE 1 - TD PARTAGE - CORPUS - TYPE/STRUCTURE/ESPACE

Une première séguence consiste à travailler l'analyse de références construites dans le but de comprendre la structure et la construction comme déterminants de l'architecture et de l'espace

Il s'agit d'étudier des édifices de petite échelle et d'en identifier les ressorts conceptuels afin d'engager la réflexion théorique qui sous-tend l'élaboration d'une pensée qui associe espace et construction. Cette première séquence doit également permettre de consolider la connaissance des possibilités de mise en œuvre des matériaux, leurs différentes fonctions constructives et leur potentiel expressif : porter/franchir - isoler/remplir - clore/diviser - vêtir/couvrir

SÉQUENCE 2 - CONSTRUIRE - STRUCTURE/ESPACE/USAGE

Dans cette séquence, structure et espace sont envisagés dans un échange mutuel. La synthèse des apprentissages de la première séquence d'analyse, répertoire et instrument critique, conduit à l'élaboration d'une petit équipement) qui articule scénario d'usage, principe structurel et spatial dont il s'agit d'explorer les dimensions, la géométrie, la structure, l'enveloppe, le rapport induit entre construction, espaces intérieurs et expression architecturale. Ce petit projet constitue une hypothèse d'interaction entre matificial et structure, espace et usages.

SÉQUENCE 3 - PRENDRE POSITION - FIGURES - DIMENSIONS/ORIENTATIONS/DISPOSITIONS

La troisième séquence consiste à analyser un site, à en comprendre les caractéristiques urbaines, à envisager de quelle manière un projet de petit équipement public peut s'inscrire sur ce site, en révéler les particularités, dialoguer avec son environnement. Il s'agit d'assembler, horizontalement et/ou verticalement, quelques ateliers en un édifice et d'associer des éléments bâtis et des espaces non bâtis (cour, jardins, patios, loggias). Cette recherche s'appuie sur une série d'explorations urbaines et paysagères, typologiques et constructives. Il s'agira au travers de ces recherches de comprendre que toute architecture constitue un élément d'un environnement et qu'elle s'articule à des échelles multiples.

SÉQUENCE 4 - DÉVELOPPER - ORDRE/ESPACE/USAGE/EXPRESSION/ATMOSPHÈRE

Cette dernière séquence -commune à tous les groupes-, lors de laquelle chacune des explorations des séquences précédentes est convoquée, est consacrée au développement d'un projet de petit équipement public. Les différentes recherches nécessaires à sa mise en forme sont menées dans une logique d'allers-retours.

Travaux requis

Participation aux séances hebdomadaires de travail en atelier.

Rendus des esquisses, maquettes et dessins suivant l'échéancier

Présentations graphiques et orales, lors des séances de présentation internes à l'atelier ou collectives.

La présentation finale consiste en l'exposition de tous les documents (dessins et maquettes) permettant d'exposer le processus de travail.

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L25PA06

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD 112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient 0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Baron Autre enseignant : Mme Mahe

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L25PA07



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Enseignant : M. Gabbardo

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L25PA08



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L25PA	
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	12	Coefficient (0,85	Session de rattrapage	non			

Enseignants: Mme Sabate Giner, Mme Saimpert

1ER CYCLE LICENCE



22/09/2023 21:27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L25PA09

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L25PA	
Semestre	2	Heures TD 112	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	12	Coefficient 0,85	Session de rattrapage	non		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L25PA10

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L	25PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0.85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Hardy
Autre enseignant : M. Dutertre

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L25PA11

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L25P	A
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0.85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Bouvier Autre enseignant : M. Goldschmidt



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L25PA12

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L25	PA
Semestre	2	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0.85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Penin Autre enseignant : M. Guiony

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L25 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Initiation au projet d'architecture L25PAOBT Initiation au projet obtenu

Année 1 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code L25PA Semestre 2 Heures TD 112 Compensable non Mode E.C.T.S. 12 Coefficient 0,85 Session de rattrapage non

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L26 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Construction



	_	-				
Année	1	Heures CM 21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD 0	Compensable	oui	Mode Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient 0,38	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

Il s'agit -pour ce cours de technologie de l'édifice 2- de permettre à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture technique et de s'initier à une méthode pour le choix raisonné des dispositifs et systèmes constructifs: Découpage du projet et assemblage des objets, prises de décisions en fonction d'exigences fondées sur la recherche et l'analyse de solutions. Le dessin des détails constructifs à grande échelle est initié comme un outil et une aide à cette prise de décisions.

Contonu

Le semestre 2 prolonge l'étude des structures principales et développe les thématiques de l'enveloppe (façades et toitures), et de la partition de l'édifice.
Les thématiques sont systématiquement mises en perspective avec des choix de logiques spatiales et plastiques (à travers deux grandes familles : « masse » et « ossature »).

Mode d'évaluation

Contrôle continu:

-Travaux dirigés partagés : 30%.

- Examen final : 70%.

- Prise en compte de deux exercices sur table dans l'évaluation finale.

Travaux requi:

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés sont partagées avec les groupes de projet de 1ère année, en début de semestre.

Support de cours

Remis à chaque séance.

1ER CYCLE LICENCE



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L26 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Construction Groupe 1

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,38	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L26 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Construction L26CGCM



Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,38	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Poirier

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L26 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Construction L26CGOBT Construction obtenu

Année 1 Heures CM 21 Caractère obligatoire Code Semestre 2 Heures TD 0 Compensable oui Mode Cours E.C.T.S. 2 Coefficient 0,38 Session de rattrapage oui

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L26 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Matières/matériaux



	_	-					
Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L26MM
Semestre	2	Heures TD	9	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,38	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

Dans l'optique de créer une pensée constructive, on considérera que les actes de concevoir et de construire doivent être synthétisés dans un même processus. L'espace architectural est le but à atteindre, cependant la lumière sera faite dans ce cours sur le non-espace, c'est-à-dire cette matière qui délimite l'espace et influence sa perception.

Le caractère de l'espace fini dépend aussi de la manière dont il est défini par une réalisation technique, et par les propriétés des matières et des matériaux utilisés. Les matériaux influencent l'ambiance et la perception de l'espace par les usagers.

Ce cours doit susciter l'intérêt pour les matériaux et pouvoir apporter des connaissances scientifiques. Ces connaissances permettront d'alimenter la pensée conceptuelle du projet d'architecture.

Contenu

Le contenu de ce cours est réparti sur les deux semestres.

Le cours suivra trois axes méthodologiques.

- 1) Les propriétés et les processus de fabrication
- états, composition structurelle famille/classification
- matière première, ressource
- extraction
- transformation, production
- standardisation des matériaux

2) Les caractérisations techniques

Caractérisation Intrinsèque

- physique mécanique
- thermique
- chimique/feu

Caractérisation extrinsèque

- économique
- environnement
- santé

3) Les usages et les perceptions

- l'explication des usages à travers les notions de protection, de confort, de déclinaison et de localisation des matériaux dans une construction.
- explication de la perception des matériaux suivant la vue (la lumière, la couleur...), le toucher (texture ruqueuse, lisse...), la sensation dermique (froid, sec...) et l'audition (résonnance, écho...)

Dans un premier temps, trois séances introductives permettront de cerner ces axes montrant des matières et des matériaux de manière transverses, et ce, afin de montrer la grande richesse à disposition des étudiants.

Dans un second temps, les différents matériaux seront présentés par familles, et seront expliqués en reprenant partiellement ou entièrement les trois axes précédemment définis :

- La pierre
- La terre
- le métal its, gypse et plâtre
- les cimer le béton
- le bois le verre
- Autres, les matériaux organiques

Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Il est complété par des Travaux Dirigés

1ER CYCLE LICENCE



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L26 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Matières/matériaux Groupe 1

Année 1 Heures CM 21 Caractère obligatoire Code L26MM Semestre 2 Heures TD 9 Compensable oui Mode Cours E.C.T.S. 2 Coefficient 0,38 Session de rattrapage oui

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L26 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Matières/matériaux L26MMCM



Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L26MM
Semestre	2	Heures TD	9	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,38	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Faas

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L26 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Matières/matériaux L26MMOBT Matières/matériaux obtenu

Année 1 Heures CM 21 Caractère obligatoire Code L26MM Semestre 2 Heures TD 9 Compensable oui Mode Cours E.C.T.S. 2 Coefficient 0,38 Session de rattrapage oui



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L26 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Matières/matériaux L26MMTD Matières/matériaux

Année	1	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L26MM
Semestre	2	Heures TD	9	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,38	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Faas Autre enseignant : Mme Perret

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L26 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Morphologie structurale



	_					
Année	1	Heures CM 6	Caractère	obligatoire	Code	L26MS
Semestre	2	Heures TD 15	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient 0,25	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

Un des objectifs de ce premier enseignement concernant les structures est de minimiser la distorsion entre les désirs formels des étudiants et leur capacité à les concevoir.

Ce premier ensemble de cours + td offre une ouverture essentiellement via la manipulation sur un panel de systèmes structuraux afin d'alimenter immédiatement le projet. Ce cours qui sera simple sans être simpliste donnera aux étudiants l'idée de ce qui peut exister.

Les cours introductifs aux TD concernent les thèmes suivants :

- Combinatoires volumiques
- degrés de liberté dans le plan et dans l'espace 3D
 Forces et prétension

- Funiculaires, antifuniculaires
- Membranes tendues.

 Classification des surfaces, courbures et efficacité structurelle,
- Bio-inspiration.

Mode d'évaluation

Contrôle continu : présence, participation, rendu des TD : 70%

QCM 30%

Le contrôle continu est obligatoire. Le rattrapage n'est pas autorisé en cas d'absence au contrôle continu.

Afin d'acquérir ces concepts élémentaires de morphologie structurale les sujets des TD sont :

- 1- Combinatoires volumiques et degrés de liberté 2- Membranes tendues et double courbure inverse
- 3- Le troisième sujet de TD est une ouverture à des expérimentations libres :

Conception d'une structure minimale en utilisant les cours et TD précédents

- 1- Comment ça tient ? / Mario Salvadori

- Petite logique des forces / Paul Sandori
 Forme et Croissance Forme / d'Arcy Thompson
 A-Architectural Geometry / Helmut Pottmann (Author), Andreas Asperl (Author), Michael Hofer (Author), Axel Kilian

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S2-L26}\ \mathsf{p\^{o}le}\ \mathsf{Ouverture}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{la}\ \mathsf{ville}\ \mathsf{et}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{l'architecture}\ (2023-2024)$

Morphologie structurale Groupe 1

Année	1	Heures CM	6	Caractère	obligatoire	Code	L26MS
Semestre	2	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L26 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)



Morphologie structurale **L26MSCM Morphologie structurale**

Année	1	Heures CM	6	Caractère	obligatoire	Code I	L26MS
Semestre	2	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Mahieu

Objectifs pédagogiques

LANGUE D'ENSEIGNEMENT & de COMMUNICATION : FRANÇAIS

Un des objectifs de ce premier enseignement concernant les structures est de minimiser la distorsion entre les désirs formels des étudiants et leur capacité à les concevoir.

Ce premier ensemble de cours + td offre une ouverture essentiellement via la manipulation sur un panel de systèmes structuraux afin d'alimenter immédiatement le projet. Ce cours qui sera simple sans être simpliste donnera aux étudiants l'idée de ce qui peut exister.

LANGUE D'ENSEIGNEMENT & de COMMUNICATION : FRANÇAIS

Les cours introductifs aux TD concernent les thèmes suivants :

- Combinatoires volumiques
- degrés de liberté dans le plan et dans l'espace 3D
- Forces et prétension
 Funiculaires, antifuniculaires

- Membranes tendues.
- Classification des surfaces, courbures et efficacité structurelle,
- Bio-inspiration.

Mode d'évaluation

Contrôle continu : présence, participation, rendu des TD : 70%

Le contrôle continu est obligatoire. Le rattrapage n'est pas autorisé en cas d'absence au contrôle continu.

Afin d'acquérir ces concepts élémentaires de morphologie structurale les sujets des TD sont :

- 1- Combinatoires volumiques et degrés de liberté
- Membranes tendues et double courbure inverse
 Le troisième sujet de TD est une ouverture à des expérimentations libres :

Conception d'une structure minimale en utilisant les cours et TD précédents

Bibliographie

- Comment ça tient ? / Mario Salvadori
 Petite logique des forces / Paul Sandori
 Forme et Croissance Forme / d'Arcy Thompson
 Architectural Geometry / Helmut Pottmann (Author), Andreas Asperl (Author), Michael Hofer (Author), Axel Kilian



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L26 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Morphologie structurale L26MSOBT Morphologie structurale obtenu

Année	1	Heures CM	6	Caractère	obligatoire	Code	L26MS
Semestre	2	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode	-
ECTS	2	Coefficient	0.25	Session de rattranage	oui		

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S2-L26}\ \mathsf{p\^{o}le}\ \mathsf{Ouverture}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{la}\ \mathsf{ville}\ \mathsf{et}\ \mathsf{\grave{a}}\ \mathsf{l'architecture}\ (2023-2024)$

Morphologie structurale L26MSTD Morphologie structurale

Année	1	Heures CM	6	Caractère	obligatoire	Code L26MS	
Semestre	2	Heures TD	15	Compensable	oui	Mode -	
FCTS	2	Coefficient	0.25	Session de rattranage	oui		

Enseignant : M. Bocion

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Histoire de l'architecture et de la ville



Année	1	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L27HA	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,7	Session de rattrapage	oui			

Objectifs pédagogiques

Permettre aux étudiants de saisir de la dimension historique de l'architecture et de se familiariser avec ce qui fonde la culture architecturale contemporaine.

Contonu

société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoirs faire. Les principaux courants et doctrines architecturales du XXe siècle, seront présentés à travers leur « conception de l'espace », notion récurrente dans l'enseignement du projet. Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet. Le cours s'interrogera également sur les circonstance et considérations de la remise en cause de la notion d'espace à partir des années 1960.

Mode d'évaluation

Un ouvrage à lire obligatoirement. Exercice d'analyse encadré par des moniteurs + partiel Exercice d'analyse 25%, partiel 75%

Travaux requis

La promotion est divisée en trois groupes.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Histoire de l'architecture et de la ville Groupe 1

Année	1	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L27HA
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
FCTS	2	Coefficient	0.7	Session de rattranage	oui		



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Histoire de l'architecture et de la ville L27HA01 Histoire de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L27HA	
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,7	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Radouar

Objectifs pédagogic

Il s'agit d'inscrire l'architecture dans un champ de connaissances vaste (société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire

Les principaux courants et doctrines architecturales du XXe siècle, seront présentés à travers leur « conception de l'espace », notion récurrente dans l'enseignement du projet. Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet

Contrairement au 1er semestre, ces diverses 'conceptions de l'espace' seront étudiées à travers de grandes figures d'architectes, de courants et leurs œuvres manifestes. L'objectif est de les inscrire dans leur contexte, autrement dit de les historiciser; pour mieux comprendre la transformation du concept de l'espace architectural – ses formes, sens et usages- dans le temps et en lien avec le contexte socioculturel et professionnel.

Lecture des textes déposés après chaque séance sur Taiga

Travail par groupe de 3 étudiants, d'analyse et de mise en relation de deux textes

Partiel en fin de semestre

Travail personnel

- prise de notes pendant les cours
- lectures complémentaires (voir bibliographie générale)

Bibliographie

Bibliographie de base

- Alan Colquhoun, L'architecture moderne, InFolio, 2006
 Jean-Louis Cohen, Le futur de l'architecture depuis 1889, Londres, Phaidon, 2012
- · William J. Curtis, L'architecture moderne depuis 1900, Phaidon, 2004
- Kenneth Frampton, L'architecture moderne ; une histoire critique, Thames & Hudson, 2006
 Leonardo Benevolo, Histoire de l'architecture moderne, Dunod, 1978-1988
- Jacques Lucan, Composition, non-composition, Architecture et théories 19-20e siècle, 2009

Bibliographie spécifique aux séances (voir aussi ouvrages proposés lors de chaque séance)
• Frank Russel, L'Architecture de l'art nouveau, Levrault, Paris, 1982

- Jacques Lucan (dir.), Le Corbusier, une encyclopédie, Centre Georges Pompidou, 1987
- Max Risselada (dir.), Raumplan versus Plan libre, 010 publishers, Rotterdam 2008
 Serge Lemoine, Theo Van Doesburg, Peinture, architecture, théorie, Paris, P. Sers, 1990
- Chantal Béret (dir.), Architectures en Allemagne 1900-1933, Centre Georges Pompidou, 1979
 Giulio Carlo Argan, Gropius et Le Bauhaus. L'architecture dans notre société, 1979
- · Jean-Louis Cohen, Mies Van Der Rohe, Editions Hazan, 1994
- Fritz Neumeyer, Mies van der Rohe: réflexions sur l'art de bâtir, Le Moniteur, Paris, 1996
 Louis I. Kahn, Le monde de l'architecte, Centre Georges Pompidou, Paris, 1992
- Alvar Aalto, De l'œuvre aux écrits, Centre Georges Pompidou, Paris, 1998
 Patrick Bouchain (dir.), Simone et Lucien Kroll, une architecture habitée, Actes Sud, 2013

Anthologies

- Ulrich Conrads, Programmes et manifestes de l'architecture du XXe siècle, Editions de La Villette, 2018
 Michel Denès, Form follows Fiction écrits d'architecture fin de siècle, Editions de la Villette, Paris, 1996.

- Adolf Loos, Ornement et Crime, Editions Payot, 2015 [1908]
- Sigfried Giedion, Construire en France, construire en fer, construire en béton, Editions de la Villette, Paris, 2000 [1927] Le Corbusier, Vers une architecture, Flammarion, Paris, 2008 [1923]

- Sigfried Giedion, Espace, temps, architecture, Denoël, Paris, 1990 [1941]
 Frank Lloyd Wright, Autobiographie, Editions de la Passion, 1998 [1943]
 Walter Gropius, Architecture et Société, Editions du Linteau, Paris, 1995 [1956]
- Louis Kahn, Silence et lumière, Editions du Linteau, Paris, 1996 [1969]
 Charles Jencks, Le langage de l'architecture postmoderne, Denoël, 1984 [1977]
- Aldo Rossi, L'architecture de la ville, in Folio, 2001 [1966]
- Robert Venturi, De l'ambigüité en Architecture, Dunod, 1999 [1966]
 Léon Krier, Architecture, choix ou fatalité, Norma, Institut français d'architecture, 1996
- Bernard Tschumi, Cinégramme Folie, le Parc de la Villette, Paris, Seysell, Champ Vallon, 1987
 Rem Koolhaas / OMA, S, M, L, XL, The Monacelli Press, 1997
- Rem Koolhaas, Junkspace, Payot & Rivages, 2011
- Alvaro Siza, Imaginer l'evidence, Parenthèses, 2012
 Peter Zumthor (entretien avec Mari Lending), Présences de L'histoire, Scheidegger und Spiess AG, 2018

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Histoire de l'architecture et de la ville L27HA02 Histoire de l'architecture et de la ville



Année	1	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L27HA
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,7	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Polychroniad

Objectifs pédagogiq

Il s'agit d'inscrire l'architecture dans un champ de connaissances vaste (société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire

Les principaux courants et doctrines architecturales du XXe siècle, seront présentés à travers leur « conception de l'espace », notion récurrente dans l'enseignement du projet. Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet

Contrairement au 1er semestre, ces diverses 'conceptions de l'espace' seront étudiées à travers de grandes figures d'architectes, de courants et leurs œuvres manifestes. L'objectif est de les inscrire dans leur contexte, autrement dit de les historiciser; pour mieux comprendre la transformation du concept de l'espace architectural – ses formes, sens et usages- dans le temps et en lien avec le contexte socioculturel et professionnel.

Contenu des séances prévisionne

1. 04 mars Introduction

Les conditions d'émergence de la modernité et la notion de l'avant-garde

- La notion de l'espace et ses remises en cause
- 2. 11 mars L'Art Nouveau et la notion de l'œuvre d'art total
- 3. 18 mars De l'espace ouvert à l'espace universel : Frank Lloyd Wright (breaking the box), De Stijl, Mies van der Rohe

- 4. 25 mars Raumplan / Adolf Loos versus Plan libre / Le Corbusier
 5. 1 avril De l'œuvre d'art total expressionniste à l'espace rationnel : Werkbund / Bruno Taut, Walter Gropius / Bauh
- 6. 08 avril Espace organique : Hans Scharoun, Aalto
- 7. 15 avril Espace monumental, espaces servis / espaces servants : Louis Kahn 8. 22 avril Séance transversale I. L'espace standardisé, préfabriqué, mesuré : de l'Existenzminimum Francfort aux megastructures et hahitacles
- 9. 13 mai L'espace et le local, matériaux et paysage : Álvaro Siza et Peter Zumthor
- 10. 20 mai L'espace mondialisé : De Robert Venturi à Frank Gehry
 11. 27 mai Séance transversale II. L'Architecture et la ville : de la ville rationaliste des architectes au « retour à la ville », et de la ville globalisée à la ville évènement
- 12. 03 juin L'espace et ses habitants. Le défi du participatif de Lucien et Simone Kroll à Patrick Bouchain 13. 10 juin Séance transversale III. De l'espace flexible à la programmation non déterminée et la construction réversible (de Gerrit

Rietveld via Beaubourg à Lacaton Vassal et Rem Koolhaas) 14. 17 juin Partiel

Evaluation: travail d'analyse 50%, partiel 50%

*L'activation de votre adresse mail de l'école @paris-lavillette.archi.fr est indispensable pour ce cours et les exercices / partiels

Travail personne

- 1. Prise de notes lors des cours

Lectures obligatoires :
Lecture de l'ouvrage A. Colquhoun, L'architecture moderne, InFolio 2006

Lecture des textes déposés après chaque séance sur Taiga 3. Travail par groupe de 3 étudiants, d'analyse et de mise en relation de deux textes et deux édifices

4. Partiel en fin de semestre

Bibliographie

Bibliographie de base

- Alan Colquhoun, L'architecture moderne, InFolio, 2006
- Jean-Louis Cohen, Le futur de l'architecture depuis 1889, Londres, Phaidon, 2012
- William J. Curtis, L'architecture moderne depuis 1900, Phaidon, 2004
- · Kenneth Frampton, L'architecture moderne ; une histoire critique, Thames & Hudson, 2006
- Leonardo Benevolo, Histoire de l'architecture moderne, Dunod, 1978-1988
 Francesco Dalco, Manfredo Tafuri, Architecture contemporaine, Gallimard / Electa, 1991
- Jacques Lucan, Composition, non-composition, Architecture et théories 19-20e siècle, 2009
- Bibliographie spécifique aux séances (voir aussi ouvrages proposés lors de chaque séance)
- Frank Russel, L'Architecture de l'art nouveau, Levrault, Paris, 1982
 Jacques Lucan (dir.), Le Corbusier, une encyclopédie, Centre Georges Pompidou, 1987
- Max Risselada (dir.), Raumplan versus Plan libre, 010 publishers, Rotterdam 2008
 Serge Lemoine, Theo Van Doesburg, Peinture, architecture, théorie, Paris, P. Sers, 1990
- Chantal Béret (dir.), Architectures en Allemagne 1900-1933, Centre Georges Pompidou, 1979
 Giulio Carlo Argan, Gropius et Le Bauhaus. L'architecture dans notre société, 1979
 Jean-Louis Cohen, Mies Van Der Rohe, Editions Hazan, 1994
- Fritz Neumeyer, Mies van der Rohe : réflexions sur l'art de bâtir, Le Moniteur, Paris, 1996
 Louis I. Kahn, le monde de l'architecte, Centre Georges Pompidou, Paris, 1992

- Alvar Aalto, De l'œuvre aux écrits, Centre Georges Pompidou, Paris, 1998
 Patrick Bouchain (dir.), Simone et Lucien Kroll, une architecture habitée, Actes Sud, 2013
 Dominique Rouillard, Superarchitecture, Editions de la Villette, 2004
- Dreamlands, des parcs d'attractions aux citées du futur, Centre Georges Pompidou, 2010

Anthologies

- Ulrich Conrads, Programmes et manifestes de l'architecture du XXe siècle, Editions de La Villette, 2018
 Michel Denès, Form follows Fiction écrits d'architecture fin de siècle, Editions de la Villette, Paris, 1996.
- Adolf Loos, Ornement et Crime, Editions Pavot, 2015 [1908]
- Sigfried Giedion, Construire en France, construire en fer, construire en béton, Editions de la Villette, Paris, 2000 [1927]
 Le Corbusier, Vers une architecture, Flammarion, Paris, 2008 [1923]
- Sigfried Giedion, Espace, temps, architecture, Denoël, Paris, 1990 [1941]
 Frank Lloyd Wright, Autobiographie, Editions de la Passion, 1998 [1943]
- Walter Gropius, Architecture et Société, Editions du Linteau, Paris, 1995 [1956]
- Louis Kahn, Silence et lumière, Editions du Linteau, Paris, 1996 [1969]



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Histoire de l'architecture et de la ville L27HA03 Histoire de l'architecture et de la ville

Année	1	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L27HA
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,7	Session de rattrapage	oui		

Responsable: Mme Kourniati

Objectifs pédagogiques

ENSAPLV I HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

INTRODUCTION À L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE DU XXe SIECLE

Licence 1 | Semestre 2 | Marilena KOURNIATI AMPHI 4

Vendredi 10H45 - 12H45

Descriptif

Il s'agit d'inscrire l'architecture dans un champ de connaissances vaste (société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et

Les principaux courants et doctrines architecturales du XXe siècle seront présentés à travers leur « conception de l'espace », notion récurrente dans l'enseignement du projet. Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet

Contrairement au 1er semestre, ces diverses 'conceptions de l'espace' seront étudiées à travers de grandes figures d'architectes, de courants et leurs œuvres manifestes. L'objectif est de les inscrire dans leur contexte, autrement dit de les historiciser; pour mieux comprendre la transformation du concept de l'espace architectural – ses formes, sens et usages- dans le temps et en lien avec le contexte socioculturel et professionnel.

- 1. Les conditions d'émergence de la modernité et la notion de l'espace
 2. De l'Art Nouveau aux avant-gardes (étude de cas: Futurisme), et la notion de l'œuvre d'art total
 3. De l'espace ouvert à l'espace universel : Frank Lloyd Wright (breaking the box), De Stijl, Mies van der Rohe
- 4. Bauhaus : De l'œuvre d'art total expressionniste à l'espace rationnel (Werkbund, Bruno Taut, Walter Gropius) 5. Le Corbusier, du plan libre à la promenade urbaine
- 6. Adolf Loos et la notion du Raumplan
- 7. Séance transversale I. Industrialisation et mobilité : De l'espace vital minimum aux megastructures et habitacles
- 8. Louis Kahn: Espace monumental, espaces servis / espaces servants
- 9. Les paysages de l'architecture et l'espace organique : Alvar Aalto, Hans Scharoun, 10. Lieu, matériaux, histoire, paysage : Du lieu (régionalisme critique, Álvaro Siza) à la mémoire (Aldo Rossi) et le retour à l'histoire
- 11. L'espace mondialisé. De l'architecture comme signe à la ville évènement et à l'architecture comme logo : De Robert Venturi à Frank Gehry 12. L'espace et ses habitants. Le défi du participatif de Lucien et Simone Kroll à Patrick Bouchain et à Francis Kéré 13. Séance transversale III. Conception architecturale, formes et usages.

- De l'espace flexible à la programmation non déterminée et la construction réversible (de Gerrit Rietveld via Beaubourg à Lacaton Vassal, Patrick Rubin et Rem Koolhaas)

FICHIERS EN LIGNE

Mode d'évaluation

- 1. Travail par groupe de 3 étudiants, d'analyse et de mise en relation de deux textes et deux édifices
- RENDU le 03 juin 50%
- ATTENTION: En cas de rattrapage ou/et d'écart important entre la note du partiel et celle de l'analyse, le carnet de notes sera pris en compte pour l'évaluation finale

*L'activation de votre adresse mail de l'école @paris-lavillette.archi.fr est indispensable pour ce cours et les exercices / partiels L'activation de votre adresse mail INSTITUTIONNELLE @paris-lavillette.archi.fr sur Taiga est indispensable pour ce cours, pour le rendu du travail par groupe et pour le partiel

Travaux requis

- 1. Prise de notes lors des cours
- 2. Lectures obligatoires

Lecture de l'ouvrage A. Colquhoun, L'architecture moderne, InFolio 2006

- Lecture des textes déposés après chaque séance sur Taiga 3. Travail par groupe de 3 étudiants, d'analyse et de mise en relation de deux textes et deux édifices 4. Partiel en fin de semestre

Evaluation: travail d'analyse 50%, partiel 50%

Bibliographie

Bibliographie de base

- Alan Colguhoun, L'architecture moderne, InFolio, 2006
- Jean-Louis Cohen, Le futur de l'architecture depuis 1889, Londres, Phaidon, 2012
 William J. Curtis, L'architecture moderne depuis 1900, Phaidon, 2004
- Kenneth Frampton, L'architecture moderne; une histoire critique, Thames & Hudson, 2006
 Leonardo Benevolo, Histoire de l'architecture moderne, Dunod, 1978-1988
- Francesco Dalco, Manfredo Tafuri, Architecture contemporaine, Gallimard / Electa, 1991
- Jacques Lucan, Composition, non-composition, Architecture et théories 19-20e siècle, 2009
- Bibliographie spécifique aux séances (voir aussi ouvrages proposés lors de chaque séance)
 Frank Russel, L'Architecture de l'art nouveau, Levrault, Paris, 1982
- Jacques Lucan (dir.), Le Corbusier, une encyclopédie, Centre Georges Pompidou, 1987
- Max Risselada (dir.), Raumplan versus Plan libre, 010 publishers, Rotterdam 2008
 Serge Lemoine, Theo Van Doesburg, Peinture, architecture, théorie, Paris, P. Sers, 1990
- Chantal Béret (dir.), Architectures en Allemagne 1900-1933, Centre Georges Pompidou, 1979
 Giulio Carlo Argan, Gropius et Le Bauhaus. L'architecture dans notre société, 1979
- Jean-Louis Cohen, Mies Van Der Rohe, Editions Hazan, 1994
- Fritz Neumeyer, Mies van der Rohe : réflexions sur l'art de bâtir, Le Moniteur, Paris, 1996
 Louis I. Kahn, le monde de l'architecte, Centre Georges Pompidou, Paris, 1992
- Alvar Aalto, De l'œuvre aux écrits, Centre Georges Pompidou, Paris, 1998
 Patrick Bouchain (dir.), Simone et Lucien Kroll, une architecture habitée, Actes Sud, 2013
- Dominique Rouillard, Superarchitecture, Editions de la Villette, 2004
- Dreamlands, des parcs d'attractions aux citées du futur, Centre Georges Pompidou, 2010

- Anthologies
 Ulrich Conrads, Programmes et manifestes de l'architecture du XXe siècle, Editions de La Villette, 2018
- · Michel Denès, Form follows Fiction écrits d'architecture fin de siècle, Editions de la Villette, Paris, 1996.

- Adolf Loos, Ornement et Crime, Editions Payot, 2015 [1908]
 Sigfried Giedion, Construire en France, construire en fer, construire en béton, Editions de la Villette, Paris, 2000 [1927]
- Le Corbusier, Vers une architecture, Flammarion, Paris, 2008 [1923]
- Sigfried Giedion, Espace, temps, architecture, Denoël, Paris, 1990 [1941] Frank Lloyd Wright, Autobiographie, Editions de la Passion, 1998 [1943]
- Walter Gropius, Architecture et Société, Editions du Linteau, Paris, 1995 [1956]
 Aldo Rossi, L'architecture de la ville, in Folio, 2001 [1966]
- Robert Venturi, De l'ambigüité en Architecture, Dunod, 1999 [1966]

- 22/09/2023 21:27

- Louis Kahn, Silence et lumière, Editions du Linteau, Paris, 1996 [1969]
 Charles Jencks, Le langage de l'architecture postmoderne, Denoël, 1984 [1977]
 Léon Krier, Architecture, choix ou fatalité, Norma, Institut français d'architecture, 1996
 Bernard Tschumi, Cinégramme Folie, le Parc de la Villette, Paris, Seysell, Champ Vallon, 1987
 Rem Koolhaas / OMA, S, M, L, XL, The Monacelli Press, 1997
 Jean-Philippe Vassal, Frédéric Druot, Anne Leaton, Plus, les grands ensembles de logements, Gustavo Gili, 2007
 Rem Koolhaas, Junkspace, Payot & Rivages, 2011
 Alvaro Siza, Imaginer l'evidence, Parenthèses, 2012
 Peter Zumthor (entretien avec Mari Lending), Présences de L'histoire, Scheidegger und Spiess AG, 2018

Power Point, Extraits audiovisuels, Corpus de textes en ligne

22/09/2023 21:27 1ER CYCLE LICENCE



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Histoire de l'architecture et de la ville L27HOBT Histoire de l'architecture et de la ville OBTENU

Année	1	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L27HA
Semestre	2	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,7	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants aux structures linguistiques et au vocabulaire technique nécessaire à l'analyse et commentaire des projets d'architecture afin d'intégrer la communication autour du thème de l'habitat.

Contenu

La maîtrise progressive du vocabulaire propre à l'architecture se fait par la découverte de projets de maisons individuelles au travers des revues d'architecture en s'appuyant sur des supports visuels : plans, coupes, élévation, films... Les notions de forme, d'usage, d'échelle, du site seront abordées. L'aptitude à la production orale constitue la place centrale de l'enseignement. Il sera demandé aux étudiants de présenter une ?uvre d'architecture de leur choix afin de les initier à la présentation d'un projet.

Mode d'évaluation

- Contrôle continu et présence (50%), partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale (25%), examen final constitué d'une présentation orale et d'un dossier décrivant un des projets réalisés par l'étudiant au cours de l'année.

Travaux requis

Les enseignants de langues vivantes seront présentés par la responsable en début de semestre. Le travail s'effectue en groupes de niveaux et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes Groupe 1



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

22/09/2023 21:27 1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes L27LA Anglais



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Jones

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes L27LA Anglais L27LA01 Anglais



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes L27LA Anglais L27LA02 Anglais



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes L27LA Anglais L27LA03 Anglais



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes L27LA Anglais L27LA04 Anglais



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes L27LA Anglais L27LA05 Anglais



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes L27LA Anglais L27LA06 Anglais



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Jones

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes L27LA Anglais L27LA07 Anglais



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Jones

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes L27LA Anglais L27LA08 Anglais



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes L27LD Allemand



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vostell-Hasman

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes L27LE Espagnol



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Taboada



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)





Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Semestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Del Pezzo

Objectifs pédagogiques

Cours initiation à la langue vivante Italienne. Grand(e)s Débutant(e)s

L'objectif pour les apprenant(e)s et de pouvoir avoir quelques rudiments à la fois à l'oral tout comme à l'écrit d'Italien. Au moyen de brèves vidéos de situations (Contenus de la RAI-département Scolaire) et des manuels de l'Éditeur Casa delle Lingue.

Ont pourra pratiquer l'expression orale en se penchant sur la prononciation. Une approche grammaticale simple permettra aussi de mieux comprendre l'écrit (verbes, genre et nombre). Suivre ce cours permettra de démarrer un parcours linguistique idéalement basé sur 4 semestres de langue Italienne.
Il est aussi particulièrement indiqué pour les personnes n'ayant aucune pratique de langue et qui souhaiteraient commencer.

IMPORTANT: -1-L'inscription ne s'effectue qu'après avoir réalisé un test de niveau disponible à l'administration.
-2- Un suivi est attendu, ainsi trois absences constatées au cours, graverons sur la note des personnes absentéistes.

- > Pratique autour de petites vidéos et de la lecture à haute voix de textes simples.
- Vune sortie collective est prévue afin de visiter le Centre Culturel Italien de Paris 75007
 Activation de l'adresse Académique obligatoire est requise pour réception de courriels

Mode d'évaluation

Contrôle Continu, exercices à rendre, présences en cours.

Travaux requis

Exercices à rendre

Bibliographie

Edizioni casa delle lingue - Manuels 'Dai' et ou 'Al dente' de niveau 1 et 2 [devraient êtres disponibles en bibliothèque] Editions First - L'italien pour les Nuls - Francesca Romana Onofri

Divers ouvrages de pratique de langue Italienne (voir rayon langues), en dépôt dans le fond de la bibliothèque de l'ensa plu

Support de cours

- > Suivant disponibilité reprographique, support papier relatif à la leçon pratiquée le jour même. > Courriel incluant un PDF avec lien Interactif vers site des divers éditeurs de contenus.

1ER CYCLE LICENCE



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L27 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Langues vivantes L27LVOBT Langues vivantes obtenu

Ann	née	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L27LV
Sen	nestre	2	Heures TD	21	Compensable	oui	Mode	-
E.C.	.T.S.	2	Coefficient	0,3	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode -
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui	

Objectifs pédagogiques

Il s'agit d'un cours de géométrie fondé sur l'étude des projections orthogonales. L'acquisition de méthode spécifique par le biais d'une gymnastique intellectuelle particulière forme à la maîtrise de la troisième dimension.

Contenu

Point, droite, plan, leurs intersections. Les méthodes de recherche de vraie grandeur : changement de plan, rotation, rabattement. Construction par méthode graphique des cinq polyèdres dits platoniciens. Construction des ombres. Les axonométries orthogonales. La pédagogie de ce cours consistera d'une part, à appréhender par le croquis axonométrique un problème qu'il faudra résoudre par la descriptive, et d'autre part à réaliser dans certains cas, à l'aide d'une maquette de papier, l'objet décrit sur l'épure.

Mode d'évaluation

Le dossier : 33% - contrôle continu : 33% - partiel : 33%.

Travaux requis

La promotion est répartie en sept groupes chacun en charge par un enseignant, pendant 14 séances. A chaque séance correspond une épure, l'ensemble du travail se présente sous forme d'un dossier comportant les épures. Les maquettes réalisées constituent la base du controle continu. Une épreuve d'examen partiel clôture le semestre.

22/09/2023 21:27 1ER CYCLE LICENCE



Coefficient

0,5

E.C.T.S.

ISA paris la villette

Innée 1 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code
emestre 2 Heures TD 42 Compensable oui Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture Groupe 1



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L28RA01 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD 4	2	Compensable	oui	Mode -	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,	,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Pernin

Objectifs pédagogiques

Cours de géométrie descriptive

La géométrie descriptive est un outil conceptuel qui permet d'apprendre à voir la volumétrie des bâtiments représentés en deux dimensions (en plan, coupe et élévation), qu'ils existent déjà ou qu'ils soient encore au stade de projet.

Cet outil est appréhendé comme une mise en abyme de l'espace tridimensionnel, qu'il s'agit de comprendre comme un tout parfaitement cohérent à partir de ses représentations planes. C'est un langage abstrait et inhabituel qui permet de résoudre certains problèmes spatiaux à l'aide de méthodes générales et rigoureuses, en effectuant un transfert de ces problèmes de la géométrie dans l'espace à la géométrie plane.

Cette matière est donc essentielle à la formation de l'architecte, car elle développe sa capacité et sa liberté de conception spatiale. C'est un médiateur absolument direct entre l'imaginaire et le dessin du projet.

Les deux méthodes principales étudiées sont celles qui permettent de résoudre les problèmes d'intersection et les problèmes de mesure.

L'initiation à la méthode d'intersection se fait en privilégiant essentiellement le tracé des ombres. Les méthodes de déplacement sont abordées plus rapidement pour mesurer les vraies grandeurs des éléments obliques ; elles sont validées ensuite sur une maquette.

Contrôle continu (présence et participation + dossier de travaux)

+ examen

Dessins aux instruments et petites maquettes

Format A4 et A3

Bibliographie

Cours de dessin d'architecture à partir de la géométrie descriptive, Jean Aubert, Paris : Éd. de la Villette, 2017 [1987], 163 p.

Histoires de géomètres... et de géométrie, Jean-Louis Brahem, Paris : Éd. Le Pommier, 2011, 285 p.



 Année
 1
 Heures CM
 0
 Caractère
 obligatoire
 Code

 Semestre
 2
 Heures TD
 42
 Compensable
 oui
 Mode

 E.C.T.S.
 3
 Coefficient
 0,5
 Session de rattrapage
 oui

Responsable : M. Dufilho Autre enseignant : Mme Pernin

1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L28RA02 Représentation de l'architecture



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L28RA03 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode -	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Pernin

Objectifs pédagogiques

Cours de géométrie descriptive

La géométrie descriptive est un outil conceptuel qui permet d'apprendre à voir la volumétrie des bâtiments représentés en deux dimensions (en plan, coupe et élévation), qu'ils existent déjà ou qu'ils soient encore au stade de projet.

Cet outil est appréhendé comme une mise en abyme de l'espace tridimensionnel, qu'il s'agit de comprendre comme un tout parfaitement cohérent à partir de ses représentations planes. C'est un langage abstrait et inhabituel qui permet de résoudre certains problèmes spatiaux à l'aide de méthodes générales et rigoureuses, en effectuant un transfert de ces problèmes de la géométrie dans l'espace à la géométrie plane.

Cette matière est donc essentielle à la formation de l'architecte, car elle développe sa capacité et sa liberté de conception spatiale. C'est un médiateur absolument direct entre l'imaginaire et le dessin du projet.

Les deux méthodes principales étudiées sont celles qui permettent de résoudre les problèmes d'intersection et les problèmes de mesure.

L'initiation à la méthode d'intersection se fait en privilégiant essentiellement le tracé des ombres. Les méthodes de déplacement sont abordées plus rapidement pour mesurer les vraies grandeurs des éléments obliques ; elles sont validées ensuite sur une maquette.

Contrôle continu (présence et participation + dossier de travaux)

+ examen

Dessins aux instruments et petites maquettes

Format A4 et A3

Bibliographie

Cours de dessin d'architecture à partir de la géométrie descriptive, Jean Aubert, Paris : Éd. de la Villette, 2017 [1987], 163 p.

Histoires de géomètres... et de géométrie, Jean-Louis Brahem, Paris : Éd. Le Pommier, 2011, 285 p.



 Année
 1
 Heures CM
 0
 Caractère
 obligatoire
 Code

 Semestre
 2
 Heures TD
 42
 Compensable
 oui
 Mode

 E.C.T.S.
 3
 Coefficient
 0,5
 Session de rattrapage
 oui

Responsable : M. Dufilho Autre enseignant : Mme Pernin

1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L28RA04 Représentation de l'architecture



22/09/2023 21:27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L28RA05 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode -	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0.5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Chastanier

Objectifs pédagogiques

Cours de géométrie descriptive

La géométrie descriptive est un outil conceptuel qui permet d'apprendre à voir la volumétrie des bâtiments représentés en deux dimensions (en plan, coupe et élévation), qu'ils existent déjà ou qu'ils soient encore au stade de projet.

Cet outil est appréhendé comme une mise en abyme de l'espace tridimensionnel, qu'il s'agit de comprendre comme un tout parfaitement cohérent à partir de ses représentations planes. C'est un langage abstrait et inhabituel qui permet de résoudre certains problèmes spatiaux à l'aide de méthodes générales et rigoureuses, en effectuant un transfert de ces problèmes de la géométrie dans l'espace à la géométrie plane.

Cette matière est donc essentielle à la formation de l'architecte, car elle développe sa capacité et sa liberté de conception spatiale. C'est un médiateur absolument direct entre l'imaginaire et le dessin du projet.

Les deux méthodes principales étudiées sont celles qui permettent de résoudre les problèmes d'intersection et les problèmes de mesure.

L'initiation à la méthode d'intersection se fait en privilégiant essentiellement le tracé des ombres. Les méthodes de déplacement sont abordées plus rapidement pour mesurer les vraies grandeurs des éléments obliques ; elles sont validées ensuite sur une maquette.

Contrôle continu (présence et participation + dossier de travaux)

+ examen

Dessins aux instruments et petites maquettes

Format A4 et A3

Bibliographie

Cours de dessin d'architecture à partir de la géométrie descriptive, Jean Aubert, Paris : Éd. de la Villette, 2017 [1987], 163 p.

Histoires de géomètres... et de géométrie, Jean-Louis Brahem, Paris : Éd. Le Pommier, 2011, 285 p.

ensa **paris la villette**

Année 1 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code

Semestre 2 Heures TD 42 Compensable oui Mode
E.C.T.S. 3 Coefficient 0,5 Session de rattrapage oui

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L28RA06 Représentation de l'architecture

Rocn	onsahl	M	Mag	nar

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L28RA07 Représentation de l'architecture

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode -	
ECTS	2	Coefficient	0.5	Session de rattranage	oui		

Responsable : M. Chastanier



 Année
 1
 Heures CM
 0
 Caractère
 obligatoire
 Code

 Semestre
 2
 Heures TD
 42
 Compensable
 oui
 Mode

 E.C.T.S.
 3
 Coefficient
 0,5
 Session de rattrapage
 oui

Responsable : M. Magnac

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L28RA08 Représentation de l'architecture la villette

Représentation de l'architecture L28RA09 Représentation de l'architecture

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Annee	1	Heures CM	0	Caractere	obligatoire	Code	
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode -	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Doulet



Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode -
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui	

Responsable : M. Doulet

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-128 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L28RA10 Représentation de l'architecture



 Année
 1
 Heures CM
 0
 Caractère
 obligatoire
 Code

 Semestre
 2
 Heures TD
 42
 Compensable
 oui
 Mode

 E.C.T.S.
 3
 Coefficient
 0,5
 Session de rattrapage
 oui

Responsable : M. Berndt

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L28RA11 Représentation de l'architecture



Coefficient

0,5

E.C.T.S.

Heures CM Heures TD Compensable

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture
L28RA12 Représentation de l'architecture



Coefficient

0,5

E.C.T.S.

Année 1 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code
Gemestre 2 Heures TD 42 Compensable oui Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L28RA13 Représentation de l'architecture 22/09/2023 21:27 1ER CYCLE LICENCE



Année 1 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code

Semestre 2 Heures TD 42 Compensable oui Mode
E.C.T.S. 3 Coefficient 0,5 Session de rattrapage oui

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture L28RAOBT Représentation de l'architecture obtenu 22/09/2023 21:27 1ER CYCLE LICENCE



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Représentation de l'architecture Soutien RA

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	2	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode -
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui	

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique



	_	•					
Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsables : Mme Dugave, Mme Falzon

Objectifs pédagogique

La formation plastique porte sur la perception et la transcription de la spatialité. Elle a pour objectif de réactiver la fonction perceptive par l'exercice du regard : apprendre à voir pour pouvoir dire. Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, il s'agit de poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : explorer, affiner ses capacités de faire afin d'étendre le champ de ses possibles.

Contenu

A travers l'analyse des différents phénomènes plastiques concourant à l'identité d'un espace (échelle, rythme, lumière, plein et vide, verticalité, flux et mouvements...), l'expérience de la visualisation mettra en évidence la relation sujet-objet et la relation lecture-écriture.ll s'agit essentiellement de prendre conscience des états et du fonctionnement de la perception, et pour ce faire, d'approcher les moyens du dessin.

Mode d'évaluation

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

Travaux requis

Cet enseignement est dispensé au sein de douze groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.

22/09/2023 21:27 1ER CYCLE LICENCE



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique Groupe 1

Année 1 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code L28PP Semestre 2 Heures TD 54 Compensable oui Mode E.C.T.S. 3 Coefficient 0,5 Session de rattrapage oui

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)



Perception et langage plastique L28PP01 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD 54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Hoffner Objectifs pédagogiques

Dessin, plan, espace

Contenu

Dans la continuité des cours du 1er semestre, l'atelier se propose d'accompagner au développement d'une pratique du dessin, faites d'experimentations au travers de l'approche de l'espace, des échelles, des lumières, couleurs et matières. les sujets variés permettent d'élaborer des cadrages, champs et hors-champs, composition...

Le contexte, les échelles, prendront ce semestre une place plus importante, ouvrant la réflexion et la production, à l'espace même : Celui de la salle, de l'architecture et de l'extérieur, proposant des sorties adaptées à un travail ouvrant des

Divers exercices d'observation, impliquant le regard et la conscience du geste de dessiner.

Approches variées, nombreuses expérimentations, croquis, esquisses, méthodes de dessin à l'aveugle, de narration, de reproduction, découpages, etc. mais aussi photographie. Sujets courts et/ou propositions élaborées à plus long terme seront attendues.

Carnet de dessin d'observation à tenir et à présenter à chaque cours.

Le dessin se fait en salle et en extérieur, avec les matériaux nécessaires et attendus pour cet enseignement.

Visites d'expositions ponctueront le semestre.

Mode d'évaluation

présence assidue et régulière présence participative et motivée Présentations orales / exposés notation en évaluation continue & rendus.

Présentations orales / exposés dessins en cours et en extérieur, sujets sur plusieurs séances tenue d'un carnet de dessin

Bibliographie

à voir en cours

Support de cours

Visites d'expos, présentation d'artistes, projections

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L28PP02 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP	
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Segers

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L28PP03 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP	
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Vandon

Objectifs pédagogiques

En continuité des travaux et de l'approche développée au S1, le second semestre complexifie le jeu du regard et sa retranscription au travers de l'outil du dessin. Dessin de mémoire, dessin d'invention, l'oeil ne suffit plus en soi, il s'agit d'interroger sa propre perception pour pouvoir se projeter vers une autre réalité. Il s'agit toujours d'appréhension de l'espace.

la villette

Saisir la question du rapport des constituants d'un lieu réel ou imaginé, d'en évaluer leurs échelles, l'objectif est de remettre en jeu ces questions de lectures d'espaces tout au long du semestre.

Du petit au grand, du petit devenant grand, du grand se réduisant, cette percussion des échelles aura l'intention d'enrichir le regard afin de comprendre ce que l'on voit. L'incompréhension du regard empêchant toute capacité de projection, il s'agit d'y remédier et de donner à chacun la capacité de pouvoir mieux regarder en optimisant sa capacité d'analyse.

Contenu

Au travers d'exercices à produire à chacune des séances, qu'ils soient de l'ordre de la micro maquette, de dessins, de collages, la notion d'échelle est travaillée à la fois sur le fond et sur la forme. Petits dessins, dessins très grands formats, dessins de micro maquettes ou dessins in situ, le fil rouge de l'échelle se joue sous toutes ses formes. Le dessin en extérieur s'immisce dans la montée en puissance de la compléxité du regard et de son exercice.

Les outils de représentation varient du crayon à l'encre, de la peinture au collage.
La couleur est utilisée comme support à expliciter et non comme expression en reproduction d'un existant, partant d'un postulat récurrent où il s'agit ici d'exprimer et non de reproduire, il s'agit de traduire et non de copier, il s'agit d'inventer et non de répéter.

Mode d'évaluation

L'évaluation est faite sur la base des différentes productions à rendre tout au long du semestre : les exercices pouvant se réaliser sur une ou plusieurs séances au regard des attendus de chacun d'eux, la remise des documents demandés, maquettes, dessins, collages, carnets, ..., en fin d'exercice est requise, induisant une présence nécessaire en cours.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)



Perception et langage plastique L28PP04 Le sens de l'objet et la vie dans l'espace

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP	
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Objectifs pédagogiques

Aiguiser son regard et acquérir un esprit critique, développer un sens de l'esthétique, expérimenter avec et dans l'espace. Explorer les liens entre Architecture et Arts plastiques en s'engageant dans une expression artistique créative forte. Une place importante est accordée au faire et au geste de la main, la manipulation des matériaux et de l'outillage nécessaire à l'expression de la création et de l'imagination est déterminante.

Contenu

Travail individuel et parfois collectif nécessitant concertation, écoute et coordination. Le médium du DESSIN est privilégié ainsi qu'un travail en trois dimensions de type SCULPTURES ou maquettes. Certaines visites dans des musées, centres d'art et galeries sont envisagées en fonction de l'actualité artistique et des conditions d'ouvertures. Celles-ci seront requièrent la réalisation de dessins et croquis et seront reliées aux thématiques abordées pendant les cours.

Les rendus en atelier favorisent le développement de l'esprit critique. Une grande place est réservée à l'imagination, la pratique manuelle est privilégiée.

Modo d'ávaluation

Présence et participation aux cours, capacité à travailler seul et en collectif, engagement et motivation durant les séances. Originalité et créativité des propositions. Interaction entre les groupes.

Travaux requis

Pratique du dessin d'observation, nature morte et modèle vivant dans un premier temps. Réalisation de projets en trois dimensions de type maquette et sculpture dans un second temps. Les mediums du dessin et de la sculpture sont donc

privilégiés. La tenue d'un petit carnet de dessin personnel durant le semestre en parallèle des cours et nécessaire

Si les conditions sanitaires ne permettent pas les cours en présentiel les médiums de la photographie et de la vidéo (image en mouvement) seront privilégiés

Bibliographie

Ecrits de : Daniel Arasse, Gilles Tiberghien (Land Art) , Henri Michaux, Marc Dachy , Harald Szeemann, Philippe sers,

Artistes: Gordon Matta-Clark, Yona Friedman, Archigram, Superstudio, Georges Roiusse, Toni Grand, Kurt Schwitters, M. Duchamp, V. Kandinsky, P.Klee, Giacometti, A. Calder F. Bacon. Markus Raetz, Jean Pierre Raynaud. Sarah szé,......



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L28PP05 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP	
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Julien



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L28PP06 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vachon

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)



Perception et langage plastique L28PP07 Perception et langage plastique

Ar	nnée	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Se	emestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.0	C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Reinert Objectifs pédagogiques

Carnets urbains

Contenu

Interroger un ou plusieurs sites urbains et dégager ses/ leurs particularités (identité, usages, rythme, plein et vide, échelles, lumière, flux et mouvements, ...). Différents micro projets possibles/ différents médiums: dessin, volume, vidéo, son, photographie, ...

Mode d'évaluation

Participation active, présence assidue. Réalisation des étapes des différents projets plastiques. Évaluation continue. Bonne documentation, présentation formelle et critique du rendu final.

Travaux requis

Selon projets individualisés

Bibliographie

Art, architecture

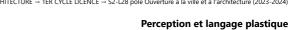
Support de cours

Diaporamas, expositions

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

L28PP08 Perception et langage plastique

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)





Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient (),5	Session de rattrapage	oui		

onsable : Mme Patarroni Objectifs pédagogiques

ESPECES D'ESPACES

Pratiquer le dessin à la main, depuis les techniques graphiques jusqu'aux représentations de l'architecture et de la ville Aborder les outils, les supports, et les enjeux du dessin Se cultiver en visitant les grands musées de Paris

De nombreux exercices seront proposés aux étudiants : du graphisme pour gagner en précision, des croquis rapides, des poses de modèles vivants, des séances plus longues pour la représentation de l'architecture et de la ville. L'intégralité des 13

De nomera. Les techniques dux tectuels seroni, proposes aux tectuels seroni, que son quainte le unite de la militaria de la companya del la companya de la companya del la companya de la companya del la Tokyo, etc)

Le semestre commencera par un intensif de trois jours qui rassemblera la promo entière autour d'un thème à définir selon les possibilités d'accueil de l'école.

Pour voir des travaux de mes étudiants : https://www.facebook.com/de-Neulin-Ensaplv-787609924600044

Mode d'évaluation

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

Cet enseignement est dispensé au sein de 12 groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L28PP09 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Pinatel



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L28PP10 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gautel



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L28PP11 Perception et langage plastique

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S2-L28 pôle Ouverture à la ville et à l'architecture (2023-2024)

Perception et langage plastique L28PPOBT Perception et langage plastique OBTENU

Année	1	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L28PP
Semestre	2	Heures TD	54	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L310 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Ambiances



Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310AM
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

1ER CYCLE LICENCE

22/09/2023 21:27

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L310 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Ambiances Groupe 1

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310AM
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L310 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Ambiances L310AMCM01 Ambiances

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310AM	
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Comito

Objectifs pédagogiques

Le cours « Ambiances et environnement » est le premier de quatre cours dans ce domaine : une introduction à la maîtrise des ambiances et aux notions essentielles de la thermique et de la physique du bâtiment, vues sous le prisme de l'impact environnemental. L'objectif à terme et de faire le lien entre les notions techniques et l'expression architecturale, en particulier à travers une approche bioclimatique.

- Connaître les différentes grandeurs physiques, mais aussi développer une 'culture thermique'.

- Comprendre l'impact du choix des matériaux et techniques constructives sur les ambiances, dans une optique d'optimisation énergétique et environnementale

- Introduction aux ambiances. La perception, le confort : s'éloigner d'une approche purement visuelle de l'espace, pour une approche multisensorielle. Notions d'impact environnemental, avec un focus sur le réemploi
- Architecture, confort & climat : se situer, construire en fonction des saisons.
- L'ensoleillement : la bioclimatique (orientation, articulation/compacité...) et son influence sur la forme architecturale et paysagère (ambiances intérieures et extérieures).
- Les parois, entre inertie et isolation.
- L'enveloppe: ponts thermiques et étanchéité à l'air.
 L'hygrométrie des parois opaques (diffusion de la vapeur d'eau, risques de condensation).
- Focus sur les parois transparentes.
 La qualité de l'air intérieure et la ventilation (principes de la ventilation naturelle, mécanique et hybride).
- Stratégies passives : une synthèse

Mode d'évaluation

- Trois travaux dirigés obligatoires : l'absence ou le retard aux TD pénalisera lourdement la note finale.
- Partiel (qui comprendra une question sur votre lecture obligatoire au choix, voir § bibliographie)

Les trois travaux dirigés obligatoires ainsi que la fiche personnelle traiteront de l'ensoleillement.

Bibliographie

En vue de développer sa « culture thermique », deux lectures obligatoires minimum

- La BD « Rester Cool » d'Alain Bornarel et Emmanuelle Patte (Lanceurs d'avenir/ICEB, 2019).
- Une lecture ou visionnage de vidéo dans une liste extensive donnée en début du cours

- Textes de référence (lecture non obligatoire mais s'y référer pour tout doute) :
 Samuel Courgey, Jean-Pierre Oliva, La conception bioclimatique, éditions Terre Vivante, Mens, 2006.
- Samuel Courgey, Jean-Pierre Oliva, L'isolation thermique écologique, Terre vivante, 2010.

Livre de chevet : Lisa Heschong, Architecture et volupté thermique, Eyrolles, 1981.

Support de cours

- Pdf des cours



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L310 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Ambiances L310AMCM02 Ambiances

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310AM	
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Balez

Objectifs pédagogiques

Avoir une première approche des enjeux et outils de compréhension et de conception des ambiances du projet. La création d'espace architectural ou urbain implique inévitablement une transformation des ambiances d'un lieu. Ces ambiances ne sont pas uniquement visuelles, mais aussi sonre, tactiles, olfactives... De surcroît, les choix architecturaux sont susceptibles d'avoir lourdes conséquences environnementales. Il s'agit alors de pouvoir anticiper : imaginer ce que seront les ambiances de son projet une fois réalisé, mais aussi leurs impacts socio-écologiques.

La régulation des ambiances architecturales et urbaines sera alors abordée selon deux types d'enieux :

- enjeux environnementaux (à l'échelle de l'être humain sur la planète Terre : ses impacts
 enjeux « ambiantaux » (à l'échelle du corps percevant : l'individu dans le lieu)

Dans un premier temps il s'agira de définir à la fois la notion d'ambiane, de présenter et illustrer des phénomènes physiques et des phénomènes perceptifs de base et de discuter la notion de confort. Une mise en contexte des enjeux de la maîtrise des ambiances pourra ensuite être faite à travers les impératifs environnementaux, l'adéquation aux caractéristiques du site (bioclimatisme) dont l'exploration de la maîtrise de l'ensoleillement, une première approche de la régulation des ambiances thermiques, les enjeux du réemploi en architecture..

Mode d'évaluation

Contrôle continu (travaux dirigés + travaux personnels) : 33 %

Examen final : 67 %

Travaux requis

Participation aux TD obligatoire, un rendu intermédiaire + examen final.

Bibliographie

Distribuée lors du premier cours. (exemple d'ouvrage incontournable : Courgey S., Oliva J-P, La conception bioclimatique, Mens, Terre Vivante, 2006)

Disponibles sur Taïga au fur-et-à mesure, distribués au format papier en amphi.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L310 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Ambiances L310AMOBT Ambiances Obtenu

Aı	nnée	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310AM
Se	emestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.	C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L310 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Ambiances L310AMTD Ambiances

Heures CM L310AM Heures TD Compensable E.C.T.S. Coefficient 0,5 Session de rattrapage

Responsable : Mme Sourtcheva Kirov
Autres enseignants : Mme Habes, Mme Perret, Mme Ranck

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L310 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Structure



	_						
Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310ST
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

1ER CYCLE LICENCE

ensa paris la villette

22/09/2023 21:27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L310 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Structure Groupe 1

Année	2	Heures CM 18	Caractère	obligatoire	Code L31	0ST
Semestre	3	Heures TD 8	Compensable	oui	Mode Co	ours
E.C.T.S.	2	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui		

la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L310 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Structure **L310ST TD Structure**

Heures CM L310ST Compensable E.C.T.S. Coefficient 0,5 Session de rattrapage

Responsable : M. Leyral
Autres enseignants : M. Albarea, M. Bouchetard, M. Faas

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L310 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Structure

L310ST01CM Structure

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code I	.310ST
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Ebode

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L310 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

L310ST02 CM Structure

Structure

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L310ST
Semestre	3	Heures TD	8	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Leyral

ensa **paris** la villette

E.C.T.S.

Heures TD

Coefficient

0,5

Compensable

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L310 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Structure L310STOBT Structure OBTENU

L310STOBT Structure OBTE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes Groupe 1

Anne	e 2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Sem	estre 3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T	.s. 2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes L311LA Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0.2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Jones

1ER CYCLE LICENCE

22/09/2023 21:27

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes L311LA Anglais Groupe 1

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD 19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient 0,2	Session de rattrapage	oui		

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes L311LA Anglais L311LA01 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes L311LA Anglais L311LA02 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Ten
Autres enseignants : Mme Dupraz, Mme Jones



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes L311LA Anglais L311LA03 Anglais

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD 19,5	Compensable	oui	Mode C	ours
E.C.T.S.	2	Coefficient 0,2	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes L311LA Anglais L311LA04 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Ten
Autres enseignants : Mme Dupraz, Mme Jones

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes L311LA Anglais L311LA05 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD 1	19,5	Compensable	oui	Mode Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes L311LA Anglais L311LA06 Anglais

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD 19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient 0,2	Session de rattrapage	e oui		

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes L311LA Anglais L311LA07 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode Co	urs
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes L311LA Anglais L311LA08 Anglais

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD 19,5	Compensable	oui	Mode Cour	s
E.C.T.S.	2	Coefficient 0,2	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes L311LD Allemand



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode Co	ours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vostell-Hasman

Objectifs pédagogiques

- -acquérir et approfondir les structures et le vocabulaire nécessaires pour gagner en autonomie, en confiance et en aisance et pour mieux communiquer et comprendre à l'écrit comme à l'oral -acquérir le vocabulaire propre à l'habitat individuel et collectif, la construction et l'architecture -savoir communiquer en allemand autour de son projet d'architecture

- -mieux connaître la culture et civilisation allemandes

D'une manière ludique et interactive, nous allons étudier l'habitat ainsi que l'histoire et l'actualité architecturale en Allemagne tout comme la culture allemande en nous appuyant sur des exemples concrets et des supports variés. Une attention particulière est portée au projet et intérêt spécifique de chaque étudiant(e)s.

Mode d'évaluation

présence, devoirs et participation, un exposé, un examen final

Support de cours

documents écrits (articles de presse, documents pédagogiques...), audio et vidéo fournis par l'enseignante

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes L311LE Espagnol



Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD 19,5	Compensable	oui	Mode Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient 0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Laguia Autre enseignant: M. Adrian Araneda

Objectifs pédagogiques

Aborder l'apprentissage de la langue espagnole à travers des œuvres architecturales, paysagères et urbaines publiées dans des revues de langue espagnole
Développer une pratique de l'espagnol par la lecture et la compréhension des articles de revues internationales, autour de projets de références espagnoles, latino-américaines et hispaniques.

Apporter une culture élargie en abordant des projets de l'architecture hispanique du XX è et XXI è siècle

Accompagner l'étudiant à la rédaction en espagnol d'un propos personnalisé et critique sur les questionnements contemporains. Le préparer à formuler un discours lui permettant d'argumenter son travail en espagnol. Améliorer l'écoute et la compréhension orale par des vidéos en ligne.

Approfondissement des normes grammaticales dans le contexte des articles

Les thématiques de l'architecture contemporaine en contexte hispanique.
Proposition de lecture de divers articles de revues d'architecture, d'urbanisme et de paysage en langue espagnole. Plusieurs échelles sont traitées : de la maison individuelle à patio aux aménagements urbains de Barcelone ou de Madrid. Approfondissement d'un vocabulaire technique dans le domaine architectural Compréhension des textes et analyse des contenus

Rédaction d'un propos construit, permettant d'expliquer le contexte, la description du projet avec un vocabulaire technique et la position d'un avis personnel

Continu / à distance

Exercices individuels hebdomadaires / déposés sur un site collectif en ligne (drive ENSAPLV) / présentés individuellement oralement / corrigés en cours de façon personnalisés

Lecture et analyse hebdomadaire des textes proposés Rédaction en espagnol d'une page hebdomadaire Apprentissage d'un vocabulaire technique

Recherches et consultation : en bibliothèque, la documentation, sur web

Revista El croquis - Artículos sobre arquitectos hispanos Paisajes en la ciudad, Madrid rio ed. Burgos-Garrido-Porras-Isla, 2014 Madrid 100% Arquitectura Ea! ediciones de arquitectura COAM, 2011 Docomomo Ibérico 1925-1965, Fundación Q caja de arquitectos, 2009 Barcelona 1992-2004, Gustavo Gili, 2004

Ecourbanismo. Entornos urbanos sostenibles: 60 proyectos. Ruano, Miguel. Ed. Gustavo Gili. Barcelona, 1999

Articles de revue d'architecture, d'urbanisme et de paysage en langue espagnole Vidéos sur des architectes espagnols et hispaniques (Moneo, Calatrava, Barragan,..)

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)





Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD 19,	5	Compensable	oui	Mode (Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient 0,	2	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : M. Palombari

Objectifs pédagogiques

Niveau A1: A la fin de la session, les participants seront capables d'utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Ils pourront se présenter ou présenter quelqu'un d'autre et poser à une tierce personne des questions la concernant (où elle vit, son travail, ses relations, ce qui lui appartient...). Ils pourront répondre au même type de questions et communiquer de façon simple au présent et au passé.

Niveau A2: A la fin de la session, les participants seront capables de comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines connus. Ils pourront également communiquer lors de tâches simples et habituelles nécessitant un échange d'informations direct sur des sujets familiaux et de domaines connus, en utilisant tous les temps de l'indicatif.

Niveau B1: A la fin de la session, les participants seront capables de comprendre les points essentiels d'une discussion lorsque le langage est clair et standard dans le travail, à l'école, les loisirs, etc. Les étudiants pourront se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées lors d'échanges avec des Italiens. Ils pourront produire un discours simple et cohérent, au présent, au passé et au futur, sur des sujets familiers du travail ou de la vie quotidienne. Ils pourront également raconter un événement passé et décrire un projet ou une idée en employant le futur, le conditionnel et le subjonctif présent.

Contenu

Le cours se déroulera intégralement en langue italienne. L'effet bénéfique sur l'apprentissage d'une immersion totale dans la langue à apprendre, en essayant d'éviter aux participants tout recours à la langue maternelle, n'est plus à démontrer. L'apprentissage se fera selon la méthode active avec une démarche inductive.

Toujours au chapitre de l'expression orale, des activités de groupe seront organisées afin que les étudiants puissent interagir entre eux en utilisant la langue italienne.

Pendant le cours, la lecture, l'écoute et le travail sur des articles liés à l'architecture, permettra d'enrichir le vocabulaire et de stimuler la discussion en langue italienne. D'une semaine à l'autre, il sera demandé aux participants de préparer une courte présentation orale sur un thème spécifique..

Mode d'évaluation

- 70 % Fréquence et participation en classe, révision des sujets abordés et préparation des présentations
- 30 % Présentation finale

Travauv roqui

Chaque semaine, sera demandé aux étudiants de faire quelques exercices de grammaire et d'expression écrite ainsi que la préparation d'un court exposé oral.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Langues vivantes
L311LVOBT Langues vivantes Obtenu

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Histoire et théories de l'architecture et de la ville

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311HA
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Histoire et théories de l'architecture et de la ville Groupe 1

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311HA
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Histoire et théories de l'architecture et de la ville L311HA01 Histoire et théories de l'architecture et de la ville

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311HA	
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0.4	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Gallo

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement est conçu comme une initiation à l'histoire de l'architecture du XVe au XVIIIe siècle, en montrant comment l'architecture des ordres, fondée sur les modèles antiques, s'est établie pendant l'Italie du Quattrocento puis a été diffusée et réinterprétée dans les autres pays européens. Le fil conducteur du cours souligne les aspects innovants de cette architecture, sous ses aspects formels, programmatiques et techniques. L'objectif principal de cet enseignement consiste en l'acquisition des connaissances de base permettant l'analyse morphologique et constructive du bâti ancien.

Le cours se fonde sur l'étude d'une série d'œuvres maieures qui doivent permettre de visualiser et comprendre l'élaboration d'un édifice ancien en suivant toutes les étapes du projet, des intentions de départ à la réalisation matérielle, voire à son évolution dans le temps: à cette fin des exemples de réhabilitation de bâtiments sont également présentés.

Certaines figures d'architectes — comme par exemple celle de Palladio — font également l'objet d'une attention particulière pour comprendre comme le métier s'est constitué à cette période, fondant les bases des pratiques contemporaines.

Mode d'évaluation

Examen écrit.

Travaux requis

Lectures obligatoires extraites de la bibliographie Exercice d'observation du bâti ancien (facultatif).

Bibliographie

Transmise lors de la première séance



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Histoire et théories de l'architecture et de la ville L311HA02 Histoire et théories de l'architecture et de la ville

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311HA
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Descat

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement est conçu comme une initiation à l'histoire de l'architecture du XVe au XVIIIe siècle, en montrant comment l'architecture des ordres, fondée sur les modèles antiques, s'est établie pendant l'Italie du Quattrocento puis a été diffusée et réinterprétée dans les autres pays européens. Le fil conducteur du cours souligne les aspects innovants de cette architecture, sous ses aspects formels, programmatiques et techniques. L'objectif principal de cet enseignement consiste en l'acquisition des connaissances de base permettant l'analyse morphologique et constructive du bâti ancien.

Cours magistraux

Langue du cours et de communication: français.

Le cours se fonde sur l'étude d'une série d'œuvres majeures qui doivent permettre de visualiser et comprendre l'élaboration d'un édifice ancien en suivant toutes les étapes du projet, des intentions de départ à la réalisation matérielle, voire à son évolution dans le temps: à cette fin des exemples de réhabilitation de bâtiments sont également présentés.

Certaines figures d'architectes — comme par exemple celle de Palladio — font également l'objet d'une attention particulière pour comprendre comme le métier s'est constitué à cette période, fondant les bases des pratiques contemporaines.

Mode d'évaluation

Examen écrit

Lectures obligatoires extraites de la bibliographie Exercice d'observation du bâti ancien (facultatif).

Bibliographie

Transmise lors de la première séance.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Histoire et théories de l'architecture et de la ville L311HAOBT Histoire et théories de l'architecture Obtenu

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311HA	
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Sciences humaines



Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311SH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Sciences humaines Groupe 1

Année 2 Heures CM 26 Caractère obligatoire Code L311SH Senestre 3 Heures TD 0 Compensable oui Mode Cours E.C.T.S. 2 Coefficient 0,4 Session de rattrapage oui

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Sciences humaines L311SHCM01



Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311SH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable: Mme Zetlaoui Lege Autre enseignant : M. Minost

Objectifs pédagogiques

Approche socio-anthropologique de l'habiter et de la production de l'habitat, s'inscrivant dans la thématique générale du semestre 3.

Comprendre l'évolution des modes d'habiter, des formes de production de l'habitat et du logement, en lien avec des enjeux sociaux, économiques, politiques et environnementaux. Les différentes manifestations de l'habiter (pratiques et symboliques) et de la production/fabrication de l'habitat sont étudiées dans une perspective écosystémique en interrogeant à chaque fois la manière dont les compétences et le positionnement de l'architecte sont interpellées

HABITAT, POLITIQUES DU LOGEMENT ET ÉVOLUTION DES MODES D'HABITER

Ce cours aborde l'évolution des modes d'habiter à différentes échelles urbaines et planétaire, ainsi que les enjeux qui leur sont associés (politiques, socio-économiques et écologiques). Il interroge les concepts et les notions fondamentales de l'habiter - logement/habitation/habitat, se loger/habiter, espace/lieu, ségrégation/agrégation/agrégation, gentrification/périurbanisation/relégation/mixité sociale... - à partir des grands courants et des auteurs de référence de la sociologie et de l'anthropologie de l'urbain et de l'architecture.

Sont abordées les politiques du logement, les logiques de peuplement, les trajectoires résidentielles, les modes d'appropriation effectifs de l'espace en intégrant les questions économiques, sociodémographiques, anthropologiques et culturelles (formes du travail, évolution de la famille, vieillissement, formes de cohabitation, etc.).

Les politiques du logement et l'évolution des modes d'habiter sont analysées au regard de grandes évolutions sociétales liées notamment aux transformations du système économique depuis le 19e s. et à l'impact des révolutions technologiques. Le cours présente aussi plus particulièrement comment depuis l'après-querre, les modes de vie occidentaux se sont développés dans une forte dépendance au pétrole et à ses dérivés, et comment la critique de ce modèle au regard d'enjeux écologiques, conduit à l'émergence de formes d'habitat et d'habiter alternatifs. Sont mis en exergue et en débat à chaque séance, comme ces différents systèmes productifs et les valeurs qui les sous-tendent ont une incidence sur la manière dont l'architecture et le travail de l'architecte se trouve considéré et mobilisé. Différentes modalités d'engagement de l'architecte pour concevoir avec les écosystèmes locaux et en interaction avec les habitants des lieux sont présentées.

Contenu

Des séances thématiques

L'habitation, la famille, la ville

Les seuils et les espaces de transition de l'habitation Politiques du logement, de la ville et transformations urbaines

Politiques du logement, de la ville et transformations urbaines (suite) L'habitat pavillonnaire et ses modes de vie

La ville ségréguée

Vieillissement, habitat des séniors, habitat intergénérationnel Politiques de constructions universitaires et habitat des étudiants (Nicolas Delesque)

Évolution des modes d'habiter, des modes de vie et de consommation

Habiter dans un contexte de transition écologique : enjeux contemporains, habitation alternatives

Habitat et écologie en Chine

Concevoir avec l'écosystème local : architectes dans les territoires en développement (Gaëlle Faquet)

Exercice de fiche de lecture (travail en binôme) sur un ouvrage choisi parmi la liste présentée par les enseignantes. Outre une présentation structurée et analytique de l'ouvrage choisi, il s'agira de développer une réflexion sur une question d'actualité en fonction de ses centres d'intérêt, et en lien avec la thématique traité par l'ouvrage retenu. Des liens seront également à établir avec le cours magistral

Chaque rendu est à transmettre en le déposant sur le drive du cours. Il est impératif de nommer vos fichiers comme suit : NOM1NOM2-RenduN

et de les déposer sous format doc, docx, ou odt Rendu 1 : Choix motivé de l'ouvrage

Choix de l'ouvrage :

- Nom des 2 étudiant(e)s qui réaliseront la fiche
- Nom de l'ouvrage qui fera l'objet de la fiche de lecture

- Explication de ce choix de manière personnelle.

Chaque étudiant rédige un petit texte de 5 à 10 lignes dans lequel il explique son intérêt pour la thématique abordée, ce qu'il sait déjà sur ce sujet, ce qu'il aimerait savoir, les questions qu'il se pose

Rendu 2 : Présentation et résumé (30% de la note finale

Chaque étudiant du binôme constitué rend cette 2e note d'étape :

- présentation générale (1 page) : le texte de cette partie peut être commun aux 2 étudiants. résumé de l'ouvrage selon l'exemple transmis (2 à 3 pages). Travail individuel, sans plagiat ni recours à ChatGPT

Rendu 3 : Lien établi avec l'actualité (30% de la note finale)

3e note d'étape : un seul document à rendre, à réaliser à deux

En quoi le thème abordé ou bien l'un des sujets du livre qui vous intéresse, est-il d'actualité ? Identification d'articles de fond dans la presse quotidienne ou dans des revues des domaines de l'architecture et de l'urbanisme, de données contemporaines qui se rapportent à cette question.

Le rendu sera une note de synthèse (2 pages minimum) : commenter les enseignements tirés des données recueillies et-ou un(des) évènement(s) présenté(s) dans un ou des articles qui se rapportent au thème. Quelle est la situation actuelle à ce propos (en France ou dans le monde) ? Comment les informations ainsi recueillies font-elles écho aux idées développées par l'auteur dans l'ouvrage ? Dans quelle mesure ces différentes sources se complètent-elles, permettent de mieux comprendre l'actualité ou inversement ce que dit l'auteur ?

Rendu final : Fiche de lecture complète (40% de la note finale)

Un seul document à rendre par le binôme, La fiche compile les 3 premiers rendus améliorés à partir des remarques faites. Les changements apportés devront être signalés par exemple par une couleur de police différente Conclusion à ajouter (1 à 2 pages) :

- qu'avez-vous appris en réalisant cet exercice, en échangeant vos idées à deux sur le sujet ?
- en quoi votre opinion sur le sujet s'est-elle trouvée confortée, a t-elle été remise en question ? Les réponses peuvent traduire le point de vue de chaque étudiant(e), des désaccords entre vous à préciser quel lien avez-vous effectué avec le contenu du cours, ou bien avec celui d'autres enseignements à l'école ?
- en quoi le thème abordé vous paraît-il important pour un(e) architecte ?

Critères d'évaluation :

- compréhension des principaux concepts et enjeux (politiques, sociaux, économiques, environnementaux) liés aux modes de production et de conception de l'habitat
 caractère personnel du travail (sans plagiat ni recours à ChatGPT -, sans emprunt à des auteurs sans référencement ni guillemets)
- clarté du propos
- prise en compte des remarques réalisées lors des rendus intermédiaires
- · capacité à rechercher des sources et à citer les sources utilisées • capacité à faire lien avec le cours et d'autres enseignements reçus à l'école
- rendu aux dates demandées (0,5 pts en moins par jour de retard)

Travaux requis

Un dossier à constituer progressivement à partir de lectures

BONETTI (Michel), Habiter : Le bricolage imaginaire de l'espace, Épi, 1994.

CHARMES (Éric), La revanche des villages. Essai sur la France pérjurbaine, coll. « La république des idées », Le Seuil, 2019.

CHOMBART de LAUWE (Paul-Henry), Des hommes et des villes, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1963. DONZELOT Jacques, La ville à trois vitesses, Esprit, mars 2004.

DONZLEOT Jacques, La Ville a 1013 VILLESSE, ESPITI, IMBIS 2004.

FATHY (Hassan), Construire avec le peuple, Sindbad, Paris, 1970, Paris, Actes sud, 1999.

GORTZ (André) - Écologie politique, Écologie et liberté, Arthaud, Les Fondamentaux de l'écologie, 1977-réed. 2018.

HAÉNTJENS (Jean), LEMOINE (Stéphanie), Éco-urbanisme. Défis planétaires, solutions urbaines. Les éditions Écosociété, Canada, Québec, 2015.

HARVEY David, Le capitalisme contre le droit à la ville : néolibéralisme, urbanisation, résistances, 2011
HOPKINS (Robe) - Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale, (1er éd. 2008), ÉcoSociété, Cana, Québec, 2010

LEFEBVRE (Henri), Le droit à la ville - Anthropos, 1968.

MARCHAL (Hervé), STÉBÉ (Jean-Marc), Le pavillon, une passion française, PUF, 2023

MOLEY (Christian). L'architecture du logement. Une généalogie de 1850 à nos jours. Éditions du Moniteur, 2021 (réédition revue et augmentée de L'Architecture du Logement, cultures et logiques d'une norme héritée. Anthropos-Économica. 1998).

MAGNAGHI (Mberto), La conscience du lieu, Eterotopia France/rhizome, Paris, 2017.

SADIN (Éric), La Silicolonisation du monde. L'irrésistible ascension du capitalisme numérique, éditions l'Échappée belle, 2016.

SEGAUD (Marion), BRUN (Jacques), DRIANT (Jean-Claude), (dirs.), Dictionnaire de l'habitat et du logement, Armand Colin, 2003.

RAYMOND H., HAUMONT N., DEZES M-G., HAUMONT A.(dir.), L'habitat pavillonnaire, Préface d'Henri Lefebvre, L'harmattan, édition 2001, 1ère éd. 1966).

+ liste d'autres ouvrages dans lequel est choisi celui qui sera analysé.

Support de cours

Diaporama diffusé en cours et transmis après chaque séance. Extraits d'archives audiovisuelles.

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)





Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311SH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable: Mme Meror

Objectifs pédagogio

Approche socio-anthropologique de l'habiter et de la production de l'habitat, en articulation avec la thématique générale du semestre 3

Comprendre l'évolution des modes d'habiter, des formes de production de l'habitat et du logement, en lien avec des enjeux sociaux, économiques, politiques et environnementaux

Dans la continuité du S1 et de la semaine transversale, ce cours aborde l'évolution des modes d'habiter à différentes échelles urbaines. Il interroge les concepts et les notion fondamentales de l'habiter - logement/habitation/habitat, se loger/habiter, espace/lieu, ségrégation/agrégation, gentrification/pérjurbanisation/relégation/mixité sociale...

Sont également abordées les politiques du logement, les logiques de peuplement, les rajectoires résidentielles, les modes d'appropriation effectifs de l'espace en intégrant les questions économiques, sociodémographiques, anthropologiques et culturelles (formes du travail, évolution de la famille, vieillissement, formes de cohabitation, etc.).

Ce cours étudie ainsi les différentes manifestations de l'habiter' (pratiques et symboliques) et de la fabrication/production de l'habitat dans une perspective écosystémique

Programme

1°) 5 octobre 2022 – Introduction et présentation du cours + présentation exercice et sources à mobiliser

Habiter, Habitat et logements : quelques notions fondamentales (Yasmina Dris et Nava Meron)
2°) 12 octobre 2022 - Évolution des sociétés et fabrication des villes : l'urbanisation (Yasmina Dris)

3") 19 octobre 2022 - De l'urbanisation aux politiques de logement (Yasmina Dris) 4°) 26 octobre 2022 – Naissance du logement social (Nava Meron)

5⁴) 2 novembre 2022 – Des cités jardins au pavillonnaire : renouvèlement-transformation (Nava Meron) 6⁴) 9 novembre 2022 - La ville compacte-la ville diffuse : L'étalement urbain et analyse de la mobilité pour comprendre la ségrégation urbaine (Nava Meron)

7°) 16 novembre 2022 – La ville morcelée (exemples lle de France), les coupures urbaines comme productrice de zones (Nava Meron)

8") 23 novembre 2022 – Politiques de constructions universitaires et habitat des étudiants (Nicolas Delesque) 9") 30 novembre 2022 – Habitat contemporain face au défi du vieillissement de la population : alternatives et initiatives citoyennes (Yasmina Dris)

10") 7 décembre 2022 – Comment les nouveaux modes de travail questionnent l'habitat ? (Yasmina Dris) 11°) 14 décembre 2022 - Les modes de vie comme révélateurs de notre société : vivre entre soi /Mixité sociale (Nava Meron

12°) 4 janvier 2023 - Ouvertures internationales autour de la question du mal logement (Yasmina Dris et Nava Meron)

En plus de l'assiduité et de la participation au cours, chaque binôme d'étudiants doit produire une fiche analytique de 5 pages dans laquelle il propose une lecture croisée entre deux articles par la liste proposée par les enseignantes. Les étudiants doivent établir des liens avec le cours et d'autres exemples et sources qu'ils identifient de manière personnelle (ouvrage, article, cas particulier, support audio ou audio-visuel, site internet, ...). Un 1er rendu est prévu pour le 26/10/2022 sur le Drive du cours.

Il est impératif de nommer vos fichiers ainsi : NomPrénomEtudiant1NomPrénomEtudiant2R1

Ce document d'une page maximum doit présenter les deux articles choisis, et une explication de ce choix

Le rendu est à déposer sur le Drive au plus tard le 11/01/2023 à 23h59.

Le dossier doit contenir

- Nom et numéro des étudiants qui réalisent la fiche
- Un résumé de l'article avec une courte présentation de son auteur et de la revue dans laquelle l'article a été publiée : quelle est sa place dans l'histoire de l'habitat parcouru pendant le cours ? Présentation des exemples et autres sources
- Que retenez-vous de l'article, en quoi la notion développée vous interpelle ? vous questionne ? quelle critique lui faites-vous ? Vous êtes bien entendu invité à la faire dialoquer avec d'autres notions évoquées. Vous pouvez aussi utiliser d'autres
- références que celle données en cours. Explication de ce choix de manière personnelle.

 Que vous a apporté ce cours ? quelle partie vous a particulièrement intéressé ? pourquoi
- Toute citation est la bienvenue mais doit être correctement référencée
- Le dossier doit impérativement être tapé, correctement nommé et rendu en version numérique déposé sur le drive.

Critères d'évaluation

- Présentation des articles (40 % de la note)
- Présentation des auteur es
- Présentation de la revue / de l'ouvrage si chapitre d'ouvrage collecti
- Résumé des contenus des articles.
- La richesse, la diversité et la pertinence d'autres sources (que les deux articles analysés) et autres exemples mobilisés (40% de la note).
- Clarté de la rédaction (20% de la note) : le texte doit être relu, corrigé et présenter un propos bien structuré, et une bibliographie

Rendu final du dossier de lecture : 11 janvier 2022

AGIER Michel, "De nouvelles villes: les camps de réfugiés". In: Les Annales de la recherche urbaine, N°91, 2001. Villes et guerres. pp. 128-136 AGIER Michel, L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas, éditions des archives contemporaines, 1999

BACHELARD (Gaston), La poéOque de l'espace, 1957. PUF 998. BONETTI Michel, - Habiter : Le bricolage imaginaire de l'espace, Épi, 1994

CARTIER Marie, La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire, Paris, Éditions La Découverte, 2008 CHARMES Eric, La rue, village ou décor ? Parcours dans deux rues de Belleville, Grane : Créaphis, 2006 CHARMES Eric, La Vie périurbaine face à la menace des gated communities, Paris, Éditions L'Harmattan, 2005

CHARMES Eric, La Ville émiettée, Paris, Presses universitaires de France, 2011 CHARMES (Éric), La revanche des villages. Essai sur la France périurbaine, coll. « La République des idées », Le Seuil, 2019. CHOAY Françoise, L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie, Seuil, 1979, [1965]

CHOAY Françoise, La règle et le modèle : sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme, Seuil, 1998 CHOAY Françoise, Pour une anthropologie de l'espace, Seuil, 2006

CHOLLET (Mona), Chez soi : Une odyssée de l'espace domestique, Paris : Zones, 2015. CHOMBART de LAUWE (Paul-Henry), Des hommes et des villes, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1963.

CLERVAL (Anne), Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale, Paris, La Découverte, 2013. CLAVEL Maîté, Sociologie de l'urbain, Economica, 2002

DAVIS Mike, City of quartz. Los Angeles, capitale du futur, Éditions La Découverte, 2000

DEVEZ Marie-Genviève, La Politique pavillonnaire, Éditions L'Harmattan, 2001 [1966] DIBIE Pascal, Le Village métamorphosé. Révolution dans la France profonde, Éditions Plon, 2006

DODIER Rodolphe, « Les périurbains et la ville : entre individualisme et logiques collectives »,In Les Annales de la recherche urbaine, n° 102, pp. 331-339, 2007

DONZELOT Jacques, La Ville à trois vitesses, Paris, Éditions de la Villette, 2009

ELEB Monique, SIMON Philippe - Le logement contemporain. Entre confort, désir et normes (1995-2010), éditions Mardaga, 2013

ELIAS Norbert, Logiques de l'exclusion, Éditions Fayard, 1997 [1965]
FIJALKOW Yankel, Dire la ville c'est faire la ville; La performativité des discours sur l'espace urbain, Presses universitaire, 2018

FIJALKOW Yankel, Sociologie de la ville, La Découverte, Repères, 2002
FLAMAND Jean-Paul, Loger le peuple. Essai sur l'histoire du logement social, La Découverte 1989
GUILLUY Christophe, La France périphérique ; Comment on a sacrifier les classes populaires, Flamarion, 2014

HAÉNTJENS Jean, LEMOINE Stéphanie, Éco-urbanisme. Défis planétaires, solutions urbaines. Les éditions Écosociété, Canada, Québec, 2015 HALBWACHS Maurice, Morphologie sociale, Paris, Éditions Armand Colin, (1970 [1938])

HARVEY David. Le capitalisme contre le droit à la ville : néolibéralisme, urbanisation, résistances, 2011

HAUMONT Nicole, Les Pavillonnaires, Paris, Éditions L'Harmattan, 2001 [1966]

HAYOT Alain, « Pour une anthropologie de la ville et dans la ville ; questions de méthodes » in Revue Européenne des Migrations Internationales, Vol 18-n°3, pp. 93-105, 2002

HERAN Frédéric, La ville morcelée : effets de coupure en milieu urbain, Economica, 2011

JAILLET Marie-Christine « L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », Esprit, n° 303, pp. 40-62, 2004

JAILLET Marie-Christine «L'espace perurbain : on univers pour les classes moyennes », espiri, n 303, pp. 40-02, 2004 LAMBERT ANNE, Tous propriéraires ! Fenvers du décor pavionnaire, Paris, Seuil, 2015 LE BRETON Eric, Domicile-travail. Les salariés à bout de souffle, Paris, Éditions Les Carnets de l'Info, 2008 LE GOFF Jean-Pierre, La fin du village, Gallimard, 2012 LEFEBYRE (Henri), Le droit à la ville – Anthropos, 1968. LEGER Jean Michel, MARIOLLE Béatrices (dir.), Densifier/Dédensifier. Penser les campagnes urbaines, Parenthèses, 2018

LEVY Jean-Pierre, Élire domicile, La construction sociale des choix résidentiels, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2010

https://taiga.archi.fr/taiga/xyz/nil.php?mdl=2&wrk=fichepp&ptl=adm&etb=plvt&au=2023&pg=cyc&cur=cyc-1&esnh=n

PINSON Daniel, La Maison en ses territoires, Paris, Éditions L'Harmattan, 2002.
RAYMOND Henri, HAUMONT Nicole, DEZËS Marie-Geneviève, HAUMONT Antoine, L'habitat Pavillonnaire. Préface d'Henri Lefebvre, L'Harmattan, 1966, rééd. 2002
SEGAUD Marion, Anthropologie de l'espace, Paris, Éditions CC, 1983
SEGAUD (Marion), BONVALET (Catherine), BRUN (Jacques), Logement et habitat : l'état des savoirs, Paris, 1998.
SEGAUD (Marion), BRUN (Jacques), DRIANT (Jean-Claude), (dirs.), Dictionnaire de l'habitat et du logement, Armand Colin, 2003.
TAILLANDIER Fanny, 'Les États et empires du lotissement Grand Siècle', PUF, 2016
TAPIE (Guy), Sociologie de l'habitat contemporain. Vivre l'architecture, Marseille, Parenthèses Editions, coll. « Eupalinos », 2014.
YOUNG Michael & WILLMOTT Peter, Le village dans la ville. Famille et parenté dans l'Est londonien, PUF, 2010 [1957]

Support de cours

Diaporamas, articles, films documentaires.

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)





Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311SH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable: Mme Iosa - Fournel Lemur

Objectifs pédagogiques

Habitats et politiques du logement face aux enjeux socio-économiques, environnementaux et patrimoniaux

Ce cours aborde l'évolution des modes d'habiter à différentes échelles, ainsi que les enjeux qui leur sont associés (politiques, socio-économiques, écologiques, etc.). Il présente un panorama des politiques du logement en France et à l'international et apporte des éclairages concernant les logiques de peuplement, les choix résidentiels, les modes d'appropriation effectifs de l'espace en intégrant les questions économiques, sociodémographiques, anthropologiques et culturelles (évolution de la famille, vieillissement, dépeuplement, inégalités sociales, télétravail, co-construction, co-habitation, etc.). Enfin, ce cours interroge les concepts et les notions fondamentales de l'habiter - logement/habitation/habitat, se loger/habiter, espace/lieu, ségrégation/agrégation, gentrification/périurbanisation/relégation/mixité sociale, crise du logement, habitat insalubre, habitats alternatifs/écologiques/protégés... - à partir des grands courants et des auteurs de référence de la sociologie urbaine

Exercice: La particularité de ce cours réside dans l'intérêt porté aux bâtiments labellisés pour leurs qualités écologiques ou patrimoniales qui feront l'objet d'enquêtes réalisées par des quatuors d'étudiants. Les résultats sont mis en dialogue avec un article scientifique puis restitués en fin de semestre par le biais d'un dossier comportant la retranscription d'un entretien de 30 minutes et une lecture critique d'un article scientifique, à la lumière des apports du cours magistral et de l'actualité médiatique

Objectif exercice; méthodologies entretien et analyse; plateformes numériques scientifiques et fiches de lecture. Constitution des groupes

11/10 Enjeux patrimoniaux et environnementaux : quelques repères

18/10 Atelier: (1e rendu) cinq lignes sur l'interviewé et son logement, une première liste de questions à lui adressei

25/10 Travail de terrair

1/11 Férié

8/11 Famille, logement, habitat. Panorama commenté des législations et politiques du logement et d'aménagement en France aux XIXe et XXe siècles. Evolution des modes d'habitei

15/11 Atelier : retranscription de l'entretien et choix argumenté de l'article qui fera l'obiet d'une fiche de lecture

22/11 Ségrégations socio-spatiales. La mise à l'écart des plus vulnérables

La reconquête des centres par ceux qui possèdent le capital culturel

29/11 L'entre-soi de ceux qui possèdent le capital économique et symbolique

Rapports logement, environnement et stratégies des ménages

6/12 Atelier (2e rendu) l'entretien retranscrit et une page d'analyse à présenter en 5 minutes

13/12 Quelle mixité sociale ? Vieillesse et logement

20/12 Atelier (3e rendu) : la fiche de lecture et son articulation avec le CM, le travail de terrain et l'actualité médiatique

10/01 'Crise du logement' en France et à l'internationa

17/01 Rendu du dossier final

Quels que soient les exercices proposés dans ces différents cours, ils visent à vérifier que l'étudiant(e) a acquis des connaissances et des capacités de décryptage des politiques du logement à différentes périodes, et qu'il est en mesure de mobiliser les concepts les plus fréquemment utilisés dans les recherches et études portant sur l'habitat et les modes d'habiter.
L'évaluation consiste en un travail de terrain (entretien) à réaliser en petit groupe et à confronter à un article scientifique, à ses notes de cours et à l'actualité médiatique. L'objectif de ces exercices est de découvrir la complexité des rapports qu'un

usager/habitant peut entretenir avec son logement et le regard qu'il porte sur tous les autres acteurs de son logement et de son immeuble labellisé (invités, voisins, services de la Ville, diverses expertises, etc.)

Il s'agit de visualiser et de penser la relation espace et société dans une habitation non-ordinaire, labélisée soit pour ses qualités écologiques soit pour ses qualités patrimoniales, à partir d'un entretien lu à la lumière d'un article scientifique. Une importance particulière sera ainsi accordée à la manière de narrer l'espace habité ainsi que les interactions sociales dans cet espace, ses transformations au fil des années, ses qualités apparentes et ses défauts, ses défis de préservation et d'entretien, etc. Les deux exercices aident à repérer les pratiques de l'espace habité, qu'elles soient régulières ou occasionnelles. Ils mettent en relation les modes d'occupation de l'espace avec les logiques familiales, socio-professionnelles, ou

Le travail final doit faire valoir la capacité de mise en question et de confrontation des discours et des observations

Bibliographie

Bibliographie générale :

Agier, M., Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire, 2008 Authier Jean-Yves, Bonvalet Catherine, Lévy Jean-Pierre (dir.), Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels, PUL, 2010

Bouillon, F., Les mondes du squat, Anthropologie d'un habitat précaire, Paris, PUF/Le Monde, 2009.

Brisepierre Gaétan, « L'impensé des usages », Millenaire 3, 2014 https://gbrisepierre.fr/wp-content/uploads/2019/11/GBS-Blog-articles-19.pdf

Brisepierre Gaétan, Les conditions sociales et organisationnelles du changement des pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif, thèse à l'Université Paris Descartes, https://gbrisepierre.fr/wp-content/uploads/2019/11/BRISEPIERRE-Gaetan-Resume-de-la-these-2011-8-pages.pdf

Charmes Éric, La revanche des villages. Essai sur la France périurbaine, coll. « La République des idées », Le Seuil, 2019.

Choay F., L'urbanisme, utopies et réalités, Points, coll. Essais, 1965

Clerval Anne, Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale, Paris, La Découverte, 2013

Clerval Anne & Van Criekingen Mathieu, « « Gentrification ou ghetto », décryptage d'une impasse intellectuelle », Métropolitiques, 20 octobre 2014. URL : https://metropolitiques.eu/Gentrification-ou-ghetto-decryptage-d-une-impasseintellectuelle html

Deboulet, A., Repenser les quartiers précaires, France. Etudes de l'AFD, 2016(a).

Deboulet, A., « Le rêve mondial d'un univers urbain sans « bidonvilles » : Discours, mobilisations et mythe », Multitudes, 64(3), 2016(b).

Donzelot Jacques, « La ville à trois vitesses », Esprit, mars 2004

Driant Jean-Claude, « 1850-1995 - Les étapes de la politique du logement en France », Réalités Familiales n°98/99 http://www.unaf.fr/spip.php?article14718

Eleb Monique, Simon Philippe, Le logement contemporain entre confort, désir et normes 1995-2012, PUCA, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer, 2013, http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/Entre_confort_desir_normes.pdf

Fijalkow Yankel, Sociologie des villes, Paris, Ed. La Découverte, coll. Repères, 2007 (1e éd. 2004).

Fijalkow Yankel, Sociologie du logement, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2011

Fijalkow Yankel, « La « crise du logement » n'est pas (seulement) celle qu'on croit », Métropolitiques, 17 juin 2013. URL : https://metropolitiques.eu/La-crise-du-logement-n-est-pas.html

Girard Violaine & Rivière Jean, « Grandeur et décadence du « périurbain ». Retour sur trente ans d'analyse des changements sociaux et politiques », Métropolitiques, 3 juillet 2013. URL : https://metropolitiques.eu/Grandeur-et-decadence-du.html Grafmeyer Y., Authier J.-Y., La sociologie urbaine, Armand Collin, 2008

Gravari-Barbas M. (dir.), Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005. Haumont Bernard, Morel Alain, (dir.), La Société des voisins, Paris, Ed. de la MSH, 2005.

Haumont N., Lévy J.-P., La ville éclatée : quartiers et peuplement, L'Harmattan, 1998

Lambert Anne, Tous propriétaires! L'envers du décor pavillonnaire, Paris, Seuil, 2015.
Launay Lydie, « Des HLM dans les beaux quartiers. Les effets de la politique de mixité sociale à Paris », Métropolitiques, 19 novembre 2012. URL : https://metropolitiques.eu/Des-HLM-dans-les-beaux-quartiers-Les-effets-de-la-politique-de-mixitesociale-a.html

Lefebvre Henri, Le droit à la ville, Anthropos, 1968.

Levy-Vroelant, C. (dir.), Logements de passage, Formes, normes, expériences, Paris, L'Harmattan, 2000,

Mension-Rigau E, « L'ouverture au public : un exemple des stratégies d'adaptation des propriétaires privés de monuments historiques », Nouvelles vies des châteaux, Cahiers nantais, 2000, n° 54, p. 55-63. Merlin Pierre, Choay Françoise, (dir.), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris, PUF, 1988.

Panerai P., Castex J., Depaule J.-C., Formes urbaines, De l'îlot à la barre, Parenthèses, 2001

Pichon Pascale, Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe, Paris, Aux lieux d'être, 2007

Pincon M., Pincon-Charlot M., Lecroart E., Panique dans le 16e ! Une enquête sociologie et dessinée, Paris, La Ville Brûle, 2017.

Pinçon M., Pinçon-Charlot M., Les Ghettos du Gotha, Paris, Point, 2010 (1e éd 2007). Raymond H., Haumont N., Dezes M-G., (1e éd. 1966), L'habitat pavillonnaire, L'Harmattan, 2001

Roncavolo M., Paquot T., éd. Villes et civilisations urbaines. XVIIIe-XXe siècles, coll. « Textes essentiels », Larousse, 1992

https://taiga.archi.fr/taiga/xyz/nil.php?mdl=2&wrk=fichepp&ptl=adm&etb=plvt&au=2023&pg=cyc&cur=cyc-1&esnh=n

Segaud Marion, Bonvalet Catherine, Brun Jacques, (dir.), Logement et habitat. L'état des savoirs, Paris, Ed. La Découverte, coll. Textes à l'appui, 1998. Segaud Marion, Brun Jacques, Driant Jean-Claude, (dir.), Dictionnaire de l'habitat et du logement, Armand Colin, 2003 Valladares L, La favela d'un siècle à l'autre, Paris, Editions de la MSH, 2006.

Vermeersch Stéphanie, « Quand vieillir passe par l'habitat autogéré », Métropolitiques, 20 décembre 2010. URL : https://metropolitiques.eu/Quand-vieillir-passe-par-l-habitat-autogere.html

« 50 ans qui ont changé notre quotidien. Mon logement, ma maison»/ Mathieu Schwartz et Raphaël Bourdelon/ 2010
Maisons écolos, gare au fiasco!, Laurent Dy et all., Erwoyé spécial, France 2, 2018
Vaux-en-Velin. La Cité retrouvée/ Bertrand Olivier, Cocottesminute productions / 2011 (documentaire / 52 min)
Bobos dans la ville (commentaires de Jacques Donzelot) / Amal Moghaizel / 2006 (documentaire /40 min)
Voyage dans les ghettos du Gotha/ Jean-Christophe Rosé – France 3 / 2008 (documentaire)
Les apories du développement durable ; La vie des idées (revue en ligne) / « Faut-il lutter contre l'étalement urbain ? Entretien avec Eric Charmes », 2010 (documentaire / 47 min) Stéphane Füzessery & Nathalie Roseau
Cet immobilier qui nous ruine, F. Langlet co. 2015
La Maison des Babayagas : de l'utopie à l'innovation sociale, Jean Marc La Rocca ; Ex Nihilo, 2009



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)



Sciences humaines L311SHCM04 Côté Jardin". Anthropologie des pratiques et savoirs jardiniers dans le pavillonnaire du Grand paris

Année	2	Heures CM 26	Caractère	obligatoire	Code	L311SH	
Semestre	3	Heures TD 0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient 0,4	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme de Biase

Objectifs pédagogiques

Savoir porter un entretien sur un espace, le décrypter et l'analyser. Savoir passer du cas individuel à une réflexion collective

Contenu

En plein dérèglement climatique, dans une violente crise économique aggravée par la pandémie COVID 19, et dans le cadre de la construction des nouveaux imaginaires de l'habiter liés aux pratiques écoresponsables et de territoires frugaux, ce cours d'anthropologie vise à comprendre, quelle place et quel rôle jouent aujourd'hui les jardins de maisons individuelles dans la Métropole du Grand Paris. Ces petits espaces ouverts cultivés, souvent stigmatisés et très peu considérés par les architectes, sont en réalité les berceaux des pratiques, des gestes, de savoirs nouveaux ou transmis qui influencent et structurent les modes d'habiter.

Mode d'évaluation

contrôle continu

T.......

Une petite enquête de terrain (entretien, relevé photographique) sera portée par des binômes d'étudiants dans un pavillon de leur choix dans le territoire du Grand Paris. Les outils pour l'enquête et pour analyser les données qualitatives recueillies seront explicités lors du cours. Le rendu final (avant les vacances de Noel) par binômes est le dossier d'analyse qui mettra en relation les données produites et analysées avec les thèmes du cours magistral. Le jour de l'examen, un débat collectif visera faire émerger des grands thèmes capables d'articuler tous les terrains enquêtés.

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Sciences humaines L311SHCM05

Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311SH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Sciences humaines L311SHCM06



Année	2	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L311SH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Macaire Autre enseignant: M. Minost

Objectifs pédagogiques

Approche des enjeux socio-anthropologiques de la production de l'habitat : l'habiter et l'urbain

L'étudiant doit prouver qu'il a acquis des connaissances et des outils de décryptage des politiques du logement et des modes d'habiter, ainsi qu'une compréhension des concepts les plus fréquemment utilisés dans les recherches et les études

Cet enseignement porte sur l'anthropologie de l'habitat et de l'espace, la sociologie de la ville et de l'architecture, la sociologie des acteurs de la production urbaine. Il s'agit d'aborder l'Habiter comme relation culturelle et ontologique au territoire. On questionne les formes de cohabitation et comment les lieux participent du sentiment d'appartenance. On revient sur la fabrication de l'habitat, la politique publique du logement, les formes de marchandisation et de standardisation, notamment au regard du développement la société industrielle et du capitalisme, et sur la production de l'habitat à l'heure de la transition écologique.

Exercice : réalisation d'un dossier de relevé habité en binôme. Il s'agit de visualiser et de penser la relation espace et société dans l'habitation : à partir d'un relevé habité et d'un entretien. Il faudra ainsi montrer comment les habitants principaux du lieu étudié occupent l'espace domestique. L'exercice aide à repérer les pratiques de l'espace habité et met en relation les modes d'occupation de l'espace avec les logiques familiales, socio-professionnelles, ou culturelles.

L'exercice est accompagné de la lecture d'un ou deux articles permettant de faire le lien entre le cours magistral et l'exercice. La restitution de la lecture sera également intégrée au dossier

Bibliographie

AGIER (Michel), L'invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas, Éditions des archives contemporaines, 1999.

BONETTI (Michel), Habiter : Le bricolage imaginaire de l'espace, Épi, 1994. CHARMES (Éric), La revanche des villages. Essai sur la France périurbaine, coll. « La république des idées », Le Seuil, 2019.

CHOAY (Françoise), Pour une anthropologie de l'espace, coll. « La couleur des idées », Seuil, 2006. CHOLLET (Mona), Chez-soi. Une odyssée de l'espace domestique, La Découverte, 2016.

DE CERTEAU (Michel), L'invention du quotidien, 1 : Arts de faire et 2 : Habiter, cuisiner, Paris, Gallimard, 1990 (1ère éd. 1980)

ELEB (Monique), SIMON (Philippe), Le logement contemporain. Entre confort, désir et normes (1995-2010), éditions Mardaga, 2013. FLAMAND (Jean-Paul), Loger le peuple. Essai sur l'histoire du logement social, La Découverte, 1989.

LAMBERT (Anne), Tous propriétaires ! L'envers du décor pavillonnaire, Paris, Seuil, 2015. LEGER (Jean Michel), MARIOLLE (Béatrice) (dir.), Densifier/Dédensifier. Penser les campagne

PINSON (Daniel), Usage et architecture, L'Harmattan, 1993, rééd. 2017.

RAYMOND (Henri), HAUMONT (Nicole), DEZÈS (Marie-Geneviève), HAUMONT (Antoine), L'habitat Pavillonnaire. Préface d'Henri Lefebvre, L'Harmattan, 1966, rééd. 2002. SEGAUD (Marion), Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer, Armand-Colin, 2010.

SEGAUD (Marion), BRUN (Jacques), DRIANT (Jean-Claude), (dirs.), Dictionnaire de l'habitat et du logement, Armand Colin, 2003.

AVENEL (Cyprien) et SAGOT (Adeline), « La politique de la ville : Repères », La Vie des idées, 5 juin 2013. ISSN : 2105-3030. URL : http://www.laviedesidees.fr/La-politique-de-la-ville-Reperes.html

BOURDIEU (Pierre), « La maison kabyle ou le monde renversé », in Le sess pratique, Pais, Minuit, 1980, pp. 441-459.

CHARMES (Éric), « Les Gated Communities : des ghettos de riches ? », La Vie des idées, 29 mars 2011. URL: http://www.laviedesidees.fr/Les-Gated-Communities-des-ghettos.html

BOISSONADE (Jérôme), MEQUIQUIGNON (Marc), MIGNOT (Jean-Pierre) (dirs.), « Habitat durable : approches critiques », Sciences de la société, n°98, 2016. https://journals.openedition.org/sds/4597

DIETRICH-RAGON (Pascale), « Un toit pour dormir. La précarité résidentielle et ses remèdes », La Vie des idées, 8 mai 2013. ISSN : 2105-3030. URL: http://www.laviedesidees.fr/Un-toit-pour-dormir.html

DRIANT (Jean-Claude), « 1850-1995 - Les étapes de la politique du logement en France », Réalités Familiales, n°98/99, http://www.unaf.fr/spip.php?article14718

HAYOT (Alain), « Pour une anthropologie de la ville et dans la ville : questions de méthodes », Revue européenne des migrations internationales [En ligne], vol. 18 - n°3 | 2002, mis en ligne le 09 juin 2006. URL :

http://journals.openedition.org/remi/2646 ; DOI : 10.4000/remi.2646.
HOUARD (Noémie), « Le logement social en Europe : la fin d'une époque ? », Métropolitiques, 9 avril 2012. URL : https://www.metropolitiques.eu/Le-logement-social-en-Europe-la.html MENGIN (Christine), « Revisiter l'histoire du logement social », Métropolitiques, 1er juillet 2011. URL : https://www.metropolitiques.eu/Revisiter-l-histoire-du-logement.htm



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L311 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Sciences humaines L311SHOBT Sciences humaines Obtenu

Année 2 Heures CM 26 Caractère obligatoire Code L311SH Semestre 3 Heures TD 0 Compensable oui Mode Cours E.C.T.S. 2 Coefficient 0,4 Session de rattrapage oui

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Expression plastique



	_						
Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP	
Semestre	3	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui			

Objectifs pédagogiques

contexte / site specific/ utopia

Le semestre sera ponctué de plusieurs sujet à élaborer sur plusieurs séances, en particulier autour de ces deux axes:

Travail sous forme de collage/ découpage, plages de couleurs, retouches, dessins, Formant un ensemble de recherche puis production finale qui prendra la forme d'un story board et maquette ou mini animation/vidéo.

L'art contextuel consiste à agir au cœur d'un univers concret, l'œuvre n'a ici de sens qu'au moment et à l'endroit où elle est installée et tente d'opérer.

Elle est l'ensemble composé de la proposition artistique plus de son contexte.

« Mon travail n'est jamais de placer un objet quelque part mais de dévoiler, transformer et questionner un lieu » Daniel Buren

une proposition plastique s'opère dans la relation indissociable entre l'oeuvre et son contexte : chaque étudiant est invité à choisir un lieu et à en déterminer, par des relevés variés, ce qui fait la particularité du site et comment il pourra y répondre. Le projet, la plupart du temps éphémère, est ensuite documenté en photo ou en vidéo.

Visites d'expositions ponctueront le semestre.

Mode d'évaluation

présence assidue et régulière présence participative et motivée Présentations orales / exposés notation en évaluation continue & rendus.

selon les projets à voir en cours Présentations orales / exposés

Bibliographie

art conceptuel art contextuel

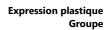
art in situ art performatif.

Support de cours

visites d'expos, présentation d'artistes

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)





Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP	
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)





Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP	
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-	
FCTS	2	Coefficient	0.5	Session de rattranage	oui			



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Expression plastique L312PP01 Expression Plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP	
Semestre	3	Heures TD 3	39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0),5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Debombourg Objectifs pédagogiques

Aborder le dessin et le volume autour de la question du futur, développer des connaissances et s'inscrire dans une logique de recherche sur les formes de l'avenir

L'enseignement propose à travers une étude des avants-gardes, du bio-mimétisme, du réemploi, du recyclage, et à travers la démarche contemporaine d'artistes une approche expérimentale du futur dans toutes ces formes de représentations, spatiales, architecturales, sociales, sociales, sociales formes de représentations, qui recyclage, et à travers la démarche contemporaine d'artistes une approche expérimentale du futur dans toutes ces formes de représentations, spatiales, architecturales, sociales, sociales,

L'organisation des cours va se diviser en plusieurs exercices, d'une ou plusieurs séances qui s'articuleront en permanence autour de ces questions du passage de la 2D à la 3D.

Les sujets de travaux se baseront sur la notion de futur à travers des exercices à l'intérieur et à l'extérieur de l'École. Il sera question de paysage, d'architecture, de design d'urbanisme, ...et surtout d'imagination.

L'objectif de ce cours est de mettre en place une gymnastique de recherche, de mettre en perspective des idées audacieuses et d'aborder la question du lendemain comme une réflexion plastique globale.

Mode d'évaluation

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

Travaux requis

Série d'exercices, travail individuel & groupe avec séances de critiques collectives

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Expression plastique L312PP02 Expression Plastique

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP	
Semestre	3	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Debombourg

Objectifs pédagogiques

RecycLAB / art & environnement & recyclage

la villette

L'enseignement propose d'aborder le dessin, le volume et l'installation à travers l'objet du sac plastique, objet central de la pollution environnementale

La question du recyclage, l'approche critique de son usage, et la transformation de la matière seront au cœur de l'activité artistique au sein d'un atelier de pratiques et réflexions artistiques sur le sac plastique, qui aboutira à une exposition lors des portes ouvertes de l'ENSAPLV.

L'objectif de cet atelier est de développer une technicité, un sens de l'observation, une capacité à maitriser l'espace en deux et trois dimensions en s'inscrivant dans une approche critique de l'objet pollueur.

Le but de ce projet est par ailleurs de sensibiliser, par une approche innovante, les étudiants aux problèmes de la pollution de l'environnement, de développer une réflexion critique, une méthode de travail et une technique artistique pour s'exprimer de manière pertinente.

L'atelier s'organise autour d'un projet, moteur de recherches sur la thématique du sac plastique. L'organisation des cours va se diviser en plusieurs exercices, les séances s'articuleront en permanence autour de ces questions du passage de la 2D à la 3D : moulage, accumulation, déformation, torsion... Les sujets de travaux se baseront sur la transformation et le recyclage de l'objet jusqu'à la réalisation d'installation en collectifs à la fin du semestre et une présentation générale lors des portes ouvertes de l'ENSAPLV.

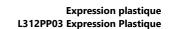
Mode d'évaluation

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

Travaux requis

Série d'exercices, travail individuel & en groupe avec séances de critiques collectives.

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)





Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP	
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Bernard-Brunel

Objectifs pédagogiques

Explorer les relations entre le dessin, le volume, et la couleur, à travers des exercices qui les combinent, pour pouvoir exprimer une perception singulière de l'espace réel ou propice à la fiction.

Contenu

Deux axes seront développés :

- le paysage urbain : l'espace à partir de textes et de dessins, de relevés dans le paysage, de notes rapides, de manipulation d'images et/ou de volumes. Les agencements des formes, des lignes et des matériaux, les assemblages inattendus constitueront la base de la mise en oeuvre des travaux.

 Le dessin pourra préexister, servir de notes et de base de réflexion, objet de transformations, ou devenir l'espace d'expérimentations diverses.

 - la couleur : par une approche combinant théorie et pratique. Le travail s'élabore sur la base d'un dessin très construit, puis en peinture, à la gouache ou l'aquarelle.

Mode d'évaluation

Contrôle continu : évaluations des travaux après chaque sujet Qualité du travail, et de la présence au cours

Travaux requis

Des exercices, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, un travail personnel à l'école, suivi et encadré, pour chacun des sujets ; Des visites d'exposition suivant l'actualité, des repérages dans la ville pour des prises de notes.

la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Expression plastique L312PP04 Expression Plastique

Heures CM L312PP Heures TD Compensable Coefficient Session de rattrapage E.C.T.S. 0,5

sable : Mme Denneulir

Objectifs pédagogiques

La couleur et l'espace

- Dinitiation à la couleur et à sa mise en forme dans un espace intérieur puis à grande échelle dans l'espace public.
- Initiation à la peinture (acrylique et/aquarelle).
- Histoire de l'art par deux visites d'expositions: Musée d'Orsay et Centre Pompidou.
 Etude des coloristes depuis les peintres du XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui en passant par les théoriciens du Bauhaus.
- ©Compréhension des qualités de la couleur dans l'environnement extérieur et intérieur par l'observation et l'expérimentation.

La couleur est abordée sous l'angle de la perception sensible. La poésie viendra des jeux visuels et colorés que les étudiants sauront installer dans un espace donné. Ainsi, l'observation est primordiale, il s'agit d'échantillonner dans le réel un ensemble de couleurs que l'on va constituer en palette pour ensuite travailler des compositions tenant compte de l'espace. Par la suite, ce travail de composition fera l'objet d'une mise en volume sous forme de maquette ou d'installation éventuellement in-situ.

Un premier exercice permettra aux étudiants d'étudier une œuvre d'art (reproduction) de leur choix. Une palette de couleurs sera élaborée à l'aide de peinture acrylique ou aquarelle. Puis les étudiants travailleront sur les interactions des couleurs entre elles, expérimentant les effets perceptifs en terme d'espace, sur le modèle des artistes coloristes du Bauhaus.

L'exercice final sera l'occasion d'expérimenter les qualités observées de la couleur dans un intérieur ou une installation à grande échelle à maquetter voire à réaliser partiellement dans l'espace public.

Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, relevés, travail en atelier, réalisation et mise en valeur du projet final.

Travaux requis

Visites d'expositions Approches techniques des outils graphiques et plastiques Histoire de l'art Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes Exercices et rendu final

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Expression plastique L312PP05 Du dessin



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Dessardo Objectifs pédagogiques

DU DESSIN

Dessin d'observation grand format et perspective d'observation à main levée.

Cours pratique et méthodique de dessin en grand format.

Cours théorique et pratique de perspective d'observation.
Croquis rapides, le plus souvent possible en extérieur, en atelier seulement si la météo nous oblige.

Dessins de paysages urbains des alentours de l'école et quelques vues d'atelier mis en relations avec différentes problématiques architecturales et picturales.

Quelques portraits aussi, uniquement s'il pleut.

Quelques portraits aussi, uniquement s'il pleut.
Apprentissage de techniques variées de prises de notes par le dessin.
Apprentissage d'une règle de perspective simple et mémorisable.
Visite d'expositions (rare).
Chaque étudiant approfondira un chemin personnel et spécifique grâce à des techniques variées et

personnalisées proposées durant les cours. En bref, il s'agit de dessiner, beaucoup.

À la fin du premier semestre, évaluation finale quantitative et qualitative de tous les dessins réalisés de tous les lieux visités, dans l'ordre.

Langue du cours : français et anglais sur demande. Corrections quadrilingues possibles : anglais, français, italien et espagnol.

Dessins au format raisin.

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Expression plastique L312PP06 Expression Plastique

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP	
Semestre	3	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Sa

Objectifs pédagogiques

Le jeu dans l'espace urbain

Contenu

Après avoir pris connaissance et examiné les objets, les dispositifs et les espaces de jeux projetés ou réalisées par des artistes et des architectes tels que Isamo Noguchi, Claes Oldenburg, Hervé Di Rosa, Charles et Ray Eames, Dominque Gonzalez-Foerster, Jean Dubuffet, Aldo Van Eyck, etc, et effectué quelques visites critiques d'espaces de jeux à Paris, les étudiants projetteront un dispositif ludique, à intégrer ou pas à un site. Il pourra s?agir d'un objet isolé, fixe ou mobile, d'un ensemble ou d'une série, d'une création ex nihilo ou d'un détournement in situ.

Mode d'évaluation

Suivi hebdomadaire et rendu final.

Assiduité au cours

langue du cours; français langue de communication: français, anglais

Travaux requis

Outils graphiques et visuels : iconographie de référence, dessins, collages, montages, photographies, films, maquettes, etc.

Bibliographie

Johan Huizingua, Homo ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu Première parution en 1951 Collection Tel (n° 130), Gallimard

Roger Caillois, Les jeux et les hommes. Le masque et le vertige Première parution en 1958 Édition revue et augmentée Collection Folio essais (n° 184), Gallimard

Support de cours

Diaporama : présentation du sujet, exemples et références dans l'histoire de l'art et de l'architecture Mis à disposition d'une sélection de textes



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Expression plastique L312PP07 Expression Plastique

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP	
Semestre	3	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Dugave

Objectifs pédagogiques

Capacité à expérimenter, transcrire et interpréter l'espace. Formulation d'idées personnelles, réflexion critique sur les moyens employés et leur capacité de narration, leur évocation poétique, leur engagement social voire politique Développer un vocabulaire pertinent pour communiquer à l'oral ses intentions

Conten

C'est un cours sur l'image : de la Photographie au Film. Nous allons questionner les images. Par des projections de photographies de l'histoire de la photographie et par la pratique (ceux qui veulent faire de l'argentique, amenez vos appareils dés

jeudi prochain.

Nous pratiquerons la photographie en affinant nos regards sur le monde, et nous apprendrons comment par une série de photographies vous pourrez faire rentrer l'autre par la bonne porte dans un territoire. Par exemple, un projet d'architecture est aussi lié à un ressenti sur un territoire, et il est important de savoir l'exprimer.

Mode d'évaluation

Suivi sur le semestre, motivations, implication, travail foruni. Note fin du semestre.

Travaux requis

Deux travaux sur le semestre avec la photographie et le film.

Bibliographie

Qu'est que la photographie de John Berger

ensa paris la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Expression plastique L312PP08 Expression Plastique

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP	
Semestre	3	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Julien
Objectifs pédagogiques

L'ESPACE COMME SUJET

Au travers de l'étude de deux cas particuliers et de divers autres exemples, nous tenterons d'appréhender une définition élargie de la question de la forme, laquelle englobera celle du sujet, de l'intimité et de son rapport au corps à la conscience politique dans son rapport au monde.

L'objectif principal est donc d'élargir la compréhension que l'on peut avoir d'une forme en y associant la question du sujet.

Contenu

Les deux artistes dont l'œuvre servira de fil conducteur aux exercices proposés sont Vito Acconci et Absalon

À partir de 1969, Vito Acconci quitte l'espace de la page où il rédige ses poèmes pour investir l'espace de la rue, et celui de son propre corps. La mise en scène de son corps, qu'il utilise comme terrain d'expérimentation, lui permet de s'interroger sur les limites physiques et psychologiques de ses actions. Actions après actions, comme dans les poèmes passés, mot après mot, Acconci acquiert le statut de guérillero, il ne cesse de questionner les conventions de notre environnement urbain et les relations qu'entretiennent espace public et espace privé (le corps)

Imprégné de l'esprit de modernité et de rigueur des architectures des années vingt et trente, issues des principes du Constructivisme et de De Stijl, comme de l'œuvre de Le Corbusier, Absalon dès ses débuts, à la fin des années quatre vingt, crée, dans de petites boites blanches présentées isolément ou en groupe, les premières Cellules (1988), unités restreintes d'habitation obéissant à un ordonnancement strict, où le mobilier est réduit à des formes géométriques élémentaires. Ces formes vont progressivement s'amplifier pour devenir des Propositions d'habitations (1990),volumes abstraits d'espace à vivre où le corps humain n'est pas encore inscrit et des Prototypes (1990), agencement d'objet quotidiens en des formes simples et sans aspérité, sorte d'inventaire devant induire, selon l'artiste, de nouvelles relations forme/fonction

Différents exercices seront proposés permettant aux etudiant-e-s d'expérimenter une pluralité de medium. Il sera question de (re)dessiner le monde, de s'inspirer de différents exemples de pédagogies expérimentales (Paul Thek, John Baldessari) ou encore de pensers le projet d'architecture de manière plus narrative (exercice sur l'architecture portable ou encore sur l'architecture de papier). Les exercices se succèderont toutes les 3 ou 4 semaines et seront évalués au cours d'accrochages commentés avec la même périodicité.

Mode d'évaluation

Un accrochage commenté pour chaque fin d'exercice. Contrôle continu. Réalisation d'une compilation des travaux pour la fin du semestre.



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Expression plastique L312PP09 Expression Plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP	
Semestre	3	Heures TD 3	39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0	,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Patarroni Objectifs pédagogiques

Photographier l'habitat, (Sous différents points de vue)

De l'intérieur (Usages et pratiques du logement)

Et depuis l'espace public

L'objectif de cette proposition est d'amener les étudiants à s'interroger, par le biais de la photographie, à expérimenter les diverses manières de produire une image en lien avec une thématique. Ici, dans le cadre de cet atelier l' habitat sera abordé

Le premier, porte sur les différentes façons dont les objets domestiques et le corps occupent l'espace habité. En d'autres termes, il s'agira pour l'étudiant de retranscrire plastiquement les différentes pratiques et usages, d'un ou plusieurs espace d'un logement. Pour cela il sera amené à faire une analyse d'un logement (le sien ou autre).

Le deuxième axe de recherche de l'atelier poursuivra les observations photographiques préalablement menées, mais depuis l'espace public, à partir différents lieux de la ville.

Des visites d'expositions (en lien avec la thématique) seront organisées.

Mode d'évaluation

Déroulé

Chaque étudiant devra restituer son observation par le biais de la photographie.

Critères d'évaluation

Capacité de l'étudiant à analyser aussi bien un espace quotidien de logement, ses usages, que la situation d'un habitat dans l'espace public et à en faire émerger une proposition plastique

Références : JN Niépce, de Daguerre à Baldus, Moholy-Nagy, Le Corbusier, Walker Evans, Henri Salesse, Anna et Bernhard Blume, Thomas Struth, Stephen Shore, Gilles Saussier, Stephane Couturier, Benoît Fougeirol, Chantal Akerman (Saute ma ville), Jacques Tati (Mon oncle), Hitchcock (Fenêtre sur cour).

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)





Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Hoffner

Objectifs pédagogiques

Approche contextuelle

Contenu

Ce cours se propose d'aborder des notions de contexte et de lieu, afin de mettre en place des projets plastiques à l'exterieur de l'école.

Les étudiants travailleront (parfois par groupe de 2) pour réaliser une intervention in situ.

Le rapport au site est primordial et la proposition se fera sur une expérience, une recherche et un projet abouti, utilisant forme éditoriale et autres médiums de restitution.

Apprendre à observer, capter des informations, les restituer. Pendant le semestre plusieurs projets et pistes seront exploitées.

Travaux notés, évaluation continue sur la participation, la motivation et l'implication.

Travail autonome de recherche, de prises de notes, de propositions puis travail sur site.

Des visites des différents sites choisis, ainsi que des visites d'expositions et des rencontres avec des artistes et/ou architectes sont prévues.

Dessins et croquis à réaliser tout le semestre dans un carnet.

Travaux à réaliser pendant le cours ou pour le cours suivant, suivi et discussion en RV sont nécessaire.

Bibliographie

Architecture Art contemporain Notions d'histoire de l'art, écrits Visites d'exposition Films

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Expression plastique L312PP11 Expression Plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
FCTS	2	Coefficient	0.5	Seccion de rattranage	oui		

Responsable : M. Segers

la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Expression plastique L312PP12 Expression Plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gautel Objectifs pédagogiques

CORPS ET ESPACE

Protagoras, cité par Socrate, disait « L'homme est la mesure de toute chose ».

Aujourd'hui, après l'expérience du Covid et dans un monde secoué par des conflits et le changement climatique, cette vision anthropocentriste est à questionner

Analyser, explorer et expérimenter le rapport entre le corps et l'espace, l'échelle, l'occupation spatiale, le mouvement, l'humain et son environnement et leurs interactions possibles.

Nous traitons trois échelles :

- l'espace du corps lui-même, son intérieur et extérieur.
- le corps dans l'espace,
- et son rapport aux autres corps humains et autres dans l'espace.

Nous partons des œuvres et expérimentations scéniques du Bauhaus et d'Oskar Schlemmer, des écrivains comme Beckett et Perec, d'artistes contemporains, de chorégraphes, performeurs, scénographes, mais aussi de costumes ou de l'art vestimentaire d'autres époques et d'autres cultures

Nous explorons le corps dans l'espace, le corps comme mesure de l'espace (Vitruve, da Vinci, le Corbusier ...), le corps contraint par l'espace, l'espace intérieur du corps et sa perception (la notion de proprioception), le corps qui se prolonge, se projette dans l'espace, et le corps dans l'interaction et dans son rapport à l'autre et à son environnement.

Mode d'évaluation

Contrôle continu, carnet de bord, différentes réalisations et présentation finale

langue du cours: français langue de communication: français, allemand, anglais

Travaux requis

Un cours qui relie des analyses d'œuvres et de situations, des expérimentations scéniques et performances, et des techniques diverses (dessin, photo, video, réalisations 3D...), à l'intérieur et dans l'espace public.

Bibliographie

Donnée pendant le cours



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Expression plastique L31PPOBT Expression plastique Obtenu

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312PP
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Pernin

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture Groupe 1

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
	_						



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture L312RA01 Représentation de l'Architecture

Année 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code L312RA Semestre 3 Heures TD 39 Compensable oui Mode E.C.T.S. 3 Coefficient 0,5 Session de rattrapage oui

Responsable : M. Del Pezzo



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture L312RA02 Représentation de l'Architecture

Année 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code L312RA Semestre 3 Heures TD 39 Compensable oui Mode E.C.T.S. 3 Coefficient 0,5 Session de rattrapage oui

Responsable : M. Hannequin

Objectifs pédagogiques

Cours de géométrie des projections

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours de dessin d'architecture de S1 avec un approfondissement des notions de représentation par projections. Il vise également à acquérir une autonomie du dessin manuel et une culture dans cette pratique permettant l'articulation avec l'informatique en S4

Contenu

Perspective et axonométrie (classique et éclatée) Recherche de points de vue adaptés, tracé des ombres

Mode d'évaluation

Contrôle continu (présence et participation + dossier de travaux)

+ examen ou exercice de fin de semestre

Travaux requis

Dessins aux instruments Format A3 et raisin

Bibliographie

Axonométrie : théorie, art et pratique des perspectives parallèles, Jean Aubert, Paris : Éd. de la Villette, 1996, 176 p.

Le dessin de perspective par l'exemple, John Montague, Paris : Eyrolles, 2011, 301 p.

Traité pratique de perspective de photographie et de dessin appliqués à l'architecture et au paysage, Éric Jantzen, Paris : Éd. de la Villette, 1983, 190 p.

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture L312RA03 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Doulet

ensa paris la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture L312RA04 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA	
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-	
ECTS	2	Coefficient	0.5	Session de rattranage	oui			

Responsable : M. Dufilho



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture L312RA05 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA	
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Bertrand



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture L312RA06 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	Caractè	re obligatoire	Code	L312RA	
Semestre	3	Heures TD 3	9 Comper	nsable oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,	Session	de rattrapage oui			

Responsable : M. Chastanier



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture L312RA07 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
ECTS	2	Coefficient	0.5	Session de rattranage	oui		

Enseignant : M. Berndt



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture L312RA08 Représentation de l'Architecture

A	Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
5	Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E	.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Chastanier



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture L312RA09 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM (0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA	
Semestre	3	Heures TD 39	9	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Hannequin

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture L312RA10 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code I	L312RA	
Semestre	3	Heures TD 39	Compensable	oui	Mode	-	
FCTC	2	Carffiniant OF	Carrier de autonomo				

Responsable : M. Dufilho



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture L312RA11 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Doulet



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture L312RA12 Représentation de l'Architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L312RA
Semestre	3	Heures TD	39	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Del Pezzo



Coefficient

0,5

E.C.T.S.

Sa paris la villette

nnée 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code L312RA
emestre 3 Heures TD 39 Compensable oui Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L312 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Représentation de l'architecture L312RAOBT Représentation de l'architecture OBTENU

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Pédagogie transversale



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode -	
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non		

Responsables: M. Meister, Mme Lesage

Autres enseignants: M. Bara, M. Begel, M. Bergis, M. Debombourg, M. Dehan, M. Dessardo, M. Gautel, M. Gourvil, M. Hardy, M. Julien, M. Lagurgue, M. Rouby, M. Sandorov, M. Segers, M. Vandon, Mme Denneulin, Mme Dugave, Mme Falzon, Mme Franzen, Mme Le Roy, Mme Patarroni, Mme Reinert, Mme Sa, Mme Veit

Objectifs pédagogiques

Apprendre à observer une rue et les immeubles qui le composent dans toutes leurs dimensions : urbaine, architecturale, esthétique, sensible, historique, réglementaire, technique, fonctionnelle et d'usages..., à travers une appréhension croisée entre plusieurs disciplines.

Semaine transversale d'analyse d'un immeuble urbain d'habitation

- « DE L'ESPACE PUBLIC A L'ESPACE INTIME, L'IMMEUBLE URBAIN PARISIEN (TYPES, USAGES STRUCTURES, AMBIANCES) »

- Analyse urbaine d'une rue parisienne selon une méthodologie précise (par groupes)
 Analyse de quelques immeubles caractéristiques de la rue (individuelle ou en binôme)
 si possible selon les conditions sanitaires du moment : visite de bâtiments et entretiens avec des habitants

Présentation orale de l'analyse urbaine et architecturale

Travaux requis

Panneaux de présentations de l'analyse urbaine et architecturale

Bibliographie

Support de cours

Donnés lors du cours

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Pédagogie transversale Groupe 1

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode -
		Coefficient	0	Session de rattranage	non	



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE ightarrow 1ER CYCLE LICENCE ightarrow S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Pédagogie transversale L39PT01 Pédagogie Transversale

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode -
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non	



Coefficient

Sa paris la villette

nnée 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code
emestre 3 Heures TD 35 Compensable non Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Pédagogie transversale L39PT02 Pédagogie Transversale



Coefficient

Année **2** Heures CM **0** Caractère **obligatoire** Code
Semestre **3** Heures TD **35** Compensable **non** Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Pédagogie transversale L39PT03 Pédagogie Transversale



Coefficient

Année 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code Generatre 3 Heures TD 35 Compensable non Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Pédagogie transversale L39PT04 Pédagogie Transversale



Coefficient

Année 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code
Gemestre 3 Heures TD 35 Compensable non Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Pédagogie transversale L39PT05 Pédagogie Transversale



Coefficient

Année 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code Generatre 3 Heures TD 35 Compensable non Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Pédagogie transversale L39PT07 Pédagogie Transversale



Coefficient

Année 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code
Gemestre 3 Heures TD 35 Compensable non Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Pédagogie transversale L39PT08 Pédagogie Transversale



Coefficient

Sa paris la villette

nnée 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code
emestre 3 Heures TD 35 Compensable non Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Pédagogie transversale L39PT09 Pédagogie Transversale



Heures CM Heures TD

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Pédagogie transversale L39PT10 Pédagogie Transversale

Coefficient	0	Session de rattrapage	non



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Pédagogie transversale L39PT11 Pédagogie Transversale

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	3	Heures TD	35	Compensable	non	Mode -
		Coefficient	0	Session de rattrapage	non	



Coefficient

ISA paris la villette

Innée 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code emestre 3 Heures TD 35 Compensable non Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Pédagogie transversale L39PT12 Pédagogie Transversale



Coefficient

Sa paris la villette

nnée 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code
emestre 3 Heures TD 35 Compensable non Mode -

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE ightarrow 1ER CYCLE LICENCE ightarrow S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Pédagogie transversale L39PT13

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Projet d'architecture



	_							
Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA	
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non			

1ER CYCLE LICENCE



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Projet d'architecture Groupe

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

1ER CYCLE LICENCE

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Projet d'architecture Groupe 1

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA	
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non			

la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Proiet d'architecture L39PA01 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L39PA	
Semestre	3	Heures TD 112	Compensable	oui	Mode -	
E.C.T.S.	12	Coefficient 0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Le Roy Autre enseignant: Mme Costecalde

Objectifs pédagogiques

Ce semestre est l'occasion d'une première synthèse dans l'initiation du projet architectural autour de la thématique « habiter » qui interroge le rapport entre espace et usage, dans le champ de l'espace domestique et du logement et à partir de

- L'exploration des notions fondamentales de la spatialité engagées en 1 ere année se poursuit autour des objectifs suivant :
- Appréhender l'espace architectural en tant qu'espace habité doué de sens forme concrète et matérielle objet de fonctions, d'usages, de pratiques, de significations, de symbolisations , enjeux de statut, d'orientations pratiques et symboliques (oppositions privé-public, collectif-privatif, montré-caché, devant-derrière, etc.), « géométrie habitée », géographie construite, dimensionnée, localisée.
- Comprendre les interactions fondamentales entre édifice et ville au travers de la construction de la parcelle : sa délimitation, sa division, sa distribution, les interfaces du public et du privé, la constitution des limites séparatives et de la mitoyenneté, la définition des espaces collectifs et privatifs, ses cours et ses jardins, son parcours.

L'objectif est d'introduire aux problématiques du logement telles qu'elles ressortent du « Mouvement Moderne », en les inscrivant à l'intérieur des problématiques du tissu urbain qui interrogent les interactions entre espace bâti, espace privé de la parcelle et espace public de la rue.

Contenu

Le sujet qui s'inscrit dans le cadre de la pédagogie coordonnée de la L2 concerne l'immeuble collectif. Il se structure autour de l'étude d'un corpus relevant de l'histoire du logement moderne et de ses thématiques sous-jacentes.

Il donne lieu à une approche séquencée en 3 temps :

Exercice préliminaire 1 « la maison mitoyenne »

Etude du rapport entre espace domestique et parcelle à partir d'un exercice théorique non situé portant sur une série de trois parcelles profondes et la construction de maisons individuelle mitoyennes et identiques

Exercice préliminaire 2 : analyse comparée »

Analyse critique et comparée d'exemples explorant les problématiques du logement moderne et contemporain à partir de laquelle est proposé par l'étudiant un logement « idéal » (une idée du logement), point de départ du travail sur l'immeuble collectif

Exercice long : Projet situé - « le petit immeuble »

Projet d'un petit immeuble urbain de 30 à 40 logements situé entre deux mitovens dans une rue parisienne, au cours duquel sont abordés successivement l'espace du logement, le corps bâti - à savoir l'unité constructive et distributive correspondant à une cage d'escalier et à un ascenseur - puis sa liaison avec le sol et le ciel , et enfin l'espace de l'immeuble défini comme l'ensemble résidentiel constitué sur une parcelle interrogeant sa distribution et ses espaces collectifs, en particulier la cour.

Mode d'évaluation

Chaque séquence fait l'objet d'une évaluation et d'une note. Les séquences 1 et 3 font l'objet d'un jury croisé entre les enseignants de L2.

- Séquence 1- « la maison mitoyenne » : 5 à 6 semaines
- Séguence 2 analyse comparée et « logement idéal » : 3 semaines
- Séquence 3 « le petit immeuble » : 6 à 7 semaines

Critères d'évaluation : 1-Suivi de l'enseignement, 2- Compréhension des questions architecturales, 3- Représentation architecturale, 4- Qualité, pertinence, cohérence de développement du projet

Le projet d'architecture est le questionnement simultané du savoir et du faire. Son enseignement articule savoirs et questions théoriques, développement des outils de représentation, et expérimentations de projet. Ce travail doit être soutenu par la connaissance d'un corpus d'œuvres et la compréhension des doctrines sous-jacentes. Cours théoriques, travaux d'analyse, exposés, travaux dirigés, lectures commentés et débattues, visites, nourrissent les réflexions collectives et le travail des

La journée pédagogique est ainsi rythmée en 3 grands temps : 1/ Temps théorique (introduction de la séance, cours, exposés, compte rendus de lecture ou de visite), 2/ « grande correction » (correction collective approfondie de 3 travaux de

projet permettant de mettre en lumière les thématiques principales de la journée) 3/ corrections individuelles Les corrections de projets sont collectives, elles constituent un enseignement, il s'adresse à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée.

Une attention soutenue sera portée sur la maitrise de la représentation architecturale et la qualité du dessin à la main.

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE ightarrow 1ER CYCLE LICENCE ightarrow S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Projet d'architecture L39PA02 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA	
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-	
FCTS	12	Coefficient 0	85	Session de rattranage	non			

Responsable : Mme Le Roy Autre enseignant : M. Bouvier

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE ightarrow 1ER CYCLE LICENCE ightarrow S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Projet d'architecture L39PA03 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L39PA	
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode -	
ECTS	12	Coefficient	0.85	Session de rattranage	non		

Responsable : Mme Veit
Autre enseignant : M. Nousiainen

L39PA04 Projet d'architecture





Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Lesage

Objectifs pédagogiqu

Entre les apprentissages de la 1ère année et les développements déjà complexes de la 3ème année intégrant notamment l'échelle urbaine, la deuxième année est l'occasion d'une première synthèse dans l'initiation au projet architectural autour de 2 thèmes fondamentaux : « espaces de l'habité » au S3 et « équipements et espaces publics » au S4.

Le premier semestre porte sur l'exploration des notions fondamentales sous-tendues par le rapport entre espace et usage, dans le champ de l'espace domestique et du logement et autour des objectifs suivant :

□ représenter, raisonner, manipuler, bâtir, habiter en trois dimensions

🗆 articuler fonction, pratique et usage : Orienter, délimiter, hiérarchiser, distribuer, dimensionner les espaces de l'habité, maitriser les interfaces du public et du privé, du collectif et de l'intime, du dedans et du dehors ;

L'édifice et la ville

🗆 appréhender l'édifice non comme un objet mais comme élément du tissu urbain, maitriser les interactions substantielles entre espace bâti, espace privé de la parcelle et espace public de la rue.

La construction

☐ Articuler structure constructive et structure spatiale, connaitre les grandes typologies structurelles, maitriser les principales notions du clos et couvert et du rapport gros œuvre-second œuvre

maitrise de la représentation architecturale à la main, de la pensée simultanée du plan de la coupe et des élévations, des épaisseurs constructives, maîtrise de l'espace profond au moyen de la pratique de la perspective frontale à un point de fuite.

La semaine transversale interdisciplinaire de pré-rentrée intitulée « de l'espace public à l'espace intime, l'immeuble urbain parisien (types, usages, structures, ambiances) » permettra d'introduire aux problématiques du semestre à travers un parcours dans les échelles et le regard croisé des différentes disciplines.

Ce semestre a pour but d'introduire aux problématiques du logement telles qu'elles ressortent du « Mouvement Moderne », en les inscrivant à l'intérieur des problématiques du tissu urbain et des enjeux résidentiels contemporains.

Le travail de projet entendu comme une construction intellectuelle nourrie par une connaissance critique de l'architecture sera soutenu par l'analyse d'un corpus d'œuvres relevant de l'histoire du logement moderne ou contemporain et de ses

- Le sujet s'inscrit dans le cadre de la pédagogie coordonnée de la L2, commune à l'ensemble des groupes. Il donne lieu à une approche séquencée en 3 temps :

 1 exercice court (5 semaines) de "maison mitoyenne", dans un site réel ou théorique, qui conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'Habitat individuel et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.
- 1 exercice d'analyses (2 semaines) de "typologies remarquables" de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, qui introduit à l'exercice long dont il fait partie.
 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble mitoyen dans une parcelle parisienne où le projet tire profit des 2 exercices précédents pour développer une problématique sur la question de l'Habitat urbain, et au cours duquel seront abordés successivement l'espace du logement, l'espace de « l'édifice » à savoir l'unité constructive et distributive correspondant à une cage d'escalier, et enfin l'espace de « l'immeuble » défini comme l'ensemble résidentiel constitué sur une parcelle interrogeant sa distribution et ses espaces collectifs, en particulier la cour.

Enseignement organisé de manière hebdomadaire Langue du cours: français

Langue de communication: français

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

2 jurys croisés sont prévus, un à la 5ème semaine, l'autre à la 16ème semaine. Chaque jury est l'occasion de croisement entre les différents groupes. Les différents attendus à articuler sont le support d'une « charte des acquis » qui synthétise les objectifs d'acquisition du semestre 3 et sert support de l'évaluation du travail.

Suite au dernier jury, une commission de fin de semestre examinera collégialement les travaux qui auront été jugés insuffisants.

Travaux requis

Le travail est individuel, le dessin se fait à la main

Organisation commune

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes de 2 enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'attendus, d'un calendrier, de thèmes d'exercices, de critères d'évaluation et de jurys communs.

la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Proiet d'architecture L39PA05 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Dehan Autre enseignant : Mme Mahe

Objectifs pédagogiques

Apprentissage de la conception facilitée par l'intégration d'un apport théorique en prise avec le projet :

- Compréhension de ce qu'est une opération architecturale ;
- Base de la composition et de la distribution de l'habitat ;
- Base d'une grammaire conceptuelle et formelle structurant la conception
- Approfondissement l'apprentissage du « regard des sens » ; développement de la notion de 'lieu' au sein des espaces de l'habitat.
- Acquisition des notions d'échelles et dimensionnement des espaces nécessaires aux fonctions et usages domestiques
- Ouverture d'une réflexion sur certains éléments d'architecture en tant que lieux (fenêtre)

L'apprentissage de la conception architecturale s'appuie sur des cours et une bibliographie portant sur la méthodologie pratique de la conception les concepts mobilisables pour la composition et la distribution et le dimensionnement des espaces adapté aux usages

Il intégrera aussi une première présentation de ce qu'est le déroulement d'un projet et de ses acteurs ; Il intégrera aussi la présentation ou l'analyse de quelques projets d'habitat majeurs du 20e siècle.

L'apport théorique se répartit sur l'ensemble du semestre. Il intègre la rédaction et présentation orale de fiches de lecture

Apprentissage méthodologique : esquisses plurielles, liste de travail hebdomadaire, échange critique en binômes à partir de check-listes, tableau des surfaces et présentation orale

La contribution théorique des étudiants se traduit par la présentation collective de leurs analyses critiques et de leurs fiches de lecture et par la présentation critique par binôme des esquisses. La semaine transversale prépare à une intégration globale de la culture architecturale transdisciplinaire (sociologie, technique, histoire, ville, ...).

Contenu

Apport théorique

- Acteurs, déroulement et enjeux d'une opération architecturale ou urbaine : définition préprogramme et programme ; Qui ?: acteurs et métiers ; Comment ? : étapes, phases et déroulement d'un projet : esquisses / avant projet / projet ;
- Représentation architecturale : compréhension des modalités appliquées au projet
- Quels enjeux pour « l'habiter ? », espaces et modes de vie ;
 Poursuite de l'apprentissage du regard et du regard des sens pour une perception « tactile » : méthodologie de visite sensorielle (toucher, olfactif, sonore, visuel & parcours avec les références de Juhani Pallasmaa « Le regard des sens »,
- Donnadieu B. « l'apprentissage du regard », ...),
 Références sur la question entre échelle et organisation des espaces et usages de l'habitat : références à (Francis DK Ching « Architecture, space & order », Pinon Miccheloni, Borie, « Formes et déformations », G.-H. Pingusson « L'espace et l'architecture », Ernst Neufert, Herman Hertzberger « Leçons d'architecture »..

-Références d'architectes ayant développé des projets de logement ;

- 0 Semaine transversale d'analyse d'un immeuble urbain d'habitation : « DE L'ESPACE PUBLIC A L'ESPACE INTIME, L'IMMEUBLE URBAIN PARISIEN (TYPES, USAGES STRUCTURES, AMBIANCES) »
- 1- Analyse comparative de deux maisons (par binôme) puis conception d'une maison simple, dans un contexte urbain ; développement d'une pensée spatiale autour des usages et de l'intimité en milieu urbain.
- 2- Conception d'un petit immeuble collectif d'habitation dans une parcelle urbaine du grand Paris. Argumentation sur les qualités d'usages et urbaines, explicitation des choix constructifs et techniques dans la perspective de la ville durable. Imbrication distributive des logements

Langue du cours: français

Langues de communication: anglais, espagnol, italien

Mode d'évaluation

Semaine transversale + carnet personnel 10% projet court de maison 30%,

projet long 50%. Ponctualité et continuité du travail : 5 % ;

Présentation orale et rendu écrit d'une fiche de lecture A4 : 5% (obligatoire) :

Semaine transversale : dossier d'analyse transdisciplinaire

Fiches de lecture

Analyse et projet de maison

Analyse Projet d'immeuble urbain

Sur tout le semestre, un carnet personnel de réflexion intégrera les travaux hebdomadaires, les notes de visites d'expositions d'art ou d'architecture, les sensations multi-sensorielles de visites de bâtiments, les croquis, photos décryptées, ainsi que les pensées et remarques sur l'habitat et la vie quotidienne, de l'étudiant

Bibliographie

Distribuée aux premiers cours

Support de cours

un certain nombre de cours ou de références théoriques seront mis sur Taiga ou donnés en cours

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Proiet d'architecture L39PA06 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L	39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

nsable : Mme Franzei Autre enseignant: M. Pigueras

Objectifs pédagogiques

Entre les apprentissages de la 1ère année et les développements plus complexes de la 3ème année intégrant notamment l'échelle urbaine, la deuxième année est l'occasion d'une première synthèse dans l'initiation au projet architectural autour de 2 thèmes fondamentaux : « espaces de l'habité » au S3 et « équipements et espaces publics » au S4.

Le semestre 3 porte sur l'exploration des notions fondamentales sous-tendues par le rapport entre espace et usage, dans le champ de l'espace domestique et du logement et autour des objectifs suivants :

La spatialité

- représenter, raisonner, manipuler, bâtir, habiter en trois dimensions

la villette

L'habité

articuler fonction, pratique et usage: Orienter, délimiter, hiérarchiser, distribuer, dimensionner les espaces de l'habité, maitriser les interfaces du public et du privé, du collectif et de l'intime, du dedans et du dehors ;

L'édifice et la ville

appréhender l'édifice non comme un objet mais comme élément du tissu urbain, maitriser les interactions substantielles entre espace bâti, espace privé de la parcelle et espace public de la rue.

- Articuler structure constructive et structure spatiale, connaître les grandes typologies structurelles, maitriser les principales notions du clos et couvert et du rapport gros œuvre-second œuvre

maitrise de la représentation architecturale à la main, de la pensée simultanée du plan de la coupe et des élévations, des épaisseurs constructives, maîtrise de l'espace profond au moyen de la pratique de la perspective frontale à un point de

La semaine transversale interdisciplinaire de pré-rentrée intitulée « de l'espace public à l'espace intime, l'immeuble urbain parisien (types, usages, structures, ambiances) » permettra d'introduire aux problématiques du semestre à travers un parcours dans les échelles et le regard croisé des différentes disciplines.

Ce semestre a pour but d'introduire aux thématiques du logement telles qu'elles ressortent du « Mouvement Moderne », en les inscrivant à l'intérieur des problématiques du tissu urbain et des enieux résidentiels contemporains.

Le travail de projet entendu comme une construction intellectuelle nourrie par une connaissance critique de l'architecture sera soutenu par l'analyse d'un corpus d'œuvres relevant de l'histoire du logement moderne ou contemporain et de ses thématiques sous-jacentes.

Le sujet s'inscrit dans le cadre de la pédagogie coordonnée de la L2, commune à l'ensemble des groupes. Il donne lieu à une approche séquencée en 3 temps

- 1 exercice court (5 semaines) de "maison mitoyenne", dans un site réel ou théorique, qui conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'Habitat individuel et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée
- 1 exercice d'analyses (2 semaines) de "typologies remarquables" de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, qui introduit à l'exercice long dont il fait partie.
 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble mitoyen dans une parcelle de Paris ou sa banlieue où le projet tire profit des 2 exercices précédents pour développer une problématique sur la question de l'Habitat urbain, et au cours duquel seront abordés successivement l'espace du logement, l'espace de « l'édifice » à savoir l'unité constructive et distributive correspondant à une cage d'escalier, et enfin l'espace de « l'immeuble » défini comme l'ensemble résidentiel constitué sur une parcelle interrogeant sa distribution et ses espaces collectifs, en particulier la cour.

Enseignement organisé de manière hebdomadaire

Langue du cours: français

Langue de communication: français

Mode d'évaluation

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

2 jurys croisés sont prévus, un à la 5ème semaine, l'autre à la 16ème semaine. Chaque jury est l'occasion de croisement entre les différents groupes. Les différents attendus à articuler sont le support d'une « charte des acquis » qui synthétise les objectifs d'acquisition du semestre 3 et sert de support de l'évaluation du travail

Suite au dernier jury, une commission de fin de semestre examinera collégialement les travaux qui auront été jugés insuffisants.

Travaux requis

Le travail est individuel, le dessin se fait à la main

Organisation commune

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes de 2 enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'attendus, d'un calendrier, de thèmes d'exercices, de critères d'évaluation et de jurys communs.

la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Proiet d'architecture L39PA07 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code I	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Gourvil Autre enseignant: Mme Wang

Objectifs pédagogiques

Entre les apprentissages de la 1ère année et les développements plus complexes de la 3ème année intégrant notamment l'échelle urbaine, la deuxième année est l'occasion d'une première synthèse dans l'initiation au projet architectural autour de 2 thèmes fondamentaux : « espaces de l'habité » au S3 et « équipements et espaces publics » au S4.

Le semestre 3 porte sur l'exploration des notions fondamentales sous-tendues par le rapport entre espace et usage, dans le champ de l'espace domestique et du logement et autour des objectifs suivants :

La spatialité

- représenter, raisonner, manipuler, bâtir, habiter en trois dimensions

L'habité

articuler fonction, pratique et usage: Orienter, délimiter, hiérarchiser, distribuer, dimensionner les espaces de l'habité, maitriser les interfaces du public et du privé, du collectif et de l'intime, du dedans et du dehors ;

L'édifice et la ville

- appréhender l'édifice non comme un objet mais comme élément du tissu urbain, maitriser les interactions substantielles entre espace bâti, espace privé de la parcelle et espace public de la rue.

- Articuler structure constructive et structure spatiale, connaître les grandes typologies structurelles, maitriser les principales notions du clos et couvert et du rapport gros œuvre-second œuvre

maitrise de la représentation architecturale à la main, de la pensée simultanée du plan de la coupe et des élévations, des épaisseurs constructives, maîtrise de l'espace profond au moyen de la pratique de la perspective frontale à un point de

La semaine transversale interdisciplinaire de pré-rentrée intitulée « de l'espace public à l'espace intime, l'immeuble urbain parisien (types, usages, structures, ambiances) » permettra d'introduire aux problématiques du semestre à travers un parcours dans les échelles et le regard croisé des différentes disciplines.

Le travail de projet entendu comme une construction intellectuelle nourrie par une connaissance critique de l'architecture sera soutenu par l'analyse d'un corpus d'œuvres relevant de l'histoire du logement moderne ou contemporain et de ses

- Le sujet s'inscrit dans le cadre de la pédagogie coordonnée de la L2, commune à l'ensemble des groupes. Il donne lieu à une approche séquencée en 3 temps :

 1 exercice court (5 semaines) de "maison mitoyenne", dans un site réel ou théorique, qui conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'Habitat individuel et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.
- 1 exercice d'analyses (2 semaines) de "typologies remarquables" de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, qui introduit à l'exercice long dont il fait partie.
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble mitoyen dans une parcelle de Paris ou sa banlieue où le projet tire profit des 2 exercices précédents pour développer une problématique sur la question de l'Habitat urbain, et au cours duquel seront abordés successivement l'espace du logement, l'espace de « l'édifice » à savoir l'unité constructive et distributive correspondant à une cage d'escalier, et enfin l'espace de « l'immeuble » défini comme l'ensemble résidentiel constitué sur une parcelle interrogeant sa distribution et ses espaces collectifs, en particulier la cour.

Enseignement organisé de manière hebdomadaire. Langue du cours: français Langue de communication: français

Mode d'évaluation

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.
2 jurys croisés sont prévus, un à la 5ème semaine, l'autre à la 16ème semaine. Chaque jury est l'occasion de croisement entre les différents groupes.

Les différents attendus à articuler sont le support d'une « charte des acquis » qui synthétise les objectifs d'acquisition du semestre 3 et sert de support de l'évaluation du travail.

Suite au dernier jury, une commission de fin de semestre examinera collégialement les travaux qui auront été jugés insuffisants.

Le travail est individuel, le dessin se fait à la main.

Organisation commune:

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes de 2 enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'attendus, d'un calendrier, de thèmes d'exercices, de critères d'évaluation et de jurys communs. Les groupes du semestre 3 sont coordonnés par Laëtitia Lesage et Yannick Gourvil. Manuela Franzen assure la coordination du semestre 3 avec l'ensemble du cursus

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Projet d'architecture L39PA08 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Meister Autre enseignant : M. Morales

Objectifs pédagogiques

L'objectif central du semestre est de se familiariser avec l'échelle du logement, par l'apprentissage de ses composantes (dimensionnements, typologies, assemblages, usages...) et de ses contraintes (contextuelles, structurelles, et réglementaires), mais aussi d'acquérir les principaux modes de représentation, ainsi que d'apprendre à formuler une démarche intellectuelle cohérente en adéquation avec le parti du projet.

Contenu

L'année est articulée par 2 thématiques: habiter et équiper la ville

Le premier semestre a pour thème « espaces de l'habiter ». Il est articulé en 4 temps

- en pré-rentrée, une semaine intensive transversale avec comme thème « de l'espace public à l'espace intime, l'immeuble urbain parisien (types, usages, structures, ambiances), invite à croiser l'architecture avec ses dimensions sociales, historiques, constructives, paysagères et artistique.
- 1 exercice court (5 semaines) de « maison à patio », dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.
- 1 exercice d'analyses projectives (2 semaines) de « typologies remarquables » de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels ou superposés sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

L'élaboration du projet découlera principalement du travail simultané d'une mise en place d'un mode d'habiter (typologies, assemblages) et d'une réponse volumétrique adaptée au contexte existant. L'idée étant de concevoir l'édifice non pas comme un objet formel mais comme la cristallisation d'intentions architecturales intérieures et extérieures.

Les qualités du logement seront recherchées dans l'orientation multiple, la lumière, les vues, les dilatations spatiales, l'habitabilité, les prolongations extérieures,...

Les séances du matin apportent les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet de logements. Les thèmes principaux abordés sont : typologies, distributions et assemblages, trames et structures constructives, composantes du logement et usages, parcours et séquences du public au privé, orientations, vues, cadrages et filtres, prolongations extérieures du logement, rdc et rapport au sol, toiture et rapport au ciel,... Visites, projections et études de typologies remarquables compléteront cet enseignement.

Enseignement organisé de manière hebdomadaire. Le début de la matinée est réservé aux cours, et exposés, le reste de la journée aux corrections des exercices et suivis des projets. Le tout est organisé de manière collégiale

Langue du cours: français langue de communication: français

-

Mode d'évaluation

Contrôle continu par la tenue d'un cahier/classeur rassemblant réflexions, documentations, croquis, écrits. Présentation hebdomadaire des travaux en cours. Présence nécessaire à chaque cours. Rendus intermédiaires et rendu final.

Travaux requi

Les projets individuels seront exprimés par croquis, textes, plans, coupes, perspectives, maquettes d'étude,.

Bibliographie

Principaux ouvrages supports de cours

ARNOLD, Françoise (2005) Le logement collectif, Paris, Editions du Moniteur [2° édition], 310 pages

BORIE, Alain, MICHELONI, Pierre, PINON, Pierre (2006) Forme et déformation des objets architecturaux et urbains, Marseille, Editions Parenthèses, 200 pages

BOUDET, Dominique (Ed) (2017) Nouveaux logements à Zurich, La renaissance des coopératives d'habitat, Zürich, Park Books AG, 256 pages

CHATELET, Anne-Marie (1993) Paris à école, « qui a eu cette idée folle ... », Paris, Editions A et J Picard, 304 pages

COURAJOUD, Michel (2000) Le projet de paysage : lettre aux étudiants extrait du livre BRISSON, Jean-Luc « Le jardinier, l'artiste et l'ingénieur » Éditions de l'imprimeur, collection jardins et paysages

DELPLAZES, Andrea (2013) Construire l'architecture, du matériau brut à l'édifice, Bâle, Editions Birkhäuser, 592 pages

FRENCH Hilary (2009) 100 logements collectifs du XXe siècle, Plans, coupes, élévations Paris, Editions du Moniteur, 240 pages

LAPIERRE, Eric (2002) Identification d'une ville, architectures de Paris, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 286 pages

MESTELAN, Patrick (2006) L'ordre et la règle, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 298 pages

PINGUSSON, Georges-Henri (2010) L'espace et l'architecture, Paris, Éditions du Linteau, 262 pages

ROTH, Alfred (1966) La nouvelle école, Editions Praeger, 304 pages

SCHNEIDER, Friederike (2007) Recueil de plans d'habitations, Bâle, Editions Birkhäuser, 312 pages

VON MEISS, Pierre (2012) De la forme au lieu + de la tectonique : une introduction à l'étude de l'architecture, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes [3° édition], 384 pages

ZEVI, Bruno (2016) Le langage moderne de l'architecture : pour une approche anticlassique, Marseille, Editions Parenthèses, 112 pages

ZEVI, Bruno (1993) Apprendre à voir l'architecture, Paris, Editions de Minuit, 135 pages



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Proiet d'architecture L39PA09 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L39PA	١.
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Hardy Autre enseignant : Mme Sabate Giner

Objectifs pédagogiques

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence.

A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critique et transformer une réponse.

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville

Le premier semestre a pour thème « habiter la ville ». Il est articulé en 3 temps

- 1 exercice court (5 semaines) de « maison mitoyenne», dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée
- 1 exercice d'analyses-projectives (2 semaines) de « typologies remarquables » de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs profit des deux exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain

NOTA: ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont « croisés » et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins,
- La présentation du travail par l'étudiants et l'analyse que les enseignants en font s'adressent à l'ensemble du groupe,
- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques
 Jury final : dessin exhaustif (« à la main ») de rendu et maquette
- Architecte et synthèse : planche A3 constituant le « book » et l'étudiant,
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travai
 Participation / débat : Café des Architectes
- Langue du cours: français et/ou anglais selon demande

Travaux requis

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir

La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de critiques partagées, de critiques individuelles, critiques croisés, battles etc...

Bibliographie

*** CAFE DES ARCHITECTES ***

SÉANCE DU 17 OCTOBRE

- Auguste Perret, Contribution à une théorie de l'architecture, 1952, Cercle Etudes architecturales

SÉANCE DU 24 OCTOBRES

Bernard QUIROT, Simplifions, Edition Cosa Mentale, 2019

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE:

- Dominique Spinetta, Brigitte Donnadieu: L'apprentissage du regard : leçons d'architecture de Dominique Spinetta, Ed. de La Villette, 2002

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE:

Toyô ITO, L'architecture du jour d'après, Bruxelles, 2014

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE:

Heinrich Tessenow, Autour de la maison, Presses polytechniques et universitaires romandes (PPUR), 2019

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE:

Kroll Simone et Lucien. Une architecture habitée, Editions Actes Sud

SÉANCE DU 5 DECEMBRE Peter ZUMTHOR, Penser l'architecture, Berlin, 2010

SÉANCE DU 12 DECEMBRE:

Jacques Lucan, Habiter Ville et architecture, 2021, EPFL PRESS

Support de cours

****Packs de l'étudiant S3****

Pack PROJET :

Crayons de bois 4H-2H-HB-2B

Taille crayon réservoir Gomme blanche

Feutre papermate noi

Promarker Black

Boite aquarelle

Pinceau réservoir Encre de chine

Pinceaux

12 Crayons colorés Boite de 6 feutres Staedtler 0,05-0,1-0,2-0,3-0,5-0,8

Gomme de précision Bloc de 50 feuilles de calque A3 90g

Rouleau de calque d'étude 40g

Ruban de masquage tesa Bloc de feuilles A3 120g

Cahier A4 Canson 100 feuilles 100g

Equerres (45° et 30°) Règle transparente 40cm

Mètre ruban 5m

Equerre rapporteur

Compas à mine

https://taiga.archi.fr/taiga/xyz/nil.php?mdl=2&wrk=fichepp&ptl=adm&etb=plvt&au=2023&pg=cyc&cur=cyc-1&esnh=n

Pack MAQUETTE:
Colle scotch tube
Colle à bois
Pistolet à colle
Ruban adhésif
Sclapel avec lames
Règle de coupe 50cm
Règlet métal 30cm
Tapis de découpe 30x45cm
Paire de ciseaux
Carton plume mat 3 mm et 5 mm
Carton bois 1 mm et 2 mm
Carton simple/double cannelure (différents dimensions)
Carton blanc 1 mm
Mousse à découper
Epingles
etc...



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Proiet d'architecture L39PA10 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Rouby Autre enseignant: M. Lalo

Objectifs pédagogiques

Entre les apprentissages de la 1ère année et les développements plus complexes de la 3ème année intégrant notamment l'échelle urbaine, la deuxième année est l'occasion d'une première synthèse dans l'initiation au projet architectural autour de 2 thèmes fondamentaux : « espaces de l'habité » au S3 et « équipements et espaces publics » au S4.

Le semestre 3 porte sur l'exploration des notions fondamentales sous-tendues par le rapport entre espace et usage, dans le champ de l'espace domestique et du logement et autour des objectifs suivants :

La spatialité

- représenter, raisonner, manipuler, bâtir, habiter en trois dimensions

L'habité

articuler fonction, pratique et usage: Orienter, délimiter, hiérarchiser, distribuer, dimensionner les espaces de l'habité, maitriser les interfaces du public et du privé, du collectif et de l'intime, du dedans et du dehors ;

L'édifice et la ville

appréhender l'édifice non comme un objet mais comme élément du tissu urbain, maitriser les interactions substantielles entre espace bâti, espace privé de la parcelle et espace public de la rue.

- Articuler structure constructive et structure spatiale, connaître les grandes typologies structurelles, maitriser les principales notions du clos et couvert et du rapport gros œuvre-second œuvre

maitrise de la représentation architecturale à la main, de la pensée simultanée du plan de la coupe et des élévations, des épaisseurs constructives, maîtrise de l'espace profond au moyen de la pratique de la perspective frontale à un point de

La semaine transversale interdisciplinaire de pré-rentrée intitulée « de l'espace public à l'espace intime, l'immeuble urbain parisien (types, usages, structures, ambiances) » permettra d'introduire aux problématiques du semestre à travers un parcours dans les échelles et le regard croisé des différentes disciplines.

Ce semestre a pour but d'introduire aux thématiques du logement telles qu'elles ressortent du « Mouvement Moderne », en les inscrivant à l'intérieur des problématiques du tissu urbain et des enieux résidentiels contemporains.

Le travail de projet entendu comme une construction intellectuelle nourrie par une connaissance critique de l'architecture sera soutenu par l'analyse d'un corpus d'œuvres relevant de l'histoire du logement moderne ou contemporain et de ses thématiques sous-jacentes.

Le sujet s'inscrit dans le cadre de la pédagogie coordonnée de la L2, commune à l'ensemble des groupes. Il donne lieu à une approche séquencée en 3 temps

- 1 exercice court (5 semaines) de "maison mitoyenne", dans un site réel ou théorique, qui conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'Habitat individuel et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée
- 1 exercice d'analyses (2 semaines) de 'typologies remarquables' de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, qui introduit à l'exercice long dont il fait partie.
 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble mitoyen dans une parcelle de Paris ou sa banlieue où le projet tire profit des 2 exercices précédents pour développer une problématique sur la question de l'Habitat urbain, et au cours duquel seront abordés successivement l'espace du logement, l'espace de « l'édifice » à savoir l'unité constructive et distributive correspondant à une cage d'escalier, et enfin l'espace de « l'immeuble » défini comme l'ensemble résidentiel constitué sur une parcelle interrogeant sa distribution et ses espaces collectifs, en particulier la cour.

Enseignement organisé de manière hebdomadaire

Langue du cours: français

Langue de communication: français

Mode d'évaluation

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

2 jurys croisés sont prévus, un à la 5ème semaine, l'autre à la 16ème semaine. Chaque jury est l'occasion de croisement entre les différents groupes. Les différents attendus à articuler sont le support d'une « charte des acquis » qui synthétise les objectifs d'acquisition du semestre 3 et sert de support de l'évaluation du travail

Suite au dernier jury, une commission de fin de semestre examinera collégialement les travaux qui auront été jugés insuffisants.

Travaux requis

Le travail est individuel, le dessin se fait à la main

Organisation commune

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes de 2 enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'attendus, d'un calendrier, de thèmes d'exercices, de critères d'évaluation et de jurys communs.

ensa paris la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Projet d'architecture L39PA11 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L39PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Lagurgue

Autre enseignant : Mme Soucarrat Chaudhur

Objectifs pédagogiques

L'objectif central du semestre est de se familiariser avec l'échelle du logement, par l'apprentissage de ses composantes (dimensionnements, typologies, assemblages, usages...) et de ses contraintes (contextuelles, structurelles, et réglementaires), mais aussi d'acquérir les principaux modes de représentation, ainsi que d'apprendre à formuler une démarche intellectuelle cohérente en adéquation avec le parti du projet.

Contenu

L'année est articulée par 2 thématiques: habiter et équiper la ville

Le premier semestre a pour thème « espaces de l'habiter ». Il est articulé en 4 temps

- en pré-rentrée, une semaine intensive transversale avec comme thème « de l'espace public à l'espace intime, l'immeuble urbain parisien (types, usages, structures, ambiances), invite à croiser l'architecture avec ses dimensions sociales, historiques, constructives, paysagères et artistique.
- 1 exercice court (5 semaines) de « maison à patio », dans un site théorique précis, conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'habitat et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée.
- 1 exercice d'analyses projectives (2 semaines) de « typologies remarquables » de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie.
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble dans une parcelle parisienne où le projet des logements collectifs sur rue et de ceux individuels ou superposés sur cour tire profit des 2 exercices précédents pour articuler une position personnelle sur la question de l'habitat urbain.

NOTA : ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre.

L'élaboration du projet découlera principalement du travail simultané d'une mise en place d'un mode d'habiter (typologies, assemblages) et d'une réponse volumétrique adaptée au contexte existant. L'idée étant de concevoir l'édifice non pas comme un objet formel mais comme la cristallisation d'intentions architecturales intérieures et extérieures.

Les qualités du logement seront recherchées dans l'orientation multiple, la lumière, les vues, les dilatations spatiales, l'habitabilité, les prolongations extérieures,...

Les séances du matin apportent les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet de logements. Les thèmes principaux abordés sont : typologies, distributions et assemblages, trames et structures constructives, composantes du logement et usages, parcours et séquences du public au privé, orientations, vues, cadrages et filtres, prolongations extérieures du logement, rdc et rapport au sol, toiture et rapport au ciel,... Visites, projections et études de typologies remarquables compléteront cet enseignement.

Enseignement organisé de manière hebdomadaire. Le début de la matinée est réservé aux cours, et exposés, le reste de la journée aux corrections des exercices et suivis des projets. Le tout est organisé de manière collégiale

Langue du cours: français langue de communication: français

Mode d'évaluation

Contrôle continu par la tenue d'un cahier/classeur rassemblant réflexions, documentations, croquis, écrits. Présentation hebdomadaire des travaux en cours. Présence nécessaire à chaque cours. Rendus intermédiaires et rendu final

Travaux requis

Les projets individuels seront exprimés par croquis, textes, plans, coupes, perspectives, maquettes d'étude,.

la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Proiet d'architecture L39PA12 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L3	9PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Farre Autre enseignant : M. Begel

Objectifs pédagogiques

Entre les apprentissages de la 1ère année et les développements plus complexes de la 3ème année intégrant notamment l'échelle urbaine, la deuxième année est l'occasion d'une première synthèse dans l'initiation au projet architectural autour de 2 thèmes fondamentaux : « espaces de l'habité » au S3 et « équipements et espaces publics » au S4.

Le semestre 3 porte sur l'exploration des notions fondamentales sous-tendues par le rapport entre espace et usage, dans le champ de l'espace domestique et du logement et autour des objectifs suivants :

La spatialité

- représenter, raisonner, manipuler, bâtir, habiter en trois dimensions

L'habité

articuler fonction, pratique et usage: Orienter, délimiter, hiérarchiser, distribuer, dimensionner les espaces de l'habité, maitriser les interfaces du public et du privé, du collectif et de l'intime, du dedans et du dehors ;

L'édifice et la ville

appréhender l'édifice non comme un objet mais comme élément du tissu urbain, maitriser les interactions substantielles entre espace bâti, espace privé de la parcelle et espace public de la rue.

- Articuler structure constructive et structure spatiale, connaître les grandes typologies structurelles, maitriser les principales notions du clos et couvert et du rapport gros œuvre-second œuvre

maitrise de la représentation architecturale à la main, de la pensée simultanée du plan de la coupe et des élévations, des épaisseurs constructives, maîtrise de l'espace profond au moyen de la pratique de la perspective frontale à un point de

La semaine transversale interdisciplinaire de pré-rentrée intitulée « de l'espace public à l'espace intime, l'immeuble urbain parisien (types, usages, structures, ambiances) » permettra d'introduire aux problématiques du semestre à travers un parcours dans les échelles et le regard croisé des différentes disciplines.

Ce semestre a pour but d'introduire aux thématiques du logement telles qu'elles ressortent du « Mouvement Moderne », en les inscrivant à l'intérieur des problématiques du tissu urbain et des enieux résidentiels contemporains.

Le travail de projet entendu comme une construction intellectuelle nourrie par une connaissance critique de l'architecture sera soutenu par l'analyse d'un corpus d'œuvres relevant de l'histoire du logement moderne ou contemporain et de ses thématiques sous-jacentes.

Le sujet s'inscrit dans le cadre de la pédagogie coordonnée de la L2, commune à l'ensemble des groupes. Il donne lieu à une approche séquencée en 3 temps

- 1 exercice court (5 semaines) de "maison mitoyenne", dans un site réel ou théorique, qui conduit l'étudiant à se familiariser avec les questions des usages de l'Habitat individuel et à leur transcription spatiale à une échelle détaillée
- 1 exercice d'analyses (2 semaines) de 'typologies remarquables' de logements collectifs et individuels, permettant une réflexion concrète et théorique, qui introduit à l'exercice long dont il fait partie.
 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un petit immeuble mitoyen dans une parcelle de Paris ou sa banlieue où le projet tire profit des 2 exercices précédents pour développer une problématique sur la question de l'Habitat urbain, et au cours duquel seront abordés successivement l'espace du logement, l'espace de « l'édifice » à savoir l'unité constructive et distributive correspondant à une cage d'escalier, et enfin l'espace de « l'immeuble » défini comme l'ensemble résidentiel constitué sur une parcelle interrogeant sa distribution et ses espaces collectifs, en particulier la cour.

Enseignement organisé de manière hebdomadaire

Langue du cours: français

Langue de communication: français

Mode d'évaluation

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

2 jurys croisés sont prévus, un à la 5ème semaine, l'autre à la 16ème semaine. Chaque jury est l'occasion de croisement entre les différents groupes. Les différents attendus à articuler sont le support d'une « charte des acquis » qui synthétise les objectifs d'acquisition du semestre 3 et sert de support de l'évaluation du travail

Suite au dernier jury, une commission de fin de semestre examinera collégialement les travaux qui auront été jugés insuffisants.

Travaux requis

Le travail est individuel, le dessin se fait à la main

Organisation commune

Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes de 2 enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'attendus, d'un calendrier, de thèmes d'exercices, de critères d'évaluation et de jurys communs.

ensa paris la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Projet d'architecture L39PPOBT Projet d'architecture Obtenu

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L39	PA
Semestre	3	Heures TD	112	Compensable	oui	Mode	-
FCTS	12	Coefficient	0.85	Session de rattranage	non		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Théorie de l'architecture et de la ville

ensa par	ris	la villette						
Année	2	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L39TH	
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui			



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Théorie de l'architecture et de la ville Groupe 1

Année 2 Heures CM 19,5 Caractère obligatoire Code L39TH Semestre 3 Heures TD 0 Compensable oui Mode Cours E.C.T.S. 2 Coefficient 0,15 Session de rattrapage oui



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Théorie de l'architecture et de la ville L39THCM Théorie de l'architecture

Année	2	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L39TH
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Dehan

Objectifs pédagogiques

Venant en seconde année, après l'initiation au projet, ce cours est destiné à ouvrir les étudiants aux outils conceptuels et graphiques permettant de penser la composition architecturale et ses enjeux formels et spatiaux en termes de qualités fonctionnelles et symboliques

Il commence par un rappel sur ce que sont les doctrines et la théorie puis il continue avec la présentation des acteurs et des étapes du déroulement d'un projet, de manière à situer l'enseignement du projet par rapport au processus de production.

Ensuite, en lien avec le projet de S3, le cours présentera les principales évolutions des typologies du logement, en France et en Europe, mais aussi au Maroc.

Il développe ensuite une réflexion théorique sur les permanences et les évolutions du triptyque vitruvien et la pertinence de son actualisation avant d'aborder les outils permettant de penser l'espace en mettant en relation les concepts compositionnels, formels et spatiaux (espace, lumière, construction,) et leurs implications en terme de qualités d'usages et d'habitabilité.

Ce cours vise aussi à créer un espace de partage entre tous les groupes et d'entre ouvrir un lieu de débat permettant d'introduire une vision dialectique critique au sein du semestre et de donner des outils conceptuels et graphique pour analyser

l'espace architectural

Contenu

Doctrines et théorie :

Triptyque de Vitruve et Alberti : permanences et évolutions ; Outils conceptuels et pratiques de l'architecture :

- raison 'iconico-graphique' inventée à la Renaissance ;
 schémas d'analyse spatiale
- Formes, espace et composition, vocabulaire de de la conception spatiale

- types et morphologie Naissance du logement contemporain : types et évolutions

Introduction aux doctrines contemporaines ;

Mode d'évaluation

2 contrôles QCM en ligne (30%)

1 page A4 d'analyse iconico-graphique synthétique a partir d'une diapositive du cours (40%)

Contrôle du cahier de notes en fin de semestre (30%)
Rappel : seuls les étudiants ayant passé les contrôles et rendu tous les travaux pourront se présenter au rattrapage.

Travaux requis

Relecture du cours précédent, mis sur Taiga Prise de notes régulière, sur carnet dédié lors de chaque séance

1 page A4 format à l'italienne, d'analyse iconico-graphique synthétique d'une diapositive du cours selon modèle donné en cours

Bibliographie

Communiquée sur Taiga lors des premiers cours

Les cours seront généralement mis en ligne sur Taiga dans la semaine suivant la fin du chapitre de cours



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S3-L39 pôle Espaces de l'habiter (2023-2024)

Théorie de l'architecture et de la ville LTHOBT Théorie de l'architecture Obtenu

Année	2	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L39TH	
Semestre	3	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui			

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Proiet d'architecture



	_						
Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Objectifs pédagogiques

Le second semestre interroge le rapport entre espace et construction à partir d'un travail sur l'édifice public mettant en jeu l'adéquation entre structure spatiale et structure constructive d'une part, entre programme, type et contexte d'autre part.

Ce semestre poursuit l'interrogation initié au S3 portant sur les articulations entre édifice et ville et considère l'édifice comme élément d'un tissu urbain (présentation extraite du livret de licence).

Exercice 1 du TD PARTAGE (20%) (interdisciplinaire entre TPCAU et STA); analyse architecturale et constructive d'une école (sur 4 semaines)

- Les objectifs sont pour vous
- d'étudier les rapports entre dispositifs spatiaux, programmatiques, urbains et constructifs
- de comprendre les sécificités matérielles, constructives et structurelles d'un édifice
 de les restituer en maquettes et dessins à différentes échelles

- de prendre connaissance et de tirer bénéfice d'un corpus d'édifices scolaires ou publics d'appliquer des savoirs techniques nouvellement acquis et de vous constituer une culture constructive pour être à même de conjuguer les relations essentielles qu'entretiennent l'architecture et la construction

Comprendre et maitriser

- les typologies architecturales et compositives : hiérarchisation, partition, distribution, disposition
- les typologies structurelles et leur hiérarchie : porteurs verticaux, linéaires (façades, refends) ou ponctuels (poteaux), et horizontaux (planchers, poutres) et donc «qui stabilise et qui porte qui «leurs géométrisation et dimensionnement : trame, sens de portée, épaisseur, proportion, etc
- les typologies constructives et leur matérialité : lourde, légère et mixte les éléments : enveloppe, façade, socle et toiture (face à la pluie), mur, plancher, ouverture, escalier les échelles : d'un édifice complet, ses principes, sa pièce type à ses détails récurrents leurs finalités architecturales : espace, lumière, usage, urbanité, matérialité

Représenter : Savoir redessiner, construire en maquette et schématiser selon des critères problématisés suivants

- les spécificités constructives et structurelles d'un édifice
- les articulations entre les différentes échelles, de l'ensemble jusqu'au détail
- la cohérence et les relations entre plans, coupes et élévatio les ordres dimensionnels : porteurs, portée, épaisseur, etc
- les conventions de représentation : trame, épaisseur, cotation, etc

Elle est graduelle et principalement «tempérée» : de niveau faible (<8/20) à bon niveau (14/20) (les notes supérieures pour un travail en groupe étant exceptionnelles)

Exercice 2 (80%) : Conception architecturale et urbaine d'une école publique (ou d'un équipement) en ville

Les objectifs sont pour vous

- de développer les acquis du S3 en terme de spatialité, d'habitabilité et d'urbanité
- de maitriser les qualités typologiques, constructives et spatiales d'un édifice public suite au TD
- de saisir la pertinence de l'analyse avant de projeter
- de comprendre que toute architecture forme un élément d'un tissu urbair
 de saisir qu'elle s'articule à multiples échelles
- de reconnaître qu'elle est le lieu de pratiques sociales et culturelles partagées et différenciées
- d'observer que l'architecture est à destination de toutes et tous et d'intérêt public à cette occasion et de construire une démarche objective et personnelle à ces fins

Si l'écologie n'est pas encore retenue comme levier principal, les qualités que vous engagez en terme de lumière naturelle, d'orientation solaire, de circulation de l'air, de compacité et de choix constructif concourent à qualifier l'édifice de ce point de vue.

La méthode retenue :

Elle est à nouveau de partir de l'intérieur (la classe) pour conduire à la ville et à son paysage urbain par allers et retours et de s'appuyer sur l'analyse à différents points de vue (exemples architecturaux et observations urbaines et sociales) Les quatre thèmes retenus sont pensés et restitués en dessin et volume formant le 5ème.

- savoir concevoir, adapter et préciser tout espace aux activités et usages qui s'y déroulent
- savoir dessiner les distributions communes horizontales et verticales et leurs incidences sur la compacité de l'équipement
- procéder par l'intérieur en espaçant et ajustant chaque pièce majeure de l'édifice
- saisir et maitriser le caractère typologique de l'architecture où aucune pièce ne prend le pas sur d'autres

Traverser différentes échelles :

- articuler la pièce principale, sa mise en série, son assemblage (vertical et horizontal), sa distribution, ses extérieurs propres (cour, jardin, etc) et sa place dans la parcelle et dans la ville maitriser les différentes séquences spatiales et les logiques de distribution
- aller de l'édifice à la ville et de la ville à l'édifice, du public au particulier ou privé
- savoir penser les différentes relations spatiales et urbaines en coupes

Situer

- · intégrer les différentes situations d'un édifice et de sa topologie (au sol, en hauteur, etc)
- analyser, articuler et profiter des différentes logiques d'orientation : urbaine, solaire, vues
- établir des relations avec le voisinage bâtie ou non autour de l'édifice (place, rue, mitoyen, cour) développer une approche raisonnée par rapport à un contexte urbain donné (densité, urbanité, vues, typologie, morphologie)
- prendre connaissance et tirer bénéfice d'un corpus d'édifices publics et plus largement de notre histoire architecturale et urbaine

Construire

- mettre en oeuvre une typologie, une hiérarchie, une géométrisation structurelle et une matérialisation
 concevoir des éléments types: façade, toiture, porteur, ouverture
- articuler les différentes échelles d'un édifice, de son ensemble à ses détails types

Représenter

- · maitriser le dessin d'architecture et ses conventions aux différentes échelles : du 1/2000è au 1/20è
- maitriser la cohérence et les relations entre plans, coupes, élévations et vues perspectives frontales simples (3d démultipliée exclue)
- savoir faire une coupe pertinente et une coupe perspective
- développer le dessin à la main aux instruments tout en acquérant parallèlement le dessin informatique (l'un ne va pas sans l'autre)

- Conduite individuelle du projet et des analyses et travaux communs à deux ou en équipe

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)





Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L413	PA	
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-	
FCTS	10	Coefficient	0.85	Session de rattranage	non			

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)





Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Botineau Autre enseignant : M. Bancel

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cet atelier de projet est de poursuivre et d'approfondir l'acquisition des fondamentaux de la conception et de la représentation du projet d'architecture, entamée en première année, à travers des cours, des visites, des analyses de projets exemplaires et le développement d'un petit projet d'équipement public.

. .

Exercice 1 (4 semaines) TD partagé : Analyse architecturale et constructive d'une (ou plusieurs) école(s). Déconstruire un projet pour en comprendre le cheminement intellectuel, ce qui a pu donner forme à une idée. Le travail d'analyse doit pouvoir servir de déclencheur au projet, il doit mettre en perspective les questions liées à la conception et installer une distance critique.

Exercice 2 (11 semaines): Conception architecturale et urbaine d'une école publique en ville. Des exercices courts rythmeront le semestre et constitueront une méthode de conception du projet, dissociant les « clés d'entrée » et offrant un temps de concentration court sur un seul aspect du projet avant d'en effectuer la synthèse.

Mode d'évaluation

Evaluation sur l'analyse, les exercices courts et le projet final. Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices. A chaque séance : présentation de l'avancement avec croquis, maquettes, dessins Cahier A3 collectant tout l'historique du travail

Travaux requis

Analyse / Exercices courts / Projet final

Présence et présentation hebdomadaire (affichage) obligatoire.

Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun sont assurés dans la cadre du collectif sous la forme de présentations, de corrections partagées et de corrections individuelles. L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices. Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreordre pour les aboutir.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Projet d'architecture L413PA02 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Roussel Autre enseignant : M. Piqueras



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Proiet d'architecture L413PA03 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD 11	12	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient 0,8	85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Hofstein Autre enseignant: M. Hamdoun

Objectifs pédagogiques

Une école maternelle dans un site de 60m x 60m

Le site est une figure carrée, possédant 2 parois périmétriques

Le premier exercice est la production de la 'classes idéale'. C'est par elle que la spatialité intérieure se définit

Puis en second lieu, on procède à l'assemblage des classes, des autres éléments du programme selon une hiérarchie qui organise les éléments 'réguliers' et les éléments 'singuliers' du programme

Lire et comprendre un programme entraîne des réponses qui ne sont jamais littérales mais qui suscitent des hypothèses et des intentions, menant à des solutions. Le travail de l'espace oblige à la manipulation et remet sans cesse en question ces

Il engendre des relations de réciprocité d'ordre plastique, pragmatique, programmatique et poétique, sans lesquelles le projet choisi ne serait qu'une simple 'réponse' en miroir au programme et non sa relecture et son dépassement. 'Dépasser' un programme n'équivaut en aucun cas à rechercher une solution impossible. Le 'jamais vu' n'est pas synonyme d'invention. Un programme est un appel à l'imagination et à la transformation.

Pour cela, l'analyse de projets existants, construits ou non, doit constituer une approche nécessaire et contribuer à la construction de la culture architecturale. Lire et comprendre est un acte innovant!

Contenu

- Un espace extérieur, un jardin, une cour, sont des 'volumes', des espaces contenus. Ce sont des vides nécessaires sans lesquels le projet ne saurait exister
- · Volumes ancrés, volumes soulevés, sous-faces, toitures, doubles hauteurs : comment les espaces majeurs du projet s'organisent, un à un et ensemble ?
- Le Hall est un espace où plusieurs géométries se côtoient et se nouent.
- L'entrée devra être un espace, et non le lieu d'une simple porte. Une porte 'casse' l'espace, le ferme, alors que l'espace de l'entée est le premier enchaînement spatial.

 Un projet d'assemblage n'est pas une addition de différentes parties.
- Un projet est un tout. Il est primordial de l'organiser dans sa volumétrie et sa spatialité globale, plutôt que d'additionner des parties entre elles.

 Qu'est-ce qu'une hiérarchie ? Existe-t-il un/des espace(s) majeur(s) ?
- Certains espaces proposent une vue vers l'extérieur, d'autres vers l'intérieur. Certains espaces sont baignés de lumière naturelle, d'autres non, il est donc possible d'établir une différence entre ces espaces, ainsi qu'une relation de réciprocité entre
- · Un projet devra impérativement comprendre les relations suivantes, dont la liste ci-dessous n'est pas limitative

Coupe, Plan, et Lumière

Volumétrie et Spatialité.

Structure et Organisation

Mouvements Horizontal, Vertical et Oblique

Point, Ligne, Plan.

Périmètre, Centre, Axialité,

Sol et Toit, Terre et Ciel. Plein et Vide.

Le Plan / Site proposé est un carré. La géométrie de cette figure possède des caractéristiques intrinsèques

Chaque projet proposera une lecture et une transformation de la figure géométrique carrée en figure géométrique illimitée.

La figure carrée est universelle. Présente dans toutes les cultures, elle est la figure géométrique la plus employée et la plus difficile : en effet, l'égalité de toutes ses arrêtes et de ses angles ne propose pas de direction.

Il faut donc donner une direction au carré. Cette direction, ou directive, est en étroite relation avec l'intention du projet, la spatialité, la qualité de la lumière naturelle recherchée, le mouvement, la stabilité et l'instabilité...

Donnée comme point de départ à l'imagination, la figure carrée est transformable

• Coupe

Puisque toutes les directions du carré sont égales, la recherche de la grande dimension du carré peut être une stratégie d'organisation.

De la même manière que l'on peut procéder aux lectures diagonales du carré en Plan, on doit discerner les possibilités obliques de la Coupe. La grande dimension du Plan doit se traduire par la grande dimension de la Coupe, la recherche de l''espace qualifié par la lumière'

Le progrès de tout projet est conditionné par une production constante et continue.

Au terme de chaque semaine, une liste de documents est donnée à l'ensemble des étudiants du groupe Cette liste constitue le détail du travail obligatoire assigné pour la semaine suivante.

En plus de la production hebdomadaire, chaque étudiant doit se constituer un carnet A3, format à l'Italienne, qui comportera tous les documents produits pour chaque projet : croquis perspectifs et axonométriques, photos de maquettes d'études, diagrammes, plans, coupes, élévations, notes, collages, etc.

Ce carnet sera évalué chaque semaine, et remis à la fin de chaque projet pour notation et évaluation.

Plans Coupes

Perspectives intérieures

Maguettes

Support de cours

- Paul I AMATUZZO Ecole d'Architecture
- Villanova ARTIGAS FAU, Brésil
- BEAUDOIN et LODS Ecole de Plein Air, Suresnes. Cesare CATTANEO Ecole de 3 Classes, Côme
 Henri CIRIANI Cité de l'Enfance, Torcy.

- Ignacio MENDARO CORSINI Colegio en Cheles. Colegio Villanueva della Torre, Guadalajara Olegio en Las Lomas, Guadalajara.
 Joao Carrrilho DA GRACA Ecole Supérieure de Communication, Lisbonne.
- Ecole Supérieure de Musique, Lisbonne.

 Michel ECOCHARD Groupes Scolaires à Beyrouth et Saïda.

- Pierre FAUROUX Groupe scolaire llot St. Louis, Cannes
 GRAFTON Architects North Kildare Center, Irlande.
- Arne JACOBSEN: Ecole Munkegard, Seborg.
 LE CORBUSIER: Ecole sur le Toit d l'Unité d'Habitation de Marseille.
 André LURCAT Ecole Karl Marx, Saint Denis.
- Richard NEUTRA Ecole à Eagle Rock, USA
 Alvaro SIZA Ecole Supérieure d'Education à Setubal
- Luigi SNOZZI Ecole à Monte Carasso.
- Giuseppe TERRAGNI Asilo Sant-Elia, Côme
- Aldo VAN EYCK Orphelinat lisbaanpad, Amsterdam
- J.F. ZEVACO Groupes Scolaires à Casablanca.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Projet d'architecture L413PA04 Projet d'architecture



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Enseignant : M. Helmholz



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Proiet d'architecture L413PA05 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Enseignant: M. Challes

Objectifs pédagogi

L'atelier de projet du semestre 4 interroge le rapport entre espace et construction à partir d'un travail sur l'édifice public mettant en jeu l'adéquation entre structure spatiale et structure constructive d'une part, entre programme, type et contexte

d'autre part. La démarche de projet est envisagée comme le moyen d'accéder à la compréhension et à l'exploration de plusieurs séries de notions et des articulations entre ces notions :

A L'ECHELLE DE L'EDIFICE : développer les acquis du semestre 3 -spatialité, habitabilité, urbanité-, comprendre les phénomènes d'échanges mutuels entre l'espace et la structure, maitriser les qualités typologiques, constructives et spatiales d'un édifice public, saisir la pertinence de l'analyse comme outil critique pour le projet.

A L'ECHELLE DE LA VILLE: comprendre que toute architecture constitue un élément d'un tissu urbain, saisir qu'elle s'articule à des échelles multiples, reconnaître qu'elle est le lieu de pratiques sociales et culturelles partagées et différenciées

ET AU DELA : observer que l'architecture est à destination de toutes et tous, d'intérêt public, construire une démarche objective et personnelle à ces fins.

Contenu

L'espace, l'usage et la construction constituent les entrées fondamentales de l'exercice de projet, considéré comme l'occasion d'une exploration typologique, constructive et phénoménologique. Le cadencement du semestre de projet et la segmentation des approches, doivent permettre de faire émerger les autres questions propres à la complexité architecturale : géographiques, urbaines, matérielles, tectoniques, distributives, pratiques, et de comprendre le projet comme un ensemble de relations

Une série d'exercices d'analyse, de manipulation et de conception conduisent au développement d'un projet de petit édifice public -associant une école élémentaire et un gymnase- dans un contexte urbain dense. Il s'agit ainsi d'articuler un scénario d'usage et une idée spatiale, une idée spatiale et un contexte, une structure spatiale et un contexte, une structure portante, de comprendre la composition et la construction comme vecteur de la spatialité, d'explorer le travail de la lumière.

Chaque exercice, portant sur une notion ou une échelle particulière, permet de constituer successivement ou simultanément un cadrage particulier sur les interrelations entre site, structure, matériau, espace et usage dans l'élaboration du projet.

SÉQUENCE 1 - TD PARTAGE - CORPUS - TYPE/STRUCTURE/ESPACE

Une première séquence consiste à travailler l'analyse de références construites dans le but de se familiariser avec l'approche typologique et fonctionnelle des édifices scolaires, de comprendre la structure et la construction comme déterminants de

"""

Terchitecture et de l'espace.

Il s'agit d'étudier des édifices scolaires, d'en identifier les types et les ressorts conceptuels afin d'engager la réflexion théorique qui sous-tend l'élaboration d'une pensée qui associe type, espace et structure. Cette première séquence doit d'étudier des édifices scolaires, d'en identifier les types et les ressorts conceptuels afin d'engager la réflexion théorique qui sous-tend l'élaboration d'une pensée qui associe type, espace et structure. Cette première séquence doit d'étudier des édifices scolaires, d'en identifier les types et les ressorts conceptuels afin d'engager la réflexion théorique qui sous-tend l'élaboration d'une pensée qui associe type, espace et structure. Cette première séquence doit d'étudier des édifices scolaires, d'en identifier les types et les ressorts conceptuels afin d'engager la réflexion théorique qui sous-tend l'élaboration d'une pensée qui associe type, espace et structure. Cette première séquence doit d'étudier des édifices scolaires, d'en identifier les types et les ressorts conceptuels afin d'engager la réflexion théorique qui sous-tend l'élaboration d'une pensée qui associe type, espace et structure. Cette première séquence doit d'engager la réflexion théorique qui sous-tend l'élaboration d'une pensée qui associe type, espace et structure. Cette première sequence doit d'engager la réflexion de l également permettre de consolider la connaissance des possibilités de mise en œuvre des matériaux, leurs différentes fonctions constructives et leur potentiel expressif : porter/franchir - isoler/remplir - clore/diviser - vêtir/couvrir

SÉQUENCE 2 - ELABORER

La deuxième séquence permet d'engager les différentes recherches qui fonderont, dans la séquence 3, le travail de développement d'un projet d'édifice scolaire. Ces recherches sont menées simultanément, en trinôme

Recherche 1: PENSER - PROGRAMME/USAGE

L'analyse des enjeux d'un édifice scolaire (apprendre, se divertir, s'éveiller à la citoyenneté, à la liberté de pensée) et de ses usages (circuler, rentrer, ranger, travailler, se réunir _seul, à 2, à 6, à 24, à 400), la réflexion fine sur les possibilités d'articulation de ces actions (flexibilité, simultanéité, réversibilité), sur les orientations pédagogiques qui en découlent, guident le travail de représentation d'une « image de pensée » traduisant une intention programmatique précise. Il est accompagné d'un travail d'écriture et de collecte (photographies, œuvres).

Recherche 2: PRENDRE POSITION - FIGURES - DIMENSIONS/ORIENTATIONS/DISPOSITIONS

L'analyse du site du projet (analyse sensible et analyse typo-morphologique) guide la recherche d'hypothèses d'implantation d'un édifice scolaire associant des éléments bâtis et des espaces non bâtis (cours de récréations, jardins, patios). Cette recherche s'appuie sur une série d'explorations urbaines et paysagères, topologiques. Il s'agit au travers de ces recherches de comprendre que toute architecture constitue un élément d'un tissu urbain et qu'elle s'articule à des échelles multiples.

Recherche 3: CONSTRUIRE - STRUCTURE/ESPACE/USAGE

La synthèse des apprentissages de la première séquence d'analyse 5TD partagé), ainsi que les premières recherches sur le programme et la figure, conduisent l'élaboration d'un « fragment » (une trame spatiale et structurelle), tirant parti de l'une des situations urbaines observées, qui articule scénario d'usage (circuler, rentrer, ranger, travailler, se réunir), principe distributif et spatial, principe constructif et tectonique. Il s'agit d'en explorer les dimensions, la géométrie, la structure, l'enveloppe, le rapport induit entre construction, espaces intérieurs et expression architecturale.

SÉQUENCE 3 - DÉVELOPPER - ORDRE/ESPACE/USAGE/EXPRESSION/ATMOSPHÈRE

Cette dernière séquence, lors de laquelle chacune des explorations des séquences précédentes est convoquée, est consacrée au développement du projet de l'école. Les différentes recherches nécessaires à sa mise en forme sont poursuivies dans une logique d'allers-retours.

En définissant plus précisément des hypothèses programmatiques, il s'agit d'affiner/affirmer le principe distributif (accès, parcours, distributions verticales et horizontales), de définir plus précisément la répartition des espaces bâtis et non bâtis de

ESPACE/CONSTRUCTION/EXPRESSION

En confrontant le principe constructif élaboré dans la séquence 2 à l'épannelage du projet, il s'agit d'affiner/affirmer les principes tectoniques, expressifs, atmosphériques découlant de cette confrontation (dessin de la structure, de l'enveloppe, dessin des détails pris dans leur dimension architecturale et spatiale).

USAGE/ESPACE/MATERIALITE

En explorant le potentiel de variation/déformation du principe constructif et typologique: chaque rencontre du principe avec des éléments singuliers (géométrie, extrémité, sol, ciel) doit conduire à une recherche spécifique (retournement, déformation, substitution), il s'agit d'interroger l'articulation entre principe structurel et principe typologique, les interactions entre les dimensions de la construction et les dimensions des usages, la cohérence/prise en compte des orientations urbaines (statuts, vues), solaires, pratico-symboliques (organisation de l'école).

Participation aux séances hebdomadaires de travail en atelier

Rendus des esquisses, maquettes et dessins suivant l'échéancier

Présentations graphiques et orales, lors des séances de présentation internes à l'atelier ou collectives.

La présentation finale consiste en l'exposition de tous les documents (dessins et maquettes) permettant d'exposer le processus de travail. Elle doit permettre sa compréhension à quatre échelles : l'échelle urbaine, l'échelle de l'édifice, l'échelle de la classe. l'échelle du détail

L'ECHELLE URBAINE (1/1000e>1/500e)

- > Série d'axonométries de l'ensemble des hypothèses testées (variations d'un même principe) 1/500 e > Plan de masse et schémas au 1/500e explicitant la figure de projet
- > Maquettes au 1/500e (pour insertion dans la maquette de site)

L'ECHELLE DE L'ÉDIFICE (1/200e)

- >Plan du principe structurel au 1/500e (extraits de maquette de la structure au 1/200e)
- > Rôle des matériaux et dispositifs constructifs mis en œuvre (porter/franchir) (isoler/remplir) (clore/diviser) (vêtir/couvrir)
- > Maquette, axonométrie ou plans programme au 1/500e
- >Schémas distributifs au 1/500e (accès, parcours, distributions verticales et horizontales)
- > Maguette du projet, mettant en exerque son « expression » au 1/200e (intégrant l'expression des sols et le cas échéant de la topographie)
- >Plan du RDC au 1/100e intégrant le contexte proche (bâtis et sols notamment), les accès depuis l'espace public, le dessin des éléments porteurs et trames structurelles (le mobilier n'est pas représenté, sauf mobilier intégré)
- > Plans des étages au 1/100e intégrant le dessin des éléments porteurs et trames structurelles, le dessin des classes, projections en pointillés (le mobilier n'est pas représenté, sauf mobilier intégré)
- >Coupes/Elévations au 1/100e embrassant l'échelle de l'îlot et le contexte immédiat
- >3 « grands » (A2) dessins en perspective du projet vu depuis les espaces publics et les espaces extérieurs

L'ECHELLE DE LA CLASSE ET DE L'ENVELOPPE (1/50e > 1/33e)

- >Plans habités au 1/33e (compris dessin des sols)
- > Extraits de façades associées à des extraits de coupes rendues au 1/50e
 >« grands » (A2) dessins en perspective du projet vu depuis les classes (le paysage vu par les fenêtres doit être représenté)
- >photographies (A5) de maguettes habitées soumises à la lumière

L'ECHELLE DU DETAIL (1/33e)

- >Coupe perspective habitée au 1/50e voire 1/33e en travers de l'îlot, mettant en relation détail et espace >Maquette ou extraits de maquette 1/33e de la séquence 2
- >Maguette fragment 1/33e de la séguence 3



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Projet d'architecture L413PA06 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA	
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non			

Responsable : Mme Le Roy Autre enseignant : Mme Costecalde



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Projet d'architecture L413PA07 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA	
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non			

Responsable : Mme Veit
Autre enseignant : M. Meister



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Projet d'architecture L413PA08 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA	
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non			

Responsable : M. Dujon Autre enseignant : M. Pontoizeau



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Proiet d'architecture L413PA09 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA	
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non			

Responsable : M. Cremonini Autre enseignant: Mme Bourlis

Objectifs pédagogiques

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet, initiée en première année, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence.

A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critique et transformer une réponse.

L'année est articulée par 2 thématiques/programme : habiter et équiper la ville

Le deuxième semestre a pour thème « équiper la ville ». Il est articulé en 3 temps

- 1 exercice court de « TD partagés » (3 semaines) qui développe un travail d'analyse et de restitution des questions constructives -mais aussi programmatiques et contextuelles- d'un édifice remarquable du XXème siècle. Un 3ème enseignement « constructeur » complète l'équipe d'enseignants
- 1 exercice d'analyse-projective (2 semaines) de « typologies remarquables » d' écoles ou de bibliothèques publiques, permettant une réflexion concrète et théorique , introduit à l'exercice long dont il fait partie
- 1 exercice long (9 semaines) de conception d'un équipement urbain mixte (exemples: école/gymnase bibliothèque/salle d'exposition ...) dans un site réel à analyser pour pouvoir le transformer de manière pertinente.

Chaque projet est analysé selon plusieurs critères :

- La relation au site, paysage et territoire et sa transformation
- La qualité des séquences d'approche et des parcours,
 La qualité des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle
- La relation entre structure, spatialité et lumière.
- La géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

NOTA: ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont « croisés » et font participer d'autres enseignants de projet de l'année. Travaux demandés

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins

- La présentation du travail par l'étudiants et l'analyse que les enseignants en font s'adressent à l'ensemble du groupe,
 Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques,
- Jury final: dessin exhaustif (« à la main ») de rendu et maquette (sans couleurs en carton gris, blanc ou beige),
 Architecte et synthèse: planche A3 constituant le « book » et l'étudiant,
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail
- Langue du cours: français.

Travaux requis

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices.

Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir.

La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de corrections partagées et de corrections individuelles. Dans les deux cas, le travail est affiché à chaque étape. En alternance une semaine sur 2, ont lieu les cours magistraux et les exposés des étudiants



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Proiet d'architecture L413PA10 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA	
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non			

Responsable : M. Rouby Autre enseignant: M. Lalo

Objectifs pédagogiques

- Semestre consacré à la thématique « équiper » (pédagogie coordonnée avec les autres ateliers de projet L2) permettant d'introduire dans la démarche de conception architecturale les dimensions territoriale (espace public urbain) et constructive
- Notions fondamentales à acquérir dans la pratique du projet architectural:
 . Inscription de l'édifice dans l'espace de la ville: relevés, analyse urbaine, définition d'espaces extérieurs publics et/ou privatifs, relation entre plein et vide, orientation, rapport aux contextes urbain, géographique et climatique
- Cohérence de la relation spatialité / programme : hiérarchie, distribution, séquences internes, polyvalence fonctionnelle, lumière Définition d'un espace construit fonctionnel : typologie structurelle, trame, ordre géométrique, épaisseur matérielle, enveloppe
- Oral et écrit au service de la conceptualisation, de l'argumentaire et de la présentation
- Maîtrise de la troisième dimension, de la perspective, et des outils de représentation

La problématique de l'équipement est développée au travers de 2 exercices successifs (temporalité partagée avec les autres ateliers L2) :

Analyse par groupe d'un bâtiment existant visitable de type équipement, permettant de mettre en perspective les dimensions architecturale et constructive, en collaboration avec un ingénieur

EXERCICE 2 / « le petit équipement »

Conception d'un petit équipement bicéphale regroupant une bibliothèque et un espace d'exposition

La particularité du groupe PA11 ROUBY-LALO est d'effectuer l'exercice n°2 en partenariat avec le Collège d'Architecture de Dakar : site de l'exercice situé à Dakar, sujet partagé avec les étudiants dakarois de 2ème année et développé en parallèle dans les 2 écoles, voyage d'une semaine de l'ensemble du groupe à Dakar en février durant l'intersemestre (relevés, visites, plan masse), échanges ENSAPLV / CUAD de type Erasmus+ (échanges ponctuels professeurs, étudiants, administration)

Le voyage à Dakar de février est obligatoire, chaque étudiant devant participer individuellement aux frais du voyage à hauteur d'environ 500€ (participation moindre pour étudiant boursier).

Mode d'évaluation

Chaque exercice fait l'objet d'une évaluation et d'une note attribuée à l'issu d'un jury croisé entre enseignants L2.

- Séquence 0 : semaine intensive à Dakar en février préalable à l'exercice n°2
- Séquence 1 : « TD Partagés » : 4 semain
- Séquence 2 : « le petit équipement » : 9 à 10 semaines

Les critères pris en compte pour l'évaluation des étudiants sont les suivants :

- Compréhension des questions architecturales
- Pertinence de la réponse Capacité de l'étudiant à faire évoluer son projet
- Qualité de la restitution

Travaux requis

Chaque étudiant doit afficher en début de journée l'ensemble de sa production de la semaine, un relevé des présences étant effectué systématiquement à cette occasion

La séquence du 2nd exercice s'ouvre par un temps d'analyse consacré à des bâtiments existants, permettant d'asseoir la réflexion des étudiants sur un corpus de références architecturales et conduisant à la constitution d'un carnet A3 transmis à

La journée d'enseignement est consacrée en matinée à des cours thématiques et des exercices d'application immédiats en relation avec ces présentations, et l'après-midi à des corrections à un ou deux enseignants réalisées de manière individuelle ou collective.

La présence des étudiants est obligatoire tout au long de la journée



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Proiet d'architecture L413PA11 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD 11	12	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient 0.8	85	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Lipsky Autre enseignant: M. Cimerman

Objectifs pédagogiques

Une société intégrant des activités humaines raisonnées doit fonctionner en symbiose avec son environnement naturel L'architecture émerge des conditions du milieu.

Par cette approche, la pédagogie introduit à une conception holistique de l'architecture, et aux questions environnementales

Le projet est une BIBLIOTHEQUE, lieu de transmission du savoir, qui procure des sensations, des émotions et des idées.

La conception intègre que

- les activités liées à l'étude et à la recherche, doivent se dérouler dans des conditions optimales :
- le stockage de la connaissance (livres, revues, archives numériques) représente une masse d'informations qui nécessite d'être compactée, plutôt que partagée en une série de pièces.

Les 4 premières semaines sont consacrées au TD commun du S4. L'analyse est une bibliothèque en bois. (Rendu le 22 mars) Les premiers cours et l'approche du projet sont expliqués, en parallèle du TD.

Suite au TD, l'atelier, en processus de projet, explore de manière collégiale, 3 figures

- les « murs sont habités » par les ouvrages, l'espace central est ouvert, au mouvement, à la vision proche et lointaine.
- le « coffre central » est rempli d'ouvrages, l'espace périphérique est ouvert, au mouvement, à la vision proche et lointaine le « plateau libre, type supermarché », exprime la dématérialisation totale du savoir.

Dans un 2ème temps. l'étudiant choisit une de ces figures et développe le projet

Le site est fictif, dans le sens où il n'y a pas un site à visiter.

Le terrain est défini par les points cardinaux, des dimensions données, un climat donné. Par cette méthode, il est demandé d'imaginer un univers et des ambiances urbaines constituant un paysage. Les cours vous permettront d'imaginer un contexte de campus, à initier

A partir d'un volume donné, la conception de l'enveloppe du bâtiment est dictée par la recherche d'un confort intérieur optimum. Elle intègre les conditions climatiques (soleil, vent, pluie) prédéfinies et rattachées au lieu.

LA STRUCTURE

Le principe structurel est celui d'une construction en bois.

Sont déterminés : une trame, des sections de poteaux et de poutres, une épaisseur de plancher.

LES COURS

Ils visent à la constitution d'une culture commune

- -Introduction aux notions de confort/inconfort en architecture (lumière, atmosphère).
- -Introduction aux notions d'empreinte écologique, au climat
- -Présentation de références de bibliothèques, en tant qu'archétype architectural, XIXeme, XXeme, XXIème siècle.

MANIERE DE PENSER MANIERE DE REPRESENTER

L'enseignement soutient que les idées sont indissociables de la manière de les représenter

Le proiet s'élabore au moven de

- Détails qui ciblent la manière de penser la construction sur des parties spécifiques de l'architecture
- Plans, coupes et axonométrie, sont privilégiés, selon les acquis des étudiants.
- Le rendu est noir & blanc, au trait ou traité en aplat. Les codes graphiques sont prédéfinis et une trame de présentation est commune à l'atelier.

L'atelier se déroule en langue française, ou anglaise

Présence obligatoire à chaque cours et chaque séance de projet +TD.

Contrôle continu par la tenue d'un cahier, rassemblant les réflexions et les recherches, les croquis, les notes prises durant l'atelier Contrôle continu par la diffusion de documents PDF.

Présentation hebdomadaire des travaux en cours. Le travail est individuel ou en groupe de deux

Travaux requis

MANIERE DE PENSER, MANIERE DE REPRESENTER

voir descriptif ci-dessus pour les rendus

Jean Attali, Le plan et le détail, Paris, éditions J. Chambon. 2001

Lisa Heschong, architecture et volupté thermique, Parenthèses, 2021 Kaufmann Hermann, Woods Works, Springer ed. Décembre 2008.

Philippe Rahm, « Histoire Naturelle de l'Architecture, comment le climat », Pavillon de l'Arsenal, Paris, 2020,

Natterer-T.Herzog-R.Schweitzer, M.Volz, W.Winter, Construire en bois, éditions Presses Polytechniques et Universités Romandes. Mai 2005. Peter Zumthor, Atmosphères, Birkhauser, 2006

David Wright, Manuel d'architecture naturelle, Parenthèses, 2006

MODALITÉS Jurys intermédiaires, et jury final,

L'évaluation est basée sur la grille suivante : 30 % jurys intermédiaires, 30% contrôle continu, 40% jury final.

la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Proiet d'architecture L413PA12 Projet d'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Grispello Autre enseignant : M. Robio

Objectifs pédagogiques

Il s'agit de poursuivre l'initiation au travail de projet à l'échelle de l'édifice, initiée au premier semestre, afin de mobiliser, approfondir, élargir et théoriser ces acquis. L'enseignement est l'occasion de développer à la fois les savoir-faire et les outils théoriques spécifiques de l'architecture ; il vise à amener progressivement vers une conduite responsable et rigoureuse où la démarche de projet est menée autour de la question de la pertinence.

Celle-ci est le résultat d'une mise en cohérence d'intentions découlant des questions d'usage, de contexte et d'espace construit.

A partir d'une démarche concrète de projet, il est proposé à chaque étudiant d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes qu'il rencontre ; puis à articuler ces problèmes dans une réponse globale cohérente. Chaque projet offre ainsi l'occasion d'explorer les outils d'une entreprise à la fois cognitive permettant de comprendre la tâche dans sa complexité et spéculative permettant de proposer, critique et transformer une réponse.

Contenu

Le deuxième semestre a pour thème « équiper la ville ».

Il est articulé en deux temps

Exercice 1 (4 semaines) TD partagé : Analyse architecturale et constructive de plusieurs écoles. Déconstruire un projet pour en comprendre le cheminement intellectuel, ce qui a pu donner forme à une idée. Le travail d'analyse doit pouvoir servir une réflexion concrète et théorique, introduit à l'exercice long dont il fait partie

Exercice 2 (11 semaines): Conception architecturale d'une école publique en ville. Il s'agira de concevoir un premier équipement public, essentiel à la vie en communauté, tout en s'intéressant de prés à sa fabrication matérielle et à tous sujets qui

L'exercice sera organisé par thématiques de projet afin de constituer une méthode interactive offrant un temps de concentration court sur un seul aspect du projet avant d'en effectuer la synthèse.

NOTA: ces exercices sont communs et partagés avec d'autres enseignants de projet du semestre

Mode d'évaluation

Contrôle continu et jury spécifique de fin d'exercice. Ces jurys sont « croisés » et font participer d'autres enseignants de projet de l'année.

Exercice 1: 20% de la note du semestre

La note attribuée prend en compte la pertinence de la réponse architecturale et constructive (pour 75%) et la qualité de la représentation ou de la mise en œuvre (pour 25%). L'évaluation est graduelle et mesurée : de niveau faible (<8/20) à un très bon niveau (16/20).

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

Travaux requis

Travaux demandés

- A chaque séance : croquis, maquettes, dessins, etc..
- La présentation du travail par l'étudiants et l'analyse que les enseignants en font s'adressent à l'ensemble du groupe,
- Présentations intermédiaires : résumé de la démarche et esquisse de tous les éléments graphiques
 Jury final : dessin exhaustif de rendu et maquette
- Archivage et méthode : cahier A3 collectant toutes les étapes du travail Participation / débat : Café des Architectes
- Langue du cours : français et/ou anglais selon demande

L'enseignement combine des cours sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices. Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire, les corrections sont régulières sous forme de critiques partagées, de critiques individuelles, critiques croisés, battles etc...

voir café des architectes



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Projet d'architecture L413PAOBT Projet d'architecture obtenu

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413PA
Semestre	4	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	10	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE ightarrow 1ER CYCLE LICENCE ightarrow S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

TD partagés projet/construction



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L413TDP
Semestre	4	Heures TD	13	Compensable	oui	Mode	-
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Théorie de l'architecture et de la ville



Année	2	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L413TH	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui			



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Théorie de l'architecture et de la ville Groupe 1

Année	2	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L413TH
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Théorie de l'architecture et de la ville L413TH01 Théorie de l'architecture et de la ville

Année	2	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L413TH
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Chabard Objectifs pédagogiques

Ce cours inaugural introduit à l'histoire des théories et des doctrines de l'architecture.

Organisé de manière thématique, il interroge une série de notion de base qui sont autant de mots courants du vocabulaire architectural et que les étudiants ont souvent déjà intuitivement adoptés dès la première année : espace, projet, échelle, programme, contexte, etc. Il s'agit alors d'ouvrir ces « mots valises », d'analyser leur apparition dans la langue des architectes, de faire la généalogie des différents points de vue, débats intellectuels et postures projectuelles qu'ils ont suscités, de les confronter à d'autres notions plus anciennes auxquelles ils se sont substitués.

L'enjeu de cet enseignement est de présenter l'architecture comme un champ théorique, comme une culture discursive en prise permanente avec la conception architecturale. Revisitant les ouvrages et les édifices canoniques mais aussi des objets plus anonymes ou vernaculaires, le cours est fondé sur deux partis pris :

produire, d'une part, un propos volontairement transhistorique qui, en évitant tout anachronisme et en posant des jalons chronologiques, traverse plusieurs contextes historiques et aborde systématiquement la situation contemporaine; d'autre part, examiner l'architecture à la fois du dedans, comme un champ disciplinaire spécifique, et du dehors, comme une pratique hautement soumise à des déterminants externes (économique, social, politique, technologique, etc.); donc interroger sans cesse l'architecture dans son autonomie comme dans son hétéronomie.

Contenu

- 1. Introduction : théorie ou doctrines 2. Architecture
- 3. Contexte 1
- 4. Contexte 2 5. Temps 1

- 6. Temps 2 7. Echelle et proportion
- 8. Fonction
- 9. Flexibilité et polyvalence

- 10. Transparence 1 : le vitrail et la serre 11. Transparence 2 : généralisations 12. Transparence 3 : matérialité et ambigüités
- 13. Autonomie et Hétéronomie

Mode d'évaluation

examen écrit



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L413 pôle Edifice public (2023-2024)

Théorie de l'architecture et de la ville L413THOBT Théorie de l'architecture et de la ville OBTENU

Année	2	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L413TH
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S4-L414 pôle Edifice public (2023-2024)

Ambiances



Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414AM
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L414 pôle Edifice public (2023-2024)

Ambiances Groupe 1



Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414AM
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
FCTS	2	Coefficient	0.4	Session de rattranage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L414 pôle Edifice public (2023-2024)

Ambiances L414AMCM01 Ambiances

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414AM
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Balez

Objectifs pédagogiq

Il s'agit d'approfondir les notions abordées lors du semestre précédent, mais cette fois en ce qui concerne les ambiances lumineuses uniquement. Des ambiances lumineuses bien conçues sont indissociables des qualités globales d'un projet

architectural. Maîtriser la propagation de la lumière naturelle ou de la lumière artificielle, c'est savoir donner des qualités d'usage à son projet, le mettre en valeur et savoir faire des économies d'énergie.

La lumière rend visible l'espace : il n'y a pas d'architecture sans lumière. Mais comment intégrer les enjeux lumineux dans le projet ? Comment dimensionner une fenêtre ? Quels sont les avantages et les inconvénients des différents types de prise de jour ? Les enjeux environnementaux vus au premier semestre pourront alors être soulignés à travers la conception de l'éclairement naturel mais aussi artificiel.

La première partie du cours est consacrée à la lumière naturelle. Dans un second temps, les enjeux de l'éclairage artificiel sont abordés : relations entre éclairement naturel et éclairage artificiel : comment concevoir leurs articulations ?

- Être cohérent avec le projet
- Voir (Lire (y compris l'espace), apprendre, méditer...)
- Améliorer la santé et/ ou le sentiment de sécurité
 Économiser l'énergie

Lumière

- Qu'est-ce que c'est ?
- · Comment ca marche ?
- Grandeurs photométriques
- Flux
- Intensité
- Éclairement
- Luminance
- Lumière naturelle
- Facteur de lumière du jour
- Prises de jour Verticales
- Zénithales
- Stratégies de la lumière naturelle
 Prédéterminations de la lumière naturelle
- Lumière artificielle
- Lampes
- Caractéristiques photométriques
- Caractéristiques non photométriques
 La lumière artificielle dans le projet
- architectural

Mode d'évaluation

Participation aux Td. exercice intermédiaire + examen final (33% et 67% de la note finale)

Ribliographie

- Reiter S, Herde A de. L'éclairage naturel des bâtiments. Louvain-la-Neuve, Belgique: Presses universitaires de Louvain; 2004. 265 p. (cf. : energieplus-lesite.be)
- Fontoynont M, Perraudeau M, Avouac P, Lauby J-M. Construire avec la lumière naturelle. Champs-sur-Marne: CSTB éd.; 2011. 160 p.
 Collectif. 101 Mots de la Lumière dans l'Architecture. Archibooks; 2016.
 Plummer H. The architecture of natural light. London: Thames & Hudson; 2012. 256 p.
- Dubet A. Qu'est-ce que la lumière pour les architectes? Paris: Archibooks + Sautereau éd.; 2013. 55 p.
 Narboni, R., Lumière et ambiances: concevoir des éclairages pour l'architecture et la ville. Ed. le Moniteur, Paris. 2006.
- Descottes H, Ramos CE. Architectural lighting: designing with light and space. 1st ed. New York: Princeton Architectural Press; 2011. 144 p.
 Clair L, Architectures de lumière, Fragments, 2003, 112p.
- Narboni, R., La lumière et le paysage: créer des paysages nocturnes, Collection Techniques de conception. Le Moniteur, Paris. 2003.
 Laganie r V., Lumières architecturales en France, 2004

ensa **paris** la villette

Coefficient 0,4

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L414 pôle Edifice public (2023-2024)

Ambiances L414AMCM02 Ambiances

Année 2 Heures CM 18 Caractère obligatoire Code L414AM Semestre 4 Heures TD 10 Compensable oui Mode Cours

Session de rattrapage

Responsable : Mme Belkadi

E.C.T.S.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L414 pôle Edifice public (2023-2024)

Ambiances L414AMOBT Ambiances obtenu

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414AM
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
FCTS	2	Coefficient	0.4	Session de rattranage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L414 pôle Edifice public (2023-2024)

Ambiances L414AMTD Ambiances

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414AM	
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours	
FCTS	2	Coefficient	0.4	Session de rattranage	oui			

Responsable : Mme Sourtcheva Kirov
Autres enseignants : Mme Habes, Mme Jouveau, Mme Perret, Mme Ranck

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S4-L414 pôle Edifice public (2023-2024)

Structures



	_						
Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414S
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ensa **paris la villette**

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L414 pôle Edifice public (2023-2024)

Structures Groupe 1

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414S
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
FCTS	2	Coefficient	0.4	Session de rattranage	oui		

la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L414 pôle Edifice public (2023-2024)

Structures L414ST01 TD Structures

Année Heures CM 18 L414S Compensable E.C.T.S. Coefficient 0,4 Session de rattrapage

Responsable : M. Leyral
Autres enseignants : M. Albarea, M. Bouchetard, M. Faas

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L414 pôle Edifice public (2023-2024)

L414STCM01 Structures

Structures

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414S
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Ebode

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L414 pôle Edifice public (2023-2024)

L414STCM02 Structures

Structures

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414S
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Leyral



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L414 pôle Edifice public (2023-2024)

Structures L414STOBT Structures obtenu

Année	2	Heures CM	18	Caractère	obligatoire	Code	L414S
Semestre	4	Heures TD	10	Compensable	oui	Mode	Cours
FCTS	2	Coefficient	0.4	Session de rattranage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE ightarrow 1ER CYCLE LICENCE ightarrow S4-L414 pôle Edifice public (2023-2024)

Stage ouvrier ou chantier



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L414STOC
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	non		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE ightarrow 1ER CYCLE LICENCE ightarrow S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Sciences humaines



Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Sciences humaines L415SHCM01 Sciences humaines

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code		
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Zanini

Objectifs pédagogiques

Approfondir qu'est-ce qu'une approche anthropologique et comment celui-ci peut contribuer à notre comprension des processus de transformation de la ville, Paris tout en particulier.

Contenu

A partir de la notion de rez-de-chaussée de la ville, il s'agit d'interroger et de problématiser les enjeux liés aux processus de transformation urbaine. En éclairant la posture et les outils de l'approche anthropologique, il sera aussi question d'expliciter en quoi et comment ce regard et les savoir-faire qui y sont associés peuvent nourrir la réflexion du projet.

L'hypothèse à explorer est la suivante : les différentes manières de concevoir le rez-de-chaussée de la ville (au plan architecturale, urbanistique, économique, politique), comme un seuil entre espaces publics et espaces privés, engagent différentes formes et conceptions d'urbanité. Comparer le rez-de-chaussée de certaines rues ou quartiers du nord-est parisien récemment renouvelés, et d'autres plus historiques, permettra ainsi d'interroger les enjeux sur le plan de la vie citadine et les conceptions de la ville dont ils sont porteurs (par exemple, en analysant les outils technique mis en œuvre par les pouvoirs publics).

Observer, analyser et questionner le rez-de-chaussée serait donc déjà une façon de commencer à interroger l'articulation entre différentes échelles d'espace et de temps de la ville, mais aussi de commencer à comprendre comment une ville (ceux qui l'habitent et ceux qui la gouvernent) pense elle-même.

Mode d'évaluation

Controle continu et examen oral final

Travaux requis

Cours magistraux et cours de methodologie (TD)



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Sciences humaines L415SHCM02 Sciences humaines

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode Cours	5
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsables : Mme Macaire, Mme Zetlaoui Leger

Objectifs pédagogiques

Ce cours est consacré aux notions d'espaces et d'équipements publics aux plans socio-économique, politique et spatial.

Il aborde les conditions de production, fabrication, conception de ces lieux et propose des méthodes pour en observer et en analyser les usages.

Chaque séance de cours est consacrée à un type d'espace ou d'équipement public (espaces publics urbains, écoles, prisons, gares, ...)
Elle met en évidence les enjeux politiques et socio-économiques qui ont marqué leur création et leur généalogie, jusqu'à la période contemporaine où sont mises en tension des logiques économiques néolibérales et les enjeux de la transition Des méthodes d'analyse des usages et des modalités d'appropriation de l'espace sont présentées, au regard des configurations architecturales et urbaines des lieux étudiés.

Mode d'évaluation

Contrôle continu + restitutions intermédiaires et finale d'un dossier + présence au cours.

Les étudiants sont amenés à mobiliser les connaissances, les concepts, notions et méthodes présentées en cours dans une étude de cas qu'ils ont à réaliser pour valider le cours. Ils choisissent un espace public ou un équipement public facilement accessible, rendent compte de son organisation spatiale et de ses usages.

Ils constituent au fur et à mesure du semestre un dossier avec des présentations intermédiaires.

FOUCAULT (Michel) - Surveiller et punir. Naissance de la prison, Paris, Gallimard, Collection Tel, 2007 (1ère éd.1975).

GHEL (Jan) - Pour des villes à échelle humaine, traduction de Cities for people, Ecosociété, 2013.

GHEL (Jan). SVARRE (Birgitte), La vie dans l'espace public, Comment l'étudier, Eds Ecosociété, Canada, Québec, 2019 PAQUOT (Thierry) - L'espace public, Points Repères, La Découverte, 2009.

PINSON (Daniel) - Usage et architecture. Paris, L'Harmattan, 1993 RIVIÈRE (Clément), « Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics », Métropolitiques, 18 juin 2012. URL : http://www.metropolitiques.eu/Les-enfants-revelateurs-denos.html

Bibliographie complétée en cours.

Diaporama transmis à l'issue de chaque cours. Extraits de films, documentaires.

Guide pour réalisé l'exercice demandé.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Sciences humaines L415SHCM03 Sciences humaines

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode (Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Lopez

Objectifs pédagogiques

La thématique de cette année tournera autour de la appréhension sociologique de l'espace public urbain. A partir des approches sociologiques et anthropologiques, nous aborderons les questions liées au voisinage, aux nouvelles pratiques citadines, à la participation citoyenne, aux conflits et aux transformations dans l'habiter.

Les étudiants se saisiront des questions liées aux pratiques contemporaines de l'espace publique à partir des études de cas en France et à l'étranger.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Sciences humaines L415SHOBT Sciences humaines obtenu

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Sciences humaines L415SHSCM04

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode C	ours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsables : Mme Deschamps, Mme Meron

22/09/2023 21:27 IER CY

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE ightarrow 1ER CYCLE LICENCE ightarrow S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Sciences humaines L415SHSCM05

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
ECTS	2	Coefficient	0.4	Session de rattranage	oui		

Responsable : M. Minost

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Sciences humaines L415SHSCM06

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode Cours	s
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Saidi Sharouz

Année 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code

Semestre 4 Heures TD 0 Compensable oui Mode
Coefficient 1 Session de rattrapage oui

Enseignants: M. Gaubin, M. Rouby

Contenu

Voyage pédagogique des bicursus Al et IA

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

voyage bicursus : Culture architecturale - Usage et édification



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Histoire et théories de l'architecture et de la ville

		-						
Anr	née 2	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L415HA
Sen	nestre 4	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.	.T.S. 2	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Histoire et théories de l'architecture et de la ville Groupe 1

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L415HA	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Histoire et théories de l'architecture et de la ville L415HACM01 Histoire et théories de l'architecture et de la ville

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L415HA	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Bassieres



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Histoire et théories de l'architecture et de la ville L415HACM02 Histoire de l'architecture et de la ville

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L415HA	
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Brucculeri

Objectifs pédagogiques

Ce cours porte sur l'histoire de l'architecture du long XIXe siècle (1770-1910). L'attention est spécialement adressée à la France, avec cependant des ouvertures sur les contextes allemand, britannique, scandinave et italien en particulier. La problématique générale de la recherche et du développement de nouveaux langages de l'architecture vis-à-vis des importantes mutations du cadre social et économique et des évolutions sensibles des savoirs techniques, est au cœur de la lecture historique proposée. Au-delà du fil chronologique qui mène du dernier quart du XVIIIe au seuil du XXe siècle et qui demeure à l'horizon des sujets traités, des thématiques seront mises en valeur, tantôt transversales – tout au long du XIXe siècle – tantôt liées à une conjoncture significative. Le cours s'articule autour de ces thématiques. Le propos est d'échapper aux définitions tout prêtes de l'éclectisme stylistique et de saisir la complexité du rapport à l'histoire cultivé par les architectes du XIXe siècle.

Contenu

01. 02.03.2022

Une seance introductive illustrera les multiples liens entre la diffusion de nouvelles solutions structurelles (concernant en particulier l'emploi de la fonte et du fer, mais en évoquant aussi les brevets de ciments armés) et l'évolution des aspects fonctionnels et formels du bâtiment entre la fin du XVIIIe e le début du XXe siècle.

Le cours sera ensuite organisé en trois parties

1. Enseigner, diffuser et exposer l'architecture au XIXe siècle

02. 09.03.2022

La formation de l'architecte et le milieu culturel de l'École des beaux-arts, de la Restauration à la Troisième République

03. 16.03.2022

La genèse de la presse architecturale au XIXe siècle : César Daly et la Revue générale de l'architecture et des travaux publics

04. 23.03.2022

Les expositions universelles : un lieu pour un regard global sur l'architecture et son devenir

2. L'architecture et son histoire : le XIXe siècle et les nouveaux débats autour des « styles »

05 30 03 2022

Un nouvel intérêt pour l'histoire 1. Le regard renouvelé sur l'Antiquité et les débats sur la polychromie

06. 06.04.2022

Un nouvel intérêt pour l'histoire 2. Les relectures du Moyen Age en Angleterre

07. 13.04.2022

Un nouvel intérêt pour l'histoire 3. La Renaissance italienne et sa redécouverte par les architectes français

08. 20.04.2022

L'architecture dans l'histoire et dans le présent, théories et pratiques 1. Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc

09. 11.05.2022

L'architecture dans l'histoire et dans le présent, théories et pratiques 2. Gottfried Semper

3. Programmes, formes et construction de l'architecture publique au cœur du XIXe siècle

Les cinq séances de cette troisième et dernière partie porteront sur la production d'architectes attestant des issues de la culture architecturale et constructive entre le deuxième et le dernier quart du XIXe siècle, par le biais de l'analyse de quelques projets et réalisations significatifs entre France, Angleterre, Danemark et Italie, avec un aperçu introductif sur l'impact de l'éclectisme architectural à l'échelle urbaine :

10. 18.05.2022

Un aperçu à l'échelle de la ville : Londres, Paris et Rome

(avec la participation de Giulia Ceriani Sebregondi, professeure d'histoire de l'architecture à l'Università della Campania, en mobilité Erasmus + à l'ENSAPLV)

11. 25.05.2022

Henri Labrouste et l'architecture des bibliothèques : de la bibliothèque Sainte-Geneviève à la Bibliothèque impériale

12. 01.06.2022

Victor Baltard et ses projets pour les Halles centrales et l'église Saint-Augustin à Paris

13. 08.06.2022

Le Thorvaldsens Museum de Michael Gottlieb Bindesbøll à Copenhague et le Natural History Museum de Thomas Deane & Benjamin Woodward à Oxford

14. 15.06.2022

Parcours et réalisations dans l'Italie du nord : Alessandro Antonelli (église San Gaudenzio à Novara et Mole Antonelliana à Turin) et Giuseppe Mengoni (Galleria Vittorio Emanuele II à Milan)

Bibliographie

Des bibliographies détaillées seront fournies au fur et à mesures des séances.

Bibliographie générale

- BRESSANI Martin ; CONTANDRIOPOULOS Christina (dir.), Companion to History of Architecture, Nineteenth-Century (Companion series on Architecture), Oxford, Blackwell-Wiley, 2017.
- BERGDOLL, Barry, European architecture: 1750-1890, New York-Oxford, Oxford University Press, 2000.
- LOYER, François, Histoire de l'architecture française. De la Révolution à nos jours, Paris, Mengès, 1999 (pour les chapitres concernant le XIXe siècle)
- MIDDLETON, Robin ; WATKIN, David, Architecture du XIXe siècle, Paris, Gallimard, 1993.
- MIGNOT, Claude, L'architecture au XIXe siècle, Paris-Fribourg, Le Moniteur-Office du Livre, 1983.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Histoire et théories de l'architecture et de la ville L415HAOBT Histoire de l'architecture et de la ville OBTENU

Année	2	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L415HA
Semestre	4	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes



	_						
Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes Groupe 1



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
FCTS	1	Coefficient	0.2	Session de rattranage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE ightarrow 1ER CYCLE LICENCE ightarrow S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes L415LA Anglais



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD 19	,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient 0),2	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Jones



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE ightarrow 1ER CYCLE LICENCE ightarrow S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes L415LA Anglais Groupe 1

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV	
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui			



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

Langues vivantes L415LA Anglais L415LA01 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV	
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Mac Fall

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes L415LA Anglais L415LA02 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Mac Fall Autre enseignant : Mme Ten



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes L415LA Anglais L415LA03 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Mac Fall, Mme Jones

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes L415LA Anglais L415LA04 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0.2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Ten



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes L415LA Anglais L415LA05 Anglais

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD 19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient 0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Mac Fall, Mme Jones

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes L415LA Anglais L415LA06 Anglais



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Mac Fall, Mme Jones



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes L415LA Anglais L415LA07 Anglais

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Mac Fall, Mme Jones



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes L415LA Anglais L415LA08 Anglais

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD 19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient 0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Mac Fall, Mme Jones

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes L415LD Allemand

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vostell-Hasman

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE ightarrow 1ER CYCLE LICENCE ightarrow S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes L415LE Espagnol



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD 19,	,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient 0,	,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Taboada

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes L415LI Italien



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Del Pezzo

Objectifs pédagogiques

Cours Intermédiaire de langue vivante Italienne. Personnes ayant déjà une pratique basique.

L'objectif pour les apprenant(e)s et de pouvoir améliorer leur pratique de la langue Italienne à la fois à l'oral tout comme à l'écrit

Au moyen de brèves vidéos de situations (Contenus de la RAI-département Scolaire) et des manuels de l' Éditeur Casa delle Lingue

L'expression orale sera abordée à travers la lecture à haute voix, en se penchant sur la prononciation. Une approche grammaticale simple de niveau intermédiaire, permettra aussi de mieux comprendre l'écrit. Suivre ce cours permettra de prolonger un parcours linguistique idéalement basé sur 4 semestres de langue Italienne.

Il est aussi particulièrement indiqué pour les personnes ayant suivi le cours de première année de niveau 1. IMPORTANT : -1-L'inscription ne s'effectue qu'après avoir réalisé un test de niveau disponible à l'administration

-2- Un suivi est attendu, ainsi trois absences constatées au cours, graverons sur la note des personnes absentéistes.

- > Pratique autour de petites vidéos et de la lecture à haute voix de textes simples. > Une sortie collective est prévue afin de visiter le Centre Culturel Italien de Paris 75007
- > Activation de l'adresse Académique obligatoire est requise pour réception de courriels

Mode d'évaluation

Contrôle Continu, exercices à rendre, présences en cours.

Travaux requis

Exercices à rendre

Bibliographie

Edizioni casa delle lingue - Manuels 'Dai' et ou 'Al dente' niveau 2 et 3 [devraient êtres disponibles en bibliothèque]

Divers ouvrages de pratique de langue Italienne (voir rayon langues) , en dépôt dans le fond de la bibliothèque de l'ENSA PLV

Pour parfaire un auto apprentissage, (notez que le cours ne s'appuie pas sur ces livres)

La plupart des manuels de classe de Première et ou de Terminale des grands éditeurs, Larousse, Nathan, Hatier, Le Robert, que vous pourrez trouverez facilement de seconde main à Paris (quartier Latin)

- > Suivant disponibilité reprographique, support papier relatif à la leçon pratiquée le jour même.
- > Courriel incluant un PDF avec lien Interactif vers site des divers éditeurs de contenus



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L415 pôle Edifice public (2023-2024)

Langues vivantes L415LVOBT Langues vivantes obtenu

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L415LV
Semestre	4	Heures TD 19,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient 0,2	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique Groupe 1

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
FCTC	•	C (C		C			

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique L416PP01 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP	
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Debombourg

Objectifs pédagogiques

'LE FUTUR.2 : réalisation d'un Aérodyne

L'enseignement concrétise la question du futur et de ses possibles représentations à travers le bio-mimétisme, le réemploi, le recyclage. Mettre en perspective des idées audacieuses et aborder la question du lendemain comme une réflexion plastique globale.

Un projet artistique en volume de la conception à la réalisation finale.

Aborder le futur de manière intuitive ou théorique, une lecture critique et sensible de la réalité, développer un imaginaire pour les situations de demain.

Ici, les méthodes et techniques développées précédemment en 2D et 3D font l'objet d'une application dans le réel : du concept au plan jusqu'au prototype. Cette expérience s'accompagnera dans la pratique par des discussions, rencontres, sorties et visites sur le(s) site(s) en question.

Proposer une nouvelle dimension de l'espace artistique.

Contenu

Un cours axé sur la pratique en volume avant tout, de la phase de conception à la réalisation en atelier.

L'organisation des cours va se diviser en plusieurs étapes de recherche, en passant par le prototypage jusqu'à la réalisation finale avec un workshop à l'extérieur de l'école. Un compte-rendu de toute l'expérience est ensuite évalué par un jury

Les sujets de baseront sur la notion de futur à travers des exercices à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ecole. Il sera question de paysage, d'architecture, de design d'urbanisme, ...et surtout d'imagination. L'objectif de ce cours est d'arriver à relier expérimentations et recherches pour mettre en place une méthode de travail efficace face à un environnement complexe.

Mode d'évaluation

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

Travaux requis

Travail en atelier et sur site, cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes. Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique L416PP02 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP	
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Debombourg Objectifs pédagogiques

'SCULPTURE CONTEXTUELLE'

Cet enseignement prolonge et concrétise le semestre précédent sur la pratique du dessin et du volume à travers une démarche contextuelle, en lien avec l'environnement

Un projet d'installation / sculpture éphémère sur site, de la conception à la réalisation finale.

Aborder une lecture critique et sensible de l'espace, être capable de développer une stratégie d'approche et de réalisation face aux contraintes d'une situation.

lci, les méthodes et techniques développées précédemment en 2D et 3D font l'objet d'une application dans la réalité, c'est l'occasion de se tester. Cette expérience s'accompagnera dans la pratique par des discussions, rencontres, sorties et visites sur le(s) site(s) en question.

Entrer dans la réalité par un projet avec une stratégie sensible à l'espace sur un plan écologique, économique et social.

Contenu

Un cours axé sur la pratique en volume avant tout, de la phase de conception à la réalisation sur site, une vraie expérience de terrain.

L'organisation des cours va se diviser en plusieurs étapes de recherche, en passant par le prototypage jusqu'à la réalisation finale avec un workshop à l'extérieur de l'école. Un compte rendu de toute l'expérience est ensuite évalué par un jury

L'objectif de ce cours est d'arriver à relier expérimentations et recherches pour mettre en place une méthode de travail efficace face à un environnement complexe.

Mode d'évaluation

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

Travaux requis

Travail en atelier et sur site, cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes. Série d'exercices, travail individuel avec séances de critiques collectives.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique L416PP03 Perception et langage plastique

Heures CM Année Heures TD Compensable Coefficient Session de rattrapage E.C.T.S. 0,5

nsable : Mme Denneulin

Objectifs pédagogiques

LE COLLAGE POUR IMAGINER LE FUTUR

- Expérimenter le collage pour dessiner, pour sculpter, pour imaginer
- Travailler le collage en découpant, en assemblant et par la photographie
 Se cultiver auprès des artistes de la modernité

Le collage a la capacité d'intégrer des perceptions sensibles et spatiales, il peut être un outil pour l'analyse conceptuelle et enfin, il peut être utilisé comme outil de recherche plastique et de conception.

Le collage peut porter un imaginaire utopique mais aussi, se faire l'écho d'un monde ou matières, formes et idées s'agencent en un tout composite. Il s'agira pour les étudiants d'être particulièrement attentifs au processus de mise en espace, cet intervalle entre les signes qui, loin d'être frontière, devient producteur de tensions.

Le semestre se divise comme suit:

(3 séquences par exercices ponctuées de visites d'expositions)

1 / LE COLLAGE POUR DESSINER entre Matisse et Hannah Hach

(PAPIERS DECOUPES et ASSEMBLES : prévoir colle, ciseaux, journaux, papiers divers)

Travail individuel

Parralèlement, nous étudierons LES AVANTS GARDES RUSSES

2 / LE COLLAGE POUR SCULPTER Entre nouveau réalisme et arte pavera (option dans l'espace public)

VOLUME, ASSEMBLAGES, ACCUMULATIONS

Travail en binôme ou collectif

Parralèlement, nous étudierons LES NOUVEAUX REALISTES

3 / LE COLLAGE POUR IMAGINER LE FUTUR

Projet de collage in situ

Mode d'évaluation

Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, relevés, travail en atelier, réalisation et mise en valeur du projet final.

Visites d'expositions Approches techniques des outils graphiques et plastiques Histoire de l'art Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes. Exercices et rendu final



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique L416PP04 Perception et langage plastique

Heures CM L416PP Heures TD Compensable E.C.T.S. Coefficient Session de rattrapage 0,5

onsable : M. Segers

Objectifs pédagogiques

PARCOURIR LA VILLE PAR LA COULEUR Aborder la couleur par l'échantillonage et la mise en espace Travailler la peinture petit et grand format, ses outils, ses supports Se cultiver auprès des artistes de la modernité

La couleur est abordée sous l'angle de la perception sensible. 1/UN NUANCIER DE VOYAGE

Un premier exercice en plusieurs étapes sera consacré à la réalisation d'un nuancier de voyage à l'aquarelle sur une destination au choix.

Nous aborderons les techniques de mélanges de la couleur, l'utilisation d'outils spécifiques, de l'acrylique à l'aquarelle.

Parrallèlement nous étudierons le BAUHAUS

Entre Josef Albers et James Turell, nous étudierons les capacités des couleurs à créer des espaces et nous expérimenterons en atelier à l'aide de volumes et de maquettes Parralèlement, nous étudierons le MINIMALISME

3/ LA COULEUR IN SITU

Sur un site choisi proche de l'école, nous réaliserons des interventions dans l'espace public - entre land Art et street Art.

Parralèlement, nous étudierons LE LAND ART

Pour voir des travaux de mes étudiants

https://www.facebook.com/de-Neulin-Ensaplv-787609924600044

Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, relevés, travail en atelier, réalisation et mise en valeur du projet final.

Travaux requis

Visite d'expositions Approche technique des outils graphiques et plastiques Histoire de l'art Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes. Exercices et rendu final

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique L416PP05 Perception et langage plastique

Année	,	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
		-				
Semestre	4		Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Julien



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique L416PP06 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP	
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Julien



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique L416PP07 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Reip

Objectifs pédagogiques

Interroger un environnement parcouru, familier, et dégager ses particularités. Observer, questionner et transformer des éléments du quotidien.

Intégrer la notion de mouvement, de déplacement dans l'observation et le ressenti d'un contexte.

Travailler le dessin d'observation sur différents formats puis poursuivre par une réalisation plastique au choix (dispositif, volume, édition, vidéo, animation, performance,...).

Développer une méthodologie de travail de la prise de notes à la maquette, jusqu'à la réalisation du dispositif à l'échelle voulu.

Dans l'ouvrage « Marcher, créer- Déplacements, flâneries, dérives dans l'art de la fin du XXe siècle », Thierry Davila, critique d'art, analyse le rapport qu'entretiennent certains artistes à la marche, au déplacement, au mouvement, à travers différentes formes de créations.

Vous travaillerez à partir d'un parcours quotidien ou régulier de votre choix, et vous rendrez compte de la singularité de ce temps et de cet espace parcouru par le biais du dessin puis par une réalisation plastique au choix (dispositif, volume, édition, vidéo, animation, performance,...).

Visites ponctuelles d'expositions en lien avec le suiet.

Mode d'évaluation

contrôle continu, rendus ponctuels

Travailler le dessin d'observation sur différents formats.

Développer une méthodologie de travail de la prise de notes à la maquette, jusqu'à la réalisation du dispositif à l'échelle voulu.

Références : « Marcher, créer- Déplacements, flâneries, dérives dans l'art de la fin du XXe siècle », Walkspaces, la marche comme pratique esthétique de Francesco Careri, L'art de marcher de Rebecca Solnit, Je me suis mis en route de Frank Venaille, Zones de Jean Rolin, les œuvres de Stanley Brouwn, André Cadere, Mircea Cantor, Dector et Dupuy, Mickael Asher, Hamish Fulton, Francis Alÿs, Gabriel Orozco, Julien Prévieux, Laurent Tixador/ Abraham Poincheval, Fayçal Baghriche,...

Support de cours

Références iconographiques, bibliographiques, vidéos, expositions.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique L416PP08 Perception et langage plastique

	_						
Année	2	Heures CM	0 C	aractère	obligatoire	Code	L416PP
Semestre	4	Heures TD 4	2 C	ompensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,	5 Se	ession de rattrapage	oui		

Responsable : M. Reip



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique L416PP09 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP	
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Patarroni

Objectifs pédagogiques

Les étudiant es sont invité es à un face à face avec des œuvres (médiums variés) choisies dans le corpus d'une collection, qui ont en commun des références très explicites à l'architecture, à la ville, au corps, au paysage urbain. Chacun e formalisera son rapport entretenu avec une des oeuvre par différentes propositions plastiques, allant ainsi de la copie à l'autonomie, en passant par la reprise, l'interprétation, la critique, la citation, l'écho, la résonance.

Contenu

Explorer la question de la référence à travers plusieurs étapes de travail qui permettent de s'en émanciper. Démarche plastique qui se réalise à travers l'observation, la compilation de documentation, l'analyse (textes, dessins, photos, ...), la reconstitution, des rebondissements, des changements de format, de proportion, de couleur, (s'attacher à une particularité de la pièce et l'exploiter), des changements dans l'organisation de l'espace ou dans les matériaux employés, par une maquette à l'échelle 1 avec des substituts aux matériaux originaux des œuvres... A quoi on s'attache? de quoi on se détache? quels éléments garder? Jusqu'à l'autonomie du travail plastique.

Différents médiums possibles.

Mode d'évaluation

Continu et lors des différents rendus demandés.

Travaux requis

Plusieurs réalisations plastiques. Accrochages souhaités à différentes étapes du projet. Présentation par groupe de l'oeuvre choisie sous forme d'exposé. Carnet de recherches matériel ou immatériel à rendre en fin de semestre.

Bibliographie

Quelques références (expositions, écrits): Les fleurs américaines, le Plateau FRAC IDF 2013 Seconde main, MAM Ville de Paris 2010

Mes Géographies, Musée d'Art moderne 2014Notes sur les copies , Alberto Giacometti, Ed.Hermann, Paris, Fondation Giacometti, 2016

Support de cours

Références iconographiques, bibliographiques, vidéos, expositions en fonction de l'actualité.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique L416PP10 Perception et langage plastique

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP	
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Vandon

Objectifs pédagogiques

Il s'agit de travailler sa capacité de perception, de représentation, d'interprétation et d'invention. Le cheminement se fait au travers d'allers retours entre la réalité et son interprétation : sa traduction graphique permet ensuite de plonger dans une autre réalité.

Partant de la fabrication de petits objets qui auront systématiquement un rapport à une certaine spatialité, son expression graphique se fait par le biais de différents médiums, dessins, peinture, collages photographiques, du petit format au très grand format.

Le principe ne vise pas à re-présenter ces réalités mais bien à en traduire sa propre perception.

Ces allers retours entre réalités 3D et traductions 2D permettent de s'interroger sur les questions essentielles de lecture d'espace, d'appréhender entre autres les notions d'échelles, de lumière, sans pour autant passer par le biais de sa représentation descriptive. L'idée là est d'aller chercher au-delà et d'en extraire une expression.

Depuis de petits objets fabriqués en atelier jusqu'à des mises en situation en extérieur, les approches varient volontairement d'un exercice à l'autre pour justement approfondir toujours et encore sa capacité d'interprétation.

L'enseignement se base sur des exercices faisant varier les supports d'expression et poursuit un objectif de développement de la capacité de traduction d'un objet ou d'un lieu au travers de l'expression des items tels que :

- les rapports des pleins et vides,
 les rapports d'échelles,
- le mouvement, la vitesse, la masse, la légèreté,
- la lumière, l'ombre, le reflet,...

Mode d'évaluation

travaux réalisés durant les séances.

Travaux requis

- construction de petits objets support à dessins
- dessins tous formats
- collages



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique L416PP11 Perception et langage plastique

 Année
 2
 Heures CM
 0
 Caractère
 obligatoire
 Code
 L416PP

 Semestre
 4
 Heures TD
 42
 Compensable
 oui
 Mode

 E.C.T.S.
 3
 Coefficient
 0,5
 Session de rattrapage
 oui

Responsable : M. Segers



22/09/2023 21:27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique L416PP12 Perception et langage plastique

А	nnée	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP
S	emestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E	.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Bernard-Brunel

Objectifs pédagogiques

Photographier l'habitat, (Sous différents points de vue)

De l'intérieur (Usages et pratiques du logement)

Et depuis l'espace public

L'objectif de cette proposition est d'amener les étudiants à s'interroger, par le biais de la photographie, à expérimenter les diverses manières de produire une image en lien avec une thématique. Ici, dans le cadre de cet atelier l' habitat sera abordé selon deux axes.

Le premier, porte sur les différentes façons dont les objets domestiques et le corps occupent l'espace habité. En d'autres termes, il s'agira pour l'étudiant de retranscrire plastiquement les différentes pratiques et usages, d'un ou plusieurs espace d'un logement. Pour cela il sera amené à faire une analyse d'un logement (le sien ou autre).

Le deuxième axe de recherche de l'atelier poursuivra les observations photographiques préalablement menées, mais depuis l'espace public, à partir différents lieux de la ville.

Des visites d'expositions (en lien avec la thématique) seront organisées.

Mode d'évaluation

Déroulé

Chaque étudiant devra restituer son observation par le biais de la photographie.

Critères d'évaluation

Capacité de l'étudiant à analyser aussi bien un espace quotidien de logement, ses usages, que la situation d'un habitat dans l'espace public et à en faire émerger une proposition plastique

Références : JN Niépce, de Daguerre à Baldus, Moholy-Nagy, Le Corbusier, Walker Evans, Henri Salesse, Anna et Bernhard Blume, Thomas Struth, Stephen Shore, Gilles Saussier, Stephane Couturier, Benoît Fougeirol, Chantal Akerman (Saute ma ville), Jacques Tati (Mon oncle), Hitchcock (Fenêtre sur cour).



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Perception et langage plastique L416PPOBT Perception et langage plastique obtenu

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416PP	
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Représentation de l'architecture



Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA	
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui			



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE ightarrow 1ER CYCLE LICENCE ightarrow S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Représentation de l'architecture Groupe 1

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Représentation de l'architecture L416RA01 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
FCTC	2	C45-14	0.5	Carrier de autonomo			

Responsable : Mme Pion



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Représentation de l'architecture L416RA02 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA	
Semestre	4	Heures TD 42	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Del Pezzo

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Représentation de l'architecture L416RA03 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
FCTC	2	C46-14	0.5	Carrier de catterans			

Responsable : M. Del Pezzo



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE \rightarrow 1ER CYCLE LICENCE \rightarrow S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Représentation de l'architecture L416RA04 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD 42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Nunes
Objectifs pédagogiques

Création du plan en 2D et réalisation de la maquette 3D avec son rendu in fine

Contenu

Apprentissage du logiciel Autocad et des techniques rapides de rendu de la 3D.

Mode d'évaluation

Contrôle continu

Travaux requis

Essentiellement exercices réalisés en cours



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Représentation de l'architecture L416RA05 Représentation de l'architecture

Année 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code L416RA Semestre 4 Heures TD 42 Compensable oui Mode E.C.T.S. 3 Coefficient 0,5 Session de rattrapage oui

Responsable : Mme Sattler



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Représentation de l'architecture L416RA06 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA	
Semestre	4	Heures TD 42	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Pion



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Représentation de l'architecture L416RA07 Représentation de l'architecture

Année 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code L416RA Semestre 4 Heures TD 42 Compensable oui Mode E.C.T.S. 3 Coefficient 0,5 Session de rattrapage oui

Responsable : M. Nunes
Objectifs pédagogiques

Réalisation de la maquette 3D avec son rendu in fine et création du plan en 2D à partir de la 3D ou non.

Contenu

Apprentissage du logiciel SketchUp et des techniques rapides de rendu de la 3D.

Mode d'évaluation

Contrôle continu.

Travaux requis

Essentiellement exercices réalisés en cours.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Représentation de l'architecture L416RA08 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA	
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-	
ECTS	2	Coefficient	0.5	Seccion de rattranage	oui			

Responsable : M. Berndt



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Représentation de l'architecture L416RA09 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Pion



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Représentation de l'architecture L416RA10 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L	416RA
Semestre	4	Heures TD 42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Pion



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Représentation de l'architecture L416RA11 Représentation de l'architecture

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Pion



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

Représentation de l'architecture L416RA12 Représentation de l'architecture

Année 2 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code L416RA Semestre 4 Heures TD 42 Compensable oui Mode E.C.T.S. 3 Coefficient 0,5 Session de rattrapage oui

Responsable : M. Nunes
Objectifs pédagogiques

Création du plan en 2D et réalisation de la maquette 3D avec son rendu in fine.

Contenu

Apprentissage du logiciel Autocad et des techniques rapides de rendu de la 3D.

Mode d'évaluation

Contrôle continu.

Travaux requis

Essentiellement exercices réalisés en cours.

22/09/2023 21:27 1ER CYCLE LICENCE



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S4-L416 pôle Edifice public (2023-2024)

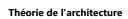
Représentation de l'architecture LRAOBT Représentation de l'architecture obtenu

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L	416RA
Semestre	4	Heures TD	42	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	oui		

1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S5\text{-}L517}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Habitation}\ \mathsf{collective}\ \mathsf{en}\ \mathsf{milieu}\ \mathsf{urbain}\ (2023\text{-}2024)$





Année	3	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L517CT
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

1ER CYCLE LICENCE

....



 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S5\text{-}L517}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Habitation}\ \mathsf{collective}\ \mathsf{en}\ \mathsf{milieu}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

Théorie de l'architecture Groupe 1

Année	3	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L517CT	
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui			



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Théorie de l'architecture L517CTCM01 L'habitat collectif

Année	3	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L517CT
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

Responsables : M. Elefteriou, Mme Belin Lepinay

Objectifs pédagogiques

- -Acquérir des connaissances sur le thème de l'habitation collective pour concevoir en s'adossant à un corpus théorique et pratique
- -Savoir Décrire et Analyser tous les constituants qui composent des habitations collectives exemplaires du début 19 éme siècle à aujourd'hui pour pouvoir s'en inspirer, s'en servir dans le processus de conception Connaître les conditions historiques, géographiques, culturelles d'émergences de ces réalisations

Ce cours est un cours transversal de théorie articulé aux groupes de projet du semestre 5 traitant de la guestion de l'habitation collective en milieu urbain.

Depuis la fin 18 éme, avec le début de l'industrialisation le problème de l'Habitation collective s'est posée de manière cruciale dans toutes les grandes villes européennes. Les architectes se sont alors emparés de cette même question toujours d'actualité : comment résoudre cette équation difficile : loger de manière décente le plus grand nombre possible et créer les conditions qui vont leur permettre d' « habiter » . Comment améliorer les conditions de vie des humains.

a actualité : cominent résource cette equation ainfiniel : loger de manière decente le pius grand nombre possibile et creer les conditions qui voit leur permettre d' « nabiter ». Comment amenorer les conditions qui voit leur permettre d' « nabiter ». Comment amenorer les conditions qui voit leur permettre d' « nabiter ». Comment amenorer les conditions de les textes (Théorie) et construit des édifices d'habitations collectives qui constituent un héritage théorique et pratique sur lequel les projets contemporains pourraient ou devraient s'adosser. Le cours est structuré chronologiquement du début XIX ème à aujourd'hui en mettant à jour les influences et les débats entre les différents pays européens, ainsi que les particularités et spécificités culturelles, historiques, géographiques des conditions d'émergence de ces élaisations. La lecture de l'évolution des notions d'usage, de confort et d'intimité dévoileront les changements de modes de vie et leurs traductions dans l'espace de ces habitations. Au travers de l'analyse de ce corpus on réinterrogera les questions de conception que se pose tout architect quand i Conçoit des habitations collectives : La question de la forme urbaine et de la typologie, de l'inscription de l'édifice dans le tissu de la ville, la question des espaces collectifs extérieurs ou intérieurs, la question de la distribution et de l'agencement des logements, la question de l'organisation intérieure du logement et de son rapport à l'environnement sans oublier celle des

modes constructifs.

La portée de ce cours se veut pragmatique c'est-à-dire tournée vers l'action de conception : l'analyse de ces œuvres peuvent nous apporter des réponses aux questions que nous nous posons aujourd'hui : comment concevoir ou réhabiliter des édifices qui permettent « l'habiter » à l'heure du réchauffement climatique, des crises migratoires, et des pandémies. Nous apportent- elles des réponses ? sur les figures urbaines de la densité et de l'équilibre à trouver avec la présence de la nature, sur l'adaptabilité aux différents modes de vie, sur les espaces partagés, sur les modes constructifs et ceux d'énergie passive.

Partiel en fin de semestre : analyse, comparaison et re contextualisation de deux réalisations d'habitations collectives d'époques différentes Les étudiants ne s'étant pas présenté à cette première session ne pourront pas se présenterau rattrapage

prise de notes pendant le cours, approfondissement par la lecture d'ouvrages de la bibliographie

Bibliographie

A chaque cours est donné une bibliographie lui correspondant

Support de cours

résumé du diaporama présenté en cours



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Théorie de l'architecture L517CTCMOBT L'habitat collectif Obtenu

Année	3	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	L517CT
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,15	Session de rattrapage	oui		

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S5-L517}\ \mathsf{p\^ole}\ \mathsf{Habitation}\ \mathsf{collective}\ \mathsf{en}\ \mathsf{milieu}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Projet d'architecture

	_						
Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Projet d'architecture Groupe 1



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA	
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non			

Proiet d'architecture

L517PA01 Projet d'architecture





Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA	
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non			

sable: M. Nussaume

Autres enseignants : M. Saubot, Mme n'Thépé

Objectifs pédagogiques

Suite à l'accélération des changements climatiques, et conformément aux objectifs du Grenelle de l'environnement que s'est donnée la France, il devient essentiel de renforcer des décisions à long terme en matière de développement durable du territoire. Afin de constituer des tissus territoriaux de « qualité », il apparaît nécessaire de penser l'architecture en lien avec les paysages qui les entourent et de reconsidérer, à des échelles diverses, le rôle des substrats (géographiques, historiques, symboliques, sociaux...) sur lesquels ils s'implantent et ce, sans négliger l'appréhension et les pratiques sociales des groupes qui les habitent.

En prenant en compte la dimension poétique de l?architecture, l'objectif de ce groupe de projet sera de faire réfléchir l'étudiant sur l?implantation d'un programme d?habitat collectif « écologique », dans un tissu urbain en mutation

A la fin du semestre, l'étudiant devra avoir renforcé ses connaissances sur ce type de programme, et développé un savoir sur la transformation de ce type d'édifice et de la notion d'habiter (changements d'2usages et de pratiques, importance des cultures et des modes de vie différents, influences des milieux) confrontées aux nécessités environnementales. Il devra aussi être capable de cerner l'interdépendance des domaines du paysage, de l'architecture et de l'urbanisme

Les étudiants concevront leurs bâtiments en les inscrivant dans une logique soit de densification, soit d'implantation d'un « éco-quartier » dans un tissu existant choisi par les enseignants. Après une explication des enjeux du territoire, lls commenceront par en effectuer des analyses objectives et des lectures sensibles. Au vu des résultats de ces dernières, ils définiront la densité, les accès, les circulations et les rapports au paysage urbain existant (formes urbaines constituées, trame verte...) de leur projet. L'ensemble s'effectuera suivant une recherche d'économie et de gestion optimum des sols et des réseaux, en limitant l'utilisation des voitures et en appoirs au payage unoin examine un monte différentes échelles (ilot, quartier). Ils devront se soucier de la graduation des espaces privés et publics (trottoirs, espaces de jeux, parkings, voirie, jardins partagés...) environnant l'édifice et être en mesure de les dessiner. Le fait de penser des immeubles qui respectent une logique de développement durable ne limite pas la réflexion à de simples logiques réglementaires (performance), techniques (peaux, ventilations, apport énergétique) ou typologique. L'étudiant devra s'interroger sur la dimension sensible, les qualités des espaces (lumière : fonctions, accessibilité pour tous), le bien-être des usagers, les orientations et formes des volumes de même que la mixité des programmes. Il examinera également le processus même de fabrication de la ville et de l'immeuble: participation des habitants, analyse multi-critère, modes de fabrication de l'édifice (types d'entreprise, matériaux...)

Travaux requis

Deux types d'exercices complémentaires seront demandés au cours du semestre :

- un travail d'analyse associé à des recherches sur l'évolution des modes d'habiter, notamment l'émergence de l'habitat participatif en milieu urbain (aussi appelé habitat en auto-promotion)
- la conception d'un projet d'habitat collectif proprement dit, en lien avec une requalification du paysage urbain existant.

Le travail d'analyse aura pour objectif d'apporter des fondamentaux et une culture aux étudiants sur le logement durable dans différentes milieux.

En binôme, ils auront à étudier un îlot ou plusieurs au sein d'un éco-quartier contemporain choisi dans différents pays. Pour chaque îlot ou groupe d'îlots, ils analyseront : le contexte social et culturel; le processus de conception; le rapport au quartier et au paysage (densité, implantation, espaces privés et publics, accès...); les typologies, assemblage, « figure » ; le système constructif (la structure, l'?enveloppe....) ; le traitement des fluides et des apports énergétiques extérieurs. La conception du projet d?habitat collectif et la refonte du paysage urbain environnant s'effectueront en deux étapes.

En groupe, et en lien avec les services administratifs de la ville et les associations locales, en prenant en compte les nécessités techniques (dépollution...), besoins du quartier, attentes et demandes des habitants, les étudiants réfléchiront sur une ancienne friche industrielle ou militaire, aux liens urbains et paysagers, au programme, au découpage des parcelles, à l'implantation des bâtiments (programme, mixité, accès?). Pour ce faire, ils effectueront des analyses objectives et lectures

Ensuite, ils choisiront un des édifices et en effectueront la conception en s'interrogeant sur le processus de fabrication de l'immeuble.

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)



Projet d'architecture L517PA02 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Elefteriou Autre enseignant : M. Martin

Objectifs pédagogiques

L'objectif poursuivi dans le cadre de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'être en capacité de concevoir un projet de logements collectifs dans un tissu urbain constitué et complexe, tout en favorisant l'acquisition des outils de conception et l'appréhension d'une culture architecturale centrée sur les questions de la conception de l'habitat collectif et son rapport à la ville.

. .

Les cours sont hebdomadaires et s'organisent en deux temps : Le début de la matinée est consacré aux cours, travail d'analyses, exposés et visites, le reste de la journée aux corrections des exercices et suivis des projets

Les séances du matin apportent, via des travaux d'analyses effectués par les étudiants et des cours dispensés par les enseignants, les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet collectif de logements. Les principaux thèmes abordés sont : la question de l'habitation collective et son apparition, les typologies, assemblages, modes distributifs et modes constructifs, les composantes du logement et leurs usages, les espaces de transition du public au privé, les prolongements extérieurs au logement, les orientations et les vues, la tectonique du bâtiment et ouvertures, etc.

L'après-midi est consacré au travail de projet. Deux à trois exercices rythment le semestre et permettent d'aborder, de manière progressive, la question du logement collectif, dans la continuité des enseignements de deuxième année.
L'approche explore la question de l'habitation comme moyen d'habiter la ville, et favorise un travail à toutes les échelles, depuis le site de projet (paysage, ville, quartier, parcelle, etc.) jusqu'à chaque pièce composant le logement. Le travail de projet repose sur la simultanéité d'un travail volumétrique adapté et intégré au contexte existant et de la mise en place d'un mode d'habiter (typologies, assemblages, qualités intérieures du logement).

Il s'agit de prendre conscience de la potentialité d'un site, à travers ses vues, ses limites, sa topographie, son orientation, et tirer le meilleur parti de cette situation urbaine spécifique, en explorant les typologies et les échelles possibles au regard de ce contexte. L'idée est de travailler le projet d'habitation comme un élément constitutif d'une séquence urbaine, d'aborder le projet comme l'articulation et l'interaction d'échelles appropriées, et de viser la cohérence entre typologie, distribution et mode constructif.

Ce travail s'effectue avec des allers-retours constants entre différentes échelles de représentation (du 1/500ème au 1/50ème, voire 1/20ème) et différents outils (plans, maquettes, dessins, perspectives). Ces sauts d'échelles, permettent de travailler du projet global jusqu'à l'intérieur du logement, sans jamais perdre de vue le projet d'ensemble et le rapport au contexte.

La question de l'habitation en ville aujourd'hui est explorée, dans tous ses aspects, que ce soit de densité possible et acceptable, de qualité urbaine, d'évolution des modes de vie et d'aspects environnementaux.

Mode d'évaluation

Contrôle continu, présentation hebdomadaire des travaux en cours. Rendus intermédiaires et rendu final.

Travaux requis

L'organisation du semestre alternera travail en groupe et individuel. Les projets seront rendus selon les instructions donnée en cours et seront finalisés aux échelles conventionnelles d'un avant-projet d'architecture (1/500 pour le projet général et 1/200, 1/100; détails au 1/50 et + s i nécessaire; représentations 3D et maquettes, etc.)
Une maquette du site du dernier exercice sear réalisée en groupe.

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)



Proiet d'architecture L517PA03 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA	
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non			

Responsable : M. Gaudin

Objectifs pédagogi

Après l'exercice du petit immeuble entre mitoyens abordé en deuxième année, le projet de ce semestre s'inscrit dans la perspective d'un apprentissage progressif de la complexité de l'architecture de l'habitation collective. Il aborde les trois échelles de l'habitation collective en milieu urbain : Projeter un fragment urbain, ici au travers de la création d'un système de trois ou quatre grandes parcelles, dessiner un immeuble d'habitation, concevoir différents types de logements. Chaque étudiant devra concevoir une unité résidentielle composée de différents types d'habitats dans un contexte urbain constitué et en mutation. Le nombre de logements n'est pas une donnée programmatique, il sera le résultat de la recherche des étudiants pour proposer le plus grand nombre d'habitations sans que ce nombre ne porte préjudice à leur qualité. Il procède d'une réponse aux questions générales de densité et de capacité d'accueil d'une ville. En d'autres termes: afin de limiter les effets néfastes de l'étalement urbain - diminution de la surface des terres agricoles, imperméabilisation des sols - comment densifier la ville tout en la qualifiant.

Cet exercice est construit pour acquérir les bases solides de conception du logement en milieu urbain, base indispensable pour aborder l'apprentissage du projet à l'échelle urbaine et territoriale.

Contenu

- Savoir projeter une forme urbaine à l'échelle d'une grande parcelle (environ 2500 m2) 1/500 :

 analyse du contexte, étude de la morphogénèse, reconnaissance des types de tissu et des typologies d'habitat,....ech 1/2000 au 1/200
- formuler une intention de projet en groupe : le plus souvent il s'agit d'un groupe de 4 étudiants
- Prise de position par rapport au contexte urbain et formulation des intentions
 Composition des pleins et des vides et des différentes échelles d'habitation ech 1/500 : nommer les vides, dimensionner les pleins
- Réalisation d'une maquette au 1/500 synthétisant la prise de position par rapport au contexte urbain
 Se familiariser avec les notions: llot, Parcelle, Mitoyenneté, vis-à-vis, gabarits....
- · Organisation distributive de la parcelle et ses séquences successives

Architecture de l'habitat collectif ech 1/200 à 1/100 :

- Projeter les différents types d'habitats au sein de la parcelle, de l'individuel au grand immeuble : maison à cour, maisons superposées, habitations intermédiaires, immeuble collectif...
- Mise en forme de la distribution collective
- Conception itérative entre les échelles : urbaine, parcellaire et celle de l'immeuble
 Composition typologique au sein de l'immeuble, assemblages verticalement et horizontalement.....
- Identification des points singuliers de l'immeuble, mise en place du thème répétition et variations

L'architecture du logement ech 1/200 à 1/20

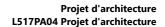
- Organisation du plan selon des principes typologiques, identification et hiérarchie des espaces du logement...
- · Dimensionnement des espaces
- Mise en place de la partition structurelle et différenciation porteur /porté
 Les prolongements extérieurs du logement, mise en perspective dedans/dehors
- Les relations de voisinage entre logements : dessus /dessous ; vis-à-vis ; cote à cote... introduction au thème : La fenêtre, la façade, la construction

Critères d'évaluation : capacité à faire le lien entre les savoirs, les pratiques et les disciplines enseignées, capacité à exposer, argumenter un projet et émettre un avis critique, capacité à participer collectivement à l'élaboration d'un projet commun. Evaluation des exercices intermédiaires , évaluation du rendu final.

- Le matin, la plupart du temps, autour de cours « magistraux » dispensés par Bruno Gaudin et Vincen Cornu et articulés selon l'avancement du projet : Urbanité de la maison à cour, l'habitation médiévale, les systèmes distributifs de l'immeuble , la fenêtre et la façade, etc...... Ces cours apportent aux étudiants une culture architecturale centrée sur la question de l'habitation collective, son histoire, ses enjeux actuels......Culture indispensable à l'ouverture d'esprit et au développement du projet....

- l'après-midi est consacrée à la correction des travaux des étudiants soit en groupe soit individuellement selon les étapes de la conception

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)





Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Cremonini Autre enseignant: M. Gabbardo

Objectifs pédagogiques

L'objectif poursuivi dans le cadre de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'être en capacité de concevoir un projet de logements collectifs dans un tissu urbain constitué et complexe, tout en favorisant l'acquisition des outils de conception et l'appréhension d'une culture architecturale centrée sur les questions de la conception de l'habitat collectif et son rapport à la ville.

Les cours sont hebdomadaires et alternent travail d'analyses, exposés et suivis des proiets.

La matinée est consacré aux corrections collectives (avec les deux enseignants) , l'après midi par demi groupes (avec un des deux enseignants) ,

Le semestre commence par l'étude d'un important corpus de projets de référence. (certaines de ces réalisations seront vues à l'occasion du voyage de fin novembre)
Les travaux d'analyses effectués par les étudiants et des précisions dispensés par les enseignants, apportent les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet collectif de logements.

Les principaux thèmes abordés sont : la question de l'habitation collective et son apparition, les typologies, assemblages, modes distributifs et modes constructifs, les composantes du logement et leurs usages, les espaces de transition du public au privé, les prolongements extérieurs au logement, les orientations et les vues, la tectonique du bâtiment et ouvertures, etc

Des exercices rythment le semestre et permettent d'aborder, de manière progressive, la question du logement collectif, dans la continuité des enseignements de deuxième année

L'approche explore la question de l'habitation comme moyen d'habiter la ville, et favorise un travail à toutes les échelles, depuis le site de projet (paysage, ville, quartier, parcelle, etc.) jusqu'à chaque pièce composant le logement. Le travail de projet repose sur la simultanéité d'un travail volumétrique adapté et intégré au contexte existant et de la mise en place d'un mode d'habiter (typologies, assemblages, qualités intérieures du logement)

Il s'agit de prendre conscience de la potentialité d'un site, à travers ses vues, ses limites, sa topographie, son orientation, et tirer le meilleur parti de cette situation urbaine spécifique, en explorant les typologies et les échelles possibles au regard de ce contexte. L'idée est de travailler le projet d'habitation comme un élément constitutif d'une séquence urbaine, d'aborder le projet comme l'articulation et l'interaction d'échelles appropriées, et de viser la cohérence entre typologie, distribution et mode constructif.

Le terrain sera situé en proche banlieue, sa complexe topographie sera l'objet d'une attention particulière

Ce travail s'effectue avec des allers-retours constants entre différentes échelles de représentation (du 1/500ème au 1/50ème, voire 1/20ème) et différents outils (plans, maquettes, dessins, perspectives), Ces sauts d'échelles, permettent de travailler du projet global jusqu'à l'intérieur du logement, sans jamais perdre de vue le projet d'ensemble et le rapport au contexte.

La question de l'habitation en ville aujourd'hui est explorée, dans tous ses aspects, que ce soit de densité possible et acceptable, de qualité urbaine, d'évolution des modes de vie et d'aspects environnementaux.

Mode d'évaluation

Contrôle continu Présentation hebdomadaire des travaux en cours. Rendus intermédiaires et rendu final.

L'organisation du semestre alternera travail en groupe et individuel. Les maquettes du site seront réalisées en groupe. Les analyses seront d'abord individuelles puis par groupe de deux étudiants en TD Les projets seront individuels.

Les projets seront rendus selon les instructions donnée en cours et seront finalisés aux échelles conventionnelles d'un avant-projet d'architecture (1/500 pour le projet général et 1/200, 1/100 ; détails au 1 /50 et + si nécessaire ; représentations tridimensionnelles et maquettes, etc.) .

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Proiet d'architecture L517PA05 Projet d'architecture



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA	
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non			

Responsable: M. Botineau Autre enseignant : M. Fevrier

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cet atelier de projet est de poursuivre et d'approfondir l'acquisition des fondamentaux de la conception et de la représentation du projet d'architecture entamée en première et deuxième année. L'enseignement, dispensé à travers des cours, des visites, des analyses et le développement d'un projet, sera centré sur la question de l'habitat collectif en milieu urbain.

Développé dans une suite de séquences comme autant de moments qui interrogent les dimensions du proiet, l'enseignement propose une démarche exploratoire. Dans la continuité et en complémentarité de l'enseignement dispensé en deuxième année, il donne l'occasion à travers une série d'exercices courts et d'analyses, de développer un projet de logements dans un site urbain constitué.

Exercices préliminaires, synthèse et représentation

Afin d'aborder le projet dans les meilleures conditions nous proposons une série d'exercices préliminaires sur le logement et sa représentation, explorant la question typologique et ses assemblages, la transition entre le public et le privé, le collectif et l'individuel et l'organisation volumétrique dans un site urbain.

Ces exercices permettent d'aborder différentes clés d'entrée au projet de manière dissociée, parfois décontextualisée, et d'effectuer ensuite un travail de synthèse où l'étudiant repense, réadapte le travail effectué précédemment lors du développement final du projet. Ces exercices courts sont l'occasion de se mettre dans une posture d'expérimentation et d'offrir un moment de concentration pendant un temps court sur un seul aspect du projet. Le projet final fera la synthèse :

- De la relation au site, paysage urbain et territoire et sa transformation, de la qualité des séquences d'approche et des parcours, transition entre l'espace public et l'espace privé...de la rue au loger
- De la qualité des typologies qui suivant la strate habitée permettent d'offrir des spécificités d'appartenance (sol, rue, cour, quartier, grand paysage), des imbrications de logements, des dispositifs de distribution, des seuils, des espaces intérieurs du point de vue des usages et de la lumière naturelle, des espaces extérieurs privatifs ou partagés
 - De la relation entre structure, spatialité et lumière, de la géométrie, l'échelle, la mesure des dispositifs construits et des lieux proposés.

Dès la première séquence et tout au long du semestre sera abordée la question de l'écriture architecturale, relation entre enveloppe, structure et matérialité, qui sera l'occasion de mise au point de détails et d'une représentation précise et claire du projet.

En complément, un travail analytique est proposé en début de semestre et mené en même temps que les exercices courts. Il porte sur des références de l'histoire de l'architecture du logement qui peuvent ensuite servir de déclencheur au projet. L'analyse permet ici de déconstruire un projet pour comprendre le cheminement intellectuel qui a pu donner forme à une idée. Ce travail préparatoire permet au moment d'aborder le projet, de mettre en perspective les questions liées à la conception et d'installer une distance critique. A chaque séance deux ou trois binômes d'étudiant.e.s restitueront leur travail d'analyse. Un visionnage régulier de conférences ainsi que la lecture d'écrits théoriques sur le logement viendront compléter le travail d'analyse, visant à l'acquisition d'une culture partagée par l'atelier.

La réflexion sur la question constructive guidera la conception. Comment la relation entre structure spatiale et structure constructive peut-elle concrétiser des intentions de projet, exprimer une sensibilité ou rendre compte de la dimension sensible, non mesurable d'un projet. Quels liens entre structure, lumière et matérialité ? Quel rapport une structure peut-elle entretenir avec un paysage naturel ou urbain ?

La pensée constructive permettra ici d'explorer la capacité de flexibilité et d'adaptabilité d'un édifice à une diversité typologique, de comprendre comment la structure peut devenir un élément de permanence du projet dans le temps et comment la question de la matérialité, témoin de la flexibilité d'un édifice, prend alors tout son sens.

En envisageant très tôt dans le processus de conception le rapport de la structure à l'enveloppe, les étudiant.e.s découvriront comment la façade prend de l'épaisseur et de la consistance, pour s'adresser à un environnement proche et lointain par

ses variations et ses vibrations et s'adapte à son milieu par l'intégration de dispositifs spécifiques (protection solaire, occultation, systèmes de ventilation naturelle, mécanisme de récupération des eaux de pluie qui font partie intégrante de la manière dont l'édifice se pense et se clôt).

Enieux contemporains

L'enseignement proposé introduira durant ce semestre consacré à la conception du logement des réflexions sur les enjeux actuels (sociaux, économiques, environnementaux,...) en questionnant par exemple la mixité typologique, l'évolution des modes de vie et la diversité actuelle des modes d' « habiter », la flexibilité et l'adaptabilité, une densité forte mais « désirable » (la proximité sans la promiscuité), la mutualisation des espaces, les usages partagés et le rapport à la nature.

Site de projet : Le Pré Saint Gervais

Evaluation sur l'analyse, les exercices courts et le projet final

Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices. A chaque séance : présentation de l'avancement avec croquis, maquettes, dessins

Classeur A3 collectant tout l'historique du travail et présentation de la globalité du travail réalisé en maquettes au cours du semestre

Analyse / Exercices courts / Projet final

Présence et présentation hebdomadaire (affichage) obligatoire.

Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations, de corrections partagées et de corrections individuelles. L'enseignement combine des cours d'atelier sur les questions théoriques articulées au travail de projet, et des exposés dirigés des étudiants, ainsi que des commentaires de texte et des séances de TD sur les techniques de mise en forme des exercices. Une attention particulière est accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils sont conduits à entreprendre pour les aboutir

L'atelier est conçu comme un milieu fertile et un lieu de liberté où la prise de parole individuelle et le débat collectif seront encouragés Langue du cours et de communication : français

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Projet d'architecture L517PA06 Projet d'architecture



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Hofstein Autre enseignant : M. Hamdouni

Objectifs pédagogiques

Le logement est actuellement encombré d'une pléthore de règlementations énergétiques, de normes et de prescriptions diverses. Ces nouvelles règles, parfois paradoxales, concernent les épaisseurs, les matériaux et les produits, les calculs et les formules mais semblent se préoccuper rarement de la qualité du logement, de son organisation et de sa forme.

Il faut être de plus en plus performant techniquement. Soit!

Mais l'espace du logis, son usage, sa surface et sa lumière ne paraissent pas être au cœur des débats. Par contre, le résultat au sujet de sa consommation énergétique est un vrai sujet.

Cette culture du résultat commence tôt, par exemple à l'école : on y apprend la prouesse, la réussite par la vitesse et la compétition. Tout cela se retrouve dans une certaine vision du monde, un monde désormais soumis aux agences de notation qui attribuent, comme à des premiers de la classe, des médailles de solvabilité aux entreprises ainsi qu'aux nations, ces dernières alors comparables à des firmes plus ou moins prospères.

Le logement n'échappe pas à cette culture de la notation. Evalué selon des critères de performance, obéissant à des calculs et des indices, il devient un produit au sein d'un marché, et on oublie qu'il est d'abord un Projet.

Les différentes formes du logement ont constitué depuis longtemps un terrain projectuel d'une grande richesse basée sur des études typologiques sur l'espace intérieur, mais aussi sur espaces extérieurs, que l'on nomme par défaut « les espaces connexes » : cours, coursives, halls, espaces communs et partaqés, escaliers, toitures (cette dernière ayant la possibilité d'offrir un nouveau sol pour tous et non pas bêtement « une cinquième façade »).

L'espace du logement est donc aussi formé et prolongé par ce qui l'unit et le sépare de ses voisins, un espace dans lequel on ne vit pas mais que l'on habite hors les limites de son propre logis, sans lequel il n'y aurait pas de distance, d'ouverture à l'autre et au monde. Les lieux « externes » du logis sont des espaces vides mais non vidés, partageables par tous, construits pour que la ville y soit présente dehors et dedans.

Les meilleurs projets de logements, construits ou non, ont toujours su faire la démonstration qu'habiter était aussi un prolongement du vivre chez soi. Habiter son appartement c'est aussi habiter son quartier, partager son lieu et son temps au lieu de privilégier un repli sur soi, face à son écran, loin du monde.

Souvenons-nous de cette conférence à l'été 1990 au cours de laquelle Jean Dubuisson avait présenté les plans du projet « Shape Village' construit en 1952 à Saint-Germain-en-Laye. Dubuisson avait décrit ses plans, montré des transparences et surtout défendu l'idée de la 'pièce en plus', un espace ouvert sur le salon où 'madame pouvait y faire sa couture'. Une bonne moitié de la salle l'avait hué, probablement dans un élan féministe resté aveugle à la possibilité qu'un plan de logement idéal pouvait offrir : un espace en « plus ».

Sommes-nous devenus incultes pour ne pas nous souvenir que tout projet a pour socle l'ordinaire et pour mission de l'élever à une dimension supérieure, le 'poétiser » ? Avons-nous perdu le devoir de penser qu'une maison est un palais et que

celui-ci doit être construit pour tous?

Inscrit dans notre culture, le logement et ses projets sont aussi inscrits dans la langue: Plusieurs d'entre eux portent des noms, qui évoquent à eux seuls la richesse programmatique : les maisons US-oniennes où ce ' US ' signifiait à la fois un logis minimum pour l'Amérique, mais aussi un logement pour « US », 'Nous '.

C'est aussi le cas du projet des « immeubles-villas » énoncé paradoxal par excellence où se rassemblent et se côtoient au-dessus du sol deux typologies opposées en un ensemble totalement homogène et maîtrisé où logis et jardin construisent une réciprocité.

Il ne s'agit pas ici de mélancolie à propos de schémas figés, vieux, désuets et rangés dans les cartons de ces architectes que certains souhaitent muséifier pour les momifier. Loin de toute nostalgie, nous préférons continuer à creuser ces possibilités nichées dans la langue et la culture.

Nous privilégions cette recherche plutôt que de se soumettre aveuglément à des appellations comme « quartier à zéro énergie », « écovillage », « mixité », « densité » locutions qui appartiennent au langage des élus et de professionnels qui parlent la langue du Marché, celle que l'on appelle « la communication ».

Au-delà des images et des diktats, nous avons la tâche de défendre le logement et son espace, de le construire avec ambition afin de continuer à l'inscrire dans la culture d'un « Vivre Haut »

Notre groupe de projet de L3 s'appuie sur les typologies familières du logement : traversant, en angle, mono-orienté, en duplex, en bande, sur cour, etc.

Ces typologies et d'autres sont étudiées pour démontrer que l'on ne peut pas projeter sans un savoir, une manipulation et une transformation du type et sur sa possibilité imaginative à dessiner et construire la ville.

Et pour transformer, il faut avoir recours au monde et à la culture :

Tout le travail consiste à dire le quoi via le comment. » écrit Christian DEVILLERS dans son texte sur l'histoire et l'analyse architecturale

Car l'analyse architecturale se résume à cela : comprendre pour faire, projeter pour penser.

Nous formulerons ici l'hypothèse que le logement dessine une intériorité, une spatialité, mais qu'il a aussi pour ambition de dessiner son abord, son quartier, de projeter la ville, de révéler son paysage et son horizon : il est nécessaire de s'adosser pour projeter, comprendre qu'une vue n'est pas un simple cadre, mais une sélection sur l'horizon.

Chaque étudiant se positionne sur ce qu'il révèle mais aussi sur ce qu'il masque, sur ce qu'il choisit, car l'apprentissage du projet s'enrichit de ce que l'on veut distinguer et non de ce qu'il faut tout montrer.

De même, les termes de 'barre' ou 'tour' nous paraissent être des vocables éculés et moribonds qui ne s'ouvrent aucunement vers des possibilités parlant de forme

Nous préférons la forme linéaire ou la série verticale, non pour changer les mots mais pour comprendre qu'ils forment des prétextes à spatialiser le logement et son dispositif d'assemblage.

Qu'il soit compact ou dense le logement n'exige pas qu'il soit amaigri, amputé, privé de continuités et de transparences, de balcons et de terrasses, de lieux pour y faire « rien », qu'on interdise à la ville d'être son horizon.

Nous ne refusons pas les normes. Mais elles ne suffisent pas à définir ce qu'est un Projet.

Les normes ne sont pas des embûches. Elles doivent, à minima, devenir des tremplins à idées pour que l'étudiant se fraye un chemin au jeu de ses choix

Nous citerons cette phrase de nos chères amies Irlandaises, les Grafton Architects

« L'architecture n'est pas à propos d'invention, mais d'intention. »

Et l'intention, doit venir de soi, de son désir d'habiter avant de pouvoir se loger

La qualité urbaine est un sujet, le logement en est le Projet.

Contenu

Site: La Cité Descartes :

Pôle d'excellence du Grand Paris, elle concentre le quart de la R&D française consacrée à la ville durable. Créée en 1983 sur les communes de Champs-sur-Marne et Noisy-le-Grand, on y trouve plusieurs grandes écoles comme les Ponts et Chaussées, l'ESIEE, l'École d'Architecture de la Ville & des Territoires, l'École d'Urbanisme de Paris... et 350 entreprises.

Le projet urbain (840 000m²) prévoit la construction de logements, de bureaux, de commerces, de services et d'équipements publics. Les acteurs visent la création d'un quartier à faible empreinte carbone. A terme on trouvera les lignes 11, 15 et 16 interconnectées au RER A à la gare de Noisy-Champs qui deviendra la plus importante gare d'interconnexion du Grand Paris express.

Projet:

Edifice vertica

Mode d'évaluation

Travail Continu

Le progrès de tout projet est conditionné par une production constante et continue.

Au terme de chaque semaine, une liste de documents est donnée à l'ensemble des étudiants du groupe.

Cette liste constitue le détail du travail obligatoire assigné pour la semaine suivante.

• Carnet A3

En plus de la production hebdomadaire, chaque étudiant doit se constituer un carnet A3, format à l'Italienne, qui comportera tous les documents produits pour chaque projet : croquis perspectifs et axonométriques, photos de maquettes d'études, diagrammes, plans, coupes, élévations, notes, collages, etc...

Ce carnet sera évalué chaque semaine, et remis à la fin de chaque projet pour notation et évaluation.

Travaux requis

Plans Coupes Perspectives intérieures Maquettes

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)





Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Marin Autre enseignant : Mme Mahe

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement devra conduire l'étudiant à acquérir la maîtrise des outils de conception et des savoirs fondamentaux du projet architectural en y incluant les contraintes urbaines et environnementales. Nous aborderons la question de l'architecture comme discipline, en précisant que le projet architectural prend en considération des apports critiques-éthique d'une part et des apports esthétiques-techniques d'autre part.L'étudiant pourra au final aborder la question du logement en proposant une architecture contemporaine en privilégiant la qualité de vie des habitants.

C---4----

Nous proposons aux étudiants un processus et une méthodologie de conception pour produire le qualitatif de l'espace architectural. Par une approche critique, apportée par les enseignants, les étudiants pourront concevoir des édifices par une écriture et une lecture du projet en maintenant le sens d'une «idée architecturale». Cet enseignement consacré au logement proposera aux étudiants de faire deux projets avec des sites urbains donnés par les enseignants. - Un projet court d'une dizaine de logements, dans un premier temps, pour acquérir les diverses typologies de logements et leurs articulations dans « l'espace » ainsi que l'insertion d'une architecture dans un lieu urbain. - Un projet long d'un îlot pour permettre aux étudiants de pouvoir concrétiser l'ensemble des contraintes et difficultés de la densité urbaine, de la mixité sociale et programmatique pour ce type d'opération urbaine. Nous intégrerons dans cet îlot les apports du développement durable (qualité environnementale) avec son aspect technique et économique.Nous insisterons sur la méthode de travail, du passage de l'idée architecturale (le sens) aux croquis et esquisses du projet. Nous proposerons aux étudiants la maîtrise de certains outils informatique (Rhino) pour produire une représentation de qualité.

Mode d'évaluation

- Les projets seront présentés sur des formats A1- Contrôle continu : 50%

Travaux requis

A partir d'exemples architecturaux, nous tenterons de saisir les évolutions de la conception architecturale contemporaine sur la question du logement. Une série de cours se fera sur les outils informatiques, mise en forme et représentation du projet. La question des enjeux du «développement durable et haute qualité environnementale sera l'objet d'une série de cours.

CTOLL LICENCE



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

Projet d'architecture L517PA08 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA	
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-	
ECTS	12	Coefficient	0.85	Session de rattranage	non			

Responsable : Mme Veit **Autre enseignant :** M. Afanassieff

Autre enseignant : M. Afanass Objectifs pédagogiques

Objectifs :

Dans le contexte d'un site urbain complexe du 13° arrondissement, envisager les possibilités de densification qu'il offre pour exercer la capacité de chacun à comprendre les qualités de ce qui existe, utiliser ses connaissances pour déceler ce qu'il est possible de proposer notamment en termes d'habitat et développer un fragment du projet afin de comprendre le passage de l'échelle de l'urbain à celle de la construction d'un édifice. C'est pourquoi l'exercice conduira les étudiants jusqu'à une grande précision

Contonu

Contenu

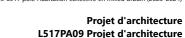
- Contents.

 1. Le travail consiste d'abord à repérer et analyser les différentes typologies de bâtiments d'habitation présentes sur le site afin de consolider ses connaissances sur le logement et d'expérimenter ce que celles-ci produisent lorsqu'elles sont implantées dans certain contexte urbain. Apprivoiser l'échelle de la ville, sa topographie, son histoire, les règlements qui y sont appliqués; comprendre comment l'organisation de l'espace public permet la qualité urbaine et celle des entités bâties (olan et maouette de site au 1/1000 et 1/500)
- 2- C'est la hiérarchie de ces espaces qui, du plus public au plus privé, sera interrogée : rue, place, cour, venelle ...dessinées par le bâti et ses usages qui seront relayées par les halls, cages, coursives, paliers... Ainsi, ce sont les différents systèmes distributifs caractérisant chaque typologie qui deviendront l'objet essentiel du travail permettant le relai entre ville et logement. Le projet proposera une combinaison de divers dispositifs d'habitat collectif s'inspirant essentiellement de la production du logement moderne dont la légitimité sur le site sera argumentée (dessins au 1/200)
- 3- Le logement et sa capacité de reproduction formant un système sera alors mis en place. L'un des bâtiments projetés sera choisi pour développer les logements selon leurs qualités propres (leur orientation, leur position par rapport à l'espace public, RDC ou étages. ...) tout en recherchant l'unité fondatrice du projet. Ce travail permettra de préciser les modes constructifs envisagés et de réfléchir de manière détaillée tant aux qualités spatiales du logement qu'à leurs expressions urbaines qu'est la facade (dessins au 1/50 au 1/20)

Le mode de représentation sera central pour examiner le passage à ces différentes échelles et réfléchir de manière précise sur le dimensionnement de chaque chose afin de renforcer l'agilité de manipulation d'éléments déjà appréhendés durant



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)





Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA	
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non			

Responsable: Mme Belin Lepinay Autre enseignant: Mme Floret

Objectifs pédagogiques

« Pour qui construit-on ? Pour quelle société ?

Dans quelles conditions économiques et foncières ?

Quel milieu de vie, quelle qualité d'espace organisé offre-t'on aux hommes ?

Quel mode de vie leur propose-t'on ou leur inflige-t'on par le truchement des volumes construits?

Quelle place l'architecture fait-elle aux rapports de domination, quelle place fait-elle aux relations fratemelles, quelle place fait-elle à la joie de vivre?

Quelle place à l'« agora » ? Et quelle place aux « gadgets » ? Avec quelle force suggestive inscrit-elle dans l'espace les fonctions à remplir ?

Avec quelle santé, avec quelle riqueur, avec quel mépris du maniérisme met-elle en œuvre les ressources de la science et de la technique et avec quelle franchise l'exprime-t'elle ? »

Max Querrien, in Paris construit, Editions Vincent, Fréal et Co, 1970

Au cours de la troisième année, le travail de projet du semestre 5 porte sur l'habitation collective en milieu urbain constitué. Il s'inscrit dans la continuité du semestre 3 de licence qui a déià permis une première approche de l'immeuble d'habitation. Ce semestre donne l'occasion d'appréhender l'espace architectural en tant qu'espace habité doté de sens - forme concrète et matérielle, objet de fonctions, d'usages, de pratiques, de significations, de symbolisations et d'expressions, enjeux d'orientations pratiques et symboliques (opposition privé-public, collectif-privatif, montré-caché, devant-derrière, etc.), « géométrie habitée », géographie construite, dimensionnée, localisée, articulation, découpage et interaction d'échelles

Les villes et les territoires sont bousculés par la libéralisation des modes de transformation et de développement urbains, l'épuisement des ressources, les menaces climatiques et sanitaires. Dans ce contexte, penser et concevoir l'architecture comme ce qui permet aux humains de s'établir et comme ce qui relève de la concrétisation d'un site nécessitent d'envisager en premier lieu les processus d'évolution de l'habitation humaine. L'atelier de projet entend avant tout questionner les raisons et les manières d'édifier les architectures de l'habitation collective.

Appréhender l'habitation collective en milieu urbain constitué suppose l'acceptation d'une forme de « faire avec ». Les territoires urbains sont de complexes tissus pour lesquels le projet contribue à écrire une nouvelle histoire qui ne sera pas la dernière. En avoir conscience, se rendre sensible au déjà là, être capable de l'envisager comme voisinage avec lequel tisser ou comme ressources avec lesquelles composer, c'est déjà s'engager

Au travers des différents modes d'exploration que sont l'observation, l'analyse et le projet, il s'agit

D'observer les interactions fondamentales entre édifice et ville au travers de la construction de la parcelle : sa délimitation, sa division, sa distribution, la constitution des limites séparatives et de la mitoyenneté, la définition des espaces collectifs et privatifs, ses cours et ses jardins, ses parcours. Il s'agit par là de tisser des voisinages, de développer une empathie avec le lieu, ce qu'il est déjà.

De comprendre les règles urbaines et la morphologie bâtie au regard d'un contexte (parcelle, espace public, alignement, orientation, etc.), les différents types d'immeubles, la corrélation entre les enieux d'orientations solaires et urbaines, la nature des espaces distributifs de l'immeuble lieu des interactions sociales, les espaces collectifs (forme, construction, statut).

D'appréhender le juste dimensionnement de l'espace habité, la qualité intérieure des logements, les séquences d'espaces, l'enchaînement des pièces, les grandes typologies de logements et leur évolution selon l'orientation et la localisation dans

D'interroger la cohérence entre typologie, distribution et mode constructif pour laquelle il est nécessaire d'évoquer les contextes géographique, historique, sociaux et normatifs, et les conditions de production et de construction des logements aujourd'hui (évolution des modes constructifs tendant vers une architecture décarbonée).

SÉQUENCE 1 - CORPUS (Préparation du voyage à BRUXELLES)

maines_travail en groupe de 3

Une première séquence consiste à travailler l'analyse de références dans le but d'explorer à grande échelle les relations entre l'habitation (les usages, la perception) et la construction. Il s'agit au travers de ce travail d'analyse, d'étudier des édifices d'habitation collective et d'en identifier les ressorts conceptuels afin d'engager la réflexion théorique qui sous-tend l'élaboration d'une pensée qui associe espace et construction. Cette première séquence doit également permettre de consolider la connaissance des possibilités de mise en œuvre des matériaux, leurs différentes fonctions constructives et leur potentiel expressif : porter/franchir - isoler/remplir - clore/diviser - vêtir/couvrir

SÉQUENCE 2 - CONSTRUIRE

5 semaines (dont 2 communes avec la séquence 1) _travail en groupe de 3

Dans cette séquence, la synthèse des apprentissages de la première séquence d'analyse, répertoire et instrument critique, conduit à l'élaboration d'un « extrait », un « fragment » - qui interroge et modifie les caractéristiques du fragment analysé lors de la première séquence : scénario d'usage, principe distributif et spatial, principe structurel et tectonique, principes climatiques. Ce fragment constitue une hypothèse d'interaction entre ressources et structure, scénario d'usage et typologie distributive.

3 semaines_travail en groupe de 3

La troisième séquence consiste à identifier sur un site urbain, possiblement la grande parcelle industrielle des 42-48 rue de Picous dans le 12e arrondissement de Paris, des situations permettant la mise en oeuvre des principes élaborés dans la séquence précédente. Il s'agit de développer dans ces situations, des principes de transformation et de conception d'opérations de logements collectifs à partir d'explorations urbaines, d'explorations programmatiques, d'explorations typologiques et d'explorations constructives.

SÉQUENCE 4 – DÉVELOPPER

6 semaines

Cette dernière séquence, lors de laquelle chacune des explorations des séquences précédentes est convoquée, est consacrée au développement d'un projet. Les différentes recherches nécessaires à sa mise en forme sont poursuivies: en confrontant différentes typologies bâties au site de projet, afin de prendre la mesure de l'échelle du site et d'en tester le potentiel de transformation; en confrontant le fragment aux tests bâtis, afin de prendre la mesure de l'échelle de l'échifice, de nourrir la pensée constructive et spatiale de ce dernier; en confrontant le programme (logements de typologies variées, commerces/activités, espaces communs) aux tests bâtis, afin de mettre en place la répartition et la distribution des différents espaces du projet; en confrontant le fragment au programme, afin d'explorer le potentiel de déformation du principe constructif et le détail du projet.

Mode d'évaluation

Contrôle continu



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Proiet d'architecture L517PA10 Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA	
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non			

Responsable : M. Henry
Autres enseignants : M. Dehoux, M. Eyraud

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement devra conduire l'étudiant à acquérir la maîtrise des outils de conception et savoirs fondamentaux du projet architectural en y incluant les contraintes urbaines et environnementales. Nous aborderons la question de l'architecture comme discipline, en précisant que le projet architectural prend en considération des apports critiques-éthique d'une part et des apports esthétiques-techniques d'autre part. L'étudiant pourra, en fin de compte, aborder la question du logement en proposant une architecture contemporaine en privilégiant la qualité de vie des habitants.

Nous proposons aux étudiants un processus et une méthodologie de conception pour produire le qualitatif de l'espace architectural. Par une approche critique, apportée par les enseignants, les étudiants pourront concevoir des édifices par une écriture et une lecture du projet en maintenant le sens d'une « idée architecturale ».

Ce module, consacré au logement collectif, proposera aux étudiants de faire deux projets avec des sites urbains donnés par les enseignants.

Un projet court d'une dizaine de logements, dans un premier temps, pour acquérir les diverses typologies de logements et leurs articulations dans « l'espace » ainsi que l'insertion d'une architecture dans un lieu urbain.

Un projet long d'un ilot, pour la possibilité donnée aux étudiants de pouvoir concrétiser l'ensemble des contraintes et difficultés de la densité urbaine, de la mixité sociale, et le programme pour ce type d'opération urbaine. Nous intégrerons, dans cet îlot, les apports du développement durable (qualité environnementale) avec son aspect technique et morphologique.

Nous insisterons sur la méthode de travail, du passage de l'idée architecturale (le sens) aux croquis et esquisses du projet

À partir d'exemples architecturaux, nous tenterons de saisir les évolutions de la conception architecturale contemporaine sur la question du logement. Une série de cours se fera sur les outils informatiques (Rhino), la mise en forme et la représentation du projet. La question des enjeux du «développement durable et haute qualité environnementale feront l'objet d'une série de cours.

l'architecture est la mise en œuvre d'une pensée

Oui, il existe un langage contemporain. Le devenir de l'architecture doit se produire dans les écoles (projet et recherches...).

Critères pour le projet :

La qualité du projet et de sa valeur architecturale.
 Créativité, innovation si possible, la morphologie générale, etc

Prise en compte des quatre dimensions du projet architectural; technique, éthique, esthétiques, critique.

Qualité de vie des habitants.
Le soin donné pour habiter le lieu d'une manière qualitative, depuis l'extérieur jusqu'à l'intérieur.

2. La bonne connaissance du code ou langage pour l'architecture Plans, coupes, élévations en fonction de l'échelle demandée.

4. La riqueur technique.

Reprise des charges, connaissance des matériaux de construction, isolation thermique... 5. Maîtrise des typologies de logement (du T1 au T4)

Proportionnalité des pièces en fonction des typologies Articulations entre les logements.

Circulations verticales en tant qu'espace habité 5. Insertion sur le site. Le «visage» de l'édifice dans son contexte urbain.

Présentation et représentation du projet.

Expression du projet. Bonne saisie du projet pour celui qui regarde et écoute.

Maîtrise des vues en perspective, axonométrie...

Couleurs pour les matériaux. Les ombres propres et portées

Le voyage cette année : Hollande

Mode d'évaluation

Contrôle continu - croquis, écrits. Présentation hebdomadaire des travaux en cours

Rendus intermédiaires et rendu final.

Le projet sera composé par croquis, plans, coupes, perspectives, maquettes d'étude,.

Bibliographie

Camillo Sitte, l'Art de bâtir les villes, ed. Seuil - F. Lloyd Wright. Mon Autobiographie, ed. Plon - Claude Parent, Architecte, ed. Laffont - Siegfried Giedion, Espace, Temps, Architecture, - Ulrich Conrads, Programmes et manifestes du XX siècle, ed. La Villette. Henri Gaudin. Seuil et d'ailleurs. ed. du demi cercle. Henri Lefebvre. Le droit à la ville. ed. Economica.

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)



Projet d'architecture L517PA11 - Projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA	
Semestre	5	Heures TD 10)5	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	12	Coefficient 0,8	35	Session de rattrapage	non			

nsable: Mme Pom Autre enseignant : M. Robio

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cet enseignement est de transmettre aux étudiant-e-s une culture architecturale et des outils de conception sur le thème du logement en milieu urbain. Les compétences visées se développent à plusieurs niveaux, de l'analyse à la

1ER CYCLE LICENCE

- Analyser un milieu urbain et concevoir un ensemble architectural qui y répond
- Analyser un corpus de références théoriques et construites, et le réactiver dans le projet.
 Concevoir des logements collectifs en situation urbaine, de la distribution à l'agencement intérieur.
- Construire une démarche de projet cohérente à toutes les échelles.

Le thème du logement collectif déploie la question de l'habiter de la ville à l'intime. Comment habite-t-on, dans une culture et une société donnée ? Cette interrogation contient plusieurs questions. La question des usages et leur place dans le processus de conception permet de remettre au cœur du métier sa vocation sociale : l'architecte construit pour les habitants. La question de l'urbanité vise à interroger l'articulation entre ville et architecture au trayers des modes de vie : à quelles échelles et dans quels espaces se déploie le « vivre ensemble » ? Quelle relation entre intimité et sociabilité ? Quelles formes urbaines et quelles densités pour quels modes de vie ? La question constructive est nécessaire pour aborder les dimensionnements et les principes de la construction contemporaine, et pour évoquer les relations entre espaces, structure et usages. Enfin, la question de la soutenabilité et de la résilience touche le logement aussi bien dans son orientation ou sa mise en œuvre que dans sa capacité d'adaptation à de nouveaux usages. L'explosion récente du télétravail a bien montré la nécessité de la polyvalence et de la qualité des espaces.

Pour aborder ces questions, le semestre sera organisé en trois phases : urbanité, intimité, constructibilité. Cette entrée progressive dans le thème permettra d'articuler graduellement les questions et les échelles, du 1/500e au 1/500e. L'enieu sera de construire une démarche cohérente mettant en relation le logement et la ville, à toutes les échelles. A chacune de ces phases, une diversité d'outils et de notions seront mobilisées, notamment : le tissu urbain et la densité, la règlementation et l'intégration urbaine, la typologie architecturale et le système distributif, l'agencement des logements, le confort et la polyvalence. L'enjeu écologique traversera chacune de ces échelles.

1/ La phase urbanité abordera l'analyse de site et la relation entre ville et architecture. L'enjeu sera de comprendre l'identité du lieu, ses problèmes et ses qualités, pour penser sa transformation. Il s'agira de comprendre la nature et la fabrication du tissu existant, les différentes formes urbaines présentes dans le contexte environnant, les fonctions, les flux, les usages. Mais il faudra aussi intégrer la perception sensible du site : les ambiances, la lumière, les séquences visuelles ou la topographie, bref, les éléments qui fabriquent le paysage urbain.

Il s'agira d'établir un diagnostic synthétique sur l'état du site, pour pouvoir proposer une stratégie de transformation et une hypothèse d'implantation. La méthode permettra ainsi de raisonner du diagnostic à la stratégie d'intervention, et de la

stratégie à la spatialisation concrète, en dialogue avec le contexte.

Nous intègrerons également dans cette phase une initiation à la règlementation urbaine afin d'aborder les logiques d'implantation et de gabarit inscrites dans le PLU (Plan local d'urbanisme)

2/ La phase intimité abordera la question du logement par le biais des modes de vie. Après la phase urbanité qui abordait le logement depuis la ville, il s'agira de penser le logement depuis l'intérieur et à partir de l'habitant-e. Les étudiant-e-s réaliseront une enquête auprès d'un groupe domestique réel pour analyser un mode de vie et son organisation dans l'espace. L'outil du relevé habité permettra d'identifier les modes d'occupation des pièces, et d'observer l'articulation entre usages et espaces. L'enquête visera à établir une fiche de présentation du groupe domestique, de son mode de vie, de son logement actuel, de ses critiques et de ses désirs. Le projet de logement permettra de répondre à ces désirs par de nouveaux espaces plus qualitatifs.

A partir de cette exploration du logement pour un groupe domestique, il faudra ensuite décliner les mêmes qualités d'usages et d'espaces dans d'autres types de logements, du T1 au T5, puis explorer la guestion de l'assemblage et du système distributif. Nous nous pencherons en particulier sur la gradation du public au privé, et sur la sociabilité qui peut se déployer dans des espaces intermédiaires de qualité

3/ La phase constructibilité commencera à partir de la semaine transversale grâce à l'analyse de références : un voyage permettra de visiter les références analysées au préalable et d'observer in situ les qualités architecturales, urbaines et constructives des édifices, en relation avec le TD du cours de construction.

Il s'agira ensuite d'affiner le projet à l'échelle du 1/100e puis du 1/50e, en intégrant les logiques constructives, les enjeux environnementaux et l'expressivité des matériaux. La question de la façade sera abordée en détail, de l'intérieur comme de

Simultanément, des allers-retours entre le projet individuel et le projet urbain de l'équipe permettront de réfléchir aux relations entre les édifices, à l'intérieur de la parcelle et avec la ville, sous l'angle de l'écriture architecturale.

Site et programme

Cette année, nous travaillerons sur un site à la frontière entre Pantin et Bobigny: petit ilot mutable localisé entre le Canal de l'Ourcq et l'avenue Jean Lolive, en face du Pont Hippolyte Boyer. Nous partirons de l'hypothèse de la mutabilité des entrepôts et des bâtiments de bureaux qui s'y trouvent, mais nous pourrons envisager la conservation et la reconversion de certains d'entre eux au sein de l'opération de logements.

Son contexte est marqué par une forte hétérogénéité des tissus urbains, une mixité fonctionnelle donnant une large place aux entreprises et au commerce de grandes surfaces, un faisceau d'infrastructures associant viaire, canal et voies ferrées, et

une topographie relativement plane le long du canal. C'est également le lieu de nombreux projets urbains en cours, dont il s'agira d'interroger les limites et le dialogue, le terrain se situant à la frontière entre la ZAC du port de Pantin et la ZAC Ecocité-Canal de l'Ourcq.

Le programme comportera entre 150 et 200 logements aux typologies variées, tant par la taille des logements que par leurs agencements. Ce programme sera traité à 3 ou 4 étudiant-e-s, et sera redivisé en opérations individuelles, coordonnées sur l'ilot. Le travail comprendra donc un enjeu de collaboration au sein des équipes.

Une attention particulière sera apportée à l'approche écologique du projet. Il ne s'agira pas d'entrer en détail dans les systèmes techniques à mettre en œuvre mais de réfléchir de manière logique (« bon sens paysan ») à des systèmes simples

permettant de limiter la consommation d'énergie des logements (« la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas ») et de proposer des constructions bas carbone au service d'un logement de qualité. Cette approche sera transverse aux trois phases évoquées ci avant.

Les séances alterneront entre des trayaux collectifs et individuels, des séances de visites et d'analyse in situ, des exposés, des débats et des sessions de suivi des projets. Il s'agira de construire collectivement une connaissance partagée : le groupe

de projet est conçu comme un lieu de partage et d'enrichissement mutuel.

Une place sera donnée à la critique mutuelle entre étudiant-e-s : la Licence 3 est une année charnière vers le master, et l'initiation à l'autonomie critique peut être amorcée. La critique mutuelle nous semble en effet la meilleure façon d'intégrer les

critères d'évaluation d'un projet, en les testant sur ses collègues de manière constructive, et en apprenant progressivement à les appliquer dans sa propre autocritique de projet.
Enfin, il s'agira pour nous d'accompagner les étudiant-e-s de manière constructive et bienveillante, de leur transmettre des méthodes et des connaissances, et de partager avec eux une certaine exigence

Transversalité

En plus du lien avec le cours et le td de construction, un lien sera établi avec la sociologie accompagné par Élise Macaire, au travers des techniques d'enquête sur l'habitat et d'une série d'interventions de l'enseignante de sociologie en studio de projet.

Langue: français

Mode d'évaluation

Contrôle continu. Rendus intermédiaires et rendu final

L'organisation du semestre alternera travail en groupe et individuel

Les trayaux seront formulés au trayers de dessins, plans, coupes, croquis ainsi que maquettes et exposés, etc.

Le passage du dessin à la main au dessin à l'ordinateur en 2D sera requis durant le semestre

Langue du cours et de communication : français

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Projet d'architecture L517PA12 Projet d'architecture



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

Responsable: Mme Bourlis Autre enseignant : M. Goldschmidt

Objectifs pédagogiques

Ce semestre, dans la continuité des apprentissages fondamentaux en Licence, est dédié à l'habitat collectif et vise l'acquisition des capacités nécessaires à la conception de logements en milieu urbain constitué.

L'enseignement dispensé met au premier plan une démarche combinatoire où interagissent processus de projet, réflexion analytique de données - référentielles, contextuelles, programmatiques, réglementaires, constructives – et préhension des outils de conception et de représentation, à partir :

- de l'exploration simultanée d'un site de projet et de champs d'investigation préexistants, savoirs référentiels et culture architecturale,
 d'exercices basés sur l'articulation générique / spécifique permettant de rendre intelligible le processus de conception par la manipulation des échelles, des espaces et de leurs relations, du tout et des parties,
- du développement de procédures de travail où chaque étape associe le manuel et l'informatique : une mise à l'épreuve du savoir-faire de projet par une (re)prise en main de ses outils et règles.

Notre époque connaît des bouleversements phénoménaux, entre crise climatique et épuisement des ressources. Penser l'habitat aujourd'hui, c'est penser l'établissement humain dans des conditions contraintes : pour éviter l'étalement urbain, intervenir sur le déjà-là, construire dans la justesse d'un continuum bâti, sur un sol déjà artificialisé, un tissu déjà formé, enchâssé, aux limites ténues, à la topographie complexe.

Entre la menace de l'hyper-contextualisation et celle des propositions préfabriquées de notre monde technologique, le projet - portant sur plusieurs immeubles d'habitations – s'attachera à intégrer progressivement l'ensemble des savoirs opératoires indispensables à l'acte de transformation d'un fragment de ville où la qualité des logements reste l'enjeu majeur.

DÉVELOPPEMENT D'UNE PENSÉE RÉFLEXIVE ET PROSPECTIVE

Il est demandé aux étudiants de mener des analyses de logements remarquables dont les caractéristiques demandent un diagnostic prospectif exigeant :

- perception, lecture et compréhension des espaces constitutifs du logement par une approche manuelle : maquettes au 1/50è représentant les éléments significatifs et dont la mise en œuvre participe à l'élaboration d'un propos et d'une analyse
- définition de thématiques de l'habiter, comme outils de conception : typologies, dispositifs de groupement, de superposition et d'imbrication, systèmes distributifs, prolongements extérieurs, etc.

Parallèlement, les étudiants découvrent le site du projet situé en proche couronne parisienne et explorent ses caractéristiques (mesures, orientations, topographie, tracé, densité, usages et capacité):

- par des dessins, prises de notes/vues et par la fabrication de maquettes collectives aux 1/1000ème et 1/200ème,
 par la constitution de fonds partagés de coupes et plans : mise en place d'une base de travail collaboratif mettant à contribution l'outil de dessin informatique dans l'amorce du processus de projet.

PROJET DE LOGEMENTS: ENTRE INVENTION ET NÉCESSITÉS

Il s'agira de confronter le désir et la capacité d'invention de l'architecte et sa maîtrise de la conception tridimensionnelle, à la réalité des données externes

Afin de développer une intelligence de projet visant une qualité des dispositifs spatiaux explorés, l'exercice du générique – préalable à la contextualisation – est lancé sur la base d'une maquette au 1/50è puis décliné par questionnements itératifs d'imbrications en coupe et plan.

« L'atterrissage » s'effectue par l'intégration progressive des données issues du site, de cahiers des charges programmatiques, de règlements d'urbanisme, de normes, de mise en relation des thèmes structurants, de réciprocité des intentions...

Ce travail de synthèse s'effectue sur des registres complémentaires

- la qualité des logements produits : orientations, imbrications, articulation des espaces intérieurs et relation aux espaces extérieurs privatifs et résidentiels, dispositifs de distribution, rapport au terrain, à la rue, au paysage... la cohérence du tout : volumétries, modes constructifs, enveloppe, percements, détails comme éléments de l'unité, du projet d'ensemble dans son contexte.

Contrôle continu, présentation hebdomadaire, rendus intermédiaires et rendu final pour :

- les exposés, relevés, fonds partagés et maquettes réalisés en petits groupes,
- les analyses et le projet étudiés individuellement

Travaux requis

La journée hebdomadaire d'enseignement est rythmée par

- les cours, exposés et analyses : en début de matinée
- le projet : le reste de la journée en corrections collectives

Les différents moments du semestre font partie d'un processus mettant toujours en corrélation les travaux attendus et leur mode de représentation le plus adéquat : rendus graphiques et maquettes aux échelles 1/1000è et 1/500è pour le site, 1/200è pour le projet d'ensemble, 1/50è pour le logement, 1/20è pour les détails constructifs.

Bibliographie

Une sélection d'ouvrages faisant référence à la question du logement et de l'habiter sera présentée au cours du semestre



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Projet d'architecture L517PAOBT Projet d'architecture Obtenu

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L517PA
Semestre	5	Heures TD	105	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	0,85	Session de rattrapage	non		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L517 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

la villette ensa paris Année Heures CM Caractère Code L517PT Heures TD 35 Compensable Mode

Session de rattrapage

Pédagogie transversale - voyage de la promotion de L3

Responsables : M. Cremonini, M. Elefteriou, M. Gaudin, M. Henry, M. Hofstein, M. Marin, M. Nussaume, Mme Belin Lepinay, Mme Bourlis, Mme Pommier, Mme Veit Autres enseignants: M. Bara, M. Bergis, M. Botineau, M. Gaubin, M. Rouby, Mme Jouveau

La semaine transversale vise à mettre en résonance les enseignements du projet et de la construction. Elle est structurée autour d'un voyage situé fin novembre et d'une série d'analyses de références d'opérations de logement. L'enjeu est d'une part de susciter l'articulation entre analyse et projet, et d'autre part de considérer les objets architecturaux à la fois comme objets construits, situés dans le temps et dans l'espace urbain, et comme espaces perçus et vécus.

Un exercice transversal d'analyse de références structure la préparation du voyage et l'organisation des visites. Le corpus de références correspond à une douzaine d'opérations de logements collectifs, choisies sur le territoire du voyage. Il est fixé collégialement, avant la rentrée d'octobre. Il peut couvrir tout le XXe et XXIe siècle afin d'analyser de manière comparative les différentes relations ville/architecture, modes constructifs, modes de vie et agencements de immeubles et logements. Il

- fera l'objet d'une double approche :

 Une analyse architecturale et urbaine, encadrée en groupe de projet,
- · Une analyse constructive, encadrée en TD de construction,

Coefficient

0

La transversalité est organisée en 3 temps :

- Avant : recherche documentaire puis analyse constructive et architecturale
 Pendant : voyage durant la semaine du 21 novembre, visite des opérations
- · Après : finalisation des analyses en td construction

Mode d'évaluation

Contrôle continu et exposés

Travaux requis

Production des analyses et présentation des opérations durant le voyage

22/09/2023 21:27 1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE



Année Heures TD 35 Compensable Coefficient Session de rattrapage Pédagogie transversale - voyage de la promotion de L3

22/09/2023 21:27 1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L518 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Ambiances



Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L518AM
Semestre	5	Heures TD	8,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

4

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L518 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Ambiances Groupe 1

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L518AM
Semestre	5	Heures TD	8,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L518 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Ambiances L518AMCM01 Ambiances



Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L518AM
Semestre	5	Heures TD	8,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Belkadi

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L518 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Ambiances L518AMCM02 Ambiances



Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L518AM
Semestre	5	Heures TD	8,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Faas

1ER CYCLE LICENCE

22/09/2023 21:27



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L518 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Ambiances L518AMOBT Ambiances Obtenu

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L518AM
Semestre	5	Heures TD	8,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L518 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Ambiances L518AMTD Ambiances



Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L518AM
Semestre	5	Heures TD	8,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable: M. Faas
Autres enseignants: Mme Habes, Mme Jouveau, Mme Perret, Mme Ranck

22/09/2023 21:27 1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L518 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)





	_						
Année	3	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	L518SC
Semestre	5	Heures TD	7,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

1ER CYCLE LICENCE



22/09/2023 21:27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L518 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Structure/construction Groupe 1

Année 3 Heures CM 15 Caractère obligatoire Code L518SC Semestre 5 Heures TD 7,5 Compensable oui Mode Cours E.C.T.S. 2 Coefficient 0,4 Session de rattrapage oui

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L518 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Structure/construction L518SCCM01 Structure/construction



Année	3	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	L518SC
Semestre	5	Heures TD	7,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gaubin





Année	3	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	L518SC
Semestre	5	Heures TD	7,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Bergis Objectifs pédagogiques

L'objectif plus général est de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet. Il doit constituer un lieu de synthèse des enseignements déjà dispensés dans la discipline

. Le cours s'attachera à présenter les typologies constructives les plus courantes et leurs qualités respectives en termes de production et de mise en œuvre, de performances. Il s'agira également de donner les instruments du dimensionnement des

Mode d'évaluation

Examen écrit : 100%

22/09/2023 21:27 1ER CYCLE LICENCE



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L518 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Structure/construction L518SCOBT Structure/construction Obtenu

Année	3	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	L518SC
Semestre	5	Heures TD	7,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

22/09/2023 21:27 1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L518 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Structure/construction L518SCTD



Année	3	Heures CM	15	Caractère	obligatoire	Code	L518SC
Semestre	5	Heures TD	7,5	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gaubin
Autres enseignants : M. Bara, M. Bergis, M. Rouby, Mme Jouveau

1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S5-L519}\ \mathsf{p\^ole}\ \mathsf{Habitation}\ \mathsf{collective}\ \mathsf{en}\ \mathsf{milieu}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Langues vivantes



	_						
Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L519 LV
Semestre	5	Heures TD	19,5	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L519 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)



Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519HA
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Histoire de l'architecture moderne et contemporaine



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L519 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Histoire de l'architecture moderne et contemporaine Groupe 1

Année 3 Heures CM 26 Caractère obligatoire Code L519HA Semestre 5 Heures TD 0 Compensable oui Mode Cours E.C.T.S. 3 Coefficient 0,6 Session de rattrapage oui



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L519 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Histoire de l'architecture moderne et contemporaine L519HACM01 Histoire de l'architecture moderne et contemporaine

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519HA
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable: Mme Kourniati

Objectifs pédagogiqu

TOUS LES MARDIS de 9h45 à 11h45 amphi 11 à partir du 3 octobre

L'objectif de l'histoire est de comprendre, non de juger
En adoptant la démarche de la sociohistoire, cet enseignement articule l'étude des pratiques (projets, édifices, opérations) et des discours (écrits, vocabulaire) à l'histoire des acteurs, inscrits dans leurs contextes culturels et socioéconomiques. Il s'agit de comprendre les conditions de production de l'architecture. l'émergence de courants et de modèles et leur circulation dans le temps et dans l'espace ainsi que leur transformation -matérielle et symbolique-, et enfin son impact immédiat

Le cours invite à

-explorer les liens entre l'architecture, les technologies et les politiques (au sens large du terme) dans des moments historiques successifs ; et à

-prendre conscience de l'historicité des œuvres et de l'ancrage historique des outils, concepts et notions afin de relativiser le récit, aujourd'hui dominant, construit à coups « d'inédit » et « en rupture »

Au-delà de l'acquisition des connaissances nécessaires et la constitution d'un bagage référentiel, il s'agit ici d'interroger l'architecture à la fois comme expression d'un moment de l'histoire et de la culture, comme action sur la société et comme processus de stratification en perpétuelle transformation.

Comprendre le présent par l'étude de ce qui l'a construit

L'histoire est la reconstruction du passé sans y faire intervenir des jugements personnels, produite à partir du présent, en s'appuyant sur des sources souvent incomplètes et en partie déjà construites (la mise en archives). Il n'y a pas une histoire

L'histoire est par conséquent : -discontinue ; -une construction intellectuelle ; - une sélection ; - une reconstruction mais aussi un usage du passé

- Cet enseignement prône une histoire critique et réflexive ayant pour rôle de :
 comprendre, décrire et éclairer, en n'étant pas dans l'hagiographie, ni dans l'empathie, ni dans la condamnation ;
- questionner les périodisations et les étiquettes ;
- déconstruire les certitudes doctrinales

En explorant les liens entre l'architecture, les techniques et les politiques (au sens large du terme), au long du « court vinqtième siècle », cet enseignement a l'ambition de former les étudiants à adopter un esprit critique et un positionnement réflexif vis-à-vis des pratiques architecturales et des débats contemporains

Après un retour rapide sur les politiques de reconstruction et de construction massive de logements et sur le rôle de l'État-Providence en Europe, le cours explore la diversité des courants architecturaux qui aspirent à redéfinir le modernisme et le statut de l'architecte, principalement après la Seconde Guerre Mondiale.

En s'appuyant sur des projets et réalisations, des écrits, théories et controverses, les principaux courants architecturaux sont étudiés à travers :
-leurs conditions de production : le contexte/conjoncture qui a rendu possible leur émergence, les questions auxquelles ils répondent et ce à quoi ils s'opposent ;

- leurs transformations (réappropriations, adaptations, mutations) à travers leur circulation et diffusion dans l'espace et dans le temps ; ainsi que les formes et modalités de réactualisation, revivals, à l'êre actuelle.

L'accent est mis sur les écarts (similitudes et différences) entre les formes de questionnements et pratiques d'hier et celles d'aujourd'hui afin d'éviter les anachronismes d'une histoire faite a posteriori. Les redéfinitions critiques de la modernité apparues dans l'après-guerre ont entraînès un éclatement des références dont le cours développe les enjeux, les potentialités, et les limites. En mettant l'accent sur la fabrication, le transfert, et la circulation de modèles sur le plan temporel et géographique, le cours examine les divers modernismes, ainsi que les rapports renouvelés entre un supposé centre et les périphéries (dont l'architecture coloniale est l'exemple le plus radical), en identifiant les formes d'appropriation et

Étant donné l'importance de la forme architecturale dans les débats contemporains, le cours insiste sur la recherche, tout au long du XXe siècle, de nouvelles «formes » (style, langage architectural, enveloppe) et « types » (archétype, objet de série, patterns, structures). Les tensions et articulations entre ces nouvelles formes et types invitent à montrer que la question de la forme en architecture incarne et implique des représentations culturelles et politiques et l'état des techniques.

En soulignant l'usage de préfixes comme ceux de « new » (new brutalism, new empiricism), « post » (postmodernisme) et « dé » (déconstructivisme), le cours interroge les filiations, continuités et/ou ruptures affichées entre les divers courants, le dialogue qu'une œuvre architecturale entretient avec d'autres œuvres, d'autres disciplines (philosophie, sciences sociales, sciences cognitifs) et/ou d'autres domaines d'expression (art, littérature, cinéma). Et plus globalement, le rapport au temps

des architectes et des courants architecturaux, leur vision concernant le passé, le présent, et le futur.
Enfin, le cours présente les constructions historiographiques tout au long du XXe siècle de l'architecture dite moderne, nouvelle ou contemporaine ainsi que la révision historiographique de l'après-guerre à partir des années 2000

THEMES DES SEANCES

1. Constructions historiographiques L'historiographie de l'architecture nouvelle et/ou moderne tout au long du XXe siècle (Kaufmann/Pevsner/Giedion, Zevi/Benevolo, Tafuri/ Frampton, Curtis/Cohen). Projection (extrait): L'explosion de Pruitt-Igoe à Saint Louis, Koyaanisqatsi (Godfrey Reggio, 1983)
Article d'introduction: Marilena Kourniati, «Après-Guerres: révisions de l'histoire et réappropriations du modernisme», Criticat, n° 3, mars 2009, pp. 62-87.

2. Contexte et politiques urbaines

La mise à l'épreuvede l'architecture par la Seconde Guerre Mondiale (Cohen, 2011). Périodisations, ruptures et continuités (l'avant et l'après-guerre).

De la reconstruction de centres villes à la construction de masse. Le rôle de l'État et la métamorphose de la profession durant les 30 glorieuses. L'architecture de l'État social (Welfare state).

Reconstruction moderne ou reconstruction à l'identique ? Le style MRU (Ministère de la

reconstruction et de l'Urbanisme, 1944-1955).

3. Séance transversale sur l'histoire du logement populaire (de la fin du XIXe siècle à aujourdhui)

Politiques urbaines et réforme sociale à travers le logement populaire et ses enjeux : propriété versus location, individuel versus collectif, financements privés versus publics et les transformations typomorphologiques.

Focus sur les grand ensembles

Qu'est-ce qu'un grand ensemble ? La politique des Grands Ensembles (du Plan Courant 1953 à la loi Guichard 1973).

Formes d'intervention sur le patrimoine controversé des Grands Ensembles : reconversion

résidentialisation, densification, patrimonialisation, restructuration, démolition.
Projection (extrait): Problèmes de la Construction, émission/entretien avec Sudreau, ministre de la

Construction, Radio-télévision française 1958, INA

4. CIAM de l'avant à l'après-guerre

Nouvelles questions, nouvelles formes d'organisation et la fabrication des générations. Une succursale états-unienne à l'Université Harvard (Gropius, Sert, Breuer, Tyrwhitt). Nouvelle monumentalité. Le cœur de la ville.

Du logis à l'habitat : Doorn Manifesto, un manifeste a posteriori.

5. Le Brutalisme en architecture

Conditions de production d'un mouvement (Le Corbusier, Smithson, Banham, Bakema), 1953-1966. Le New Brutalism contre le New Empiricism (à la recherche de englishness) et le New Humanism (architecture de l'Etat-Providence suédois). Upper Lown Pavillon (1959) et la notion de « as found ». Relations entre architecture, matérialité et art (art brut).

Exportation et diffusion du brutalisme en Europe, aux Etats-Unis, au Brésil (école pauliste). Revivals à l'ère actuelle : SOS Brutalism: A Global Survey, 2018, Toward a Concrete Utopia Architecture in Yugoslavia, 1948-1980, MOMA 2019.

6. Architecture, Modernité et Colonisation

De la nouvelle ville européenne et des quartiers « indigènes » à «l'habitat pour les musulmans ». La leçon de la casbah, des bidonvilles et de l'habitat berbère. Études de cas : Casablanca et Alger (Prost, Labrade, Cadet, Candilis, Woods, Ecochard, Pouillon, Simounet, Bossu, Miquel, Ravéreau etc).

7. Le structuralisme en architecture

De l'objet architectural (tour, barre) aux structures spatiales et au mat(rice)-building Conditions de production d'un mouvement (structuralisme hollandais), relations à l'ar (Cobra, Lohse etc) et aux sciences sociales. D'Aldo van Eyck, Fumihiko Maki, Piet Blom et Herman Hertzberger à SANNA/Sejima, OMA (Nexus World Housing), via les megastructures (Moshe Safdie, Atelier Montrouge, Renaudie

Revivals à l'ère actuelle : Structuralism Reloaded, Rule-Based Design in Architecture and Urbanism, 2011

Semaine transversale 20-25 novembre (=pas de cours le 21 novembre)

8. L'architecture radicale (1950-1970)

Des Architectures de mobilité à l'architecture comme environnement, climat et ambiance : Fuller, Archigram, Banham, Superstudio, Archizoom, Situationnistes, Friedman, Groupe Utopie (Aubert, Baudrillard, Jungmann, Stinco, Tonka etc), Métabolisme japonais (Kenzo Tange, KiyonoriKikutake, KishoKurokawa).

La critique de la société de consommation et l'effacement de l'architecture au profit de la micro-échelle du design et de la macro-échelle du territoire. Rapports entre architecture design (de la Pietra, E. Sottsass, J. Colombo, V. Panton) et art (Vito Acconci, M. Rakowitz, Atelier Van Lieshout, Lucy Orta). Exposition « Italy: the New Domestric Landscape », MOMA 1972

Projection (extrait): Finalement, l'univers est plat. Groupe Utopie, Structures gonflables (2000)

9. Séance transversale sur l'enseignement de l'architecture. Des Beaux-arts vers les ENSA En mai 68, l'architecture quitte les Beaux-arts et le Prix de Rome est supprimé. Le départ du système Beaux-arts aux UPA (Unités Pédagogiques de l'architecture), qui prennent le nom d'EA (École d'Architecture) en 1986, puis de l'ENSA en 2005, est accompagné des controverses pédagogiques (atelier-groupe-studio du projet, interdisciplinarité) et des réformes institutionnelles.

Émergence du rôle de l'architecte intellectuel engagé, et de la recherche aux écoles

Projection (extrait) : « Faire avec. L'histoire controversée de la création de l'ENSAPVS »

10. La participation en architecture

De la négation de l'auteur et de l'œuvre à la participation des « usagers ». La redéfinition du rôle de l'architecte. La réhabilitation de l'architecture anonyme, non occidentale et vernaculaire contre l'architecture savante et comme antidote à la standardisation et la mondialisation de la culture de masse, Rudofsky L'Architecture sans architectes, MOMA 1964.

Relations entre architecture et art (happenings, performances). Les différentes formes, théories et modalités de participation : autogestion, participation spontanée, participation institutionnelle (advocacy planning), actions revendicatives (squatters), coopératives. Les Castors, Hassan Fathy, Erskine, G. De Carlo, L. Kroll, Frei Otto Bouchain, Kraftwerk, Supports de J/ Habraken, A Pattern Language de C. Alexander, Pessac de P. Boudon.
Les micro-architectures des collectifs actuels et la participation citoyenne. Vers une

architecture des tiers-lieux?

11. Du "régionalisme critique" au etour au lieu, à la mémoire, au contexte et à l'histoire) Genius Ioci (Norberg-Schulz, Peter Zumthor), régionalisme critique (Frampton ; Siza et l'école de Porto). La Tendenza1960-1985 (G. Samonà, E. Rogers, A. Rossi, V. Gregotti, C. Aymonino). L'architecture de papier.

Vacances de Nöe

12. La fabrication du post-modernisme et l'architecture urbaine

Le Postmodernisme en architecture. Exposition « Présence du passé », Biennale de Venise 1980 - « La StradaNovissima » de Paolo Portoghesi avec Robert Venturi, Oswald Matthias Ungers, Ricardo Bofill, Rem Koolhaas, Frank Gehry, Hans Hollein, Arata Isozaki, Christian de Portzamparc, Antoine Grumbach. La typomorphologie comme outil et son importation en France vers une architecture urbaine de Bernard Huet.

Mode d'évaluation

Examen sur table

Bibliographie

- J.L. Cohen, Le futur de l'architecture depuis 1889, Londres, Phaidon, 2012
- J.L. Cohen, L'architecture du XXe siècle en France, Paris, Hazan, 2014
- J.L. Cohen, Architecture en uniforme. Projeter et construire pour la Sec A. Colquhoun, L'architecture moderne, Genève, Infolio, 2006 nde Guerre mondiale, CCA/Hazan, 2011

- W. Curtis, L'architecture moderne depuis 1900, Londres, Phaidon, 2004 K. Cupers, La banlieue, un projet social. Ambitions d'une politique urbaine, 1945-1975, Parenthèses, 2018
- F. Dufaux, A. Fourcaut (dir), Le monde des grands ensembles, Paris, Creaphis, 2004
- K. Frampton, L'architecture moderne. Une histoire critique [1980], Thames and Hudson, Paris 2006.
 D. Harvey, The Condition of Postmodernity: An Enquiry into the Origins of Cultural Change Oxford, Cambridge, Mass., Blackwell, 1990.
- H. Ibelings, Supermodernisme ; L'Architecture A L'Ere de La Globalisation, Hazan, 2003 F. Jameson, Le Postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif, ENSBA, Paris, 2007
- R. Klein, G. Monnier (dir), Les années ZUP. Architectures de la croissance 1960-1973, Paris, Picard, 2002
- J. Abram, L'architecture moderne en France, du chaos à la croissance 1940-1966, Picard, 1999 A. Klingmann, Brandscapes: Architecture in the Experience Economy, MIT Press, 2007
- -J. Lucan, Composition, non-composition, Architecture et théories 19-20e siècle, 2009 C. Maniaque, E. Marantz, J.L. Violeau (dir.), Mai 68, l'architecture aussi, Paris, Editions B2, 2018
- P. Tournikiotis, The Historiography of Modern Architecture, Cambridge Mass., MIT Press, 2001
- B. Vayssiere, Reconstruction-déconstruction. Le hard french ou l'architecture des trente glorieuses, Picard, 1988

II. BIBLIO "MODERNITÉS"

BONILLO J.L., MASSU C., PINSON D. (dir.), La Modernité critique, Marseille, Editions Imbernon, octobre, 2006

GOLDHAGEN S. W., LEGAULT R. (dir.), Anxious Modernisms: Experimentation in Postwar Architectural Culture, Cambridge (MA), 2001

ROUILLARD D., Superarchitecture, le futur de l'architecture 1950-1970, Editions Villette, 2004 RISSELADA M., HEUVEL van den, D. (eds.), Team 10 1953- 1981. In Search of A Utopia of the Present, Rotterdam, NAi Publishers, 2005

CANIZARO V., Architectural regionalism: collected writings on place, identity, modernity, and tradition, Princeton Architectural Press, 2007 LICHTENSTEIN C., SCHREGENBERGER T. (eds), As Found. The discovery of the ordinary, Zurich, Lars Müller, 2001

SCOTT F., Architecture or Techno-Utopia: politics after modernism, Cambridge (MA), 2007

HUGHES J., SADLER S. Non-Plan: Essays on Freedom, Participation and Change in Modern Architectus
BERKE D., HARRIS S. (dir), Architecture of the Everyday, New York, Princeton Architectural Press, 1997

LEUPEN B., Frame and generic space. Rotterdam, 010 Publishers, 2006

VAN DER LEY S., Megastructure Reloaded. Visionary Architecture and Urban Design of the Sixties Reflected by Contemporary Artists, Hatje Cantz, 2008.

GUIHEUX A., (dir.), Archigram, Paris, Centre Georges Pompidou, 1994 ROSS K., Rouler plus vite, laver plus blanc. Modernisation de la France et décolonisation, Fla

SCOTT F., Architecture or Techno-Utopia: politics after modernism, Cambridge (MA), 2007

BRUN E., Les situationnistes. Une avant-garde totale (1950-1972), Paris, CNRS Éditions, 2014

KOURNIATI M., « Team 10 : regarder l'Autre pour inventer l'habitat humain », in Martine BERGER et Lionel ROUGE (dir.), Être logé, se loger, habiter, Paris, Harmattan, 2012, p. 159-181. KOURNIATI M., « Bidonville » et « Grands Ensembles », in Pierre CHABARD et Virginie PICON-LEEFER (sous la dir.), La Défense : un dictionnaire, architecture/politique, Ma KOURNIATI M., « Après-Guerres : révisions de l'histoire et réappropriations du modernisme », Criticat, n° 3, mars 2009, pp. 62-87.

- U. Conrad, Programmes et manifestes, Éditins de la Villette, 1989 J. Ockman (dir), Architecture Culture 1943-1968. A Documentary Anthology, Columbia/Rizzoli, New York, 1993.
- K. Nesbit, Theorizing a New Agenda for Architecture: An Anthology of Architectural Theory 1965 1995, Princeton, Princeton Architectural Press, 1996

K.M. Hays, (dir), Architecture Theory since 1968, The MIT Press, Cambridge 1998.

- LE CORBUSIER, Vers une architecture, Paris, 2008 [1923]
- W. GROPIUS Walter, Architecture et société, Editions du Linteau, Paris, 1995 [1956]
 K. LYNCH Kevin, L'image de la cité [MIT Press,1960]
- A. ROSSI, L'architecture de la ville, Infolio, 2001 [1966] R. VENTURI, De l'Ambiguité en architecture, Dunod, [1966]

- VENTURI, SCOTT BROWN, IZENOUR, Learning from Las Vegas, 1968
 C. ALEXANDER, De la synthèse de la forme, Dunod, 1974
 J. CASTEX, J.C. DEPAULE, P. PANERAI, Formes urbaines : de l'îlot à la barre, Dunod, 1977
 MVRDV, Metacity/Datatown, 010 Publishers, 1999
- > P. CHABARD et M. KOURNIATI, Raisons d'écrire, Livres d'architectes (1945-1999), Paris, Editions de la Villette, 2013.

PP, extraits audiovisuels Fichiers en ligne



Année 3 Heures CM 26 Caractère obligatoire Code L519HA

Semestre 5 Heures TD 0 Compensable oui Mode Cours

E.C.T.S. 3 Coefficient 0,6 Session de rattrapage oui

Responsable : Mme Koering

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L519 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Histoire de l'architecture moderne et contemporaine L519HACM02 Histoire de l'architecture moderne et contemporaine

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L519 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Histoire de l'architecture moderne et contemporaine L519HAOBT Histoire de l'architecture Obtenu

Année	3	Heures CM	26	Caractère	obligatoire	Code	L519HA
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	3	Coefficient	0.6	Session de rattrapage	oui		

1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S5-L520}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Habitation}\ \mathsf{collective}\ \mathsf{en}\ \mathsf{milieu}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Stage de première pratique



22/09/2023 21:27

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520 SPP
Semestre	5	Heures TD	3	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

1ER CYCLE LICENCE

22/09/2023 21:27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S5-L520}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Habitation}\ \mathsf{collective}\ \mathsf{en}\ \mathsf{milieu}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Options



	_						
Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options Groupe 1



22/09/2023 21:27

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options L520DP Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options L520DP Démarches plastiques Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options L520DP Démarches plastiques L520DP01 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP	
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui			

Enseignant: Mme Dugave

Objectifs pédagogiques

Il sera question d'aborder une relation à l'art, par le biais d'un objet, d'une construction, d'une action, d'explorer la confrontation entre volume et espace, entre décisions et expériences.

On empruntera au réel et aux questions de représentation pour mieux pouvoir s'en échapper et nourrir l'imaginaire et construire le déplacement entre l'objet de référence et l'élaboration d'une proposition plastique.

Par le dessin et le volume, de manière simultanée ou conjuquée, on pourra imaginer et construire un, ou des objets, et des espaces fictifs en extrapolant la relation entre un lieu, un objet et son usage.

L'objet-sculpture, le corps et l'espace, le rapport entre les formes, leurs mesures, les agencements, les gestes et les transformations seront à la base de nos réflexions et de nos expériences. Les travaux seront dépendants des matériaux choisis et apportés par les étudiants, des outils de mise en oeuvre, qui orientent les gestes du travail et les formes produites.

On fera d'abord des dessins et des travaux préparatoires, puis des volumes ou des installations dans l'espace, en tenant compte des questions d'échelle et de volumétrie, ou de couleur au travers des matériaux utilisés.

Deux expériences différentes seront proposées successivement; l'une à partir d'images de référence choisies dans un lot de reproductions hétéroclites d'oeuvre d'art, de paysage, de situations ou d'objets repérés dans la ville, dans les transports, les lieux de construction ou en construction.

A la suite de ce travail, on élaborera une proposition tenant compte d'un contexte choisi, de l'idée et du déplacement d'usage, de fonction, de matériaux, et de formes. On convoquera une perception intuitive et personnelle de l'espace par un

déplacement et une appropriation des expériences des premières formes et de ce qu'elles suggèrent.

On sera ainsi attentif aux transformations nécessaires à la mise en oeuvre d'un objet plastique, quelle qu'en soit sa nature, et des possibles digressions auxquelles ces transformations nous amènent.

contrôle continu, présence, participation au cours

Travaux requis

Définition d'un projet de travail personnel et des étapes de sa réalisation, en dessin, en volume

Travail d'atelier, expérimentations variées, production personnelle et mise au point dans l'espace

Dessins, volumes, photos, en fonction de l'avancée du travail. Carnet de suivi de travail.

Des exposés personnels sur une oeuvre ou un artiste, à la suite des visites d'expositions seront demandés.

Cours en images, visites d'expositions

Approches théoriques et plastiques. Une attention particulière sera portée sur des artistes qui ont engagé leur travail à la lisière de la sculpture, du dessin et de la peinture, mais aussi de l'architecture.

la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options L520DP Démarches plastiques L520DP02 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP	
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui			

Responsable: Mme Denneulin

Objectifs pédagogiques

LIEUX ET FICTIONS DANS LA VILLE

Des photomontages s'inspirant d'un lieu du Grand Paris à mettre en page dans un pop-up

Photographie d'architecture, photomontages, techniques d'édition

Réalisation d'une série photographique, prise en main du boitier numérique en mode manuel, conception d'une série et editing. Photographie, collages et mise en page à travers 3 exercices.

Initiation aux logiciels Adobe Photoshop® et Adobe Indesign®

Le semestre est consacré à la démarche plastique : les étudiants réfléchissent et réalisent un travail artistique en observant des étapes spécifiques : recherche, choix du sujet, conception, production. Nourris par des apports théoriques, conceptuels et techniques, les étudiants se fraient un chemin individuel et singulier afin d'appréhender la discipline artistique par l'expérience de la création.

1_Photographie/Architecture.

La photographe, outil essentiel de la communication architecturale et aussi un outil de représentation réflexif. Comment certains auteurs photographes ont-ils agit sur les formes et les enjeux de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage ? Exercice : une série photographique

Prise en main du boitier reflex numérique en mode manuel

Exposition, composition, cadragre, chromie, retouche

2_Photomontages/Collages Les photomontages et collages sont des outils de représentations privilégiés pour l'architecture.

Exercice: Photomontages et collages d'analyses de site

3 Edition/Mise en page

La mise en page c'est de l'art : esthétique de la typo et des équilibres page/image/texte, composition, couleur... mais, c'est aussi de l'architecture : construction, structure, usages, mises en espaces et volumes ! Comment la mise en page peut-elle mettre en valeur, accompagner le contenu texte/images ?

Exercice Final: Réalisation d'une édition unique ou multiple

Articulation texte et images sur un sujet libre, élaboré tout au long du semestre

Contrôle continu Sujet final



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options L520DP Démarches plastiques L520DP03 Réparer

Année Heures CM 0 Caractère obligatoire Code L520IDP Heures TD Compensable Mode FCTS Coefficient 0.6 Session de rattrapag

Responsable: M. Dessardo

Objectifs pédagogiques

RÉPARER (enseignement de sculpture, dans un atelier de sculpture, dispensé par un sculpteur)

Ce cours aborde la pratique de la sculpture (fût-ce sous une forme éphémère), de la vidéo, du dessin et de Ce contradoute à planque de la sculpture (utilice sous une forme spiramere), de la vioce, de desirie la photographie comme outils d'analyse du réel. Il s'agira d'explorer notre environnement au moyen de langages concrets qui modèlent directement la

matière du monde physique qui nous porte, nous constitue et nous inspire

'La fonction de l'artiste est fort claire : il doit ouvrir un atelier, et y prendre en réparation le monde, par fragments, comme il lui vient.' Francis Ponge (1899 - 1988)

(engl.) REPAIR (visual arts and sculpture)

This program is an introduction to the praxis of sculpture, video, drawing and photography as parts of a toolbox helping to analyze reality. It aims to explore our environment through concrete forms of language, shaping the very material and flesh of the physical world which is altogether encompassing, supporting, constituting and inspiring us.

Ces pratiques seront mises au service de l'acte de 'réparer' qui sera au début une occupation anodine liée au bricolage ou à un exercice, tel le jogging. Cette pratique évoluera pour s'adapter à des réparations plus personnelles et intimes, pour aboutir ensuite à des réparations d'une autre échelle, réparations urbaines, paysagères, voire sociales ou culturelles. Le tout, à partir de l'acte très simple d'essayer faire fonctionner

Un rapport d'activité graphique, journal de bord ou mode d'emploi dessiné sera demandé à le fin de chaque

Le cours, divisé en trois parties, sera fondé sur des règles de jeu conçues éventuellement collectivement

à chaque début de semestre.

Il sera rythmé par des visites d'expositions d'art contemporain et des présentations d'artistes liés au thèmes explorés. Nous utilisons ces expositions comme une matière première et un point de départ.

Ce cours est dispensé à l'atelier volume de l'ENSAPLV

(engl.) These practices will serve the act to 'fix' that will initially be a harmless occupation related to crafts works or to exercises, such as jogging. This practice will evolve to adapt to most personal or intimate repairs. Then lead us, later on, another level of repairs : urban repairs, landscape repairs, or social or cultural repairs. The starting point being the simple act of trying make something works, just for a while .

The lesson will be divided into three parts: it will be based on the rules of the game possibly designed collectively on the beginning of each semester

It is punctuated by visits to contemporary art exhibitions and artist presentations related to the explored topics.

We use these shows as a raw material and starting point.

Mode d'évaluation

Quantitatif et qualitatif. Contrôle continu 66,6%, rendu final 33,3% Langue du cours : français et anglais sur demande Corrections quadrilingues en anglais, français, italien et espagnol

Continuous Control 66,6%

English, French, Italian, Spanish languages are welcome

Des sculptures/réparations effectivement réalisés avec leurs modes d'emploi

video, drawing, urban sculpture, photography



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options L520DP Démarches plastiques L520DP04 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP	
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui			

Responsable: M. Julien Objectifs pédagogiques

La sculpture comme modele

Cette piste de travail se fonde sur une appréhension de la sculpture comme modèle pour penser l'architecture. Les étudiants seront amenés à manipuler différentes problématiques directement liées à la pratique de ce medium : logique des matériaux, questions d'échelles, de représentations etc.. Il ne s'agit toutefois pas d'apprendre une technique ou une autre aux étudiants, mais plus exactement de leur apprendre à comprendre et à trouver les moyens de la technique spécifique dont ils ont besoin, à un moment précis, pour un projet particulier.

3 hypothèses seront développées au cours du semestre : La sculpture est un objet, la sculpture est un corps, la sculpture est un corps, la sculpture est un espace. Ces hypothèses seront illustrées par des exemples pris dans l'histoire de l'art et serviront de prétextes à la réalisation de sculptures à échelle 1/1. Les techniques ou les matériaux utilisées seront choisies en fonction des spécificités de chaque projet. La question de l'autonomie de l'oeuvre sera également abordée à l'occasion des différentes mises en espace venant clôturer chaque exercice.

3 exercices de 3 ou 4 semaines chacun, ponctués de cours présentant un ensemble d'exemples pris dans l'histoire de l'art. Contrôle continu, accrochage final et réalisation d'un dossier compilant l'ensemble des manipulations réalisées pendant le semestre

Travaux requis

3 exercices de 3 ou 4 semaines chacun, ponctués de cours présentant un ensemble d'exemples pris dans l'histoire de l'art.

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)



Options L520DP Démarches plastiques L520DP05 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable: Mme Patarroni Objectifs pédagogiques

Autonomie, réflexion, réactivité

Contenu

SUJET LIBRE

Le sujet libre est animé par le désir et la curiosité. Son projet est conçue comme une aventure librement consentie, parfois risquée mais toujours optimiste

Choisir un sujet librement implique de prendre en compte un certain nombres de contraintes, intimes ou extérieures, données ou inventées, qui font

tout l'enjeu d'un projet personnel, qu'il soit artistique ou architectural : le temps imparti, l'évaluation des besoins et des moyens matériels, le contexte de leur mise en oeuvre, la prise en compte des destinataires (spectateurs, usagers, habitants),

C'est un cours sur l'image : de la Photographie au Film. Nous allons questionner les images. Par des projections de photographies de l'histoire de la photographie et par la pratique (ceux qui veulent faire de l'argentique, amenez vos appareils dés

jeudi prochain.

Nous pratiquerons la photographie en affinant nos regards sur le monde, et nous apprendrons comment par une série de photographies vous pourrez faire rentrer l'autre par la bonne porte dans un territoire.Par exemple, un projet d'architecture est aussi lié à un ressenti sur un territoire, et il est important de savoir l'exprimer.

L'Image est une notion très vaste, il a la même racine que l'imaginaire, il en est même la racine, de imago (image), est issu l'imaginairus (imaginaire). Les deux sont donc liés.

Le semestre sera ponctué de visites d'expositions et de sites destinées à alimenter votre créativité et vos réflexions.

Mode d'évaluation

Suivi hebdomadaire + rendu final

Engagement et qualité de la mise en forme. Assiduité.

Support de cours

Livres, films, diaporama, expositions.



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options L520DP Démarches plastiques L520DP06 Documenter la ville

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Gautel

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour objectif d'amener l'étudiant à se construire son propre point de vue par le biais de la pratique photographique.

Un point de vue se construit en photographie essentiellement par le choix d'un angle de vue qui permet d'exposer et de hiérarchiser visuellement certaines informations et caractéristiques du sujet photographié, au détriment d'autres informations que l'on jugera moins essentielles à communiquer. C'est par le choix de ce point de vue que l'espace environnant va pouvoir être composé et rendu visible dans une image.

Les étudiants sont engagés à utiliser la photographie de manière consciente et active en saisissant l'important du cadrage dans la construction de la représentation et du récit documentaire.

Contenu

Ce projet d'observation photographique documentaire sera déployé sur différents sites de Paris et la petite couronne.

Mode d'évaluation

Les étudiants seront évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, de sa réalisation plastique et de son mode de restitution.

Critères d'évaluation

Capacité de l'étudiant à construire son propre point de vue photographique d'un territoire et du choix de sa présentation.

Bibliographie

Référence artistique (liste non exhaustive) Gustave Le Gray, Lewis X. Hine, les Archives de la Planète d'Albert-Kahn, Eugène Atget, Bérénice Abbott, Walker Evans, August Sander, Alexander Rodchenko, Làszlò Mohly-Nagy, Henri-Cartier Bresson, Willy Ronis, Diane Arbus, Ed Ruscha, Stephan Shore, Paul Graham, Bernd et Hilla Becher, Jean Louis Garnell, Sophie Ristelhueber, Marc Pataut...

Expositions, films documentaires



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options L520DP Démarches plastiques L520DPOBT Démarches plastiques Obtenu

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP	
Semes	stre 5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S	S. 3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui			



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options L520RA Représentation informatique du projet d'architecture Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture L520RIP01 Représentation informatique du Projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Bertrand



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture L520RIP02 Représentation informatique du Projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Lemrini



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture L520RIP03 Représentation informatique du Projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP	
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui			

Responsable: M. Beautems

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour objectif de donner aux étudiants les bases de modélisation métier de l'architecture, dans sa représentation 3D, 2D, paramétrique et associative.

Il a aussi comme objectif de de maîtriser les techniques numériques BIM (Building Information Modeling) de modélisation, de représentation et de gestion du projet architectural.

Il place l'évolution des outils numérique dans le contexte de la conception architecturale en présentant aussi les bases des représentations traditionnelles

Enfin, ces outils permettent aux étudiants d'appréhender les nouvelles méthodes, techniques et savoirs numériques dans la production architecturale actuelle.

Les thèmes abordés sont:

La conception et la communication des projets à l'aide des outils numériques métiers au service du projet architectural (Revit, Archicad, Rhino avec pluqin Grasshopper, ...).

La modélisation 3D avancée au format BIM (maquette numérique, structure de données, fichier partagé et travail collaboratif). L'utilisation du format d'échange de données entre logiciels BIM (les IFC).

L'environnement numérique BIM dans le secteur de la construction (Open BIM, Viewer IFC, réalité virtuelle et réalité augmentée).

- 1 La modélisation comme support de conception architecturale créer une maquette numérique, naviguer et interagir avec ce modèle numérique.
- 2 Apprentissage approfondi de logiciels dédiés à la réalisation de maquette numérique intelligente REVIT et ARCHICAD.
 3 Différentes représentations du projet d'architecture en utilisant différents logiciels et en visant différentes représentations graphiques du projet d'architecture : plans, coupes, façades, axonométrie, perspectives et maquettes numériques
- 4 L'échange de données numérique et le travail collaboratif, partage de projets sous logiciels BIM (Maîtriser la réalisation de maquettes intelligentes virtuelles sous forme de travail collaboratif). 5 La simulation numérique : être capable, à partir de données numériques support d'échange, d'extraire des données à des fins de communication, simulation, etc...

Outils et formats:

Logiciels métier : REVIT, ARCHICAD, RHINO avec Plugin Grasshopper.

Plugin BIM.

Logiciels BIM, Viewer IFC.

- Présence, ponctualité
- Participation et travail durant le cours, contrôle continu
- Rendu final en fin de semestre

Exemple de rendus attendus :

Dessin et rendu dans Revit et/ou Archicad :

Faire un carnet de rendu A3 (10 pages minimum), avec cartouches fonctionnels

Plans de niveaux : 1/100 2 coupes : 1/200 4 élévations : 1/200

Storyboard d'axonométries Axonométries éclatées

Nomenclature de pièces, avec somme des mètres carrés



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture L520RIP04 Représentation informatique du Projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable: M. Cousson



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture L520RIP05 Représentation informatique du Projet

Année Heures CM 0 Caractère Code L520IDP Heures TD Compensable Mode FCTS Coefficient 0.6 Session de rattrapage

Responsable: Mme Sattler

Objectifs pédagogiques

Connaissances visées

- Pratique d'un workflow de 3 logiciels CAO/BIM/Programmation : Rhino, Revit, Grasshopper
- Maîtrise des bases de la modélisation paramétrique et associative
 Bases théoriques de la pensée computationnelle en architecture (le digital turn)
- Capacité à formuler une pensée critique vis-à-vis des outils numérique
- Par famille d'outils :
 CAO 3D : Rhino 3D (McNeel)
- o Introduction aux NURBS
- o Modélisation 3D : courbes, surfaces, solides, opérations booléennes
 Programmation : Grasshopper
- o Bases de la programmation
- o Gestion de listes
- o Package Rhino Inside BIM : Revit (Autodesk)
- o Familles systèmes
- o Familles chargeables o Vues 2D (plans, coupes, élévations ; gabarits de vue)
- o Axonométries (classiques, éclatées)
- o Image de synthèse : matériaux, caméras, scènes
- o Extraction de données

(Consulter la fiche de contenu détaillé pour plus d'information sur les acquis techniques visés)

Conséquence de la digitalisation du métier d'architecte, amorcée avec la CAO dans les années 90, suivi par le computational design et le BIM dans les années 2000 (en un mot, ce que l'historien de l'architecture Mario Carpo a nommé le digital turn) la conception architecturale en 2022 se fait largement via l'utilisation d'outils numériques

Ces outils numériques de conception prennent diverses formes : outils de dessin 2D, de modélisation 3D, de modélisation BIM, outils de programmation visuelle et de scripting, images de synthèse. Ces outils sont porteurs d'une technique, mais aussi d'une culture, d'un imaginaire et de préceptes, parfois implicites

Ce cours consiste en un apprentissage pratique d'un workflow de 3 outils digitaux couramment utilisés en agence d'architecture, doublé d'une introduction théorique au champ computationnel de l'architecture. La notion d'interopérabilité est au cœur du dispositif d'enseignement, qui repose sur le postulat suivant : les outils numériques, pris individuellement, sont par essence limités (à un ensemble défini et fini de fonctionnalités) ; ainsi, il est important de savoir naviguer d'un outil à l'autre, afin de profiter du meilleur de chaque outil, et de ne pas en subir les limites – qui peuvent réduire le champ de la conception. En résumé, il s'agira de se confronter à un écosystème d'outils, pour éviter de se retrouver bloqué au sein d'un

Thématiques abordées

- Histoire du courant computationnel dans le champ du design, de l'architecture et de l'urbanisme
- Impact d'un logiciel sur la conception architecturale, et sur l'imaginaire convoqué
 Changement de paradigme CAO/BIM: de la logique des calques à la logique objets, des échelles aux niveaux de définition (LOD), de la représentation à la simulation, de la cognition à la computation.
- Modélisation orientée objet
- · Modélisation procédurale (paramétrique et associative), modalités d'automation
- · Modélisation à LOD variables : la guestion du niveau de définition
- Interopérabilité : formats propriétaires versus formats ouverts, développements opensource
- Continuum numérique : de la modélisation 3D/BIM jusqu'à la création de géométraux traditionnels et de rendus 3D / images de synthèse

Lien avec la recherche

Des exercices réalisés dans ce cours viendront nourrir une étude de recherche, menée au sein du laboratoire MAP-MAAC, affilié à l'ENSAPLV : https://www.maacc.archi.fr/

Cette recherche porte sur l'appréhension des logiciels de conception architecturale (« Littérature comparée des logiciels de conception : une analyse par l'incipit »). Les étudiants qui y auront participé, via le dépôt de leurs données, seront, s'ils y consentent, cités dans les publications liées.

Déroulé des cours

- Chaque TD sera rythmé selon 4 typologies d'exercices
- Exercice de modélisation 3D et de dessin 2D typé CAO
- Exercice de modélisation 3D et de dessin 2D typé BIM
 Analyse critique d'un texte théorique lié à la culture numérique dans le champ de l'architecture
- Exercice « rotule » : comparaison deux fonctionnalités CAD et BIM

Méthode d'enseignement :

- o « Apprendre à apprendre », devenir autonome dans la prise en main d'un outil numérique
- o Savoir chercher la bonne documentation dans l'interface du logiciel, ou sur le web, o Savoir tester une fonctionnalité : différencier une utilisation non optimale d'un bug
- o Pratiquer le test de fonctionnalités comme méthode d'appréhension d'un logiciel
- Collectif o Travailler en groupe, collaborer
- o Construire des connaissances communes
- Conscience d'un système et de ses limites
- o Comprendre le fonctionnement global d'un outil (ce que le logiciel permet)
- o Appréhender les limites de cet outil (ce que le logiciel ne permet pas, voir empêche)

 Lier le pratique au théorique
- o Exercices de modélisation
- o Analyse d'un corpus de textes théorique sur le digital turn

Mode d'évaluation

- · Présence, ponctualité
- Participation et travail durant le cours, contrôle continu (40%)
 Analyse critique du texte théorique étudié (10%)
- Rendu final en fin de semestre (50%)

- Maquette 3D/BIM (Rhino, Revit)

- o Dans le projet de logement (cours de projet), sélectionner 3 appartements différents (3 minimum) o Les agencer sur un projet fictif d'immeuble collectif de 3 niveaux (minimum), avec 3 appartements par niveaux (répétition de typologies autorisée)
- o Objets à mettre en œuvre : murs, portes, fenêtres, murs-rideaux, escaliers, ascenseurs, escaliers, garde-corps, mobilier, appareils sanitaires, plafonds, pièces (nommées) Rhino Inside Revit (via Grasshopper)
- o Exercice du passage couvert : créer un passage couvert pour mener à l'entrée de l'immeuble
- o Passer les éléments dans Revit via Rhino Inside

Dessin et rendu dans Revit

Faire un carnet de rendu A3 (10 pages minimum), avec cartouches fonctionnels :

- Plans de niveaux: 1/100
- 2 coupes : 1/200 4 élévations : 1/200
- · Storyboard d'axonométries

- Avonométries éclatées
- Nomenclature de pièces, avec somme des mètres carrés

A community of national and international design practices including; et al. Open letter to Andrew Anagnost, President and Chief Executive Officer, Autodesk, juillet 2020, http://aecmag.s3.amazonaws.com/AEC_Autodesk_customer_letter.pdf. A community of national and international design practices including, et al. Open letter to Andrew Anaginos, 17 revisioent and Chief Executive United, Autobess, Juliet 20. Brayer, Marie-Ange. «La fabrique du vivant ». La fabrique du vivant "Nr., Éditions du Centre Pompidou, 2019, p. 59 80.

Cache, Bernard. « Objectile, poursuite de la philosophie par d'autres moyens? » Les Cahiers du Musée National d'Art Moderne, no 82-Hiver 2002/2003, 2003, p. 11117.

Carpo, Mario. « La fin de l'image projetée ». Imprimer le monde, Hyx, Éditions du Centre Pompidou, 2017, p. 111 26.

---. « The Participatory turn that never was ». The Second Digital Turn: Design Beyond Intelligence, The MIT Press, 2017, p. 131 40.

Citton, Yves. « Ambivalences des réseaux digitalités vectorialistes et doigtés pollinistes ». Réseaux-Mondes, Hyx, Éditions du Centre Pompidou, 2022, p. 138 52 Eastman, C. M. « The Use of Computers Instead of Drawings in Building Design ». AlA Journal, vol. 63, 1975, p. 46 50.

Eastman, Charles M., et al. « System Architecture for Computer Integration of Design and Construction Knowledge ». Automation in Construction, vol. 2, no 2, 1993, p. 95 107. Eisenman, Peter. « L'architecture de carton - Deux oeuvres de Peter Eisenman (1973) ». Ecrits 1963-1984, Form[e]s, 2017, p. 181 90. Frazer, John. « The Architectural Relevance of Cyberspace ». The Digital Turn in Architecture - 1992-2012, édité par Mario Carpo, Wiley, 1995, p. 48 56.

Garber, Richard. « Building Information Modelling ». The Digital Turn in Architecture - 1992-2012, edit par Mario Carpo, Wiley, 2009, p. 226 39.

Gehry, Frank, et al. « Empowering Design: Gehry Partners, Gehry Technologies and Architect-Led Industry Change ». Architectural Design - The Disruptors: Technology-Driven Architect-Entrepreneurs, vol. 90, no 2, 2020, p. 120 27,

https://doi.org/10.3917/edmatvaren.2014.01.0245. Cairn.info.

Migayrou, Frédéric. « Corrélations, les intelligences simulées ». Neurones, les intelligences simulées, Hyx, Éditions du Centre Pompidou, 2020, p. 55 79 ----. « Nombres, codes, programmes ». Coder le monde, Hyx, Éditions du Centre Pompidou, 2018, p. 59 78.

The Normarks, codes, programmens ». Coder le monde, rays, citotions du Centre Pornjaidou, 2016, p. 39-78.

Whorel, Philippe. « Computational Intelligence: The Grid as a Post-Human Network ». The Digital Turn in Architecture – 1992-2012, édité par Mario Carpo, Wiley, 2006, p. 201 07.

Oxman, Neri. « Structuring Materiality: Design Fabrication of Heterogeneous Materials ». Architectural Design - The New Structuralism: Design, Engineering and Architectural Technologies, vol. 80, no 4, 2010, https://doi.org/10.1002/ad.1110. Schumacher, Patrik. « A New Global Style ». The Digital Turn in Architecture – 1992-2012, édité par Mario Carpo, Wiley, 2009, p. 240 57.

Sharples, et al. « Versioning ». The Digital Turn in Architecture – 1992-2012, édité par Mario Carpo, Wiley, 2002, p. 131 45.

Tschumi, Bernard. « I do not mind people being innocent, but I hate when they're naive ». Log - 5 tocktaking, no 28, 2013, p. 99 108.

Varenne, Franck. « Le parti pris des choses computationnelles ». Naturaliser l'architecture, HYX, 2013, p. 96 105.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture L520RIP06 Représentation informatique du Projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S5-L520 pôle Habitation collective en milieu urbain (2023-2024)

Options

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture L520RIP07 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L520IDP
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,6	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Silvestre



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S5-L520}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Habitation}\ \mathsf{collective}\ \mathsf{en}\ \mathsf{milieu}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Options

L520RA Représentation informatique du projet d'architecture L520RIPOBT Représentation informatique du projet Obtenu

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L5	201DP	
Semestre	5	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0.6	Session de rattrapage	oui			

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

TD partagés Projet/VT



ensa par	IS 🗧	ta villette					
Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	3	Compensable	oui	Mode -	
		Coefficient	0	Session de rattrapage	oui		

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une méthode de travail pour o Lire et représenter un territoire à différentes échelles et selon diverses modalités (cartes, bloc diagramme, coupes, etc.)
- o Situer le site choisi de proiet urbain en conséquence et identifier ses enieux
- o Reconnaître les caractéristiques de l'existant à partir du site de projet et les prendre en compte dans la conception d'un projet urbain o Être en mesure d'énoncer de manière concise les enjeux d'un territoire à différentes échelles, en articulant avec pertinence mots et modes variés de représentation.

Contenu

Le TD partagé Géographie/Projet urbain se développe au sein de chaque groupe de projet sur une durée de 21h.

Chaque groupe de projet s'organise en interne en fonction des problématiques de projet urbain abordés. La distribution des 21h est déterminée en début de semestre par chacun des groupes.

L'enseignant pour le volet « géographie » accompagne les étudiants dans l'acquisition des compétences spécifiques à l'analyse d'un territoire, la compréhension de ses enjeux à différentes échelles et leurs représentations selon des modalités

Mode d'évaluation

L'évaluation des compétences en matière d'analyse et de représentation du territoire à différentes échelles fait partie de l'évaluation globale du projet.

Représentations à différentes échelles et selon diverses modalités du territoire et du site de projet dans ce territoire, de ses caractéristiques et de ses enjeux

Bibliographie

Elle sera transmise par chaque enseignant.

Support de cours

TD dont le support peut varier en fonction de chaque enseignant, et des modalités d'enseignement préconisées par le gouvernement et les instances de l'ENSAPLV en fonction des conditions sanitaires

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L621}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Projet d'architecture



	_						
Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L621}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$





Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L62	1PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	
FCTS	11	Coefficient	0.8	Session de rattranage	non		



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Proiet d'architecture L621PA01 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable: Mme Chabrol Autre enseignant : Mme Navine

Objectifs pédagogiques

Ce groupe de projet se consacre au 'projet urbain' non pas comme nouvelle méthode de planification urbaine mais avant tout comme démarche proposant de s'intéresser à la ville sociale mais aussi la ville physique et d'observer leurs transformations pour être à même de les accompagner et d'en proposer de nouvelles. Les discours et les pratiques du 'projet urbain' sont multiples. On tentera d'en élucider la signification.

L'enjeu de ce semestre sera de travailler sur l'étalement urbain, en zone urbanisée' et le territoire retenu pour cela sera celui du secteur des 'Murs à Pêches' à Montreuil en première couronne parisienne

La question des 'Echelles de la Ville' sera le fil conducteur du semestre de travail.

A PROPOS DU 'PROJET URBAIN'

Le 'projet urbain' diffère de la superposition ou de la juxtaposition d'objets architecturaux ou de modèles urbains. Il se définit, par défaut, par rapport au projet architectural, en s'en distinquant à trois niveaux : l'échelle spatiale (entendue comme l'articulation de rapports à des surfaces de territoire); l'échelle temporelle (temps long, temps structurant, temps présent, notion de phasage, temps futur); la logique d'acteurs (leur pluralité et leur nombre important).

LE VISIBLE ET SON ÉCRITURE

Observer, dessiner, se déplacer, observer, dessiner... afin de saisir, par le dessin organisé en séquence, l'espace du lieu dans sa lumière et sa géométrie. Le dessin sera considéré comme moyen de représentation, comme outil de conception mais surtout comme mode d'investigation au service du 'projet urbain

DES MOTS POUR LE DIRE

Le travail de réflexion et de production autour du 'projet urbain' sera l'occasion pour les étudiants de clarifier leur propre discours en apprenant à poser une problématique, à structurer un propos et à se familiariser à l'utilisation de concepts. DES THÈMES POUR INTERPRÉTER PUIS TRANSFORMER

Les étudiants seront invités à construire leur propre démarche autour de thèmes qui, pour certains, seront traités lors de conférences et, pour d'autres, émergeront de leur interprétation des sites retenus, tels que : limite, échelle, identité, mixité, densité, etc.

ERASMUS

Ce groupe de projet de semestre 6 se donne également comme mission de préparer les étudiants à une éventuelle mobilité (Erasmus ou autre) au semestre 7, par : l'accueil d'étudiants étrangers en mobilité ; un travail en équipes mixtes ; un voyage d'études (prévu, si les conditions le permettent, à Londres en juin 2023); un enseignement bilingue (français-anglais), un préparation culturelle pour les candidats à un stage Erasmus ou autre; l'accueil de conférenciers enseignants étrangers en mobilité, etc.

DIAPORAMA de présentation synthétique du groupe de projet : https://parislavillettearchifr-my.sharepoint.com/personal/brigitte_naviner_paris-lavillette_archi_fr/_layouts/15/guestaccess.aspx?

questaccesstoken=F9o8wRtO%2BNMTrvzKB1fYi55hfilkOHl3SdkaGzvVrok%3D&docid=2_0656d62395d0043a88dd2f774b86c6c83&rev=1&e=VlkWlq

Le semestre sera ponctué par les rendus de deux exercices successifs d'interprétation et de propositions de transformations spatiales à des échelles territoriales différentes et prendra fin avec un exercice de bilan personnel. Le 'projet comme démarche' (50% de contrôle continu) et 'le projet comme réponse' (50% lors du rendu de chaque phase) seront les deux critères d'évaluation du travail du semestre

Travaux requis

La composition de l'équipe enseignante explique les modes pédagogiques à l'œuvre : 1) les exercices de projet ; 2) la lecture collective de textes de référence et les cours théoriques sur la ville ; 3) la pratique du dessin comme outil d'investigation, de conception et de figuration ; 4) la pratique du bilinguisme (anglais/français) dans l'enseignement.

BIBLIOGRAPHIE

1. Définitions du projet urbain

DEVILLERS Christian, 'Le projet urbain', in Les mini PA n° 2, Paris, Pavillon de l'arsenal, 1994.

DEVILLERS Christian, 'Y a-t-il un projet dans la ville ?', in Cahiers de la recherche architecturale 32/33, Marseille, Parenthèses, 1993, p. 169-181.

GENESTIER Philippe, 'Que vaut la notion de projet urbain ?', in L'architecture d'aujourd'hui 288, septembre 1992.

HAUMONT Bernard. 'Un nouveau champ pour l'architecture et ses recherches. Le projet urbain', in Cahiers de la recherche architecturale 32/33, Marseille, Parenthèses, 1993, p. 103-110.

HUET Bernard, 'Apprendre aux architectes la modestie', in Esprit 109, Paris, 1987.

HUET Bernard, 'L'architecture contre la ville', in AMC, décembre 1986

INGALLINA Patrizia, Le projet urbain, Paris, Coll. Que sais-je, n° 3595, P.U.F., 2001, 128 p.

MANGIN David et PANERAI Philippe, Projet urbain, Marseille, Editions Parenthèses (coll. Eupalinos), 1999, 188p.

SECCHI Bernardo, 'Eléments pour un projet urbain', in FACES 3, été 1986, p. 2-5 (traduction par André Ducret),

2 Critique de l'urhanisme

ANSAY, Pierre, Penser la ville - Choix de textes philosophiques, Bruxelles, Ed. Archives de l'Architecture Moderne, 1989.

CHOAY, Françoise, L'urbanisme, utopies et réalités, Paris, Le Seuil, 1965.

CHOAY Françoise, La règle et le modèle, Paris, Seuil, 1980.

CHOAY Françoise, 'Le règne de l'urbain et la mort de la ville', in DETHIER Jean & GUIHEUX (dir.), La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993, Paris, Centre Pompidou, 1994

GEDDES Patrick, L'évolution des villes, Paris, Temenos, 1994 (éd. originale 1915)

GIEDION Siegfried., Espace, temps, architecture, Paris, Denoël, 1990 (éd. originale 1941).

LE CORBUSIER, La Charte d'Athènes, Paris, Ed. de Minuit, 1971 (1re éd. 1941).

LEFEBVRE Henri, Le droit à la ville, Paris, Points, 1974.

MAGNAGHI Alberto, Le projet local, Liège, Mardaga (coll. Architecture + Recherche), 2003 (éd. originale 2000).

SASSEN Saskia, La ville globale. New York, Londres, Tokyo, Paris, Descartes, 1996.

TAFURI Manfredo, Projet et utopie. De l'avant-garde à la métropole, Paris : Bordas/Dunod 1979 (éd. originale 1973).

TRIBILLON Jean-François, L'urbanisme, Coll. Repères, Paris, Editions de la Découverte, 2002, 123 p.

TRIBILLON Jean-François, Le droit nuit gravement à l'urbanisme, Paris, Editions de La Villette, 2017, 280 p.

BOUDON Françoise, 'Tissu urbain et architecture : l'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale', in Annales, 1975, p 773-818.

BOUDON Philippe, 'Echelle parcellaire et composition urbaine', in Cree 28, mai 1974.

CANNIGIA Gianfranco, MALFROY Sylvain, L'approche morphologique de la ville et du territoire, Zürich, EPFZ, 1986.

Casabella 509-510

CASTEX Jean, CELESTE P., PANERAI Philippe, Lecture d'une Ville : Versailles, Paris, Ed. du Moniteur, 1979.

CASTEX Jean et PANERAI Philippe, Formes urbaines : de l'îlot à la barre, Paris, Bordas/Dunod (1977) 1980.

CERDÁ Ildefonso, La théorie générale de l'urbanisation, Paris, Le Seuil, 1979 (éd. originale 1867).

CHOAY Françoise et MERLIN Pierre, A propos de la morphologie urbaine, Paris : Institut français d'urbanisme 1986.

DEVILLERS Christian, 'Typologie de l'habitat et morphologie urbaine', L'architecture d'aujourd'hui 174, juillet-août 1974, p 18-23.

GIOVANNONI Gustavo, L'urbanisme face aux villes anciennes, Paris, Editions du Seuil (coll. Points), 1998, 254 p. (1re édition originale en italien en 1931).

HERZOG Jacques, DE MEURON Pierre, ZAUGG Rémy, 'Bâle, une ville en devenir', L'architecture d'aujourd'hui 300, septembre 1995, p 62-75

Les annales de la recherche urbaine 57-58, Espaces publics en ville, décembre 1992-mars 1993.

LYNCH Kevin, L'image de la cité, Paris, Dunod, 1970 (éd. originale 1960).

MOLLIE Caroline, Des arbres dans la ville - L'urbanisme végétal, Arles, Actes Sud, 2009, 260 p.

MONEO Rafael, 'On typology', in Oppositions 13, été 1978.

MUMFORD Lewis., La cité à travers l'histoire, Paris, Le Seuil, 1964 (éd. originale 1961).

MURATORI Saverio, 'Studi per una operante storia urbana di Venezia', in Palladio, anno IX, fasc. III-IV, juillet-décembre 1959.

PROJET 243 (numéro spécial sur le thème 'Pour la ville'), Paris, automne 1995.

RONCAYOLO Marcel, La ville et ses territoires, Paris, Gallimard, 1990.

ROSSI Aldo, L'architecture de la ville, Paris, Livre & Communication, 1990 (éd. originale 1978).

ROWE, C., KOETTER F., Collage City, Paris, Centre Georges Pompidou (éd. originale 1978).

SITTE Camillo, L'art de bâtir les villes, Paris, Livre & Communication, 1990 (éd. originale 1889).

VENTURI Robert, SCOTT BROWN Denise, IZENOUR S., L'enseignement de Las Vegas, Liège, Mardaga, 1987 (éd. originale 1977).

4. Renouvellement des villes et vie politique

BRAOUEZEC Patrick, Mais où va la ville populaire ?, entretiens avec Jean Viard, Ed. de l'Aube, 2012, 128 p.

COING Henri, Rénovation urbaine et changement social, Paris, les Editions ouvrières, 1966, 296 p.

DONZELOT Jacques, La ville à trois vitesses, Paris, Editions de La Villette, 2009, 112 p.

SOULIER Nicolas, Reconquérir les rues, Paris, Les Editions Ulmer, 2012, 288 p.

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Projet d'architecture L621PA02 Projet urbain



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Brute Autre enseignant : M. Maurizio

Objectifs pédagogiques

PROJET LIRBAIN ET PROJET ARCHITECTURAL

Cet atelier de projet entrelace initiation au projet urbain et exploration à l'échelle architecturale d'un fragment du projet global (plan guide/stratégie urbaine) développé par les étudiant-e-s. Le projet urbain aborde la guestion des extensions urbaines, de la densité et de la transition entre espaces naturels, espaces publics et espaces privés. Il s'intéresse à la relation entre l'édifice, la parcelle et l'espace public. De l'échelle territoriale à l'échelle architecturale, analyse et projet se mèneront de front, l'un et l'autre se nourrissant mutuellement.

Cet atelier s'inscrit dans un partenariat entre la direction départementale des territoires en Mayenne (DDT) et l'ENSA Paris La Villette. Il permet une sensibilisation aux enjeux contemporains des communes du monde rural, ses transformations, son

Alors que l'artificialisation des terres agricoles et naturelles se poursuit à un rythme soutenu depuis plusieurs décennies, nous assistons dans le même temps à une désertification des centre-bourgs, voire de certains anciens lotissements. Ce double mouvement extensions urbaines/désertification s'accompagne aussi du développement d'infrastructures de contournement et d'implantation de zones d'activités et commerciales en entrée de ville au détriment d'espaces agricoles, qui vident les centres de leurs commerces de proximité. La commune mayennaise pour l'atelier rural 2022 est Montsûrs.

ATELIER RURAL EN MAYENNE

Il se déroule en trois phases :

- 1 Analyse et développement du plan guide/stratégie urbaine de mars à mai.
- Le TD de géographie permettra d'accompagner les phase d'analyse sur les questions de géomorphologie et d'hydromorphologie

Cette phase débutera par une journée d'arpentage qui permettra au groupe de rencontrer le terrain, les élus, l'architecte et paysagiste conseil de la DDT et les personnes clés du territoire Parallèlement à l'analyse du territoire étudié, une analyse de projets exemplaires sera réalisée par binôme d'étudiants.

- Le rapport aux infrastructures et au paysage Une réflexion sur l'espace public et son organisation dans une commune rurale
- Le projet spatial à l'échelle architectural : en densification, réhabilitation, reconstruction ou extension
- Le projet à l'échelle urbaine de façon critique par rapport à la forme de production générique pavillonnaire

Nous rechercherons manière de répondre aux enjeux de mise en valeur de l'identité rurale à travers le rapport à l'histoire et au patrimoine, le paysage, les élément de géographie physique (relief, hydrographie, géologie, pédologie, …) et bien sur l'économie des ressources (foncières, naturelles, ...). Le territoire et le paysage seront ici « matière à projet », ils nourriront la réflexion sur le projet

Cette phase d'analyse et de stratégie se terminera par un atelier hors les murs durant 5 jours. Ce moment charnière sera l'occasion de présenter les plans guides et d'élaborer des intuitions spatialisées et situées sous forme de micro fictions urbaines et/ou architecturales

Ce voyage sera l'occasion de relever les bâtiments existants , les environs des situations sur lesquelles les étudiants envisagent de travailler jusqu'à la fin du semestre.

2 - Le projet architectural sera développé de mai à juillet, à partir des micros fictions et en relation avec la stratégie urbaine développée en phase 1. Il permettra un aller retour entre les échelles urbaines/ territoriale et architecturale afin de répondre au mieux aux enjeux dessellés dans l'analyse de la ville.

Le projet tiendra compte de manière fine des conditions morphologiques (pente, ensoleillement, environnement bâti et/ou naturel,...), sociales (usages, temporalités, évolution socio-démographique et des modalités de travail...), systémiques attions entre les différents secteurs de la commune,...), dynamique (tendance d'évolution du projet au travers des projets en cours, du PLU, et des transformations liés au changements climatique

3 - Exposition et présentation des travaux par les étudiants aux élus de Montsûrs (exposition itinérante)

Cette phase de présentation du travail effectué à la fin du semestre permettra de débattre avec les acteurs du territoire sur la question de l'aménagement et l'émergence de projets de qualité dans des territoires ruraux en manque d'ingénierie spatiales. Il permettra un enrichissement mutuel entre deux mondes qui se côtoient peu : des architectes en devenir pour lesquels la campagne reste encore un sujet marginal et des élus et habitants de petits bourgs souvent gagnés par un

Les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par la DDT. Les frais de transport sont (partiellement ou en totalité) pris en charge par l'école

Représentation : dessin informatique et à la main, présentation écrite et orale. Les travaux faisant l'objet d'une exposition publique, les étudiants devront aussi élaborer des documents leur permettant de communiquer aisément leur projet.

Evaluation: contrôle continu (50%), rendu final (50%)

2 rendus intermédiaires et un rendu final : un affichage en format A0 viendra compléter les travaux en maguettes et synthétisera l'ensemble de la production du semestre.

Travaux requis

Travail en atelier : rendus hebdomadaires sous forme de maquettes et présentation de documents graphiques permettant une écoute et un partage par tous. C'est un moment où le dialogue sera encouragé avec les enseignants, mais aussi entre étudiants. Il est indispensable de s'engager et s'impliquer à travers cet échange.

- Analyse d'un projet urbain exemplaire : rendu cahier A3
- Observation, analyse, diagnostic « dynamique » et représentation du site
 Développement stratégie urbaine globale sur la commune et développement d'une pièce de ville sur un site à choisir : choix du site et determination programme seront effectués en fonction du travail d'analyse globale et des premières problématiques soulevées.
- Projet spatial à l'échelle architecturale sur un fragment du projet urbain. Decontextualisé dans un premier temps, il abordera des questions typologiques et d'articulation entre espace privé et espace public puis « recontextualisé » ensuite dans le tissu urbain du projet en développement : l'expérimentation de formes urbaines permettra de repenser les questions architecturales soulevées au démarrage du projet.

La dimension réduite des villes choisies permet d'embrasser une commune dans sa totalité et d'envisager son aménagement de façon globale tout en intégrant son rapport au territoire. Des groupes d'étudiants pourront ainsi se réunir et penser leurs projets collectivement pour proposer une stratégie urbaine globale cohérente sur l'ensemble de la commune.

ensa paris a villette ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Proiet d'architecture L621PA03 Projet urbain

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L62	1PA
Semest	re 6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0.8	Session de rattrapage	non		

Responsable: Mme Nordstrom Autre enseignant : M. Martin

Objectifs pédagogiques

A partir d'une approche spatiale du projet urbain, le studio d'architecture ambitionne une articulation fine entre Théorie et Pratique qui procède par le projet comme instance de vérification et de questionnements renvoyant en permanence à un savoir théorique. C'est le moment pour l'étudiant d'explorer l'analyse urbaine et les processus de fabrication de la ville au travers du thème du logement collectif en tant qu'élément de construction de la ville et de son tissu. Il s'agit également d'acquérir une culture architecturale et urbaine en mettant l'étudiant en situation de projeter pour comprendre et de comprendre pour agir alternativement à partir des sols entendus comme biens communs qui est un des enjeux majeurs actuels pour la fabrication des villes et qui permettent d'articuler toutes ses échelles du territoire au construit. Ainsi nous considérons que la spécificité de ce semestre (56) est ce travail sur l'espace public, ou plus largement sur les espaces urbains extérieurs publics et privés. La réflexion sur leurs limites, leur dimensionnement, leur matérialisation, et leurs relations avec les équipements publics et les logements doit être menée en parallèle - et en étroite relation - avec le dessin des bâtiments.

Contenu

Dans un cadre urbain précis du Grand Paris (PLAINE DE L'OURCQ, IVRY), un groupe d'étudiants projette, à partir d'une logique qui structure un plan d'ensemble par les espaces publics (organisant le rapport à la géographie et au paysage urbain), un tissu urbain (médiations parcellaires, typologies bâties...) en l'inscrivant de manière critique par rapport aux données règlementaires abstraites qui régissent, les densités, les gabarits les mixités... issues parfois de logiques d'acteurs divergentes.

Le studio propose d'élaborer le projet à partir de quatre sujets de réflexion

- Confrontation à l'architecture de la ville
- Rapport aux sols publics et privés : continuité, matérialité, épaisseur...
- Typologie des logements et usages
- Caractère collectif du projet de logements et du projet d'équipement public (niveau faisabilité)

En préambule, l'élaboration du projet s'appuiera sur l'étude comparative de projets urbains et de logements significatifs à partir de thématiques données (structure urbaine, tracés, découpage, allotissements, organisations distributives et typologiques, nature des sols...). A partir de ces études de cas, il s'agira de prendre conscience de l'influence d'une typologie sur la forme urbaine et réciproquement. Un regard attentif sera porté sur les immeubles d'habitation de « l'autre modernité » particulièrement présent à Copenhague, Stockholm ou Amsterdam.

Dans un premier temps, un travail en équipe (4 à 5 étudiants) permettra d'établir une analyse des structures urbaines et géographiques et du système urbain considéré. Cette analyse orientée permettra d'établir un diagnostic esquissant les perspectives de transformations par un projet d'ensemble permettant la définition des tracés, des découpages, des espaces libres et des mixités d'usages envisagées. Une série de règles ou d'orientations seront établis globalement et collectivement

Ensuite, individuellement ou en groupe réduit, il s'agira de prendre en charge un morceau de tissu urbain et de développer simultanément les volumes bâtis et les espaces publics : définir le caractère et les distributions des organisations ner les règles édictées précédemment au regard des développements architecturaux.

Le dessin et la matérialité des « vides » seront principalement abordés par la question du sol qui permet de traverser les questions d'usages en prolongement du logement, de cheminements des eaux, d'effet de surface et des plantations...

Constatant un rapport au sol généralement mal maitrisé dans les projets de logements contemporains, une attention particulière sera demandée dans la conception des rez-de-chaussée des édifices. « L'accroche » au sol réel, le nivellement précis des seuils, devront faire l'objet d'une attention particulière comme étant garant du caractère collectif du projet de logements.

En s'attachant à comprendre l'emboitement des échelles de pensée dans la démarche du projet urbain et en ayant une attention particulière aux typologies et aux parcelles, l'objectif général de ce semestre est de saisir les interactions entre édifices et espaces publics et les mouvements que l'on peut opérer dans une démarche qui consiste à projet en part une attenuor particulier aux typologies et espaces publics et les mouvements que l'on peut opérer dans une démarche qui consiste à projeter pour comprendre et comprendre pour projete actions entre édifices et espaces publics.

Mode d'évaluation

Deux jurys intermédiaires et jury final pondéré par le travail continu du semestre. La démarche de projet, sa communication et sa qualité constituent les trois principaux critères d'évaluation

Précisions: La présence régulière de l'étudiant est obligatoire. Le travail individuel des étudiants sera jugé au regard de la qualité d'expression graphique, orale, textuelle et en maquette dans sa capacité à être support de la construction d'une démarche de projet en cohérence avec les intentions énoncées.

Cartographies du territoire du 1/25000e au 1/500e

Maquettes et dessins (géométral coordonné) représentant l'environnement urbain seront développés du 1/2000e au 1/500e

Schémas et croquis d'intentions spatialisés.

Maguettes radicales

Plus particulièrement

Un plan de sol extérieurs et intérieurs sera développé au 1/200e avec des extraits au 1/50e

Une coupe perspective au 1/50e exprimera les relations entre logement et ville en traitant le rapport édifice/espace public dans toutes ses dimensions constructives.

Organisation de l'enseignement :

Chaque séance hebdomadaire sera construite en ménageant un temps (1 à 2h) permettant de proposer aux étudiants une intervention sur une thématique en relation avec les attendus de la séquence du studio. Cela pourra être également l'occasion de procéder à l'examen de références architecturales et urbaines ou de lectures à partir d'un corpus défini. Les étudiants seront invités alternativement à restituer leurs recherches à partir de ce corpus. Des visites thématisées et facilement accessibles (Paris et proche banlieue) seront organisées en fonction des thématiques abordées autour de la question du logement.

re alternée, la séance se fera sous forme d'affichage de manière à restituer collective

Les séances seront conclues par une mise en relief des travaux de la semaine et en précisant les attendus de la semaine suivante

Complémentarités avec d'autres enseignements :

Le studio est le lieu où l'étudiant procède à l'apprentissage de la projetation comme « respiration » mentale associant des savoirs opposés ou distants. Il doit convoquer les acquis des enseignements des années précédentes et en particulier pour le Semestre 6 : Théorie de l'architecture / Analyse urbaine / Histoire des villes / Culture constructives /Arts plastiques

Bibliographie

- APPLEYARD (Donald), LYNCH (Kevin), MYER (John R), The view from the road, Cambridge, MIT Press, 1966 (1964). (BH1351)*
- BENEVOLO (Leonardo), Histoire de la ville, Marseille, Editions parenthèses, 1995
- · CULLEN (Gordon), The concise townscape, London, The Architectural Press, 1994 (1961). (711.41 CUL)*

L'auteur fait partager sa fascination pour le paysage urbain et l'illustre de nombreuses photographies qu'il analyse ainsi que de ses propres dessins. Le terme de paysage urbain a eu une influence majeure sur le plan de l'analyse urbaine

LUCAN (Jacques), Où va la ville aujourd'hui, Formes urbaines et mixités, Paris, Édition de La Villette, 2012

À travers l'examen de nombreuses opérations urbaines, tant à Paris et dans sa région que dans les grandes villes françaises, Jacques Lucan décrit l'évolution récente des conceptions urbaines, de façon à la fois pragmatique, réaliste et prospective.

- MANGIN (David), PANERAI (Philippe), Projet urbain, Marseille, Éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos », 1999

Cet ouvrage, qui s'apparente à un manuel où se mélent constats et analyses de la réalité et propositions, renoue consciemment avec les traités d'urbanisme du début du xxe siècle. Il traite successivement des découpages, parcellaires et de leur ordonnancement en fonction des types bâtis, situe l'espace de la voie dans ses relations avec les terrains desservis et aborde à plus grande échelle la constitution du tissu et l'étude des grands tracés avant de mener une réflexion sur les activités et leur localisation.

- PANERAI (Philippe), DEMORGON (Marcelle), DEPAULE (Jean-Charles), Analyse urbaine, Marseille, Éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos », 1999 (1981), (711,41 PAN)*

La connaissance et la compréhension d'une ville ne forcent pas l'évidence, notamment pour les métropoles étendues marquées de strates historiques successives. Il convient d'élaborer une connaissance d'investigation en mêlant l'approche historique, la géographie, le travail cartographique, l'analyse architecturale, l'observation constructive et celle des modes de vie. En affirmant l'importance du dessin comme un moyen de comprendre et de rendre sensible.

- PAQUOT (Thierry), Les faiseurs de villes : 1850-1950, Gollion, Éditions InFolio, coll. « Archigraphy », 2010. (711.03 PAQ)*
Présentation de 26 'faiseurs de villes' (Aalto, Auzelle, Bardet, Cerda, Geddes, Haussmann, Hénard, Howard, Le Corbusier, Prost, Sitte, Unwin, Wright...) qui ont formulé les problèmes, proposé des modèles, élaboré des plans, construit des cités, planté des parcs et des jardins.

- RASMUSSEN (Steen Eiler), Villes et architectures ; un essai d'architecture urbaine par le texte et l'image, Paris, Parenthèses, coll. « Eupalinos, Série Architecture et urbanisme », 2008 (1951), (711,03 RAS)*

1ER CYCLE LICENCE

Cet ouvrage introduit une dimension historique dans l'étude des typologies urbaines. Qu'il s'agisse de Pékin, de Rome, Amsterdam, Londres, Paris ou Copenhag ue, Rasmussen nous donne une image autre des villes. L'auteur replace l'architecture dans un rôle de composant d'un paysage urbain où les vides (les espaces extérieurs, les rues) ont autant d'importance que les objets architecturaux eux-même

RONCAYOLO (Marcel), Lectures de villes : formes et temps, Marseille, Éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos. Série Architecture et urbanisme », 2002. (711.03 RON)*

Recueil d'articles écrits entre 1958 et 1996 retraçant le cheminement de Marcel Roncayolo dans sa tentative de croiser histoire et géographie à travers l'étude des phénomènes urbains, des formes matérielles et sociales de la ville, de ses paysages et de ses représentations

-ROSSI (Aldo), l'architecture de la ville, Paris, Infolio, 1966

- VENTURI (Robert), SCOTT BROWN (Denise), IZENOUR (Steven), L'enseignement de Las Vegas ou le symbolisme oublié de la forme architecturale, Liège, Mardaga, coll. « Architecture + Recherches », 2000 (1972). (72.01 VEN)*

Learning from Las Vegas cristallise les débats dans le milieu architectural américain du début des années soixante-dix. Aux constructions imaginaires d'un monde meilleur, l'ouvrage oppose l'observation de la réalité, faisant de la ville existante, un modèle à reproduire, imiter, ou parodie

· ZEVI (Bruno), Apprendre à voir la ville : Ferrare, la première ville moderne d'Europe, Marseille, Éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos. Série Architecture et urbanisme », 2011 (1960). (711.4(450) FER)*

Cet ouvrage cerne tous les ingrédients de la production urbaine à travers l'exemple de la première ville moderne d'Europe, Ferrare, restructurée par Biagio Rossetti, premier urbaniste moderne d'Europe, au XVIème siècle : l'histoire architecturale de la ville et l'analyse de la spécificité de cette opération urbanistique initiée à partir du noyau médiéval, avec l'émergence d'éléments architectoniques comme la place, la rue...

- BARDET (Cécile), BLUMENFELD (Hervé), CASTEL (Sylviane), COULAIS (Jean-François), DUGÉNY (François) (dir.), Paris et l'île de France, Paris, Éditions Belin, coll. « Terre des villes », 2002. (CD27 / i)*

Ce cédérom est organisé en quatre parcours audiovisuels. Chaque parcours (paysages, le territoire et les hommes, reconstitution, forme urbaine) traite d'un aspect de l'évolution du paysage parisien, explicite les facteurs, qui de la géologie aux styles architecturaux, des abbayes médiévales aux travaux d'Haussmann, ont façonné le tissu urbain parisien.

CHEVALIER (Raymond), Lecture du temps dans l'espace. Topographie archéologique et historique, Paris, Picard, 2000.

La recherche vise à reconstituer des évolutions du relief, de l'hydrographie, du climat pour mieux comprendre les installations humaines, urbaines et rurales, les voies et les cadastres fossiles, l'exploitation des ressources naturelles, apprendre en un mot à lire la quatrième dimension, celle du temps, dans les lignes du paysage, y découvrir la signification économique, sociale, politique, religieuse, que lui ont conféré les civilisations passées

- FORTIER (Bruno), La Métropole imaginaire: un atlas de Paris, XIXème-XXème siècles, Bruxelles, Édition P. Mardaga, 1989 (Exposition à l'Institut Français d'Architecture). (711.4(440) FOR)*
Paris traité comme un laboratoire dont cette traversée voudrait tenter de suivre les transformations en se demandant avant tout comment cette ville sans murs et sans limites a su -à travers ses jardins et ses parcs, par le biais de projets qu'elle a sans cesse élaborés et raieunis- se doter de nouveaux équilibres.

JACOBS (Allan B), Great streets, Cambridge, Massachusset Institute of Technology Press, 1993.

Les grands boulevards, grandes rues et avenues : de leurs conceptions à leurs aménagements, quel rôle tiennent-ils et quelle est leur importance dans la ville ? Plans et coupes de rues, plans comparatifs de villes avec échelle en mètres, en mile et en pieds.

MACHI (Giulio), CCI (dir.), Cartes et figures de la terre, Paris, Centre Georges Pompidou, 1980 (Exposition au Centre Georges Pompidou). (528.9 CAR)* Histoire de la cartographie et de la représentation de la terre

MONSAINGEON (Guillaume), Mappamundi : art et cartographie, Marseille, Parenthèses, 2013 (Exposition à l'Hôtel des Arts de Toulon). (71.8 MON)*

Cet ouvrage rassemble une trentaine d'artistes qui interrogent la représentation cartographique. Ces visions d'artistes sont regroupées en trois temps : le corps, le combat, le conte.

PICON (Antoine), ROBERT (Jean-Paul), Le Dessus des cartes : un atlas parisien, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal, Picard, 1999. (71.8 PIC)*

Que montrent les plans de Paris ? Différents états de la ville, aux moments où ils sont élaborés ; leur rassemblement permet, par le défilement d'arrêts sur images, de reconstituer le film du développement de la capitale

- RICHTER (Gerhard), Atlas, Londres, Thames & Hudson, 2006

Recueil de plans et de types

- CHUECA Pilar, Atlas Plan des logements, Barcelone, Éditions Links, 2009
- EBNER Peter, HERRMANN Eva, HOLLBACHER Roman, KUNTSCHER Markus, WIETZORRECK Ulrike, Typology +, Bâle, Éditions Birkhäuser, 2010
- FERNANDEZ PER Aurora, MOZAS Javier, ARPA Javier, D BOOK Density Data Diagrams Dwellings, a Visual Analysis of 64 Collective Housing Projects, Espagne, Éditions A+T, Vitoria-Gasteiz, 2007
- FIRLEY Eris, STAHL Caroline, The urban housing handbook, England, Éditions John Wiley & Sons, 2009
 MARCHAND Bruno, KATSAKOU Antigoni, Concevoir des logements, Concours en Suisse 2000-2005, Lausanne, Laboratoire de Théorie et d'Histoire de l'Institut d'Architecture de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 2008
- SCHNEIDER Friederike, Recueil de plans d'habitation, Bâle, Éditions Birkhaüser, 2007

Observation, perception et représentation - ARASSE (Daniel), On n'y voit rien : descriptions, Paris, Denoël, coll. « Folio essais », 2000. (7-01 ARA)*

Six courtes fictions narratives gui se présentent comme autant d'enquêtes sur des évidences du visible, de Vélasquez à Titien, de Bruegel à Tintoret, pour apprendre à voir derrière ce que la peinture nous montre.

- CARTIER-BRESSON (Henri), « Voir est un tout », Entretiens et conversations (1951-1998), Paris, Centre Georges Pompidou, 2014

Entretiens et conversations avec un photographe, dessinateur et peintre, qui parle de son oeuvre, commente l'état du monde, revient sur son parcours : « J'observe, j'observe, j'observe. C'est par les yeux que je comprends ». (H. C.-B.). - LE CORBUSIER, Voyage d'Orient : carnets, Milan, Paris, Electa Architecture, Fondation Le Corbusier, 2002. (72-01 LE COR)*

Fac-similé des carnets de croquis et d'observations du jeune architecte qui se disait autodidacte, réalisés au cours du voyage initiatique et fondateur qu'il entreprit autour de la Méditerranée en 1911, à l'âge de 24 ans

- UNGERS (Oswald Mathias), Morphologie: City Metaphors, Köln, Verlag der Buchhandlung Walther König, 1982. (BH1062)*

- ARAGON (Louis), Le Paysan de Paris, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2003 (1926), (82-4 ARA)*

Comme un paysan ouvrant à tout de grands yeux, le poète nous apprend à voir d'un regard neuf le paysage parisien : les passages, les boutiques de coiffeurs à bustes de cire, les bains, les immeubles les plus ordinaires, les affiches,

CALVINO (Italo), Les villes invisibles, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1996 (1972), (82 CAL)*

Un jeune vénitien rencontre l'empereur des Tartares, pour lui dresser le portrait de villes insolites, dont la forme, la structure, la croissance ou les moeurs parlent de noms, de mémoire, de désir, du temps, du regard ou du savoir

- JOUET (Jacques), Poèmes de Paris - Une anthologie à l'usage des flâneurs, Paris, Parigramme, 2009. D'Alphonse Allais à François Villon en passant par Apollinaire, Cendrars, Eluard, Hugo, Lautréamont, Nerval, Réda, Rimbaud, Verlaine et Vian.

PEREC (Georges), Tentative d'épuisement d'un lieu parisien, Paris, Christian Bourgois, coll. « Titres », 2008 (1975). (82-4 PER)^x

En octobre 1974, Georges Perec s'installe place Saint-Sulpice à Paris, Pendant trois jours d'affilée et à différents moments de la journée, il tente de prendre note de tout ce qu'il voit. Il en établit ainsi une liste représentant la vie quotidienne, sa monotonie, mais aussi les variations infimes du temps, de la lumière, du décor, du vivant.

- PEETERS (Benoît), SCHUITEN (François), Le Guide des Cités, Paris, Casterman, Coll. « Univers d'auteurs », 2011.

- TARDI (Jacques), MALET (Léo), Série Nestor Burma, Paris, Casterm

BENJAMIN (Walter), Paris, capitale du XIXème siècle : le livre des passages, Paris, Éditions du Cerf, coll. « Passages », 1997 (1939). (82-4 BEN)*

L'éditeur et traducteur allemand Rolf Tiedemann a rassemblé dans ce volume tous les textes se rapportant au grand projet de livre sur Paris et le XIXème siècle auguel l'auteur, écrivain et philosophe allemand, a travaillé de 1927 à 1929, puis de 1934 à 1940

- LUCAN (Jacques) (dir.), Paris des faubourgs : Formation, Transformation, Paris, Édition du Pavillon de l'Arsenal, Picard, 1996. (711.4(442) LUC)* L'urbanisation des faubourgs après 1860 s'est faite soit par sédimentations successives, soit par planification. Leur bâti quelquefois fragile et vétuste, leur structure parcellaire très morcelée dérivée du parcellaire agricole, les exposent à des opérations brutales qui effacent partiellement ou totalement le

Les supports de cours vont être mis sur Taiga au fur et à mesure de semestre



22/09/2023 21:27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Proiet d'architecture L621PA04 Ville productive : habiter et produire dans la 'métropole horizontale'

Heures CM

Année Coefficient 0,8 Session de rattrapage

Responsable : Mme Bringand Autre enseignant : Mme Goyon

Objectifs pédagogiques

L'indissociabilité de l'architecture, de la ville, du territoire et d'une société en mouvement est au cœur de la démarche de projet proposée. Il s'agit de s'exercer à la « traversée des échelles spatiales et temporelles » pour explorer un projet architectural qui oriente le projet urbain et concevoir un projet urbain qui caractérise l'édifice

La dimension prospective de la conception urbaine intimement liée à l'urgence de la réduction de l'impact environnemental de nos villes et de nos modes de vie, orientent l'atelier.

Nous travaillerons sur un scénario de rupture poussant loin les curseurs de l'évolution des mobilités, des modes de vie, du rapport à la nature et aux ressources locales, dans le but d'explorer des réponses urbaines et architecturales engagées.

Simultanément à l'immersion dans une perspective d'avenir, l'atelier propose un retour critique sur l'histoire de l'aménagement de la région lle-de-France jusqu'à la période actuelle du 'Grand Paris'. Car une pensée urbaine ne peut advenir sans le double ancrage prospectif et historique

L'atelier est coordonné avec le TD de Géographie en vue d'approfondir la lecture, la compréhension et la représentation du territoire (topographie, géologie, hydrographie, paysage).

L'atelier est aussi coordonné avec le TD SHS avec l'objectif de développer un regard sensible et une compréhension de l'espace par ses usages

Habiter et produire dans la « métropole horizontale » est un thème qui permet d'aborder la mutation des territoires métropolitains du Grand Paris « depuis les marqes », les espaces périurbains et la couronne rurale

Le périmètre de réflexion est celui des franges urbaines, au nord-ouest de l'agglomération de Cergy-Pontoise, ex ville nouvelle

Frances juxtaposant, souvent de manière stérile, les zones d'habitat et les zones servantes de la ville nouvelle; zones d'activités économiques, zones commerciales, grands équipements etc...

Le périmètre de projet, se concentre sur les demiers terrains à bâtir (inscrits en zone à urbaniser au PLU) et situés au coeur de l'ancien village de Puiseux, aujourd'hui banalisé dans les arrières de la ville nouvelle. Occasion de parler du ZAN, zéro artificialisation nette et de la période à venir de décroissance de l'extension urbaine exigée par la loi Climat et Résilience

Il s'agira de penser le développement de Puiseux autant que le devenir des françes urbaines de Cergy-Pontoise. Aller et retour entre vision métropolitaine, vision territoriale (Cergy-Pontoise et ses déterminants géographique) et vision communale

La stratégie urbaine (en équipe de 4) explorera la possibilité d'un 'retournement' de Cergy-Pontoise vers son hinterland, le Vexin Français, pour créer une ville plus résiliente (ancrée dans son territoire rural et nourricier) et permettre le déploiement de modes de vie plus durables et moins dépendants de Paris.

On s'appuiera sur le scénario de rupture de la BIOREGION 2050 (Institut Momentum 2019) pour inscrire les intentions urbaines et architecturales dans des choix de société éco-responsables

Le projet urbain (en binôme) et le projet architectural (en solo) seront articulés et guidés par la stratégie urbaine pré-établie

Le programme architectural sera mixte et comprendra des logements, des espaces de travail (artisanat, TPE/PME) et des espaces partagés.

nent, l'expérience du projet, multi-scalaire et située dans les franges urbaines métropolitaines, entre ville dense et ruralité, sera l'occasion de questionner le modèle centre/périphérie, le zoning, le rapport ville/nature et le lien mobilité/bassin d'emploi, notamment

Avec comme objectifs proposés d'explorer les conditions d'une meilleure habitabilité au sein des métropoles et au moindre impact pour notre environnement

EVENEMENT 2023: UNE EXPOSITION autour du thème de la 'Maîtrise oeuvre urbaine' et du rôle spécifique de l'architecte dans la conception urbaine, aura lieu au mois de juin au sein de l'ENSAPLV. Exposition qui mettra également à l'honneur, l'association des 'Ateliers Internationaux de Maîtrise d'oeuvre urbaine' qui fête ses 40 ans. https://www.ateliers.org/fr/

L'objectif est de créer un rapport actif des étudiants avec le projet d'exposition et avec la vie des 'Ateliers Internationaux de Maîtrise d'oeuvre urbaine'. Présentation de l'association, rencontre avec un ou plusieurs fondateurs, architectes-urbanistes, ayant participé à la conception de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Des exercices spécifiques, intégrés aux objectifs pédagogiques du semestre, seront exposés au sein de l'exposition.

50/50 contrôle continu / rendu final

Langue du cours : français

"TRILOGIE VERTUEUSE" - Editions Recherches, juin 2013 - Sous la direction de Flore Bringand

Trilogie vertueuse 1/ Densifier les lotissements existants Trilogie vertueuse 2/ Intensifier les grands ensembles Trilogie vertueuse 3/ Recycler les zones d'activités

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Proiet d'architecture L621PA05 Projet urbain



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	
E.C.T.S.	11	Coefficient	8,0	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Njoo Autre enseignant : M. Boursier

Objectifs pédagogiques

La mobilité de l'homme est un état de fait qui change nos rapports à la ville et à l'architecture. Nous interrogerons ce phénomène en nous intéressant aux divers espaces de transit qui fabriquent la ville d'aujourd'hui et qui ponctuent de plus en plus notre quotidien. Routes, autoroutes, gares, aérogares, hôtels, parkings, centres commerciaux, aires logistiques... autant d'escales qui transforment le territoire urbain et les rythmes de ceux qui y vivent et le parcourent.

nent traiter ces lieux sinon ces « non-lieux » vécus dans l'éphémère et l'anonymat ? Comment les considérer comme autre chose que de simples lieux de « passage » dans la ville ?

Cette année, nos investigations se focaliseront sur le devenir du territoire périurbain le long du tronçon nord du boulevard périphérique de Paris. Plus spécifiquement, nous interrogerons le site de l'ancienne Gare des Mines, entre la Porte de la Chapelle et la Porte d'Aubervilliers, en tant que possible extension du développement du Campus Condorcet. Face aux multiples défis et crises qui ont mobilisé les milieux scolaires et universitaires tout récemment en France et l'essor de nouveaux dispositifs pédagogiques qui brouillent les frontières institutionnelles, disciplinaires et sociétales (enseignement à distance, cursus hybrides, éducation populaire, « FTLV », « learning centres »...), nous proposons d'explorer le potentiel du projet urbain et architectural à jouer un rôle critique et innovant dans cette construction prospective des savoirs et de la société.

Après un premier travail prospectif d'analyse thématique et de références, les étudiants répartis en équipes développeront une stratégie de régénération urbaine qui devra articuler des enjeux et échelles multiples: territoriaux, locaux et architecturaux. Un voyage d'étude en Belgique est également prévue après la première séquence de travail. La méthodologie du cours explorera l'intersection d'approches empirique et théorique, in situ et ex situ, afin de développer des outils critiques pour aborder les phénomènes métropolitains actuels.

Langue de communication : français

Autres langues parlées: anglais

Echelles: architecturale, urbaine, territoriale

Mode d'évaluation

Rendus intermédiaires 20%, Rendu final 40%, Contrôle continu 40%

Le projet sera structuré en trois séquences : (1) une première phase d'analyse et de problématisation collective articulée autour de l'exploration de divers scénarios de développement et d'études de cas; (2) une deuxième séquence dans laquelle de nouveaux groupes de travail de 3-4 étudiants se pencheront plus spécifiquement sur le projet urbain du site de la Gare des Mines ; et enfin (3) une dernière phase dans laquelle ce site fera l'objet de propositions architecturales plus détaillées, mais toujours en dialogue avec l'élaboration d'un scénario de développement global. L'atelier sera ponctué par des conférences, tutorats, jurys et débats collectifs, notamment avec la participation d'experts invités et d'acteurs locaux.

Une bibliographie complète sera communiquée au premier cours avec entre autres:

Marc Augé, Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité, Paris, Le Seuil, 1992.

Reyner Banham, Los Angeles (1972), Marseille, Parenthèses, 2008.

Momoyo Kaijima, Junzo Kuroda et Yoshiharu Tsukamoto, Made in Tokyo, Tokyo, Kajima, 2001. Rem Koolhaas, New York Délire : Un manifeste rétroactif pour Manhattan (1978), Marseille, Parenthèses, 2002.

Bruno Latour et Émilie Hermant, Paris: Ville invisible, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, La découverte, 1998. David Mangin, La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine, Paris, Éd. De La Villette, 2004.

Mathieu Mercuriali et Virginie Picon-Lefebvre (dir.), Les routes du futur du Grand Paris, catalogue d'exposition, Paris, Pavillon de l'Arsenal, 2019.

TOMATO architectes, París, La Ville du Périphèrique, París, Éditions du Moniteur, 2003. Robert Venturi, Denise Scott-Brown et Steven Izenour, L'enseignement de Las Vegas (1977), Mardaga, trad. de l'américain, 2008.

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Proiet d'architecture L621PA06 Projet urbain



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

nsable : M. Leitne Autre enseignant: M. Denerier

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a comme objectif d'aider l'étudiant.e. à :

- Pratiquer l'analyse urbaine y compris des termes et notions de la ville et du territoire afin d'identifier et de comprendre les forces et éléments structurant des contextes urbains contemporains, avec une attention particulière à leur histoire
- Éduquer le regard pour être en mesure de prendre position face au « déjà-là » social, construit, végétal, topographique, infrastructurel, etc
- Prendre conscience du rôle des expériences et sensations sensorielles procurées par les espaces urbains, y compris par la matérialité des espaces publics et des bâtiments Comprendre les interactions entre les différentes types architecturaux et l'espace public
- Se sensibiliser aux différentes morphologies urbaines (tracés, maillage, programmes, accès, relation entre bâtiments et espace public) et leurs conséquences sur les usages et pratiques des habitants

 Acquérir une culture critique de la ville et du projet urbain, y inclus de ses développements historiques et théoriques, de sa production actuelle souvent normalisée, et des nouvelles formes de projet urbain (participatif, « mixte », sans automobile,
- « pour femmes », « productif », « vivant », « vert »
- Développer dans le cadre de Paris ou de sa région une conscience critique des notions liées au projet urbain : qualité de vie & urbanité, densité & intensité, écologie & partage, identité & usages, programmes & espaces, mobilités & permanences, etc.
- Intervenir dans et concevoir un petit quartier qui répond à différentes problématiques, notamment à celle de réduction des consommations et d'économie des ressources, de variété des modes de vie et de contribution à la culture et à l'identité des lieux plus généralement
- Proposer des espaces urbains qui rendent justice aux habitants et leur vie (principalement) quotidienne par leurs potentiel d'appropriation, de partage, d'usage, de transformation et d'évolution, puis, en outre, par leur programmation qui leur permet de répondre à la question de ce que cette partie de la ville contribue à la ville et au territoire

Notre terrain d'études se situe sur le territoire du Grand Paris. Il peut changer d'une année à l'autre.

Nous nous intéressons de manière ouverte et non dogmatique aux multiples identités et formes d'interaction qui y sont présentes.

Concernant plus précisément la réflexion à mener par les étudiant.e.s. nous proposons de nous pencher sur des sites, situés à Paris ou en proche banlieue parisienne, dont la problématique est celle de la mutation de terrains et de zones industriels ou infrastructurels vers des quartiers habités, mixtes, vivants, de proximité, accueillant des emplois et proposant différents modes d'habiter, parmi bien d'autres considérations

L'objectif ici est de proposer des pistes de réflexion, des stratégies et processus, des organisations spatiales urbaines, architecturales et paysagères qui vont au-delà d'un banal découpage de ce qui est trop souvent réduit à une simple « réserve

Le site choisi pour cette année est le grand terrain qui longe au nord-ouest les voies de la gare de Lyon à Paris, y compris les divers bâtiments existants et anciennement associés aux activités de la gare

Voici quelques-unes des questionnements que l'on peut associer à ce site :

- Comment ne pas aboutir à une « ville comme les autres », c'est-à-dire à l'esprit de ZAC générique sur la base de pression immobilière et 'tabula rasa' ?
- Comment articuler le projet urbain proposé avec l'histoire et l'échelle du site existant et des quartiers voisins, puis avec celle de la métropole, c'est-à-dire : comment faire partie du métabolisme à la fois local et métropolitain ?
 L'identité du lieu doit-elle être nouvelle et « autonome » ou, au contraire, référencée et inspirée par ce que l'on arrive à déceler sur place (pour ne pas dire « contextuelle ») ?
- Est-il pertinent de concevoir un morceau d'une « ville adaptable », d'une « ville nature », d'une « ville « productive » aussi bien de produits que de liens sociaux –, d'une « ville vivante » ou d'une ville autre ? Comment, pour y arriver, distinguer se qui doit être permanent de ce qui doit rester potentiellement évolutif ?
- Quel peut être l'équilibre entre espaces construits et espaces libres, entre espace minéral et espace végétal, entre espace de mobilité et espace de séjour, et entre espace privé et espace public ?

En plus du face-à-face pédagogique stricto sensu, nous proposons : des visites de quartiers ; des exposés hebdomadaires sur des villes (notamment quelques métropoles mondiales), des thématiques et des notions spécifiques liées aux formes urbaines, leurs formations, logiques et identités ; la présentation et la circulation de livres dont certains, notamment étrangés, qui ne sont pas facilement accessible à l'ENSAPLV.

L'enseignante du TD Géographie sera étroitement associée au travail du projet

Elle apportera également des éclairages théoriques sur la notion de paysage dans un contexte urbain

Mode d'évaluation

Cet enseignement demande de la part de l'étudiant.e. un travail seul et un travail en équipe.

Un échange plus général entre les étudiant.e.s du groupe est cependant indispensable. La salle de l'enseignement est un lieu clef pour que cet échange puisse avoir lieu. Pour cela, la présence tout au long de la journée est obligatoire. Pas plus d'une seule absence non justifiée pendant le semestre est acceptée

Pour l'évaluation du semestre, le contrôle continu compte pour 80%, le rendu final pour 20%.

Le contrôle continu consiste en la présentation hebdomadaire de l'avancement des travaux. Son évaluation est faite à l'aide des critères suivants : présence, engagement, contributions aux échanges ; qualité du travail et des réflexions ; progrès sur

Le rendu final consiste en la présentation de la proposition territoriale/urbaine/architecturale, représentée à l'aide de dessins imprimés sur panneaux et de maquettes dont l'échelle sera à définir. L'évaluation prend en compte la capacité à structurer un propos, une démarche et un processus de projet; à proposer des espaces, des organisations et des temporalités pertinents et intéressants; à les exprimer par des textes, croquis, schémas explicatifs et maquettes. Elle prend également en compte la qualité des documents produits tels que : les plans et coupes urbaines du projet dans leur contexte urbain environnant, puis au moins un dessin axonométrique globale (et d'autres pour représenter des thématiques spécifiques), les deux types de document avec indications par un code couleur de ce qui est maintenu, de ce qui est substitué et de ce qui est ajouté ; les vues perspectives, p. ex. sous forme de croquis ou de collage, représentant les espaces du projet urbain et leurs potentiels d'usage par les habitants.

Ces éléments s'appliquent aussi bien au travail individuel qu'au travail en équipe

Au tout début du semestre, le travail requis est individuel. Il s'agit d'un certain nombre d'exercices analytiques, parfois dans le quartier habité par l'étudiant.e, afin de s'exercer à apprendre à voir, à comprendre, puis à représenter graphiquement et à décrire textuellement

Vers la semaine 3 débute plus concrètement le travail de conception urbaine, architecturale et paysagère sur la mutation de terrains anciennement industriels vers des quartiers habités, mixtes, vivants, de proximité. Ce travail se fait en équipe de 4 étudiant.e.s environ et s'organise globalement en trois séquences qui peuvent se chevaucheront

- 1- Sur la base de documents officiels d'une part et d'observations faites in situ d'autre part, il s'agit de produire une analyse multi-scalaire et (carto)graphique (4 semaines env.) :
- géographie et topographie, trame bleue et verte, le vivant
- types d'infrastructures, leur espace, dessin et insertion, leur logique de fonctionnement et leur lien (ou non) avec la ville quotidienne
- types d'espaces publics, emprises, profils des voies découpage : espace public/espace privé, îlot, parcellaire, dimensions, proportions relation entre le construit et le non construit, insertions, emprises
- caractéristiques volumétriques, architecturales et typologiques des construction densités, échelles, dimensions, proportions
- : programmes, usages, appropriations : perceptions, sensations, matériaux, sons,
- 2- Pour chaque équipe d'étudiant.e.s, développement de stratégies d'intervention pour la mutation du site (4 semaines env.) :
- : prise de position par rapport à la situation de « déjà-construit » et de la question de son maintien
- : développement d'une vision de vie urbaine, aussi bien dans sa quotidienneté que dans son exceptionnalité : construction d'un propos sur des sujets pressants, tels que les consommations et leur réduction, le rapport au vivant, le bien commun, la vie en société
- clarification des intentions sur les déplacements, la trame d'espaces publics, les articulations d'espaces publics et privés, les temporalités, les usages, les relations entre constructions, entre l'habitat (mode d'occupation de l'espace par l'homme à des fins de logements) et l'habiter (pratique des lieux géographiques par les individus), etc.
- 3- Mise en forme et mise en espace d'une proposition urbaine proprement dite (8 semaines env.)
 : proposition d'un projet urbain ou de quartier, fondé sur des intentions territoriales, urbaines, sociales, écologiques, programmatiques, architecturales clairement explicitées, argumentées et pertinentes.
- premières propositions de schémas et dessins sous forme de variantes
- développement plus détaillé de la variante retenue par un va-et-vient entre documents globaux et situations précises
- : au-delà des outils conventionnels, choix des moyens de représentation les plus pertinents en fonction de l'approche et du récit du projet

Pour le rendu de son projet, l'équipe produit au moins une maquette, des documents graphiques (plan, coupes, vues et schémas axonométriques, vues perspectives, ...) et un texte présentant les intentions et les propositions

En plus du travail en équipe, vers la fin du semestre, un travail individuel d'explicitation d'un certain lieu au sein de la proposition de l'équipe sera à fournir

Bibliographie

- Atelier Bow-Wow from Post Bubble City, Tokyo∶ INAX Publishing, 2006. Atelier HOKO, Habit©at, Singapour: Math Paper Press, 2016. Marc Augé, Non-lieux, Paris: Seuil, 1992.

- Mair. Auge, Non-ileux, Paris : Seuii, 1992.
 Edward Bacon, Design of Cities, New York: The Viking Press, 1967.
 Franck Boutté, Umberto Napolitano & Benoît Jallon, Paris Haussmann, modèle de ville, Paris/Zurich: Pavillon de l'Arsenal/Park Books, 2017.
 Colin Buchanan, Traffic in Towns. A Study of the Long Term Problems of Traffic in Urban Areas, London: Her Majesty's Stationery Office, 1963.
 Françoise Choay, Le patrimoine en questions, anthologie pour un combat, Paris: Seuil, 2010.

- Maurice Culot, La Goutte d'Or, faubourg de Paris, Paris : Hazan, 1988. Gordon Cullen, Townscape, New York : Reinhold, 1961. Bruno Fortier, La métropole imaginaire Un Atlas de Paris, Liège : Mardaga, 1989.
- Yona Friedman, Comment habiter la terre, Paris : Éd. de l'Éclat, 2016. [éd. orig. : 1976] Jan Gehl, Life Between Buildings, Washington DC : Island Press, 2011. [éd. orig. en danois : 1971 ; angl. 1987]
- Frédéric Gilli, Jean-Marc Offner, Paris, métropole hors les murs, Paris : Presses de Sciences Po, 2009.

 Edward Glaeser, Triumph of the City, London : Pan Books, 2011.

 Herbert Girardet, Cities : New directions for sustainable urban living, London : Gaia, 1992.

- Werner Hegemman, Edward Peets, American Vitruvius: An Architect's Handbook of Civic Art, New York: Princeton Architectural Press, 1988. [éd. orig.: 1922]
 Dominique Hervier, Marie-Agnès Férault, Françoise Boudon, Le faubourg Saint-Antoine: un double visage, Paris: APPIF, 1998.
- Dominique Hervier, Marie-Agnes Perduit, Françoise Boudon, Le Faubourg Saint-Antoine: un double Visage, Pais: APPIP, 1996.
 Jane Jacobs, Déclin et survive des grandes villes américaines, Liège: A Mardaga, 1991. [éd. orig. : Delarious New York Délire, Paris : Éd. du Chêne, 1978. [éd. orig. : Delirious New York, Oxford : Oxford University Press, 1978]
 « Les Chantiers du Grand Paris », Esprit, no. 348, octobre 2008.
 Henri Lefebwe, Le droit à la ville, Paris : Anthropos, 1971.
 Kevin Lynch, L'image de la cité, Paris : Dunod, 1969. [éd. orig. : The Image of the City, Cambridge (Mass.)/Londo : MIT Press, 1960]

- David Mangin, La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine, Paris : Éd. de la Villette, 2004.
- David Mangin, Philippe Panerai, Projet urbain, Marseille : Parenthèses, 1999. MVRDV, Farmax, Rotterdam : 010 Publishers, 1998.

- David Owen, Green Metropolis, New York : Riverhead Books, 2009. Philippe Panerai, Marcelle Demorgon, Jean-Charles Depaule, Analyse urbaine, Marseille : Parenthèses, 1999.
- Sungjin Park, The Far Game, Constraints Sparking Creativity, Space Books, 2016. Thierry Paquot, Yvette Masson-Zanussi, Marco Stathopoulos (dir.), Alter-Architectures Manifesto, Paris/Gollion (Suisse): Eterotopia/Infolio, 2012.

- Interry Paquot, vette Masson-Zantoss, Marco Startopoulos (in:), Atter-Architectures Manifesto, Parisy Colonin Course): Eterotopia/Infolio, 2012.

 Georges Perec, Tentatives d'épuisement d'un lieu parisien, Paris : C. Bourgois, 1982. [éd. orig.: d'ans Cause commune, no. 1, 1975, p. 59-108.]

 Aldo Rossi, L'architecture de la ville, Paris : L'Équerre, 1984. [éd. orig.: L'architettura della città, Padova : Marsilio Editori, 1966]

 Jan Rothuizen, The Soft Atlas of Amsterdam, Amsterdam : Nieuw Amsterdam Uitgevers, 2014.

 Colin Rowe, Fred Koetter, Collage City, Gollion (Suisse) : Infolio, 2005. [éd. orig. : Cambridge (Mass.)/London : MIT Press, 1979]

 Bernard Rudofsky, Streets For People: A Primer For Americans, New York : Anchor Press, 1969.

 Bernardo Secchi, La ville du vingtième siècle, Paris : Éd. Recherches, 2009. [éd. orig. : La città del ventesimo secolo, Roma : Gius, Laterza & Figli, 2005]
- Camillo Sittle, L'art de bâtir les villes, Paris : Points, 1996. [éd. orig. : Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen, Wien : Graeser, 1889] Jospeh Stübben, La construction des villes, Bruxelles : 1895. [éd. orig. : Der Städtebau, Darmstadt : Bergstrasser, 1890.]
- Yasutaka Yoshimura, Super Legal Buildings, 2006.

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Proiet d'architecture L621PA07 Projet urbain



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

sable : Mme d'Orazio

Autres enseignants : Mme Brenon, Mme Carlini, Mme Pernin

Objectifs pédagogiques

'Tranche de ville, tranches de vies ' - Atelier d'initiation au projet urbain coordonné par Anne D'Orazio et Sara Carlini.

Cet enseignement propose de développer une réflexion qui cherche à saisir l'échelle d'un territoire : il s'agit de reconnaître les conditions de sa constitution et repérer les enjeux stratégiques et dynamiques de son évolution dans lesquels l'intervention par le projet urbain permet d'en révèler les dimensions, tensions et limites.
Il vise aussi à réfléchir à l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, dans un parcours allant de l'échelle territoriale à celle de l'édifice.

Contenu

En prenant comme contexte celui de la métropolisation parisienne, il s'agit au travers de l'étude d'une commune inscrite dans l'aire métropolitaine de repérer les conditions de sa constitution, son rapport aux tissus urbains historiques et les transformations engendrées par les fortes mutations urbaines des XX° et XXI° siècles.

Ce travail de lecture et d'analyse se fera à partir de la commune de Montreuil-sous-Bois (93). Le choix de ce site tient largement dans la multiplicité des facettes gu'offre cette commune de banlieue, faconnée par les phases successives de l'urbanisme contemporain et souvent qualifiée de 'ville populaire'.

Malgré un territoire en apparence décousu et parfois chaotique, il s'agit pour l'étudiant de comprendre les conditions de fabrication du tissu urbain, ses continuités, ses ruptures mais aussi son potentiel d'évolution, d'attractivité, de

solidarité dans une recomposition à l'échelle du Grand Paris.

Ce travail s'inscrit dans la suite de la consultation lancée par le Département de la Seine-Saint-Denis, intitulé [Horizon 2030 !].

Il vise à partir d'une approche par scénario à projeter le devenir du territoire et à envisager la mainère de 'réparer la ville' tout en faisant face aux risques climatiques, en prenant en compte les vulnérabilités sociales, résidentielles, spatiales et en s'appuyant sur les opportunités en terme de population, de culture, d'écologie, d'espace, de paysage, etc.

La démarche proposée s'articule en 3 temps :

- 1 / Analyser pour comprendre

Un arpentage attentif, une lecture du territoire communal et des secteurs urbains qui le composent permettra aux étudiants de proposer une analyse du territoire à partir du concept et des outils du 'transect urbain' (Tixier, 2016). Le travail d'arpentage se poursuivra par une étude plus approfondie où les questions de typo-morphologie bâtie et urbaine, de développement stratégique et d'usages seront étudiées minutieusement.

L'objectif de cette démarche analytique et réflexive est de mettre l'étudiant en situation de faire le lien entre ce qu'il observe sur site et les connaissances objectives qu'il acquiert du territoire, de lui permettre de mettre en mot ce qu'il a relevé et de le restituer dans un cadre collectif

- 2 / Faire émerger les potentialités d'enjeux : A partir des éléments d'analyse, il s'agit de repérer les territoires d'enjeux de la commune, d'en décrire les composantes, les potentialités et stratégies, et d'en proposer des scénarios d'évolution.

3 / Intervenir dans une dynamique, le projet comme dispositif

L'étudiant proposera un site ou une thématique d'intervention qu'il déclinera dans le cadre d'un projet où il mettra en articulation l'échelle de l'édifice au regard des enjeux de territoire.

Mode d'évaluation

Contrôle continu: 50 %, Jury intermédiaire et final: 50 %

Au sein de l'atelier de projet, les deux premières phases de travail se feront par groupe de 5 à 6 étudiants. La dernière phase est un travail individuel ou en binôme. Ce travail sur l'édifice ou l'espace public permettra de confronter des propositions au travers de maquettes, dessins, etc

Chaque phase fera l'objet d'une restitution commune

Une exposition des travaux et un échange avec les acteurs locaux seront envisagés en fin de semestre si les conditions sanitaires le permettent.

En parallèle une série de cours théorique viendront nourrir la démarche d'initiation au projet urbain. Cet enseignement a pour objectif de venir outiller la réflexion de l'étudiant et de lui donner à comprendre comment s'organise la production de

Les thématiques abordées

- les acteurs du projet (compétences et diversités);
 Politique sur la ville et politique de la ville (mise en perspective historique);
- le Projet urbain : un cadre de réflexion avant d'être un outil ;
- la notion de participation : impératif ou proposition ; les outils réglementaires, ou la ville comme cadre et procédure ;
- La ville face aux crises sanitaires : évolution théorique de l'approche environnementale de l'urbanisme

Enfin, l'approche géographique et les outils de représentation du grand territoire seront abordés dans le cadre d'un enseignement partagé 'Projet urbain-Géographie', sous la forme de TD intégré à l'enseignement de projet

Langue du cours: français

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Proiet d'architecture L621PA08 Projet urbain



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA	
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non			

Responsable : Mme Portnoi Autre enseignant: M. Nousiainen

Objectifs pédagogiques

Le territoire de l'ENSAPLV - Ville à définir Enseignants : Anne Portnoï, Kristo Nousiainen

Les attendus pédagogiques du S06 sont communs à l'ensemble des groupes de projet, qui ont pour objectifs de transmettre les bases d'une connaissance de la forme urbaine et des processus contemporains de fabrication de la ville. L'objectif de l'atelier qui clôture la licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux de l'analyse urbaine et du projet urbain, notamment le dessin de l'articulation de l'espace public et de l'espace privé. Le dessin des interactions entre le bâti, le parcellaire et l'espace public permet d'appréhender l'édifice en relation avec la constitution de la ville. Il s'agit d'étudier les formes et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des espaces projetés dans différentes situations territoriales. Vous serez ainsi amenés à concevoir un fragment urbain au regard de la géographie d'un territorie, des infrastructures, des espaces naturels et des paysages, de l'histoire et des caractéristiques morphologiques d'une aire urbaine.

Notre atelier prend pour objet d'étude le territoire élargi de l'école. Cette année, comme l'année dernière pour le territoire de Bobigny, nous travaillerons sur un territoire à la fois riche et en cours de mutation

Le travail devra interroger en particulier

- les nouvelles formes d'habitat en lien avec les enieux de diversification du tissu urbain
- la qualité de l'espace public (dimension de représentation, lieu de vie, confort de déplacement et de connexion). Articuler et repenser les continuités urbaines d'un territoire fragmenté (enclaves, infrastructures urbaines).
 les nouvelles formes et programmation de la centralité, liées, notamment, aux pôles gares du Grand Paris
- les outils de la règlementation urbaine et architecturale.

Déroulé de l'exercice

20 étudiants 4 groupes de 5 étudiants

Le travail de l'atelier est cadencé en trois étapes :

Etape 1 : 5 séances - Travail en groupes
En premier lieu, par groupe de 5 étudiants, il s'agit de se concentrer sur la compréhension de sites de projets élargies au regard du territoire de la commune dans son ensemble. Cette étape comprend :

- Arpentage et analyse territoriale, paysagère et architecturale Compréhension des outils de règlementation et des projets en cours
- Définition des enjeux et d'une stratégie de transformation
 Définition de sites d'intervention
- Analyse de références architecturales

Etape 2 : 7 séances - Travail en groupes et en binôme

Enfin, le développement d'un fragment résidentiel ou d'un espace public dans une des situations identifiées fera l'objet d'un travail approfondi. En binôme, vous élaborerez un projet architectural et urbain à plusieurs échelles comprenant l'insertion urbaine du projet dans le contexte élargi, la définition des espaces publics, la définition architecturale du projet (fonctionnement, volumétrie, spatialités, etc..). Cette étape comprend :

- Formalisation et illustration des grands principes du projet de transformation
 Test de faisabilité à l'échelle de l'architecture, manipulation sur les formes du lotissement et sur les espaces publics
- proposition de modifications des règlements urbains

Etape 3 : 2 séance - Travail en groupes et en binôme

- Finalisation du projet et à la formalisation des éléments nécessaires à sa compréhension

Le travail effectué au cours de ce semestre à une très forte dimension collaborative. Pour cette raison la participation active et régulière de chaque étudiant est requise

- Les séances de travail courantes hebdomadaires seront organisées en deux parties avec un temps de pause entre les deux.

 1. La première partie sera essentiellement consacrée à la présentation plénière du travail de chaque groupe et de mini-cours. Les présentations seront suivies d'un temps de critique croisée
- 2. La seconde partie de la séance sera dédiée au travail d'atelier et de production proprement dit, ainsi qu'aux corrections individuelles

Chaque étape fera l'objet d'un rendu noté. La note finale du semestre tiendra compte des notes de ces rendus intermédiaires, d'une note de progression (« contrôle continu ») et de la note du jury de fin de semestre. 40% pour le contrôle continu, et 60% pour le projet final.

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Projet d'architecture L621PA09 Projet urbain



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsables: M. Gourvil, Mme Bodart

Objectifs pédagogique

Le projet urbain s'appréhende comme un mode de réflexion et de conception capable de croiser différentes échelles de transformation. Il vise à faire réfléchir les enjeux de la fabrique urbaine à l'échelle du projet architectural, et réciproquement : de l'édification de bâtiments vers la ville. Dans le cadre de cet atelier, il s'agit d'initier les étudiante.s à de tels entrelacements et co-dépendances des échelles spatiales et temporelles du projet urbain en posant les enjeux climatiques comme supports de méthodes alternatives et vecteurs d'un nouvel imaginaire des transformations urbaines, en cours et à venir.

La crise climatique, parce qu'elle recouvre des enjeux à la fois environnementaux et sociétaux, politiques et écologiques, appelle à de nouvelles manières de voir et concevoir, d'imaginer et architecturer le devenir possible des villes et territoires.

L'objectif de cet atelier est d'une part d'amener les étudiante.s à explorer la multiplicité des manières de lire, percevoir et représenter les configurations urbaines existantes ; d'autre part, il s'agit de les encourager à engager un projet de transformation prospective ancré dans l'analyse critique des spécificités de l'existant.

Contenu

ILE DE FRANCE + 2 °C

Devenir avec le PARC DES HAUTEURS dans une situation de réchauffement climatique

Ce groupe de projet interroge les territoires urbains au travers de l'ADAPTATION DE LA VILLE ET DE L'ARCHITECTURE AU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE annoncé. L'objectif de l'accord de Paris – visant notamment à la limitation du réchauffement climatique à 2°C pour 2100 (COP21) – est ici repris comme prétexte d'expérimentation. Plus encore, l'adaptation au réchauffement climatique est considérée comme un préalable à l'initiation au projet urbain, à l'appréhension de ses articulations d'échelles spatiales et temporelles, à ses modes d'analyse et ses choix de (re-)programmation. L'enjeu est de pouvoir confronter le projet, très en amont, à un travail de scénarios prospectifs qui réfléchit à l'évolution des modes de vie et aux conséquences de la transformation du climat.

Visant une ville acclimatée plutôt que climatisée, les enjeux environnementaux sont doubles : minimiser l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, en particulier réduire les émissions de gaz à effet de serre, et adapter les territoires à un autre contexte climatique. Afin de se saisir de tels enjeux, aussi larges que complexes, le travail de projet sera cadré :

1) sur un territoire spécifique, à savoir celui du projet du PARC DES HAUTEURS. Il s'agit d'un boucle paysagère reliant une diversité d'espaces ouverts répartis sur dix communes de l'agglomération parisienne (dont sept sur le territoire d'Est Ensemble), afin d'en renforcer les potentielles continuités écologiques et d'y initier de nouvelles cohésions sociales. Actuellement, le tracé du futur Parc des Hauteurs est composé d'une diversité de fragments urbains, certains étant déjà structurés et aménagés, d'autres appelant à être repensés et redessinés. Le travail de l'atelier portera en ce sens sur les manières d'ancrer à l'échelle architecturale et urbaine les ambitions écologiques et sociales d'un projet territorial;

2) une problématique ciblée sur les effets matériels-concrets du réchauffement climatique. Parce que le Parc des Hauteurs se donne l'ambition d'être un « LABORATOIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE » (P. Lecroart), l'enjeu est d'intégrer dans sa conception architecturale et urbaine des enjeux liés à la préservation de la biodiversité, la gestion de l'eau, la désartificialisation des sols, la résorption des îlots de chaleur urbains, etc.

Par ce double cadrage, il est question d'apprendre à distinquer la part anecdotique de la part indispensable au projet environnemental, en mettant les idées-concepts à l'épreuve d'une spatialité urbaine spécifique

Une approche critique des conditions de production de la ville dite « verte », et des méthodes de simulation seront enseignées au travers de cours thématisés et d'exposés d'étudiant-es. Cet apprentissage sera complété par le TD partagé en Géographie et Ecologie sur la compréhension de l'existant, des enjeux de mobilité et du contexte climatique comme une étape stratégique de la conception du projet.

Mode d'évaluation

50% contrôle continu (exercices notés, rendu de phases de travail, exercice d'écriture) 50% rendu final dont la note doit être impérativement supérieure à 10/20 Alternance de notes collectives et individuelles

Travaux requis

Les 16 semaines de l'atelier seront structurées sur trois phases de projet complémentaires qui alternent des travaux collectifs (3 à 4 étudiant.e.s) et individuels, y-compris pour le jury final :

1) ANALYSES TERRITORIALES ET ENQUÊTES URBAINES: un travail sur les transformations possibles de l'urbain et de ses manières d'habiter s'ancre dans une connaissance fine et précise du site de projet (arpentage, analyse urbaine, approche sensible et immersive, entretiens, relevé critique des formes et dynamiques urbaines), mais aussi s'amorce par la recherche et l'expérimentation de divers moyens pour en rendre compte et poser les premières question de projet par un diagnostic urbain orienté (travail collectif);

2) ENJEUX ET SCENARIOS PROSPECTIFS: après ce premier temps d'analyses, il s'agira de poursuivre les premiers scénarios prospectifs élaborés à l'échelle territoriale du périphérique par la proposition de stratégies urbaines construites sur des sites d'intervention spécifiques (en petits groupes);

3) HYPOTHESE FICTION ET PROJETS URBAINS : il s'agit de développer des projets urbains jusqu'au dessin d'une esquisse architecturale, en binôme et/ou seul. Les programmes sont variés et à définir par un travail de programmation articulant densités et mivités, pouvant proposer des longments, des équipements et la transformation de l'espace public

Tout au long du semestre, l'exploration de ces différents temps et échelles de réflexion du projet urbain s'accompagnera d'un TRAVAIL D'ECRITURE individuel, rythmé sur la production de trois formes d'écrits distinctes mais corrélées : la description de l'existant, la fiction prospective et le récit de la transformation.

Types de rendus : dessins de territoires, urbains et architecturaux, maquettes, croquis, écriture/fiction et initiation à des formats expérimentaux (vidéos, sons, mises en situation, dessin en séance...)

Support de cours

 $Premiers\ documents\ sur\ le\ Parc\ des\ Hauteurs: \\ https://drive.google.com/drive/folders/16pWPTkFXawk9lm7mfuTfEQ7dRHXaBdH-?usp=sharing$

Nous restons disponibles pour répondre à vos questions par email yannick.gourvil@paris-lavillette.archi.fr celine.bodart@paris-lavillette.archi.fr

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Proiet d'architecture L621PA10 Projet urbain



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non		

Responsable: Mme Durano Autre enseignant: M. Saubot

Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour objectif d'initier les étudiants à la fabrique de la ville, celle existante, celle à construire. Il s'agit d'accompagner les étudiants à apprendre à lire les fondamentaux de la culture urbaine : le tissu de la ville traditionnelle pour

L'Atelier se déroulera en 3 temps qui illustrent aussi 3 objectifs

– Analyser un territoire

L'Atelier permettra d'apprendre à réaliser une analyse de la ville et ses alentours à travers diverses thématiques (morphogenèse, typologies bâties, activités, maillage viaire, éléments structurants...). Les étudiants apprendront à appréhender un périmètre large de réflexion (1.25000), à croiser les échelles, à lire les interactions entre ce qu'il se passe au lointain et à proximité. Le TD partagé en géographie permettra de partager des interventions avec un géographe lors du diagnostic et d'aborder les questions topographiques, hydrologiques, les structures paysagères...

2- Faire émerger les potentiels

A partir des éléments d'analyse, il s'agit de repérer les territoires d'enjeux de la commune, d'en décrire les potentiels, définir les stratégies. L'étudiant analysera des exemples de problématiques urbaines similaires

3- Réaliser un projet urbain

Le cycle s'achèvera par un projet urbain et humain, privilégiant l'approche spatiale. L'étudiant proposera un périmètre d'intervention locale (1.2000), dans lequel il dessinera un projet mettant en relation l'édifice aux enjeux du territoire. Il s'agira de maîtriser les statuts des espaces (privé, public), leur hiérarchie, les typologies bâties, les densités... Le programme du projet urbain ne sera pas prédéfini car le projet urbain répond à une situation, des problématiques urbaines particulières que les étudiants définiront après l'analyse.

Le projet se situera à Souppes-sur-Loing, dans une petite ville à l'extrême limite de l'lle de France, à environ 70 km de Paris, une ville qui présente un terrain extrêmement intéressant pour de jeunes étudiants car elle pose des problématiques actuelles de modes d'habiter au tour de l'eau et de qualité de vie.

Souppes se situe le long du Loing, rivière qui avec ses inondations, a traumatisé les populations en 2016. Le projet interrogera la question de la nature en ville, comment habiter avec l'eau mais aussi comment revitaliser un centre ville qui se vide, faire avec l'existant, valoriser un patrimoine naturel.

La ville connaît le même sort que de nombreuses autres petites villes et a perdu de nombreux habitants ces dernières décennies

Soupper-sur-Loing fait désormais partie du programme des Petites Villes de Demain, porté par le gouvernement.

L'enjeu de l'atelier S6 est de développer un projet « pilote » pour faire revivre une petite ville en lle de France qui se meurt et accueille une population précaire. Comment transformer un bâti ancien afin qu'il réponde aux attentes et modes de vie actuels? Quelle relation entre nature proche et centre bourg? Quelle alternative à la grande distribution et au lotissement? Il s'agira de développer le bon sens sur un terrain riche d'atouts et d'obstacles

Mode d'évaluation

continu (50%) + jury intermédiaire et final (50%).

Capacité à faire le lien entre les savoirs et les pratiques enseignées, capacité à exposer, argumenter un projet

Chaque phase fera l'objet d'une restitution commune

PHASE 1 - DIAGNOSTIC URBAIN PAR THEMATIQUE- 4 semaines

Rencontre des acteurs (élus, techniciens, CAUE, habitants...). Atelier sur site (2x3i)

Arpentage de la ville et du territoire.

Analyse urbaine, paysagère, sociale de la ville

Rendu : diagnostic collectif thématique et problématisé - dossier A4 d'environ 100 pages. Cartographies diverses (sensibles, plans, coupes, maquettes...) 1.25 000- 1.5000.

PHASE 2 - INTENTIONS URBAINES + ANALYSE PROJETS SIMIL AIRES - 3 semaines

tiels et intentions urbaines définis en fonction des analyses + élargissement à des exemples similaires. 1.5000 –1.1000

PHASE 3 - DIAGNOSTIC URBAIN PERIMETRE RESTREINT - 3 semaines

Choix d'un site - Relevé de l'existant et diagnostic architectural

Proposition de programmation sur le site choisi. 1.1000-1.500

PHASE 4 - PROJET URBAIN ET ARCHITECTURAL- 6 semaines - 1.200e

Programmation urbaine, faisabilité architecturale (plan du RDC, distributions), abords de l'édifice, principe typologique. des projets par binôme, correspondant à la résolution d'une situation évaluée lors du diagnostic. Pas de programme pré-conçu au préalable. Environ 10 projets architecturaux et territoriaux.

Les étudiants iront réguliérement sur le site avec une salle à disposition pour travailler. Nuit sur place du 6 au 7 avril avec gîte financé par la ville afin de s'immerger et vérifier ses hypothèses de projet. Des rencontres seront organisées avec les élus les habitants, les institutions..

Prise en charge de l'hébergement. Accessible avec la Carte Navigo.

Exposition à la mairie de Souppes et présentation aux élus locaux, exposition à la galerie de l'ENSAPLV. L'organisation d'une conférence-débat sur les thématiques abordées est aussi prévue à la fin de l'année

Bibliographie

CHOAY, Françoise, L'urbanisme, utopies et réalités, Paris, Le Seuil, 1965.

CHOAY Françoise, La règle et le modèle, Paris, Seuil, 1980.
CHOAY Françoise, 'Le règne de l'urbain et la mort de la ville', in DETHIER Jean & GUIHEUX (dir.), La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993, Paris, Centre Pompidou, 1994

CHOAY Françoise et MERLIN Pierre, A propos de la morphologie urbaine, Paris : Institut français d'urbanisme 1986. GEDDES Patrick, L'évolution des villes, Paris, Temenos, 1994 (éd. originale 1915).

INGALLINA Patrizia, Le projet urbain, Paris, Coll. Que sais-je, nº 3595, P.U.F., 2001, 128 p.

INGALLINA Patrizia, Le projet urbain, Paris, Coints, 1974.

LEFFEBVRE Henri, Le droit à la ville, Paris, Points, 1974.

MAGNAGHI Alberto, Le projet local, Lège, Mardaga (coll. Architecture + Recherche), 2003 (éd. originale 2000).

MANGIN David et PANERAI Philippe, Projet urbain, Marseille, Editions Parenthèses (coll. Eupalinos), 1999, 188p.

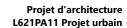
SECCHI Bernardo, 'Eléments pour un projet urbain', in FACES 3, été 1986, p. 2-5 (traduction par André Ducret).

Concours AMITER

Support de cours

Des apports théoriques, des visites, une intervention extérieure, viendront enrichir le projet de manière opérationnelle et pratique car cet enseignement a pour objectif de venir nourrir la réflexion de l'étudiant et de lui donner à comprendre comment s'organise la production de l'urbain

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)





Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA	
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non			

Responsable: M. Chav. Autre enseignant : M. Horn

Objectifs pédagogiques

Après avoir expérimenté le projet d'édifice et ses relations à un contexte urbain dans les semestres précédents, l'objectif de ce projet clôturant le cycle licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux du projet urbain - entendu comme un projet spatial interrogeant l'architecture de la ville et son dessin - qui organise le travail suivant une double articulation :

- Le proiet d'espace public
- Le projet de tissu urbair

Il comporte deux faces inséparables :

- Les plans d'ensemble qui traitent du dessin des formes et hiérarchies de la structure urbaine infrastructures, voirie, espace public et découpage foncier, monuments, structure paysagère de leur évolution et de leur articulation aux différentes
- La définition des éléments du tissu urbain et de leurs interactions, typologies bâties, découpages parcellaires, espaces publics. Ces éléments font systèmes et ne relèvent pas du seul contexte, au contraire ils inscrivent la typologie au cœur du projet urbain. Le tissu urbain -ses découpages, sa forme et ses typologies permet d'appréhender la constitution de la ville, espaces et temps, et d'introduire à une pensée renouvelée de l'édifice et de son architecture. A travers la notion de tissu urbain, il s'agit donc de raisonner objectivement les liens entre édifice et ville, entre projet architectural et projet urbain.

Il procède donc d'une double approche

- Une approche territorialisée et contextuée du Plan et de la « composition urbaine »
 une approche systématique et générique du tissu urbain.

Dans cette dialectique entre types et contexte, entre plans et systèmes, différentes échelles spatiales et de représentation sont à appréhender, de l'immeuble au territoire Le travail proposé entrelace à la fois projet et analyse, échelle de projet et de représentation diversifiées (du 1/25000ème au 1/200ème)

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : français

LANGUE(S) DE COMMUNICATION : français, anglais, allemand

La Métropole, entre ville dense et «ville naturelle », la corniche des forts à Romainville

Cet enseignement d'introduction au « projet urbain » se propose depuis plusieurs années d'interroger certaines des situations caractéristiques de la « ville-territoire » contemporaine et porte sur un territoire de première ou deuxième couronne dont les enjeux de développement sont en prise avec les dynamiques métropolitaines du Grand Paris. Après avoir travaillé les années précédentes sur des territoires à « réurbaniser » en rapport à une « grande voie » métropolitaine ou à un vaste

espace naturel et paysager, nous proposons cette année de réunir ces deux thématiques.

Le site proposé situé à Romainville s'étend sur un territoire allant de la « comiche des Forts » et son vaste espace paysager au sud, au canal de l'Ourcq et son tissu industriel en mutation au nord. Il conjugue - dans le contexte d'un développement accentué par des projets de transports en commun lourds (métro et tramway) - la présence de grandes infrastructures territoriales et celle d'un vaste système paysager. Nous chercherons ici à articuler les exigences contradictoires d'une nouvelle écologie urbaine cherchant à conjuguer la nécessité d'une ville dense et l'aspiration à une « ville naturelle ».

Dans cette perspective, nous proposons de croiser trois approches :

1 l'édifice comme composante d'un tissu urbain

L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie-espace public), et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu.

2 l'urbanisation des infrastructures de la « Ville territoire »

Nous posons par hypothèse que la ville territorialisée d'aujourd'hui doit trouver la forme de son unité. Cela dépend notamment de ses espaces publics, de sa voirie, de ses infrastructures et de son paysage. Ce sont les voies structurantes de l'urbanisation et de son paysage, du rapport de la ville à sa géographie, qui sont à créer, à interroger, à transformer

3 les formes résidentielles de la ville territoire

Nous proposons de tirer les leçons de la « territorialisation des villes » au niveau des formes résidentielles à partir d'une double critique

- critique du « résidentiel pur » et de l'étalement péri-urbain, en présentant des alternatives aux morphologies pavillonnaires de la grande périphérie ;
- critique de la « ville radieuse » et des espaces sans statut ni usage des « grands ensembles », de son incapacité à l'évolution et au renouvellement.

Nous rechercherons une expression typologique adéquate au rapport nouveau qui se dessine dans la « ville-territoire » entre résidence, espaces publics, espaces naturels, paysages

- Représentations conventionnelles du projet, dessin à la main et dessin numérique, maquettes, présentation écrite
- Contrôle continu : 50%, jury final : 50%

Travaux requis

Le travail est rythmé en 3 séquences alternant travaux d'analyse et de projet, et appréhendant successivement des échelles spatiales et de présentations variées allant du 1/25000 au 1/50

- Séquence 1 analyse territoriale: travail d'observation, de description et de représentation graphique des entités morphologiques pertinentes à l'échelle du territoire (dans le cadre du TD partagé projet-géographie)
- Séquence 2 « la grande parcelle» : exercice théorique d'investigation de typologies résidentielles caractéristiques de cette relation entre espace résidentiel et espace « naturel » dans une situation de lisière.

 Séquence 3 Projet urbain : Un projet contextuel qui croise et synthétise les échelles de la ville, du quartier et du tissu urbain et vise au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle. Les étudiants, répartis en
- plusieurs groupes explorant une partie du territoire d'étude, y développeront en les contextualisant les expérimentations théoriques menées en séquence 2.

Complémentairement et transversalement à ces 3 séquences principales, un travail d'analyse du tissu urbain sera mené à partir de l'observation et de la représentation du « terrain » produisant les plans au 1/2000ème qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain et sa cartographie (espace public, voirie, parcellaire, type bâtis).

Le travail sera articulé en séquences précisément identifiées qui définiront des sites de projets à développer par petits groupes d'étudiants.

Nous insistons sur l'échelle du tissu urbain proprement dit, afin de parvenir à une expérimentation approfondie de l'architecture de l'édifice en rapport avec les questions urbaines. Nous pensons, en effet, que c'est à partir des questions urbaines que l'on peut attendre un renouvellement des problématiques architecturales. Il faut que chacun éprouve par soi-même les interactions d'échelles qui soutiennent cette conviction

L'enseignement articule savoirs et questions théoriques, développement des outils de représentation, et expérimentations de projet.

Ce travail doit être soutenu par la connaissance d'un corpus d'œuvres et la compréhension des doctrines sous-jacentes. Cours théoriques, travaux d'analyse, exposés, travaux dirigés, lectures commentés et débattues, visites, nourrissent les réflexions collectives et le travail des étudiants. Un cours se déroulant sur 4 séances introduit aux grandes notions relatives 'aux systèmes du tissu urbain

La journée pédagogique est ainsi rythmée en 3 grands temps : 1/ Temps théorique (introduction de la séance, cours, exposés, compte rendus de lecture ou de visite), 2/ « grande correction » (correction collective approfondie de 3 travaux de projet permettant de mettre en lumière les thématiques principales de la journée) 3/ corrections individuelles

Les corrections de projets sont collectives, elles constituent un enseignement, il s'adresse à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée.

Une attention soutenue sera portée sur la maitrise de la représentation architecturale et la qualité du dessin à la main. combiné à différentes techniques de représentation (schémas, maquettes, photographie, etc.)

Bibliographie

5 livres au moins :

Sur la typologie

Jean-François Cabestan, La conquête du plain-pied, l'immeuble à Paris au XVIIIème siècle, Picard, Paris 2004 Notamment l'introduction et sa partie consacrée à la nomenclature des types bâtis

Bernard Rouleau. Le tracé des rues de Paris. CNRS 1998/ Notamment l'introduction

Sur le parcellaire

Sous la direction de Jacques Lucan Paris des faubourgs formation transformation, Picard, Paris, 1996

Notamment les chapitres suivants -'Une mosaïque de fragments', de Pierre Pinon

-'Théorie de lotissements', de Amina Sellali

Sur la Métropole parisienne

Philippe Panerai, Paris métropole, formes et échelles du Grand Paris, Editions de la Villette, Paris 2008

Sur la ville contemporaine
David MANGIN, La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine, La Villette, Paris 2004.

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Projet d'architecture L621PA12 Projet urbain



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	
E.C.T.S.	11	Coefficient	8,0	Session de rattrapage	non		

nsable : Mme Lesa Autre enseignant : M. Afanassieft

Objectifs pédagogiques

Après avoir expérimenté le projet d'édifice et ses relations à un contexte urbain dans les semestres précédents, l'objectif de ce projet clôturant le cycle licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux du projet urbain entendu comme un projet spatial interrogeant l'architecture de la ville et son dessin

- Cet apprentissage se propose d'organiser le travail suivant une double articulation :
- Le projet de tissu urbain

- Les plans d'ensemble qui traitent du dessin des formes et hiérarchies de la structure urbaine infrastructures, voirie, espace public et découpage foncier, monuments, structure paysagère de leur évolution et de leur articulation aux différentes échelles (territoire, ville, quartier)
- La définition des éléments du tissu urbain et de leurs interactions, typologies bâties, découpages parcellaires, espaces publics. Ces éléments font systèmes et ne relèvent pas du seul contexte, au contraire ils inscrivent la typologie au cœur du projet urbain. Le tissu urbain ses découpages, sa forme et ses typologies permet d'appréhender la constitution de la ville, espaces et temps, et d'introduire à une pensée renouvelée de l'édifice et de son architecture. A travers la notion de tissu urbain, il s'agit donc de raisonner objectivement les liens entre édifice et ville, entre projet architectural et projet urbain.

- Il procède donc d'une double approche : Une approche territorialisée et contextuée du Plan et de la « composition urbaine »,
- une approche systématique et générique du tissu urbain.

Dans cette dialectique entre types et contexte, entre plans et systèmes, différentes échelles spatiales et de représentation sont à appréhender, de l'immeuble au territoire

Le travail proposé entrelace à la fois projet et analyse, échelle de projet et de représentation diversifiées (du 1/25000ème au 1/200ème).

Nous proposons de croiser trois approches

1- l'édifice comme composante d'un tissu urbain

L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie-espace public), et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu

2 l'urbanisation des infrastructures de la « Ville territoire »

Nous posons par hypothèse que la ville territorialisée d'aujourd'hui doit trouver la forme de son unité. Cela dépend notamment de ses espaces publics, de sa voirie, de ses infrastructures, de son paysage. Ce sont des voies structurantes de l'urbanisation et de son paysage, du rapport de la ville à sa géographie, qui sont à créer, à interroger, à transformer.

Nous proposons de tirer les lecons de la « territorialisation des villes » au niveau des formes résidentielles à partir d'une double critique

- critique du « résidentiel pur » et de l'étalement péri-urbain, en présentant des alternatives aux morphologies pavillonnaires de la grande périphérie ;
- critique de la « ville radieuse » et des espaces sans statut ni usage des « grands ensembles », de son incapacité à l'évolution et au renouvellement.

Nous recherchons une expression typologique adéquate au rapport nouveau qui se dessine dans la « ville-territoire » entre résidence, espaces publics, espaces naturels, paysages

Mode d'évaluation

- Représentations conventionnelles du projet, dessin à la main et dessin numérique, présentation écrite
- Contrôle continu : 50%, jury final : 50%

Critères d'évaluation : 1-Suivi de l'enseignement, 2- Compréhension des questions architecturales, 3- Représentation architecturale, 4- Qualité, pertinence, cohérence de développement du projet

Le travail est rythmé en 3 séquences alternant travaux d'analyse et de projet, et appréhendant successivement des échelles spatiales et de présentations variées allant du 1/25000 au 1/50 :

- Séquence 1 analyse territoriale : travail d'observation, de description et de représentation graphique des entités morphologiques pertinentes à l'échelle du territoire
- Séquence 2 « la grande parcelle» : exercice théorique d'investigation de typologies résidentielles caractéristiques de cette relation entre espace résidentiel et espace « naturel » dans une situation de lisière
- Séquence 3 Projet urbain : Un projet contextuel qui croise et synthétise les échelles de la ville, du quartier et du tissu urbain et vise au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle. Les étudiants, répartis en plusieurs groupes explorant une partie du territoire d'étude, y développeront en les contextualisant les expérimentations théoriques menées en séquence 2.

Complémentairement et transversalement à ces 3 séquences principales, un travail d'analyse du tissu urbain sera mené à partir de l'observation et de la représentation du « terrain » produisant les plans au 1/2000ème qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain et sa cartographie (espace public, voirie, parcellaire, type bâtis).

Le travail porte sur un territoire de première ou deuxième couronne dont les enjeux de développement sont en prise avec les dynamiques métropolitaines du Grand Paris. Après avoir travaillé les années précédentes sur des territoires à « réurbaniser » en rapport à une « grande voie » métropolitaine ou à un vaste espace naturel et paysager, nous proposons cette année de réunir ces deux thématiques. Le site proposé est situé à Romainville et s'étend sur un territoire allant de la «

corniche des Forts » et son vaste espace paysager au sud, au canal de l'Ourcq et son tissu industriel en mutation au nord. Le travail sera articulé en séquences précisément identifiées qui définiront des sites de projets à développer par petits groupes d'étudiants

Nous insistons sur l'échelle du tissu urbain proprement dit, afin de parvenir à une expérimentation approfondie de l'architecture de l'édifice en rapport avec les questions urbaines. Nous pensons, en effet, que c'est à partir des questions urbaines que l'on peut attendre un renouvellement des problématiques architecturales, il faut que chacun éprouve par soi-même les interactions d'échelles qui soutiennent cette conviction. L'enseignement articule savoirs et questions théoriques, développement des outils de représentation, et expérimentations de projet

Ce travail doit être soutenu par la connaissance d'un corpus d'œuvres et la compréhension des doctrines sous-jacentes. Cours théoriques, travaux d'analyse, exposés, travaux dirigés, lectures commentés et débattues, visites, nourrissent les réflexions collectives et le travail des étudiants
La journée pédagogique est ainsi rythmée en 3 grands temps : 1/ Temps théorique (introduction de la séance, cours, exposés, compte rendus de lecture ou de visite), 2/ « grande correction » (correction collective approfondie de 3 travaux de

projet permettant de mettre en lumière les thématiques principales de la journée) 3/ corrections individuelles Les corrections de projets sont collectives, elles constituent un enseignement, il s'adresse à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée.

Une attention soutenue sera portée sur la maitrise de la représentation architecturale et la qualité du dessin à la main



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L621}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Projet d'architecture L621PAOBT Projet d'architecture OBTENU

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L621PA	
Semestre	6	Heures TD	112	Compensable	non	Mode	-	
E.C.T.S.	11	Coefficient	0,8	Session de rattrapage	non			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L621}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

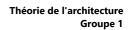




Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621TH	
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L621}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$





Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621TH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L621}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Théorie de l'architecture L6121THOBT Théorie de l'architecture OBTENU

Année	3	Heures CM 21	Caractère	obligatoire	Code L621TH	
Semestre	6	Heures TD 0	Compensable	oui	Mode Cours	
E.C.T.S.	1	Coefficient 0,1	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Théorie de l'architecture L621THCM01 Théorie de l'architecture et de la ville-formes urbaines

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621TH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		

Enseignants : M. Chavanes, Mme Portnoi

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L621}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$





Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621VT	
Semes	tre 6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	. 1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6\text{-}L621}\ \mathsf{p\^{o}le}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Géographie Groupe 1



Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621VT
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)





22/09/2023 21:27

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621VT
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Szanto

Objectifs pédagogiques

Donner les moyens d'une analyse de l'organisation spatiale d'un territoire, des hiérarchies urbaines et des dynamiques de transformations notamment via le processus de métropolisation, ainsi que les connaissances des maillages des politiques d'aménagement par le biais d'une appréhension multiscalaire.

L'enseignement de géographie de S6 est construit pour entrer en discussion avec les ateliers de projet urbain. Il s'organise donc autour de notions de géographie urbaine et d'approches critiques d'aménagement du territoire en variant les échelles d'analyse.

En 21h, le cours propose d'aborder des notions clefs d'analyse de la géographie urbaine et de lecture de l'aménagement du territoire comme la métropolisation, l'articulation des échelles, l'organisation politico-administrative. Ces notions sont par la suite critiquées et mises en perspective des évolutions écologique, paysagère et sociale. En fonction des sites de projets choisis en ateliers, les exemples et les notions développées sont ajustées.

En parallèle à ce cours, des TD partagés Projet urbain/Géographie sont dispensés au sein de l'enseignement de projet

Mode d'évaluation

Un travail sur table permettant d'évaluer l'intégration des connaissances transmise au cours du semestre

Compréhension du cours et lectures complémentaires

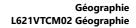
Bibliographie

Une bibliographie est fournie en début de semestre, et complétée, le cas échéant au fur et à mesure des cours

Support de cours

Le cours est dispensé en cours magistral. Les supports seront adaptés aux conditions d'enseignement compte tenu de la situation sanitaire.

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L621 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)





Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621VT
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Szanto

Objectifs pédagogiques

Donner les moyens d'une analyse des paysages urbains, des hiérarchies urbaines et des dynamiques de transformations des territoires notamment via le processus de métropolisation, ainsi que les connaissances des maillages des politiques d'aménagement par le biais d'une appréhension multiscalaire.

L'enseignement de géographie de S6 est construit pour entrer en discussion avec les ateliers de projet urbain. Il s'organise donc autour de notions de géographie urbaine et d'approches critiques d'aménagement du territoire en variant les échelles

to alialyse. En 21h, le cours propose d'aborder des notions clefs d'analyse de la géographie urbaine et de lecture de l'aménagement du territoire comme la métropolisation, l'articulation des échelles, l'organisation politico-administrative. Ces notions sont par la suite critiquées et mises en perspective des évolutions écologique, paysagère et sociale. En fonction des sites de projets choisis en ateliers, les exemples et les notions développées sont ajustées. En parallèle à ce cours, des TD partagés Projet urbain/Géographie sont dispensés au sein de l'enseignement de projet.

Mode d'évaluation

Un exercice en cours de semestre sur une notion spécifique est réalisé à domicile Un second travail est produit en cours à partir de l'ensemble des cours du semestre.

La note finale tient compte de ces deux travaux.

NB: les effets des conditions sanitaires sur les modalités d'enseignement peuvent conduire à modifier le mode d'évaluation. Ceci sera précisé en conséquence et à bon escient.

Travaux requis

Compréhension du cours et lecture complémentaire

Bibliographie

Bibliographie indicative

CARROUE Laurent (2015), La planète financière. Capital, pouvoirs, espace et territoires, Paris : Armand Colin.

DOLLFUS Olivier (2007), La Mondialisation, Paris, Presses de Sc. Po..
HUMAIN LAMOURE Anne-Lise & LAPORTE Antoine (2017). Introduction à la géographie urbaine. Paris : Armand Colin. Coll. « Cursus ». 208 p.
NEDELEC Pascale (2018). Géographie urbaine, Paris : Armand Colin, coll. « Portail ». 256p.

NRDELEC Pascale (2016). Geographic uldarile, Pails: Antinative Colini, Coli. & Polic, 1930.

RONCAY/OLD Marcel (1990). La ville et se territoires. Paris: Gallimard. Coll. & Folio, Essais'. 285 p.

SASSEN Saskia (1991), The Global City. New York, London, Tokyo, Princeton: Princeton University Press (traduit en français sous le nom La ville globale: New York, Londres, Tokyo. Paris: Descartes et Cie, 1996)



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L621}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Géographie L621VTOBT Géographie Obtenu

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L621VT	
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,1	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\;\mathsf{CYCLE}\;\mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L622}\;\mathsf{pôle}\;\mathsf{Initiation}\;\mathsf{au}\;\mathsf{projet}\;\mathsf{urbain}\;(2023-2024)$

Ambiances acoustique



Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622AC
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L622 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Ambiances acoustique Groupe 1

Année 3 Heures CM 10,5 Caractère obligatoire Code L622AC Semestre 6 Heures TD 0 Compensable oui Mode Cours E.C.T.S. 1 Coefficient 0,4 Session de rattrapage oui



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\;\mathsf{CYCLE}\;\mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L622}\;\mathsf{pôle}\;\mathsf{Initiation}\;\mathsf{au}\;\mathsf{projet}\;\mathsf{urbain}\;(2023-2024)$

Ambiances acoustique L622ACCM01 Ambiances acoustique

Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622AC
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : M. Bouquerel



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L622 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Ambiances acoustique L622ACOBT Ambiances acoustique Obtenu

Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622AC	
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\;\mathsf{CYCLE}\;\mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L622}\;\mathsf{pôle}\;\mathsf{Initiation}\;\mathsf{au}\;\mathsf{projet}\;\mathsf{urbain}\;(2023-2024)$





Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L622SC
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE



Structure/construction
Groupe 1



Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L622SC
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
FCTS	2	Coefficient	0.4	Session de rattranage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\;\mathsf{CYCLE}\;\mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L622}\;\mathsf{pôle}\;\mathsf{Initiation}\;\mathsf{au}\;\mathsf{projet}\;\mathsf{urbain}\;(2023-2024)$

Structure/construction L622SCCM01 Structure/construction

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L622SC
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
FCTS	2	Coefficient	0.4	Session de rattranage	oui		

Responsable : M. Rougelot

ensa paris la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L622 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Structure/construction L622SCCM02 Structure/construction

Année 3 Heures CM 21 Caractère obligatoire Code L622SC Semestre 6 Heures TD 14 Compensable oui Mode Cours E.C.T.S. 2 Coefficient 0,4 Session de rattrapage oui

Responsable : M. Gaubin



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L622}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Structure/construction L622SCOBT Structure/Construction Obtenu

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L622SC
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L622 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Structure/construction L622SCTD Structure/construction

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L622SC
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,4	Session de rattrapage	oui		

Enseignants: M. Sandorov, Mme Comito, Mme Habes, Mme Ranck

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L622}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Technologie de l'édifice : Synthèses techniques



Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622TC
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L622}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Technologie de l'édifice : Synthèses techniques Groupe 1

Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622TC	
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
FCTS	1	Coefficient	0.2	Session de rattrapage	oui			



 Année
 3
 Heures CM
 10,5
 Caractère
 obligatoire
 Code
 L622TC

 Semestre
 6
 Heures TD
 0
 Compensable
 oui
 Mode
 Cours

 E.C.T.S.
 1
 Coefficient
 0,2
 Session de rattrapage
 oui

Responsable : M. Feichtinger

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L622 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Technologie de l'édifice : Synthèses techniques L622TCCM01 Technologie de l'édifice: Synthèses techniques



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L622 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Technologie de l'édifice : Synthèses techniques L622TCOBT Technologie de l'édifice: Synthèses techniques OBTENU

Année	3	Heures CM	10,5	Caractère	obligatoire	Code	L622TC	
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Rapport d'Etudes



	_	•					
Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	4	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	non		

Responsables: Mme Dugave, Mme Falzon

Objectifs pédagogique

Le rapport d'études est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignement reçus et/ou de stages suivis.

Le rapport d'études constitue une synthèse réflexive de l'étudiant sur sa propre production, les enseignements reçus et les stages suivis au cours du premier cycle (à l'ENSAPLV ou autres établissements) à dessein d'une présentation pertinente de son parcours, de ses orientations et de ses perspectives futures, voire du transfert de l'étudiant vers d'autres établissements.

Ce travail sollicite

La pratique de la rédaction et de l'argumentation sur des sujets s'inscrivant dans les problématiques abordées au cours du cycle licence, La capacité à cumuler connaissances, références et expériences,

La conception et la production de documents combinant textes, dessins, images ; le rapport doit faire état de la maîtrise de la micro-édition par les moyens informatiques

Ces compétences techniques sont au service d'un travail descriptif et analytique : la mise en forme du rapport demande de réunir, d'organiser et d'illustrer des données

Cet exercice permettra à l'étudiant de s'initier aux thèmes de recherches qui accompagnent le projet architectural et urbain, et d'exercer un regard critique et récursif sur cette activité. L'introduction aux recherches documentaires et bibliographiques ; l'élaboration du rapport d'études doit encourager la lecture dialectique, dialogique et synthétisante d'ouvrages.

Le rapport d'études n'est pas un travail de recherche autonome de type petit mémoire, ni un portfolio, bien que sa conception poursuive des ambitions professionnelles et universitaires.

un texte introductif dans lequel l'étudiant expose ce qui suit :

une synthèse graphique des projets de l'étudiant accompagnée d'un texte réflexif sur son parcours projectuel, les contenus et méthodes des enseignements, et sa progression personnelle.

Un texte sur un ou des questionnements, une ou des expérimentations, abordés dans les disciplines associées au projet architectural et urbain (Histoire et Théories, Construction et Environnement, Représentations, Expressions Plastiques, Sciences Humaines).

Un texte conclusif dans leguel l'étudiant présente et motive ses orientations et perspectives d'études en second cycle 'master' et plus généralement la poursuite de ses études, ses thèmes de travail et d'approfondissement.

Une bibliographie personnelle des ouvrages que l'étudiant a lus et avec lesquels il a travaillé durant sa scolarité en licence. Le rapport d'études est un document de format A4, reproductible, d'une vingtaine de pages (textes + iconographie).

Mode d'évaluation

ENCADREMENT ET SOUTENANCE

Les étudiants sont encadrés par deux enseignants qui participent à la soutenance.

L'encadrement se compose d'un enseignant du projet architectural et/ou urbain et d'un enseignant d'une autre discipline. Le rapport d'étude est remis en plusieurs exemplaires en fin de semestre et fait l'objet d'une soutenance devant ce jury.

La soutenance a lieu devant un jury qui comprend des responsables d'autres unités d'enseignement.

Travaux requis

DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR LES ETUDIANTS À L'ETRANGER

Le rapport d'études des étudiants inscrits en licence 3, en séjour d'études à l'étranger, comportera

un rapport couvrant les deux ans d'études à l'ENSAPLV, ou autres établissements, selon les prescriptions communes décrites ci-dessus

Un rapport Erasmus qui comportera : La présentation de l'institution d'accueil.

La synthèse des enseignements suivis par l'étudiant et des travaux effectués.
Un texte sur la pédagogie, la théorie et pratique du projet architectural et/ou urbain : les contenus et objectifs, les croisements disciplinaires, les références et bibliographie, les échelles et outils de représentation, les méthodes d'encadrement et d'évaluation, etc.,

Des éléments comparatifs avec l'ENSAPLV,

Un texte sur l'apport culturel de la pratique d'échange.

Une bibliographie personnelle des ouvrages que l'étudiant a lu et avec lesquels il a travaillé durant sa scolarité en licence.

Le rapport Erasmus est un travail personnel écrit, de synthèse et de réflexion, sur des questionnements menés à partir des cours suivis, des travaux effectués dans l'institution d'accueil, et de la confrontation des cultures.

L'ensemble (1. & 2.) est un document de format A4, reproductible, d'une vingtaine de pages (textes + iconographie).

Le rapport est remis au service des relations internationales, en plusieurs exemplaires en septembre et fait l'objet d'une présentation orale devant un jury.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Rapport d'Etudes Groupe 1

Année 3 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code Semestre 6 Heures TD 14 Compensable non Mode E.C.T.S. 4 Coefficient 0,5 Session de rattrapage non



E.C.T.S.

Heures TD

Coefficient

0,5

Heures CM

Compensable

Session de rattrapage

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Rapport d'Etudes L623REOBT Rapport d'études Obtenu

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

RE01 ZETLAOUI-LEGER/ FANG

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)





Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	4	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Zetlaoui Lege Autre enseignant: Mme Fang

Objectifs pédagogiques

- Prendre de la distance critique par rapport aux enseignements reçus et à l'apprentissage retenu s'exercer à l'élaboration d'un bilan et d'une mise en perspective personnels
- s'exercer à l'écriture critique, interrogative et prospective à partir de la culture et de la pratique architecturale personnelles et acquises pendant les études
- s'exercer à la mise en forme d'un document complet en texte et en iconographie, ces expressions étant indispensables et indissociables en architecture

Le rapport d'étude est un travail personnel écrit et illustré qui vise à rendre compte de l'apprentissage personnel, des pôles d'intérêt et de l'éventuelle orientation future de l'étudiant à partir des enseignements reçus.

Accompagné par ce binôme, l'enseignement est organisé en trois étapes

- Tère étape : travail d'anamnèse (4 semaines). L'élaboration de fiches synthétiques et critiques des enseignements reçus, les stages, les voyages d'études et la bibliographie des textes lus permet de faire ressortir l'apprentissage personnel et les thématiques auxquelles l'étudiant e a attaché plus d'importance, et/ou intérêt ;

 - 2ème étape (6 semaines) : explicitation de la thématique choisie à travers la présentation et l'argumentation, textuelle et iconographique, des enseignements concernés et des approfondissements éventuels
- 3ème étape : Conclusion, mise en forme du document final, finalisation de la rédaction (la rédaction se poursuivant tout au long du semestre, dès la première séance), mise en relation texte-image. Une attention spécifique sera portée aussi à la préparation tout au long du semestre, avec un test d'oral blanc lors de la dernière séance.

Calendrier: Le suivi est collégial, a lieu les lundis de 9h00 à 10h30, tous les 15 jours. La première séance a lieu mi-janvier et la soutenance en mai ou juin selon le calendrier établi par l'école.

- contrôle contenu (rendus des exercices progressifs)
- évaluation d'un rapports d'étude, contenus et mis en forme (texte et images);
 soutenance orale avec support power point

- exercices progressifs d'une séance sur l'autre
- rapports (bilan des apprentissages, thématiques émergentes et perspectives) en texte et images ;

Guide à la réalisation d'une succession d'exercices permettant l'élaboration du rapport.

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Rapport d'Etudes RE02 ATELA / LOPEZ

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	4	Coefficient	0.5	Session de rattrapage	non	

Responsables : M. Fernandez Atela, M. Lopez

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Rapport d'Etudes RE03 BARON/ROLLENHAGEN

Année	3	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD 14	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	4	Coefficient 0,5	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Baron, Mme Rollenhagen Tilly



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Rapport d'Etudes RE04 FAAS / LAMOUROUX

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	4	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Faas, Mme Lamouroux



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Rapport d'Etudes RE05 BARA/BOYADJAN

Année 3 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code Semestre 6 Heures TD 14 Compensable non Mode E.C.T.S. 4 Coefficient 0,5 Session de rattrapage non

Responsables : M. Bara, Mme Boyadjian



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

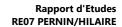
Rapport d'Etudes RE06 FRANZEN / GRISPELLO

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	4	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Grispello, Mme Franzen

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)





Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	4	Coefficient (),5	Session de rattrapage	non	

Responsables : M. Hilaire, Mme Pernin

Objectifs pédagogiques

Le rapport d'études et sa soutenance équivalent à 4 ECTS.

Contenu

C'est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignement reçus et/ou de stages suivis.

Mode d'évaluation

Les étudiants sont encadrés par un enseignant du projet architectural et/ou urbain et un enseignant d'une autre discipline à raison de 14 h semestrielles (soit 1 h hebdo.) qui participent à la soutenance.

- Presentation Hebdomadaire de l'avancement du travail ecrit.

- Presentation finale orale et ecrit du travail de Rapport d'études de Licence.

Travaux requis

Dossier ecrit format A3 à partir de travaux déjà effectués, d'enseignement reçus et/ou de stages suivis pendant la Licence.

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Rapport d'Etudes RE08 GAUTEL/JOLY

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	4	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	non	

Responsables: M. Gautel, M. Joly

IEROIN

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Rapport d'Etudes RE09 BOUCHERON/HORN



Ar	nnée	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Se	emestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
E.C	C.T.S.	4	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	non	

Responsables : M. Boucheron, M. Horn

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Rapport d'Etudes RE10 BOURLIS/ MERON

Année 3 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code Semestre 6 Heures TD 14 Compensable non Mode E.C.T.S. 4 Coefficient 0,5 Session de rattrapage non

Responsables : Mme Bourlis, Mme Meron



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Rapport d'Etudes RE11 GALLO/LAGURGUE

Année	3	Heures CM () Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD 14	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	4	Coefficient 0,	Session de rattra	apage non		

Responsable : Mme Gallo Autre enseignant : M. Lagurgue

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Rapport d'Etudes RE12 TUSCHER / BELKADI

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	4	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	non	

Responsables : Mme Belkadi, Mme Tuscher Dokic

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Rapport d'Etudes RE13 JEUDY/ BEGEL

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	4	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	non	

Responsables : M. Begel, M. Jeudy

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Rapport d'Etudes RE14 KOURNIATI/ GRISPELLO

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	4	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Grispello, Mme Kourniati



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Rapport d'Etudes RE15 HANNEQUIN/LAIDET

Année	3	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD 14	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	4	Coefficient 0,5	Session de rattrapag	e non	

Responsables : M. Hannequin, Mme Laidet

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Rapport d'Etudes **RE16 NAVINER/MAGNAC**



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	4	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	non	

Responsables : M. Magnac, Mme Naviner

Objectifs pédagogique

L'élaboration du rapport d'études est l'occasion pour chaque étudiant de faire un point d'étape dans son parcours de formation : au regard de ses souhaits initiaux, il établit un bilan critique des enseignements suivis et construit une réflexion sur les orientations à prendre, en fonction de ses centres d'intérêt et, éventuellement, de ses objectifs professionnels. Le rapport d'études est l'occasion de s'exercer à :

- La discussion et au débat à l'occasion des séances de suivi et lors de la soutenance
- L'écriture d'un rapport (établir un bilan, hiérarchiser et organiser les informations, faire une synthèse) ;
- La mise en page d'un document ;
- Sa présentation orale.

Organisées conjointement par les deux enseignants, les séances de suivi sont collectives, et chacun est invité à s'exprimer et discuter. Chaque étudiant bénéficie d'une double lecture/correction de son travail. Les séances de suivi ont lieu le lundi matin de 9h00 à 10h30 : une première séance fin janvier, puis tous les lundis de mars à fin mai.

- Les seances de suivi ont lieu le lundi matin de 9h0U à 10h3U : une premiere seance fin janvier, puis tous les lundis de mars a fin mai.

 L'élaboration du rapport suit les étapes suivantes :

 Inventaire et bilan critique de la formation (enseignements suivis, stages, voyages, apprentissages divers à l'école ou à l'initiative personnelle)

 Mise en évidence d'une thématique, d'un intérêt principal servant de fil conducteur pour la rédaction

 Écriture du texte principal et choix des illustrations

- Mise en page du document
- Chaque séance permet de faire le point sur l'avancement de chacun, ses difficultés et interrogations. Des cours rapides abordent les sujets suivants : bibliographie ; introduction et conclusion ; légendes de l'iconographie ; mise en page ; réduction (sans perte de qualité) des images et du poids du fichier.

Mode d'évaluation

L'évaluation prends en compte la participation aux séances de suivi, l'ensemble du travail régulièrement fourni, le document final et sa présentation orale devant un jury.

Il est attendu un travail régulier tout au long de l'élaboration du rapport d'études, dans le respect du calendrier fixé en début de semestre :

- Écriture de différents textes, par étapes, préalablement au texte principal ; Réunion des documents iconographiques ; sélection pour le document final ;
- Travail de mise en page ; Bibliographie commentée des ouvrages les plus importants de ces premières années de formation.

L'ensemble des travaux est partagé via un dossier OneDrive.

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Rapport d'Etudes RE17 DENERIER/RANCK

Année 3 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code Semestre 6 Heures TD 14 Compensable non Mode E.C.T.S. 4 Coefficient 0,5 Session de rattrapage non

Responsables : M. Denerier, Mme Ranck

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Rapport d'Etudes RE18 COUILLARD/ BRINGAND

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	4	Coefficient 0	0,5	Session de rattrapage	non	

Responsables : M. Couillard, Mme Bringand

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Rapport d'Etudes RE19 VITALIS/DUFILHO

Année 3 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code Semestre 6 Heures TD 14 Compensable non Mode E.C.T.S. 4 Coefficient 0,5 Session de rattrapage non

Responsables : M. Dufilho, M. Vitalis



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Rapport d'Etudes RE20 BOUVIER/VACHON

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	4	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Bouvier, Mme Vachon



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Rapport d'Etudes RE21 EYRAUD/PIQUERAS

Année 3 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code Semestre 6 Heures TD 14 Compensable non Mode E.C.T.S. 4 Coefficient 0,5 Session de rattrapage non

Responsables : M. Eyraud, M. Piqueras



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Rapport d'Etudes RE22 SIANO/VANDON

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	4	Coefficient	0,5	Session de rattrapage	non	

Responsables: M. Siano, M. Vandon

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Rapport d'Etudes RE23 BRUNEAU / CARLINI

Année 3 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code Semestre 6 Heures TD 14 Compensable non Mode E.C.T.S. 4 Coefficient 0,5 Session de rattrapage non

Responsables : M. Bruneau, Mme Carlini



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Rapport d'Etudes RE24 RADOUAN / DURAND

Année 3 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code Semestre 6 Heures TD 14 Compensable non Mode E.C.T.S. 4 Coefficient 0,5 Session de rattrapage non

Responsable : Mme Durand



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Rapport d'Etudes RE25 MARTINETTI/PATARRONI

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	
Semestre	6	Heures TD 1	14	Compensable	non	Mode -	
E.C.T.S.	4	Coefficient 0	,5	Session de rattrapage	non		

Enseignant : M. Martinetti



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Rapport d'Etudes RE26 SATTLER/BUSSERY

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	4	Coefficient 0),5	Session de rattrapage	non	

Responsables : Mme Bussery, Mme Sattler



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Rapport d'Etudes RE27 VITALIS/HARDY

Année 3 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code Semestre 6 Heures TD 14 Compensable non Mode E.C.T.S. 4 Coefficient 0,5 Session de rattrapage non

Responsables : M. Hardy, M. Vitalis

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

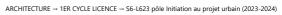
 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Histoire de l'architecture



Année	3	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L623HA	
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	1.5	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE



Histoire de l'architecture Groupe 1



Année	3	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L623HA	
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
FCTS	15	Coefficient	0.2	Session de rattranage	oui			



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Histoire de l'architecture L623HACM01 Histoire de l'architecture

Année	3	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L623HA
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1.5	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Descat

Objectifs pédagogiques

Ce cours a pour objectif d'explorer de manière à la fois thématique et chronologique l'histoire de l'urbanisme, terme qu'il s'agit ici de mettre en question et de restituer dans un lexique plus large (art urbain, planification, aménagement, town planning, urban design, Städtebau, etc). Depuis son émergence au tournant du XXe siècle, l'urbanisme est resté un champ instable, non unifié. Face à des crises urbaines successives et dans des contextes politiques eux-mêmes changeants, les architectes ont contribué à la définition de ce champ par leur apport tant doctrinal que projectuel: un des enjeux de ce cours est d'apporter un regard critique sur ces réponses afin d'amener des éléments d'analyse face aux situations actuelles.

Contenu

Cours magistraux

Langue du cours et de communication: français.

Après une séance introductive le cours s'articule autour d'une série de deux grands thèmes (la grande ville / ville et nature) qui traitent de plusieurs questionnements importants et de leur évolution permettant d'évoquer la place de l'architecte au sein des différents acteurs engagés dans la discipline urbanisme. A l'appui d'une série d'extraits de textes issus de la bibliographie, l'évolution du discours théorique et critique tout au long du XXe siècle est analysée en parallèle à l'étude de projets issus de différentes aires géographiques. A l'intérieur de ces grands thèmes l'ensemble des séances suit un ordre chronologique et est appuyé par un propos historiographique.

Mode d'évaluation

Evamen écrit

Pour les étudiants Erasmus : possibilité de répondre à l'examen écrit en anglais.

Travaux requis

Lectures obligatoires extraites de la bibliographie et/ ou transmises au fur et à mesure du cours. Exercice d'analyse de mobilier urbain dans un contexte donné (facultatif).

Ribliographie

Transmise lors de la première séance.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)



Histoire de l'architecture L623HACM02 Histoire de l'architecture

Année	3	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L623HA
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1.5	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Maumi

Objectifs pédagogiques

Ce cours a pour objectif d'explorer de manière à la fois thématique et chronologique l'histoire de l'urbanisme, terme qu'il s'agit ici de mettre en question et de restituer dans un lexique plus large (art urbain, planification, aménagement, town planning, urban design, Städtebau, etc). Depuis son émergence au tournant du XXe siècle, l'urbanisme est resté un champ instable, non unifié. Face à des crises urbaines successives et dans des contextes politiques eux-mêmes changeants, les architectes ont contribué à la définition de ce champ par leur apport tant doctrinal que projectuel: un des enjeux de ce cours est d'apporter un regard critique sur ces réponses afin d'amener des éléments d'analyse face aux situations actuelles.

Contenu

Cours magistraux.

Langue du cours et de communication: français.

Après une séance introductive le cours s'articule autour d'une série de grands thèmes (la grande ville, ville et nature etc) qui traitent de plusieurs questionnements importants et de leur évolution permettant d'évoquer la place de l'architecte au sein des différents acteurs engagés dans la discipline urbanisme. A l'appui d'une série d'extraits de textes issus de la bibliographie, l'évolution du discours théorique et critique tout au long du XXe siècle est analysée en parallèle à l'étude de projets issus de différentes aires géographiques. A l'intérieur de ces grands thèmes l'ensemble des séances suit un ordre chronologique et est appuyé par un propos historiographique.

Mode d'évaluation

Examen écrit.

Pour les étudiants Erasmus : possibilité de répondre à l'examen écrit en anglais.

Bibliographie

Transmise lors de la première séance.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Histoire de l'architecture L623HAOBT Histoire de l'architecture OBTENU

Année	3	Heures CM	28	Caractère	obligatoire	Code	L623HA
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1.5	Coefficient	0,2	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Philosophie



Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L623PH	
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Philosophie Groupe 1



Année	3	Heures CM 2	l Caractère	obligatoire	Code	L623PH	
Semestre	6	Heures TD	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	2	Coefficient 0,2	Session de rat	trapage oui			



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Philosophie

L623PHCM01 Questions d'esthétique philosophique appliquées à l'architecture : entre forme, fonction et expérience

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L623PH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Tuscher Dokic

Objectifs pédagogiques

Définir l'esthétique philosophique et montrer en quoi elle se distingue d'autres approches (historique, stylistique, sociologique, etc.) du phénomène artistique. Examiner les différences entre l'architecture et les autres disciplines artistiques afin de déterminer, d'une part, l'applicabilité des concepts esthétiques au domaine architectural et, d'autre part, le degré d'indépendance des concepts architecturaux.

Contenu

Nous présenterons d'abord les enjeux de l'esthétique philosophique en architecture. Puis, nous poserons quelques problèmes métaphysiques et ontologiques spécifiques, avant de passer à des questions concernant l'expérience architecturale proprement dite. Enfin, nous discuterons de la question du jugement esthétique en architecture. Procédant du général au particulier, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse aux problèmes suivants: Qu'est-ce que l'architecture ? Est-elle une forme artistique ? Le cas échéant, comment se distingue-t-elle des autres arts ? L'architecture a-t-elle une essence ? Quelles sont les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un artefact soit qualifié de 'travail architectural' ? Comment faisons-nous l'expérience de l'architecture ? Les connaissances théoriques préalables influencent-elles la perception et le jugement porté sur une œuvre architecturale ? Toutes ces questions seront étudiées non seulement sur la base de textes anciens, mais également à partir de travaux philosophiques contemporains, en particulier œux d'orientation analytique.

Mode d'évaluation

Rendu en fin de semestre d'un travail écrit personnel (en français ou en anglais) en lien avec les notions abordées en cours.

Bibliographie

Les références bibliographiques du cours seront indiquées au début du semestre.

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)



22/09/2023 21:27

Philosophie L623PHCM02 Philosophie

Année	3	Heures CM	21	Caractère	obligatoire	Code	L623PH
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	2	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Antonioli

Objectifs pédagogiques

A partir de l'analyse de textes philosophiques du XXe et XXIe siècle, le cours vise à susciter la réflexion des étudiants à propos des métamorphoses contemporaines des espaces et des territoires.

Contenu

L'enseignement de cette année sera plus particulièrement consacré à la pensée de Michel Foucault, à partir de la lecture d'articles et de textes de conférences (« Questions à Michel Foucault sur la géographie », Hérodote, n°1, janvier-mars 1976; « De sepaces autres », conférences prononcée au Cercle d'études architecturales en 1967; « Le corps utopique » et « Les hétérotopies », conférences de 1966), pour ensuite aborder l'analyse du Panoptique et de la société disciplinaire dans Surveiller et punir (1975) et le passage de la discipline à la sécurité, dans son rapport au territoire, dans Sécurité, territoire, population (Cours au Collège de France de 1977-1978). Nous interrogerons notamment l'actualité et l'intérêt de la notion d'« hétérotopie » pour les pratiques architecturales et urbaines d'aujourd'hui.

Mode d'évaluation

Le contrôle de connaissances prendra la forme d'un devoir sur table écrit en fin de semestre ou d'un exposé oral à présenter dans le cadre du cours (sujets à fixer avec l'enseignante en début de semestre).

Travaux requis

Lecture et analyse de textes philosophiques.

Bibliographie

Donnée par l'enseignante en cours de semestre.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Philosophie L623PHOBT Philosophie OBTENU

Année 3 Heures CM 21 Caractère obligatoire Code L623PH Semestre 6 Heures TD 0 Compensable oui Mode Cours E.C.T.S. 2 Coefficient 0,25 Session de rattrapage oui

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

TD Sciences humaines



	_							
Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0,05	Session de rattrapage	oui			

1ER CYCLE LICENCE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6\text{-}L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

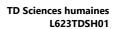
TD Sciences humaines Groupe 1



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-	
ECTS	0.5	Coefficient	0.05	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

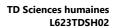




Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
ECTS	0.5	Coefficient	0.05	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

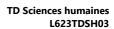




Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0,05	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE







Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	e 6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0,05	Session de rattrapage	oui		

1ER CYCLE LICENCE

ensa **paris** la villette

22/09/2023 21:27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

TD Sciences humaines L623TDSH04

Année 3 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code L623TDSH Semestre 6 Heures TD 14 Compensable oui Mode E.C.T.S. 0.5 Coefficient 0,05 Session de rattrapage oui

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE



 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6\text{-}L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0,05	Session de rattrapage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE





Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
FCTS	0.5	Coefficient	0.05	Session de rattranage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

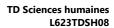
 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-	
FCTS	0.5	Coefficient	0.05	Session de rattranage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

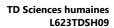




Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode		
FCTS	0.5	Coefficient	0.05	Session de rattranage	oui			

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$





Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0,05	Session de rattrapage	oui		

ensa **paris** la villette

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L623 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

TD Sciences humaines L623TDSH10

Année 3 Heures CM 0 Caractère obligatoire Code L623TDSH Semestre 6 Heures TD 14 Compensable oui Mode E.C.T.S. 0.5 Coefficient 0,05 Session de rattrapage oui

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE





Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0,05	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

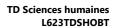
 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0,05	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L623}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$





Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L623TDSH
Semestre	e 6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	0.5	Coefficient	0,05	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6\text{-}L624}\ \mathsf{p\^{o}le}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023\text{-}2024)$

Options



nnée 3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
emestre 6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-

Objectifs pédagogiques

Aiguiser son regard et acquérir un esprit critique, développer un sens de l'esthétique. Explorer les liens entre Architecture et Arts plastiques en s'engageant dans une expression artistique créative forte. Une place importante est accordée au faire et au geste de la main, la manipulation des matériaux et de l'outillage nécessaire à l'expression de la création et de l'imagination est déterminante.

Contonu

Travail individuel et parfois collectif nécessitant concertation, écoute et coordination. Le médium du DESSIN est privilégié ainsi qu'un travail en trois dimensions de type SCULPTURES ou maquettes. Des sorties en extérieure avec réalisation de dessins et croquis sont possibles lorsque reliées aux thématiques abordées pendant les cours. Les rendus en atelier favorisent le développement de l'esprit critique. Une grande place est réservée à l'imagination, la pratique manuelle est privilégiée.

Mode d'évaluation

Présence, engagement et motivation durant les cours. Originalité et créativité des propositions.

1ER CYCLE LICENCE

ensa **paris** la villette

22/09/2023 21:27

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Options Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP	
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui			



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE ightarrow 1ER CYCLE LICENCE ightarrow S6-L624 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Options L624DP Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

1ER CYCLE LICENCE



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Options L624DP Démarches plastiques Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L624 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Options L624DP Démarches plastiques L624DP01 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient 0),75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Debombourg

Objectifs pédagogiques

'CONSTRUIRE A PARTIR DU CHAOS'

Le point de départ et le moteur de cet enseignement sont la résilience. Le but de cet enseignement est de s'inspirer et de se nourrir de la radicalisation de l'expression humaine lors de manifestations ou de luttes contre un pouvoir, de capter cette énergie pour l'utiliser dans un but créatif afin de défendre une cause, exprimer une idée, un concept, avec une notion d'art engagé!

L'architecture et l'espace urbain sont au centre du sujet du fait de l'étendue d'expression qu'ils constituent. En conséquence ils peuvent devenir le sujet central du travail. Il s'agit, par cet engagement, de se sensibiliser à une conscience citoyenne et de prendre la mesure du futur rôle d'acteur en société en tant qu'architecte.

Développer un projet spécifique au format, au médium, et à la démarche de son choix, autour du thème de « construire à partir du chaos », cette expérience s'inscrit dans un partage et un échange de connaissances, de références et de discussions entre nous. Elle est l'occasion de proposer à chacun de repousser ses limites et d'entraîner une vraie dynamique collective de travail afin de produire des réponses artistiques engagées.

Sont acceptées toutes propositions plastiques, visuelles, multimédia et performatives pourvu qu'elles répondent au thème proposé. Une édition /carnet de recherche accompagnera le fruit de cette proposition.

Contoni

A l'exemple des révolutions récentes du monde arabe, l'émancipation des campagnes chinoises, la revendication de certains ouvriers en France lorsque les usines veulent les licencier...les individus montrent des engagements forts et une violence quelque fois créative au regard des risques encourus.

quelque fois créative au regard des risques encourus.

Face à cette montée en puissance de la violence, nous assistons à une radicalisation de l'expression humaine. Aujourd'hui avec les réseaux sociaux la communication est rapide et permet l'échange des idées, elle permet en outre de changer le regard que l'on porte sur le monde dans lequel nous vivons...

Le cours propose le temps de 13 séances une réflexion théorique et plastique sur ce sujet. L'objectif est de pouvoir réagir dans un contexte particulier, à l'intérieur ou l'extérieur de l'Ecole et de présenter le résultat de ce travail sous la forme d'une exposition lors de la dernière session. Sont acceptées toutes les propositions plastiques, visuelles, multimédia et performatives pourvu qu'elles répondent au thème proposé. Un carnet de recherche accompagnera le fruit de cette proposition. Un jury de professionnel extérieur est invité chaque année pour découvrir et noter le travail.

Mode d'évaluation

Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

Travaux requi:

Le travail sera individuel (édition/cahier de recherche) mais aussi mené en groupe de 2,3 étudiants maximum, si plus (validation auprès de moi sur étude du projet).



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L624 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Options L624DP Démarches plastiques L624DP02 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP	
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui			

Responsables: Mme Dugave, Mme Pinatel

Objectifs pédagogiques

L'action comme moyen de représentation.

Tout acte de perception engage le corps dans son ensemble. La perception visuelle (à laquelle il est fait le plus souvent référence dans les arts plastiques) émane d'un corps en mouvement. Ce corps est le référent unique à partir duquel toute chose est perçue et conçue, il est l'étalon « toujours perçu de moi »,
Durant ce cours de Licence 3, nous convoquerons ce corps qui parcourt les territoires, qui réfléchit, qui projette. Il sera sujet d'expérimentations in situ et l'étudiant devra choisir les mediums pertinents de représentation par rapport aux situations.

L'étudiant sera sollicité de manière à multiplier les expériences et 'mises en situation' afin d'acquérir un usage sensible mais aussi opérationnel et critique des médias artistiques afin de les investir dans le cadre du projet architectural.

Contenu

Techniques et médias Approche du phénomène spatial

Le dessin sera envisagé comme émanant du corps et non pas seulement de la main. Qu'il soit d'observation ou imaginaire, il ne sera pas simplement la trace du voir, mais celle du sentir (tous les sens sont vectorisés dans le geste du tracé). Les autres médiums tels que les maquettes sensibles, enchaînements de volume, collages constitueront une étape de la confrontation et de la compréhension corps / matière / échelle. L'installation in situ et une approche performative des lieux basée sur l'action comme moyen de représentation concluront le semestre. Les médiums photographique, vidéographique ainsi que le « mot image » seront transversaux à tous les exercices qui devront être documentés par l'étudiant afin de faire trace.

Contrôle continu

Travaux requis

Travail individuel et en groupe

Bibliographie

Communiquée en cours

Références iconographiques, bibliographiques, vidéos, visites



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L624 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Options L624DP Démarches plastiques L624DP03 L'art et la ville, Le 1% artistique et la commande publique

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vachon

Objectifs pédagogiques

L'art et la ville

Le 1% artistique et la commande publique

Objectifs pédagogiques

Ce cours s'appuie sur une initiative initiée par le gouvernement du Front Populaire à l'instigation de Mario Roustan au sénat, et de Jean Zay, alors Ministre de l'Education Nationale, visant à sensibiliser le public à la création contemporaine. C'est en mai 1951 qu'un arrêté fondateur voit le jour : le 1% artistique. Dans les années 1980, le dispositif est entendu à l'ensemble des collectivités locales : les communes, départements et les régions doivent consacrer 1% du montant de l'investissement à l'insertion d'evurers d'art dans toutes constructions neuves, dans la limite des compétences transférées par les lois de décentralisation. Parallèlement le gouvernement adopte au tournant des années 1970 un plan d'aménagement et d'urbanisation du territoire aboutissant à la construction de villes nouvelles, qui deviennent un levier dans l'espace urbain.

Ce cours sensibilise les étudiants à ce dispositif qui répond à différents objectifs, le premier visant à soutenir la création artistique et également à favoriser sa diffusion en dehors des lieux d'expression habituels tel que les musées

Des observations photographiques seront menées, mettant en place un regard qui analyse aussi bien l'œuvre que sont insertion dans l'espace urbain, son dialoque avec son environnement

Ces œuvres créent elles un signal dans la ville? sont elles un point de repère pour les habitants, les passants ?

Contenu

Déroulé :

Les étudiants devront dans un premier temps regarder l'œuvre tant dans sa globalité, autrement dit sa problématique générale, que dans son aspect physique, sa matérialité.

Une bibliographie relative aux différents artistes ayant réalisé les œuvres abordées sera donnée en amont des observations conduites sur le site. Cette documentation permettra aux étudiants de ne pas se focaliser sur une œuvre mais de la saisir et la situer dans la démarche et le parcours de l'artiste.

Ce travail sera mené individuellement, les étudiants devront trouver une méthode d'observation et d'analyse de l'œuvre choisie, analyse qui peut comporter différents axes de recherche – les relations entre l'œuvre avec son environnent, les rapports de forme ou de couleur entre une œuvre et son contexte, etc.

Un travail d'enquête peut être mené sur la manière dont les habitants perçoivent l'œuvr

Ce projet sera déployé sur différents sites de Paris et sa Banlieue.

Mode d'évaluation

Critères d'évaluation :

Capacité de l'étudiant à observer et analyser une œuvre dans un contexte urbain (en extérieur ou intérieur) et à en faire émerger par le biais de la photographie une lecture personnelle

Capacité de l'étudiant à élaborer un fil conducteur de recherche qui lui permette de développer sa propre approche de l'œuvre dans l'espace urbain.

Les étudiants seront également évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : compréhension des enjeux du sujet, de sa réalisation plastique et de son mode de restitution.

Les étudiants seront également évalués sur leur assiduité pendant les cours et sur leurs capacités à rendre compte des différentes étapes de leur travail : - - compréhension des enjeux du sujet

de sa réalisation plastique
et de son mode de restitution

Capacité de l'étudiant à construire son propre point de vue photographique d'une ou plusieurs œuvres d'art dans la ville et du choix de sa présentation

Travaux requis

Le cours réunit des visites de réalisations d'art public (commandes publiques, 1% artistique, actions indépendantes etc.) d'analyses d'espaces publics, des sorties aussi bien d'expositions, que de nouvelles institutions artistiques.

langue du cours: français

Bibliographie

Références:

Liste (non exhaustive) d'œuvres pérennes dans l'espace public situées à Paris et sa banlieue Les Deux Plateaux de Daniel Buren, Cour d'honneur du Palais-Royal, Paris, 1985 – 1986
Ligne et Deux arcs, de Marta Pan, Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, 1994
Personnages fantastiques de Joan MIRÓ, 1978, Paris La Défense
Signaux de TAKIS 1991, Paris La Défense
Araignée Rouge de Alexander CALDER 1974, Paris La Défense
La Place des Degrés, de Piotr KOWALSKI 1989, Paris La Défense
L'Heure de tous et Consigne à vie d'Arman, 1985, parvis de la qare Saint-Lazare, Paris

Le colloque 'L'art pour tous, les 60 ans du 1% artistique' Les 9 et 10 novembre 2011 - Université de Rennes 1 - le Diapason Cent 1% Philippe Régnier 2012 Cirque électrique Patrick Bouchain L'art et l'espace public DVD



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L624 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Options L624DP Démarches plastiques L624DP04 Démarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP	
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui			

Enseignant: Mme Reinert

Objectifs pédagogiques

LA SCULPTURE COMME MODÈLE

Proposer aux étudiant(e)s un programme d'exercices pratiques sur des questions directement liées à la sculpture : logique des matériaux, problèmes d'échelles, de représentations etc.. Ces exercices seront nourris d'exemples dans l'histoire de l'art (3 ou 4 cours sur les 13 séances). Un des objectif est également une approche des problématiques de l'art contemporain.

PROBLEMATIQUE :

Cette piste de travail se fonde sur une appréhension de la sculpture comme modèle pour penser l'architecture. En effet, la sculpture se présente traditionnellement comme un art libéré des contraintes de la fonctionnalité et de l'utilité. Elle se distingue de l'architecture en ce sens qu'elle n'a que son propre poids à porter. Elle est un volume sans toit, elle n'abrite aucune activité. En cela elle interroge les problèmes de manière perceptive et spéculative. Il me semble qu'au travers de ces caractéristiques, se dégage une dialectique intéressante pour tenter de définir les enjeux de la sculpture en relation avec ceux de l'architecture au cours du vingtième siècle : la sculpture est en même temps un modèle d'autonomie et un modèle pour problématiser la place de l'objet artistique au regard de son contexte. En ce sens, le parallèle avec l'architecture est évident, formellement autant qu'historiquement.

- 3 hypothèses seront abordées avec deux exercices pour chacune d'elles et autant d'accrochages/corrections
- La sculpture est un obiet
- La sculpture est un (fragment de) corps
 La sculpture est un espace

REFERENCES :

Un certain nombre d'artistes seront étudiés : Brancusi et Carl André

dans une introduction à la problematique de l'autonomie de l'œuvre, Tony Smith et sa conception des sculptures comme des corps malfaisants, Gordon Matta-Clark et sa notion d'anarchitecture ou encore Robert Smithson, Dan Graham etc...

Contrôle continu et séance d'accrochage final des propositions la dernière semaine. Un travail de recherche sur les artistes cités sera egalement demandé aux étudiants.

Contrôle continu, évaluation sur exercices et rendu final

Travaux requis

Approche technique des outils visuels et plastiques Histoire contemporaine de l'art Travaux personnels en atelier, individuel et en groupes Exercices et rendu final



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Options L624DP Démarches plastiques L624DP05 Démarches plastiques

Anné	e 3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP	
Seme	stre 6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.	S. 3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui			

Responsable : M. Reip

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L624 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)



Options L624DP Démarches plastiques L624DP06 L'échelle humaine

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable: M. Restrepo Restrepo

Contenu

Le cours portera sur les possibilités artistiques de l'écriture en relation avec l'architecture, tout en valorisant leurs composantes communes, à savoir leurs dimensions poétiques et narratives, fictionnelles et réalistes, mais aussi expérientielles et

- On y donnera toute sa place à la littérature comme outil critique de et pour l'architecture.

 On étudiera l'importance que, pour notre discipline, ont les œuvres de certains écrivains tels qu'Italo Calvino, Georges Perec, Virginia Woolf, Julio Cortázar, Jorge Luis Borges, entre autres.
- On explorera des procédés littéraires comme les cadavres exquis des surréalistes, les dérives situationnistes, les exhaustions oulipiennes, ou les flux de conscience woolfiens, tout en les mettant au service de l'architecture. On examinera la place de l'écriture dans les œuvres d'artistes comme René Magritte, Joseph Kosuth, Sophie Calle et Bruce Nauman, parmi beaucoup d'autres.
- On s'intéressera à la présence de la littérature dans l'œuvre de quelques architectes comme Rem Koolhaas, Bernard Tschumi, Peter Eisenman, le collectif Superstudio, Giancarlo de Carlo et John Hejduk, entre autres.
- On créera des rapports expérimentaux entre architecture et langage d'un point de vue artistique, à travers des techniques hybrides comme des cartographies, des notations, des diagrammes, des partitions, des calligrammes, des story-boards, des photo-romans, des BD, des archigraphies, des affiches, même des graffitis, ou encore d'autres formes inédites à découvrir et inventer.

Le cours sera envisagé comme un atelier expérimental d'écriture transcendant la forme fixe et l'espace traditionnel de "l'atelier d'écriture en salle". Il s'aventurera vers des formes pédagogiques alternatives à travers une exploration simultanée de textes et d'espaces intimes et publics, urbains et périurbains, mentaux et imaginaires.
Le cours se divisera en deux parties. Dans la première partie on explorera et expérimentera avec des procédés d'écriture artistique sous forme d'exercices ponctuels (d'une ou deux semaines); dans la deuxième partie on mettre en place un grand

"chantier de l'imaginaire" sur et autour du périphérique parisien qui cherchera, à travers des utopies conçues et représentées sur des médiums artistiques différents et complémentaires, à "faire disparaître" cette frontière autant physique qu imaginaire qui sépare le Paris intramuros de la banlieue.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Options L624DP Démarches plastiques L624DP07 Demarches plastiques

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Bernard-Brunel

Objectifs pédagogiques

Arpenter un territoire, le comprendre, le dessiner le filmer et le mettre en récit par la réalisation d'un cours métrage vidéo.

Contenu

Réalisation d'un court métrage autour du canal Saint Denis

Mode d'évaluation

Contrôle continu

Travaux requis

Dessins et vidéos

ZEJOSJEDES Z I.ZI

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Options L624OPTOBT Option Obtenu

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Options

L624RA Représentation informatique du projet d'architecture

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : M. Beautems



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Options L624RA Représentation informatique du projet d'architecture Groupe 1

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Options

L624RA Représentation informatique du projet d'architecture L624RIP01 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable: Mme Sattler



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Options

L624RA Représentation informatique du projet d'architecture L624RIP02 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Cousson



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L624 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

L624RA Représentation informatique du projet d'architecture L624RIP03 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Hamani Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a pour objectif de donner aux étudiants les bases de modélisation métier de l'architecture, dans sa représentation 3D, 2D, paramétrique et associative. Il a aussi comme objectif de de maîtriser les techniques numériques BIM (Building Information Modeling) de modélisation, de représentation et de gestion du projet architectural.

Il place l'évolution des outils numérique dans le contexte de la conception architecturale en présentant aussi les bases des représentations traditionnelles. Enfin, ces outils permettent aux étudiants d'appréhender les nouvelles méthodes, techniques et savoirs numériques dans la production architecturale actuelle

Les thèmes abordés sont:

- 1. La conception et la communication des projets à l'aide des outils numériques métiers au service du projet architectural (Revit, Archicad, Rhino avec plugin Grasshopper, etc).
- 2. La modélisation 3D avancée au format BIM (maquette numérique, structure de données, fichier partagé et travail collaboratif).

 3. L'utilisation du format d'échange de données IFC entre logiciels BIM.

 4. L'environnement numérique BIM dans le secteur de la construction (Open BIM, Viewer IFC).

- 1. La modélisation comme support de conception architecturale créer une maquette numérique, naviguer et interagir avec ce modèle numérique.

 Apprentissage approfondi de logiciels dédiés à la réalisation de maquette numérique intelligente REVIT et ARCHICAD.

 2. Différentes représentations du projet d'architecture en utilisant différents logiciels et en visant différents représentations graphiques du projet d'architecture : plans, coupes, façades, axonométrie, perspectives et maquettes numériques.

 3. L'échange de données numérique et le travail collaboratif, partage de projets sous logiciels BIM (Mâtiris er la réalisation de maquettes intelligentes virtuelles sous forme de travail collaboratif).

 4. La simulation numérique à partir de données numériques BIM support d'échange, d'extraire des données à des fins de communication, simulation, etc...

- Logiciels métier : REVIT, ARCHICAD, RHINO avec Plugin Grasshopper. Plugin BIM.
- Logiciels BIM, Viewer IFC.

Mode d'évaluation

- Présence, ponctualité
- Participation et travail durant le cours, contrôle continu
- · Rendu final en fin de semestre

- 1. Modélisations virtuelles en 3D, plans coupes et vues et images de synthèses d'espaces architecturaux. 2. Maquette numérique présentant le projet d'architecture et les expérimentations numériques réalisées en cours.

3. Exemple de rendus attendus, Dessin et rendu dans Revit et/ou Archicad : Faire un carnet de rendu A3 (10 pages minimum), avec cartouches fonctionnels

- Plans de niveaux : 1/100
- 2 coupes : 1/200 4 élévations : 1/200
- Storyboard d'axonométries
 Axonométries éclatées
- · Nomenclature de pièces, avec somme des mètres carrés



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Options

L624RA Représentation informatique du projet d'architecture L624RIP04 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Lemrini



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Options

L624RA Représentation informatique du projet d'architecture L624RIP05 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP	
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-	
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui			



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Options

L624RA Représentation informatique du projet d'architecture L624RIP06 Représentation informatique du projet

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624IDP
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	0,75	Session de rattrapage	oui		

Responsable: M. Beautems

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Langues vivantes



	_						
Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$





Année	3	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code L624LV	
Semestre	6	Heures TD 14	Compensable	oui	Mode Cours	
E.C.T.S.	1	Coefficient 0,25	Session de rattrapage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Langues vivantes L624LA Anglais



Année	3	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD 14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient 0,25	Session de rattrapage	oui		

Enseignant : Mme Jones

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Langues vivantes L624LD Allemand



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Vostell-Hasman

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Langues vivantes L624LE Espagnol



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV	
Semestr	e 6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours	
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui			

Responsable : Mme Taboada



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L624 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)

Langues vivantes L624LF Français langue étrangère FLE

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		



ARCHITECTURE → 1ER CYCLE LICENCE → S6-L624 pôle Initiation au projet urbain (2023-2024)





Année	3	Heures CM) Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD 14	1 Compens	sable oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient 0,2	Session o	le rattrapage oui		

Responsable : M. Del Pezzo

Objectifs pédagogiques

Cours Avancé de langue vivante Italienne. Personnes ayant déjà une bonne à très bonne pratique de l'Italien. Débat réflexion, approche critique

L'objectif pour les apprenant(e)s et de pouvoir développer et parfaire leur pratique de la langue Italienne à la fois à l'oral tout comme à l'écrit

Le cours à une vocation Culturelle axé sur l'Histoire de l'Art et de l'Art et

IMPORTANT: -1-L'inscription ne s'effectue qu'après avoir réalisé un test de niveau disponible à l'administration.
-2- Un suivi est attendu, ainsi trois absences constatées au cours, graverons sur la note des personnes absentéistes.

- > Articles de Presse ou de site Web en langue Italienne
- Mode de travail en Atelier et ou débat après lecture d'un article thématique.

 > Une sortie collective est prévue afin de visiter le Centre Culturel Italien de Paris 75007
- > Activation de l'adresse Académique obligatoire est requise pour réception de courriels

Mode d'évaluation

Contrôle Continu, travail personnel à rendre (dossier), présences en cours.

- > Dossier à rendre travail personnel ou en petit groupe (à une date planifiée située à J-3 cours de la fin.)
- > Suivant planning et charge, restitution du travail fait en classe via exposé/démo de chaque groupe de travail

Revues d'Architecture Italiennes, certaines on line d'autres disponibles en consultation physique au centre de documentation de l' ENSA PLV. Dont: Domus, Casebella, Lotus International.

Site RAI Scuola et ses nombreux documentaires, d'histoire de l'art du design et de l'Architecture. https://www.raiscuola.rai.it/

Divers ouvrages de pratique de langue Italienne (voir rayon langues), en dépôt dans le fond de la bibliothèque de l'ensa plu

Support de cours

- > Suivant disponibilité reprographique : Article papier relatif à la thématique abordée le jour même > Courriel incluant un PDF avec lien Interactif vers site des divers éditeurs de contenus.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Langues vivantes L624LJ Japonais



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code L624LV	
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode Cours	
FCTS	1	Coefficient	0.25	Session de rattranage	oui		

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Langues vivantes L624LP Portugais



Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Almeida Dos Santos



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

 $\mathsf{ARCHITECTURE} \to \mathsf{1ER}\ \mathsf{CYCLE}\ \mathsf{LICENCE} \to \mathsf{S6-L624}\ \mathsf{pôle}\ \mathsf{Initiation}\ \mathsf{au}\ \mathsf{projet}\ \mathsf{urbain}\ (2023-2024)$

Langues vivantes L624LVOBT Langues vivantes Obtenu

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	L624LV
Semestre	6	Heures TD	14	Compensable	oui	Mode	Cours
E.C.T.S.	1	Coefficient	0,25	Session de rattrapage	oui		